L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

65ième ANNEE No 229 — QUEBEC, MERCREDI 24 FEVRIER 1932 — Tirage en Janvier : 26,745 — QUATORZE PAGES

SUIVEZ C-K-C-V

MERCREDI

12.00.--Musique populaire.
12.15.--Programme Buanderie Saint-François d'Assises.
12.30.--Rapport du Dog Derby, par le Château Champlain.
7.45.--Programme spécial.
8.00.--Dominion Oil Cloth.

BIENVENUE A SON EXCELLENCE Mgr VILLENEUVE

Le nouvel Archevêque de Québec arrivera dans sa ville épiscopale à 2 heures cet après-midi, en compagnie de Son Excellence le Délégué Apostolique et d'une trentaine d'Archevêques et Evêques. — Défilé par la côte du Palais et les rues St-Jean, de la Fabrique et Buade, jusqu'à la Basilique. — La cérémonie d'intronisation aura lieu ce soir à 8 heures. — Lecture des bulles pontificales et première bénédiction de Mgr Villeneuve à ses ouailles. — Allocution de Mgr Laflamme et du nouveau Primat.

UN JOUR MEMORABLE

L'archidiocèse de Québec, après de longs mois de deuil, saluera aujourd'hui, avec une joie respectueuse, l'arrivée de son nouveau pasteur. Son Excellence Monseigneur J.-M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., arrivera dans sa ville archiépiscopale cet après-midi à bord d'un convoi spécial du C.P.R. qui amènera aussi dans la vieille capitale tous les représentants de l'épiscopat canadien.

Son Excellence Monseigneur Villeneuve quitte Montréal ce matin, accompagné des membres de sa famille et des personnages qui ont assisté hier matin au sacre de Son Excellence Monseigneur Turquetil, O.M.I. Des chars spéciaux seront attachés au train qui quitte la gare Windsor à 9 heures 15 et entre à la gare Union à 2 heures précises.

Notre nouvel archevêque sera reçu sur le quai de la gare par Monseigneur Eugène-C. Laflamme, P.D., Vicaire Capitulaire, qui sera accompagné de Monseigneur L.-A. Paquet, P.A., Monseigneur Omer Cloutier, P.A., vicaires-généraux, Monseigneur Amédée Gosselin,. P.A., Monseigneur P.-J. Fillion, P.A., recteur de l'Université Laval ,et de tous les membres du chapitre métropolitain. Un grand nombre de membres du clergé séculier et régulier accueilleront également le nouvel archevêque.

De la gare, Son Excellence Monseigneur Villeneuve, Son Excellence Monseigneur Andréa Cassulo et tous les membres de l'épiscopat se rendront directement à l'Archevêché. Le nouvel archevêque et le délégué apostolique prendront place dans des landaux tirés par quatre chevaux et décorés aux couleurs papales. Monseigneur Villeneuve occupera la première voiture avec Monseigneur Eugène-C. Laflamme, P.D., Vicaire Capitulaire, S. E. Monseigneur Guillaume Forges, archevêque d'Ottawa, et S. E. Monseigneur Georges Gauthier, évêque administrateur de Montréal. Son Excellence Monseigneur Andrea Cassula, délégué apostolique au Canada, prendra place dans la seconde voiture accompagné de S. E. Monseigneur Charles McGuigan, archevêque de Régina, S E. Monseigneur J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet, et S. E. Monseigneur F.-X. Cloutier, évêque de Trois-Rivières. Tous les autres personnages ecclésiastiques suivront ensuite dans des automobiles. Le défilé de la gare Union se fera par la côte du Palais, les rues St-Jean, de la Fabrique et Buade jusqu'à l'Archevêché.

Une trentaine d'archevêques et d'évêques et un grand nombre de prélats arriveront dans notre ville cet après-midi. Ce sont: Leurs Excellences Nosseigneurs Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve; Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal; Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa; Charles McGuigan, archevêque de Régina; NN. SS. les évêques J.-Simon-Hermann Brunault, de Nicolet; Edouard-Alfred Leblanc, de St-Jean; John-Thomas McNally, de Hamilton; Félix Couturier, O.P., d'Alexandria; Joseph-Henri Prud'homme, de Prince-Albert; Eugène Limoges, de Mont-Laurier; F.-X. Ross, de Gaspé; Alphonse-Osias Gagnon, de Sherbrooke; Louis Rhéaume, O.M.I., d'Hailleybury Joseph-Alfred Langlois, de Valleyfield; John-Thomas Kidd, de London; Georges Courchesne, de Rimouski; Joseph-Arthur Papineau, de Joliette; Charles-A. Lamarche, de Chicoutimi; Basile Ladyka, évêque des Ukrainiens; Gabriel Breynat, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie; Ovide Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin; Joseph Hallé, vicaire

(Suite à la page 14)

NOTRE NOUVEL ARCHEVEQUE

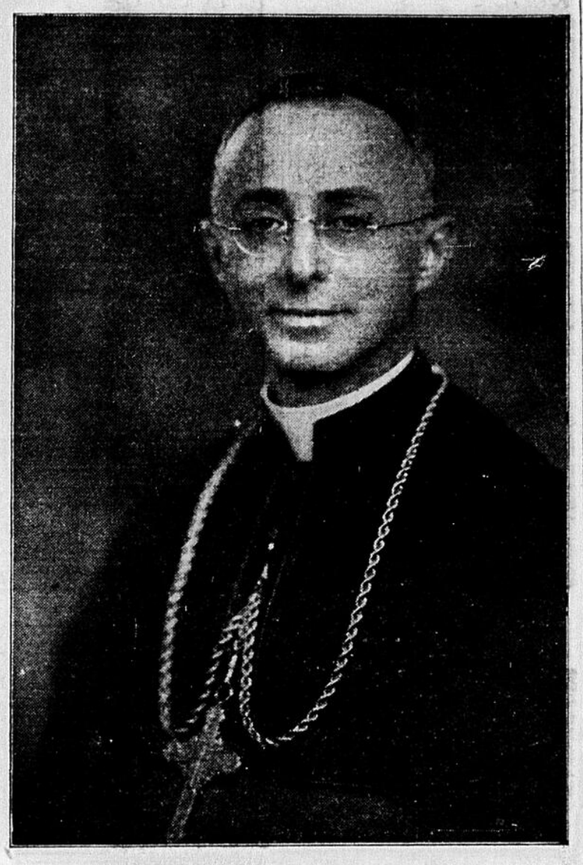

Son Excellence Monseigneur J.-M.-RODRIGUE VILLENEUVE, O.M.I., successeur du cardinal Rouleau, qui arrivera cet après-midi dans sa ville épiscopale et qui sera solennellement intronisé ce soir, à huit heures.

UN VOTE DE CONFIANCE A M. TARDIEU

La Chambre des Députés exprime sa confiance au successeur de Laval.

309 CONTRE 262

Le chef de la France expose la politique extérieure qu'il va suivre.

SEANCE BRUYANTE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 24. — La Chambre des Députés a accordé au nouveau gouvernement que vient de former M. André Tardieu, hier soir, un vote de confiance et un mandat le chargeant de poursuivre la politique française actuelle à l'égard du désarmement et des réparations.

Le vote, qui fut de 309 voix contre 262, renvoie le premier ministre à Genève pour y reprendre ses fonctions de chef de la délégation française à la conférence mondiale du désarmement. Un convoi spécial a été préparé pour le transporter en Suisse immédiatement afin de lui permettre de parler aujourd'hui, devant les représentants des autres puissances, en faveur du plan français.

Dans une réponse catégorique aux diverses interpellations posées concernant la politique du nouveau cabinet, M. Tardieu a déclaré à la Chambre que la France fait à Genève tout ce qui est humainement possible pour obtenir la paix.

Cette déclaration est la première formulée au nom du nouveau cabinet formé pour remplacer celui de M Pierre Laval, qui fut battu la semaine dernière par un vote du sénat.

Quant aux réparations, M. Tardieu a déclaré que son gouvernement serait disposé à négocier un rajustement du programme des paiements allemands, mais qu'il ne permettrait pas la répudiation des accords existants.

Le premier ministre, qui était le ministre de la Guerre dans le cabinet Laval, occupe le portefeuille des Affaires Etrangères dans son propre cabinet. De ce chef il a affirmé qu'il ne peut pas abandonner la demande de la France pour la sécurité avant le désarmement.

"Le plan français, qui donnerait à la S.D.N. une force policière internationale et mettrait à sa disposition des armes de guerre des nations signataires", dit-il, "est peut-être trop réel et pratique pour être accepté par chacun. La France est le seul pays à avoir accepté de limiter les dépenses pour armements".

M. Tardieu a aussi réclamé l'harmonie à la Chambre des Députés,

(Suite à la page 14)

UNE SEANCE TUMULTUEUSE AU REICHSTAG

Goebels, premier lieutenant de Hitler, est expulsé de la Chambre.

INSULTE A HINDENBURG

Le prélude de la lutte à la présidence. — Nombreuses candidatures.

ELECTION LE 13 MARS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 24. (Par Louis-P. Lochner, correspondant de la Presse Associée) —Le Reichstag s'est réuni hier, au milieu de la tension générale provoquée par l'approche de l'élection présidentielle, et la séance fut assez tumultueuse. Lorsque le calme revint, le principal lieutenant d'Adolf Hitler,chef des fascistes allemands, avai été expulsé de la chambre pour avoir "insulté sérieusement le chef de l'état", le président Von Hindenburg.

Le bouillant Joseph Goebels avait pris la parole pour discuter le choix de la date des élections présidentielles fixées au 13 mars, mais, au lieu de cela, il se lança dans une violente tirade contre le président, déclara qu'il avait abandonné les électeurs en pleine embardée. Des applaudissements et des protestations s'élevèrent aux remarques de Goebels. Les partisans du gouvernement maugréèrent, tandis que les socialistes-nationaux encouragèrent l'orateur à poursuivre son attaque.

Se tournant à un certain moment vers le chanceller Bruening, Goebels déclara: "Les autres nations ne voudraient pas signer un seul traité avec vous parce qu'elles savent que vous ne représentez pas l'Allemagne. L'homme de demain arrive".

Le tumulte grandit quand il déclara que le président Von Hindenburg était supporté par "des Excellences

(Suite à la page 14)

LE HOCKEY

La N. H. L.	
Détroit	1
Canadiens	2
Toronto	4
Americans	4
Rangers	2
Boston	0
Internationale	
Buffalo	1
Détroit	4

LE SACRE DE MONSEIGNEUR A. TURQUETIL

Le Premier Vicaire Apostolique de la Baie d'Hudson est consacré hier.

A MONTREAL

Grandiose cérémonie à laquelle assistent de nombreux prélats.

L'ALLOCUTION

(Spécial à L'Evénement)

Montréal, 24. — Le sacre de Son Excellence Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., évêque titulaire de Ptolémais, et premier vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, a donné lieu à des cérémonies religieuses grandioses, hier matin, à la Basilique de Montréal. Le nouvel évêque a été consacré par Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal. Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, était présent, de même que quatre archevêques, vingt-deux évêques et un nombreux clergé. Son Excellence Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque-élu de Québec, arrivé de son ancien diocèse de Gravelbourg, a assisté à ces inoubliables fêtes religieuses.

La cérémonie s'est ouverte par la procession autour de la nef. L'évêque consécrateur était précédé des deux évêques co-consécrateurs, Nos Seigneurs Gabriel Breynat, O.M.I., évêque titulaire d'Adramyte et premier vicaire apostolique du Mackenzie, et Ovide Charlebois, O.M.I., évêque titulaire de Bérénice et premier vicaire apostolique du Keewatin. MM. les chanoines A. Sylvestre, J.-A. Mousseau et Emile Chartier, de Montréal, accompagnaient Son Excellence Mgr Gauthier, Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada, était assisté de MM. les chanoines J.-D. Binette et Albert Valois. Les RR. PP. Anthime Desnoyers, O.M.I., supérieur du scholasticat d'Ottawa, et Pierre Pépin, O.M.I., maitre des novices au noviciat de Ville LaSalle, agissaient respectivement comme premier et second chapelains épiscopaux, escortant Son Excellence Mgr Turquetil.

Son Excellence Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, a prononcé le sermon de circonstance.

Son Excellence Mgr Turquetil aura certe éprouvé une vive joie de voir Son Excellence Mgr Villeneuve parmi les archevêques présents et aussi de connaitre la présence de M. l'abbé Joseph Pierre, originaire du même village de Normandie, actuellement curé à l'extrémité sud de l'Amérique du Nord, à savoir à la pa-

(Suite à la page 14)

UN JUGEMENT DE LA COUR SUPREME

Le plus haut tribunal du pays rejette l'appel dans une cause du district de Québec. — Jugement réservé.

ECHO D'UNE EMEUTE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 24.—La Cour Suprême du Canada a réservé jugement, hier, dans l'appel du constable Hébert contre la ville de Thetford Mines. Hébert, alors qu'il était en devoir à un cirque, dans Thetford Mines, dut se servir de son revolver pour enrayer une émeute. Un nommé Martin fut atteint d'une balle et tué. La réclamation en dommage présentée par sa veuve fut renvoyée par les tribunaux et par la Cour Suprême. Cependant Hébert fut forcé de se défendre à ses frais dans ces procès, et il réclame maintenant $6,000 de la ville de Thetford Mines qui l'employait. Son action fut rejetée par le juge D'Auteuil, de la Cour Supérieure de Québec, et par la Cour du Banc du Roi de Québec.

La Cour Suprême a rejeté, hier, l'appel de M. Ovide Roy, de Québec, qui poursuivait en dommages M. Ulderic Bédard, aussi de Québec, pour blessures causées à son fils mineur par une automobile conduite par le défendeur.

ECHEC AMERICAIN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Genève, 24. — (Par L.-P. Lipsey, Jr, correspondant de la Presse Associée) Les efforts entrepris par la délégation américaine pour amener le bureau de la conférence mondiale du désarmement à adopter quelque plan défini de procédure, ont échoué, hier, quand M. Hugh Gibson, chef intérimaire du groupe américain, s'est trouvé en minorité

Le bureau, qui est composé des principales figures présentes à la conférence, a décidé de laisser à un comité général qui se réunira aujourd'hui la tâche de tracer la procédure que devra suivre la conférence.

Entre-temps la Chine a soumis ses propositions pour la limitation des armements, suggérant que les forces armées des divers pays soient fixées suivant l'étendue de chaque pays, sa population, ses frontières, ses ressources nationales, etc.

M. Taschereau et M. Mercier à Ottawa

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24.— L'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de Québec, et l'honorable Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, se rendront à Ottawa au début de mars pour avoir une conférence avec le très honorable R.-B. Bennett, premier ministre, et l'honorable W.-D. Herridge, ministre canadien aux Etats-Unis, en rapport avec le projet de canalisation du St-Laurent, a déclaré M. Taschereau ici, hier après-midi. Il a ajouté que M. Herridge mettra le gouvernement de Québec au courant des derniers développements survenus dans les négociations entre le Canada et les Etats-Unis à ce sujet.

"Québec a déjà fait connaitre ses vues", a déclaré M. Taschereau lorsqu'il fut interrogé sur le résultat possible de la conférence, et il a refusé d'en dire plus long.

LE JAPON VA ENVOYER DES RENFORTS

Le gouvernement de Tokio décide de doubler sa force expéditionnaire.

A SHANGHAI

Le nombre total des soldats sera de 50,000 au lieu de 25,000.

RUDE DEFENSE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Tokio, 24. — (Par Glenn Babb, correspondant de la Presse Associée) Le cabinet a décidé, hier, de doubler le chiffre de sa force expéditionnaire, à Shanghai.

Cette décision a été prise après que les ministres eurent été informés que les Chinois avaient enrayé l'avance japonaise. L'armée comprend actuellement 25,000 hommes à Shanghai, et les nouveaux renforts porteront son effectif à 50,000 hommes.

Le lieutenant - général Kenkichi Uyeda, commandant de l'armée en campagne, refusa de demander un plus grand nombre d'hommes, mais Mamor Shigemitsu, inistre du Japon en Chine, et le vice-amiral Kichisaburo Nomura, commandant de la flotte ancrée devant Shanghai, se donnèrent le mot pour demander des renforts.

Au ministère de la Guerre on a expliqué que le général Uyeda refusa de réclamer des renforts conformément au code Samurai, qui l'oblige à dédaigner d'avoir recours à une demande d'aide.

Le chef d'état-major et d'autres officiers supérieurs, rendus mal à l'aise par le peu de progrès des forces japonaises, ont recommandé au gouvernement d'envoyer de nouvelles troupes. Ces officiers s'inquiètent non seulement de l'impuissance des Japonais à disposer de la 19e armée de marche des Chinois, mais aussi des nouvelles qui mandent que la garde nationale de Chiang Kai-Shek, les meilleurs soldats de toute la Chine, arrive sur le front de Shanghai pour supporter la 19e armée.

On estime ici que les Chinois ont environ 35,000 hommes dans le secteur de Shanghai. Ainsi donc, avec les nouveaux renforts qui leur seront envoyés, les Japonais les dépasseront en nombre dans la proportion de 10 à 7.

t Le gouvernement a envoyé à Genève sa réponse à la note du conseil de la S. D. N. en date du 16 février. La réponse japonaise dit que "le gouvernement japonais ne peut pas considérer la Chine comme un peuple organisé dans le sens du pacte de la S. D. N."

"De consentement commun", ajoute le document japonais, "la Chine a été traitée comme un état organisé, mais la fiction ne peut pas toujours durer, et elle ne peut pas être tolérée quand elle devient une source sérieuse de danger réel".

LA LUTTE

SONNENBERG GAGNE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Providence, R. I. 25. — Gus Sonnenberg a défait Billy Bathurs, hier soir, dans une séance de lutte, en 38 minutes.

HOTEL MONTCALM
161-169, rue St-Jean, Québec
Chambres confortables, $1.50, simples, et $2.50 doubles. Repas table d'hôte, $0.50.

DIPHTERINE
Pour la gorge, bronches et poumons, grippe, coqueluche et catarrhe.

LES NIPPONS ATTAQUENT DE NOUVEAU

Les troupes japonaises se lancent encore à l'assaut ce matin.

A KIANGWAN

Résistance énergique des Chinois. — Le nombre des morts est considérable.

LES BLESSES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Shanghai, 24. (Par Morris-J. Harris, de la Presse Associée. Droits réservés par la P. A.) — Repoussés à maintes reprises au cours de leurs assauts tentés en plein jour contre les retranchements chinois à Kiangwan depuis samedi dernier, les Japonais ont lancé une attaque désespérée ce matin, alors que l'obscurité couvrait encore toute la région.

Mais cette poussée, dirigée contre les positions occupées par les mitrailleurs chinois au nord du village, fut brisée par les défenseurs chinois qui organisèrent rapidement une contre offensive.

Ce fut alors que les grosses pièces japonaises commencèrent à cracher des obus mortels sur les positions chinoises à l'est de Kiangwan, en causant des dégâts terribles.

Entre-temps, l'action ne chômait pas sur un front de plusieurs milles à partir de Chapéi en allant vers le sud. Cinq minutes après quatre heures, un important duel d'artillerie fut déclenché après que Chapéi eut joui d'une nuit relativement paisible.

Il tombait alors une pluie fine, mais les Chinois ne s'en plaignaient pas, car cela avait pour effet de rendre plus difficile la manoeuvre des gros canons japonais.

Sur des milles en arrière de Kiangwan, les ingénieurs japonais travaillent fébrilement à construire de nouvelles routes, une tâche des plus ardues, car la région est traversée en tous sens par des canaux et des fossés d'irrigation.

La reprise de l'action par les Japonais à Kiangwan fut une surprise, car le haut commandement avait ad-

(Suite à la page 14)

LE CABINET DE VALERA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Dublin, 24. — Eamon de Valera, chef des forces républicaines dans l'Etat Libre d'Irlande, se préparait, hier soir, à former un ministère, après que le président William T. Cosgrave, qui dirigea le gouvernement pendant neuf ans, eut admis sa propre défaite aux élections de la semaine dernière.

On a nié, hier soir, sur un ton autorisé la rumeur d'après laquelle les deux principaux partis, le Fianna Fail républicain, et le parti Cosgrave, formeraient une coalition.

POUR LES SWEEPSTAKES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Hamilton, 24. — Après avoir assisté à une réunion à laquelle 48 municipalités de l'Ontario furent représentées, et au cours de laquelle la proposition d'organiser des sweepstakes pour trouver de l'argent pour le chômage fut condamnée, le maire Camillien Houde, de Montréal, a déclaré que si l'Ontario n'était pas disposé à coopérer, Québec prendrait les devants. "Les sweepstakes nationaux au Canada seront bientôt une réalité", dit-il.

Au cours de la même réunion, le gouvernement ontarien a été prié de prendre à sa charge les frais de l'enseignement secondaire.

LA REDUCTION SERA DE 10 ET 5 POUR CENT

Les fonctionnaires qui gagnent moins de $1,200 seront moins affectés.

DECISION D'OTTAWA

Encore la motion Woodsworth. — Une offensive.— Succès de M. Gordon.

LE SERVICE CIVIL

(PAR EDMOND CHASSE)

Ottawa, 24.—La séance d'hier n'a pas été ce que l'on attendait. L'hon. M. E.-N. Rhodes (Finances) étant "grippé", la discussion du bill de la réduction des salaires a été remise à plus tard, mais le projet était inscrit sur le feuilleton. Nous avons alors appris que les fonctionnaires de $1,200 et au-dessous ne perdraient que 5 pour cent de leur traitement, car le gouvernement paiera lui-même le 5 pour cent qu'ils doivent verser au fonds de pension.

Un nouvel incident surgit dès le début. Le Premier Ministre donna des explications à propos de son vote de la veille sur la motion Woodsworth. Comme il a "pairé" avec le chef de l'Opposition et que ce dernier était absent, il est évident que M. Bennett n'aurait pas dû voter. Il a expliqué qu'il croyait avoir le droit de mettre son "pair" de côté vu qu'il s'agissait d'une simple motion de député. Mais, ayant reconnu son erreur lundi soir, le Premier Ministre a "pairé" M. King avec un de ses partisans, M. B.-F. Smith (cons., Victoria-Carleton), et son vote a ainsi été effacé. Le chef de l'Opposition fit remarquer qu'il n'avait jamais eu d'entente avec M. Smith mais il n'insista pas davantage, pour ne pas mettre M. Bennett en mauvaise posture. M. J.-S. Woodsworth, moins délicat, souligna le petit tour de passe-passe du Premier Ministre.

L'Opposition déclencha ensuite son offensive contre le gouvernement en critiquant l'administration de la loi du chômage. Le plan d'attaque avait été changé. Au lieu de faire monter à l'assaut le trio Ralston-Power-MacKenzie, on fit tirer les premiers coups par l'hon. M. Peter Heenan, ancien ministre du Travail, avec le résultat que c'est le gouvernement qui eut les honneurs de la journée, grâce à une vigoureuse riposte de l'hon. M. W.-A. Gordon.

L'hon. M. Heenan proposa une motion de non confiance et dénonça pendant 40 minutes l'ingérence politique dans l'exécution des travaux de chômage, dans l'Ontario-Nord.

L'hon. M. Gordon se leva tout de suite après M. Heenan et prononça le meilleur discours qu'il ait fait à la Chambre depuis qu'il y est entré.

Le ministre du Travail et de l'Immigration exposa tout ce que le gouvernement avait fait et répondit ensuite aux critiques à propos d'ingérence politique en lisant des lettres qu'il a reçues de maires et de personnages influents du nord de l'Ontario. Toute cette correspondance opposait un démenti aux avancés de M. Heenan.

La droite fit un triomphe à l'hon. M. Gordon.

Le débat fut continué jusqu'à 11 heures du soir, sauf de 8 à 9 p.m., l'heure consacrée aux bills privés.

La gauche n'a pas fait entrer en scène les chefs de ses troupes d'élite, le col. Ralston, le major Chubby Power et le capitaine Ian MacKenzie. On les garde sans doute pour la deuxième rencontre ,avec l'espoir qu'ils détruiront l'effet produit par le ministre du Travail.

De 8 à 9 heures, hier soir, on a discuté le bill de M. Onésime Gagnon pour amender la loi du Service Civil. M. E.-J. Garland et M. Henri Bourassa furent les principaux orateurs, le premier combattant le projet du député de Dorchester de toutes ses forces, le second avec des réserves.

M. A.-A. Heaps proposa le renvoi du bill Gagnon à 6 mois mais la discussion continuera plus tard sur le projet de loi.

La séance est ouverte à 3 heures. M. King est rendu à son poste.

La résolution qui suit apparait sur le feuilleton :

Résolu — "Qu'il est expédient de

(Suite à la page 14)

L'ÉVÉNEMENT

D'un matin à l'autre

Propos

Les rats désertent...le radeau.

Le bas de laine aura eu sa revanche.

Le fil le plus précieux ne se renque pas.

Que disent les puissances aux abois? — Japon!

Les exemples qui font du bruit ne sont pas à suivre.

Il n'y a pas de gêne à reculer devant certaines avances.

Il faut entendre M. Woodsworth prononcer "Bennett dixit".

La force de Gandhi nait de son désintéressement personnel.

Avant le retour à la terre, faisons un retour sur nous-mêmes.

Les blessures à l'amour-propre sont des bienfaits déguisés.

La misère réduit plus d'un célibataire à l'expédient du mariage.

Peut-être la France viendra-t-elle un jour au secours du dollar canadien.

Le trottoir devient aussi dangereux pour les hommes que pour les femmes.

Les rigueurs de février n'empêcheront pas mars de finir dans les lis et les roses.

Chaque marchand opère une succursale de la St-Vincent de Paul, à l'usage exclusif de ses parents.

Diogène

Mal de bois

Les hygiénistes américains ont constaté que des ouvriers employés à la fabrication de meubles, avec un bois venant du Brésil, contractaient une fièvre bizarre compliquée d'un mal de peau difficile à guérir. C'est la fièvre de bois, après le fièvre de foin. Chez nous, on entend parfois parler d'un autre phénomène étrange, chez les gens qui ont trop bu. Ils souffrent d'une affliction particulière qu'on appelle vulgairement la g... de bois. C'est plus facile à guérir que la fièvre du même nom.

Encore !

Le désir de l'Angleterre d'expédier ses chômeurs outremer et le besoin de cette aubaine pour les compagnies de transport maritime menacent le Canada d'un nouvel assaut d'immigration anglaise. L'expérience a demontré que les neuf dixièmes des sans-travail sont incapables de se réadapter ou de s'adapter (car il en est parmi eux qui n'ont jamais tenté un effort) à la loi du travail. C'est un passif humain qu'on veut nous imposer. A M. Bennett de se montrer, pour une fois, justement implacable.

Effectif

Si trente mille soldats ne suffisent pour détruire Shanghai, le Japon en enverra cinquante mille; et si ce nombre ne suffit pas, ce nombre sera doublé. Ainsi le nouveau gouvernement marque-t-il sa détermination de régler l'imbroglio sino-japonais... sans manquer au pacte Briand-Kellogg, c'est-à-dire sans recourir à la guerre! Quelle est la puissance au monde qui oserait, devant l'hostilité de l'Europe et de l'Amérique, poursuivre aussi calmement sa politique? En attendant, les dépêches continuent de donner à croire que l'offensive japonaise n'offense guère l'armée chinoise. Faudrait voir !

L'intellectuel

Par définition, il ne devrait pas y avoir de chômeurs intellectuels, hormis chez ceux que la maladie réduit à l'impuissance. Cependant, en France, on désigne sous ce vocable des milliers de bacheliers, d'avocats, de médecins, d'ingénieurs, qui, au sortir des écoles, ne trouvent pas à gagner leur vie avec leur profession. Lorsqu'il s'agit des travailleurs manuels, on peut suppléer à l'insuffisance de l'emploi régulier en réduisant les heures de travail. La même chose est impossible dans des états où le succès est fait par la vogue ou le mérite éprouvé. Il faudrait donc avoir recours à la limitation des années d'un professorat pour donner chance aux jeunes intellectuels d'exercer pratiquement leurs talents avant de mourir.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 24. — La pression est élevée dans la plus grande partie du continent nord américain et basse vers la côte du Pacifique. La température a été belle et froide depuis le Manitoba jusqu'aux Maritimes, et douce dans le sud de l'Alberta.

	Min.	Max.
Dawson	62b	44b
Aklavik	24b	16b
Victoria	42	46
Vancouver	38	48
Edmonton	6b	6
Calgary	14	43
Saskatoon	9b	7
Régina	6	15
Winnipeg	20b	8
Toronto	11	18
Ottawa	0	14
Montréal	4	10
Quebec	4b	10
St-John	8	22
Ha'ifax	14	26
Char'town	4	16

PRONOSTICS:

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : — Nuageux et un peu plus doux.

Bas St-Laurent : — Nuageux, un peu plus doux.

DANS LEVIS

SEANCE DU CONSEIL DE VILLE VENDREDI SOIR PROCHAIN

La réunion des membres du Conseil Municipal qui avait été convoquée pour ce soir, vient d'être remise à vendredi soir prochain, à 8 heures, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Lévis.

Ce retard est apporté par le voyage de Son Honneur M. le maire Jos. Leblond, qui est présentement à Ottawa pour affaires relatives aux intérêts de Lévis.

IL SE COUPE UN DOIGT

Un bien douloureux accident s'est produit lundi après-midi dernier, à Bienville, alors que M. Arthur Langlois, de l'endroit, était à fendre du bois. Tenant le morceau de la main gauche et frappant de la main droite, M. Langlois fit un faux mouvement et la hache lui tomba sur un doigt qu'elle coupa. M. le Dr Roméo Bourget, de Lauzon, donna les soins requis au blessé qui en aura pour quelques jours avant de pouvoir reprendre son travail.

DANS LE DEUIL

Nous offrons nos plus profondes condoléances à M. et madame O. Beaulieu, de Villemay, qui viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur jeune bébé, survenue hier après-midi à leur résidence.

La sépulture aura lieu cet après-midi, à 4 heures, en l'église de Christ-Roi et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie.

DECES D'UNE SEPTUAGENAIRE

Nous avons appris avec regret la mort de madame Honoré Guay, de Lauzon, survenue hier midi à sa résidence, 446 rue St-Joseph, à l'âge de 76 ans.

A la famille en deuil nous offrons nos plus vives sympathies.

AUX CHEVALIERS DE LAUZON

L'assemblée générale de la Garde des Chevaliers de Lauzon, qui devait avoir lieu ce soir, mercredi, à la salle paroissiale de Lévis, a été remise à la semaine prochaine, à cause de la conférence démonstrative qui sera donnée ce soir dans la dite salle, par madame A.-R. Doherty, de la Wabasso Cotton Co.

Les officiers et membres de la Garde sont priés de prendre note de cet avis et de se le dire.

ERNEST GAGNON,
Publiciste.

AMBULANCE FORTIER

Hier matin, à l'arrivée du train Quebec Central, l'ambulance automobile de la maison Laval-Ed. Fortier, de Lévis, a été appelée pour effectuer le transport d'un jeune homme de 16 ans, Donat Lachance, fils de M. Gédéon Lachance, de Ste-Justine, qui souffrait d'une blessure à la cuisse, à la suite d'un accident d'arme à feu.

L'accident serait arrivé alors que parti à la chasse avec plusieurs de ses compagnons, le jeune homme aurait été atteint par une balle que l'on destinait à un gibier. La blessure est plus douloureuse que grave. Le blessé est présentement à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

SEANCE DU CERCLE N.-D. DE L'A.C.J.C.

Une assemblée régulière des officiers et membres du cercle d'études lévisien, Notre-Dame de l'A.C.J.C., sera tenue ce soir à 7 h. 30 au lieu ordinaire des réunions. Des questions importantes seront discutées.

HOCKEY CHEZ LES JEUNES

Le Lévis Junior jouera sa deuxième partie de la série pour la coupe Vallée contre le Lauzon Junior. Cette coupe sera présentée ce soir par le donateur, M. Eugène Vallée, qui mettra la rondelle au jeu. Cette partie aura lieu à 8 h. sur la patinoire rue Victoria, Lévis. Cette partie sera très intéressante vu la défaite que subit le Lauzon jeudi soir dernier. Le Lauzon fera tout pour vaincre le fameux Lévis Junior qui n'a pas subi de défaite de la saison.

ALIGNEMENT

LEVIS		LAUZON
St-Laurent	buts	Guay
Masson	défenses	Laflamme
Blondin	"	Beaubien
Garneau	centres	Paquet
Dussault	ailes	Samson
Bernier	"	Vien

Lévis (subs.): P. Lachance, H. Simonneau, P. Roy, A. Simonneau.

Lauzon (subs.): A. Fradette, J. Samson, J. Dumas.

Arbitre: O. Laflamme.

FUNERAILLES DE MME HENRI FORTIER A ST HENRI DE LEVIS

Samedi, le 13 février dernier, en l'église de St-Henri de Lévis, ont eu lieu les imposantes obsèques de madame Henri Fortier, née Béatrice Grégoire, décédée le 9 février, à l'âge de 37 ans et 6 mois.

M. l'abbé A. Roy, curé de la paroisse fit la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés Ovilda Guay, vicaire et Vital Labrie, comme diacre et sous-diacre.

Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Gérard Fortier et Emile Morency, du collège de Lévis.

Au choeur de chant, des soli ont été rendus par MM. Albert Carrier, de Lévis, Henri Dumont, Adolphe Moreau, Wilbrod Couture. M. Philémon Bussière touchait l'orgue.

Les restes mortels étaient portés par MM. Charles Boivin, Georges Demers, fils, Aimé Roberge, Honoré Turcotte, et la croix était portée par M. Jos. Blais.

Conduisaient le deuil, l'époux de la défunte, M. Henri Fortier; ses enfants, MM. Robert, Roland, Gérard, Gaston et Réal, mesdemoiselles Gilberte, Madeleine, Françoise, Georgette Fortier; son père, M. Philéas Grégoire; ses frères, MM. Dorvenie Léopold, Eugène et Arthur Grégoire; ses soeurs, madame J.-B. Roy, de Breakeyville, madame Albert Demers, Québec, madame Ernest Fortier, madame Jos. Gosselin, de St-Henri, mademoiselle Bertha Grégoire; ses oncles, MM. Elzéar Simard, de Ste-Marie, Joseph Grégoire, de St-Henri; ses beaux-frères, MM. Jos Fortier, de Lévis, Arthur Fortier, de Thetford Mines, Edmond Fortier, de Joliette, Arsène Fortier, de Sherbrooke, et Ernest Fortier, de Québec, Albert Carrier et Alphonse Dion, de Lévis; ses cousins, MM. Léon Grégoire, de Ste-Marie, Edmond Fortier, Albert Fortier, Emile Fortier, Rodolphe Fortier, Pamphile Fortier, Aristide Fortier, Wilfrid Fortier, M. Jacob, de St-Georges.

Dans le cortège on remarquait MM. David Demers, Louis Vaillancourt, Dr J.-A. Paradis, J.-A. Lacasse, Théodule Beaudoin, Henri Dumont, J.-B. Cadrin, maire de St-Anselme, Xavier Larivée, J.-B. Roy, Raoul Faucher, de Lévis, Alphonse Jobin, Jos. Larose, Alfred Guénette, Désiré Turgeon, Charles Couture, J.-A. Larivée, Alphonse Morin, Emile Blais, Jos. Beaudoin, Gilbert Brochu, Thomas, Louis Boivin, Arthur Beaudoin, Dadislas Caron, J. Morissette, T. Turgeon, Albert Dumont, Eusèbe Tardif, Donat Roberge, Edmond Boivin, Jos. Roberge, Philippe Couture, Arthur Allaire, Dollard Lachance, Arthur Vermette, Lévis, Amédée Grégoire, Jos. Gosselin, Et. Cantin, Louis Allen, Arthur Laliberté, Wilbrod Couture, Adolphe Blanchette, Philéas Cantin, St-Lambert, P. Larochelle, St-Anselme, Alexandre Vallières, P.-A. Morin, Georges Demers, Adélard Fortier, James O'Connor, Louis Vallières, Paul Vallières, Odilon Bussière, Josaphat Laliberté, Hilaire Allen, Jacob Boutin, Jos. Demers, Amédée Demers, Edgar Roy, Jos. Boutin, Tél. Lacasse, Amédée Boivin, Jos. Pouliot, A. Tremblay, Alonzo Morin, Alfred Fortin, J. Dumont, Maurice Dumas, Théophile Bernier, Jos. Bussière, Gérard Fortin, Napoléon Morissette, Louis Cantin, Omer Roy, Rioux Beaudoin, Jos. Brochu, Léon Turgeon, E. Beaudoin, Jos. Longchamp, Alyre Blais Alidore Couture, Ludger Leclerc, Jos Leclerc, Emile Dumont, de St-Lambert, Treffié Brochu, Jos. Blanchette, Albert Vallières, Wilfrid Fortin, Adélard Labonté, Philibert Chartré et autres.

Les RR. SS. du couvent de St-Henri assistaient au service ainsi que leurs élèves.

Le grand nombre de tributs floraux, d'offrandes de messes, de bouquets spirituels, de témoignages de sympathies, de même que la très nombreuse assistance aux funérailles ont apporté à la famille si cruellement éprouvée un grand réconfort.

DOULEURS instantanément soulagées

L'Aspirin fait disparaître n'importe quelle douleur. Il n'y a aucun doute à ce sujet. Une pastille d'Aspirin le prouvera. Avalez-la. La douleur cesse. C'est aussi simple que cela d'obtenir du soulagement.

Pas de mauvais effets après avoir pris de l'Aspirin. Elle ne déprime jamais le coeur, et vous ne devriez jamais hésiter à faire usage de ces pastilles.

Il est donc inutile de souffrir de maux de tête, de maux de dents ou de névralgie. Les douleurs de la sciatique, du lumbago ou de la névrite peuvent être complètement bannies en quelques minutes. Les souffrances périodiques des femmes peuvent aussi être complètement soulagées; le malaise causé par le rhume peut être évité.

Les pastilles d'Aspirin ont d'autres importants usages— tous décrits dans les directions éprouvées contenues dans chaque boîte. Cherchez le nom Espirin sur la boîte—chaque fois que vous achetez de ces pastilles—et vous serez sûr d'avoir les véritables. N'acceptez pas de succédané. (L'Aspirin se fabrique au Canada.)

MAISON SEULE à louer ou à vendre, huit chambres, avec toutes les commodités modernes. Grand jardin et garage. Arrêt des chars électriques à la porte. S'adresser au No 556, RUE ST-JOSEPH, Lauzon, P. Q.

Les programmes de ce soir et demain

MERCREDI

AU POSTE CKAC

10 h. 30 à 10 h. 45 a.m.—Louverture de la Bourse.

10 h. 46 à 11 a.m.—Association canadienne-française des aveugles.

11 h. a.m.—L'heure exacte.

11 h. à 11 h. 30 a.m. — Poèmes symphoniques.

11 h. 30 à 12 h. a.m — M. Maurice Marchand, pianiste aveugle, et M. Louis Chartier, baryton.

Midi à 12 h. 30 p.m. — Variétés instrumentales.

12 h. 30 à 12 h. 45 p.m.— Cotes de la bourse.

12 h. 45 à 1 h. p.m.— M. Harry T. Dickinson, organiste.

1 h. à 1 h. 15 p.m.—Appréciation sur la musique par M. G.-A. Stanton.

1 h. 15 à 1 h. 30 p.m.— Orchestre.

1 h. 30 à 2 h. p.m.—Orchestre d'Armand Versey (C.B.S.)

2 h. 30 à 3 h. p.m.—Emission du Conseil national d'éducation

2 h. 30 à 2 h. p.m. — Sélections d'une comédie musicale.

3 h. à 3 h. 15 p.m.— Edna-Wallace Hopper (C.B.S.)

3 h. 30 à 3 h. 45 p.m.—Orchestre.

5 h. à 5 h. 30 p.m.—Théâtre des Petits.

5 h. 45 à 6 h. p.m.—Rapport des marchés.

6 h. à 6 h. 15 p.m.— Emission de Genève en Suisse, C.B.S.

6 h. 15 à 6 h. 30 p.m. — Harold Stern et l'orchestre Saint-Moritz

7 h. 30 à 7 h. 45 p.m.— Calsse nationale d'économie.

8 h. à 8 h. 30 p.m.—La troupe ambulante du lac des Bois.

9 h. 30 à 9 h. 45 p.m.—Fanfare des Grenadiers Guards.

9 h. 45 à 10 h. p.m.— N. Harry T. Dickinson organiste.

10 h. 30 à 11 h. p.m.— Orchestre.

1 1h. à 11 h. 05 p.m.— Nouvelles.

1 1h. 05 à 1 1h. 15 p.m.—Orchestre de danse.

11 h. 30 à 12 h. p.m.— Orchestre de Hall White.

"AMOS 'N' ANDY"

A 7 h. ce soir, mercredi, "Amos 'n' Andy", comédiens de couleur du poste WJZ, seront entendus dans leur programme régulier.

JOSEF PASTERNACK

A 8 h. 30 ce soir, mercredi, Josef Pasternack et son orchestre seront entendus au poste WJZ dans le programme ci-dessous:

Ouverture: "La Dame Blanche" ..... Boieldieu
Orchestre
When We're Alone ..... Oliver Smith, ténor
Babillage ..... Gillet
Spoon River ..... Snuggled on You Shoulder .....
Orchestre
Last Night ..... Oliver Smith, ténor
Narcissus ..... Orchestre
Sélections de "Madame Sherry" ..... Haschna
Orchestre

AU POSTE WEAF

A 9 h. ce soir, mercredi, le poste WEAF transmettra le programme dont voici le détail:

Furiante, de "La Fiancée Vendue" ..... Smetana
Ouverture de "Le Caid" ..... Thomas
Orchestre
La Fille aux cheveux de lin. Debussy
Orchestre
Presto Finale, de la Symphonie "Oxford" ..... Haydn
Marche de "The Liberty Bell" ..... Sousa
Sélections de "Princess Pat" ..... Herbert

ANN LEAF

A 9 h. 30 ce soir, mercredi, Ann Leaf, organiste, et Ben Alley, ténor, seront entendus au poste WABC dans un programme choisi.

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél.: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C.R., M.P.
Fréd. Dorion, B.A., LL.L.
Noël Dorion, B.A., LL.L.

PROGRAMME DE CHOIX

A 9 heures ce soir mercredi, le poste CHRC, transmettra un programme de choix, dont voici le détail:

1 Orchestre Marche Carillon. ..... Laurendeau
2 Orchestre Valse Gold & Silver ..... Lehar
3 Quatuor vocal "Les Disciples d'Orfée" Chanson de printemps ..... Mendelssohn
4 Orchestre Sélection Nina Rose ..... Romberg
5 Orchestre Entr'acte Fresh Flowers ..... Lincke
6 Quatuor vocal Belle jeunesse ..... Mendelssohn
7 Orchestre Fox Trot Allah's Holiday ..... Friml
8 Orchestre Mélodie chansonnette ..... Friml
9 Quatuor vocal L'histoire du jeune soldat. Vincent d'Indy
10 Orchestre Sélection. Song of the flame ..... Flotharts
11 Quatuor vocal Sur les ailes des songes ..... Mendelssohn
12 Orchestre Dance. In the shadows ..... Finck
13 Orchestre Valse Molly. Golden
14 Orchestre The world is waiting for the sunrise ... Lockhardt

CONCERT SLUMBER

A 11 h. ce soir, mercredi, Ludwig Laurier dirigera, au poste WJZ, le programme régulier du Concert Slumber.

JEUDI

AU POSTE CKAC

10.30 à 10.45 a.m.—L'ouverture de la Bourse. Prévisions atmosphériques.

11.00 à 11.30 a.m.—Poèmes symphoniques.

11.30 à 11.45 a.m. — La bonne chanson française.

11.45 à 12.00 (midi).—Extrait d'opéra.

12.30 p.m.—Bourses de Montréal et de New-York.

12.45 à 1.00 p.m.—Causerie française sur l'hygiène.

1.00 à 1.30 p.m.—M. Harry L. Dickinson, organiste.

1.30 à 2.00 p.m.—Orchestre.

2.15 à 2.30 p.m.—Ann Leaf, organiste.

2.30 à 3.00 p.m. — Emission du Conseil national d'éducation.

34.5 p.m.—Clôture de la Bourse. L'heure exacte.

4.30 à 5.00 p.m.—Orchestre.

5.00 à 5.30 p.m.—Course de vulgarisation de l'Université de Montréal.

5.55 à 6.00 p.m.—Dernières nouvelles. Température.

6.00 à 6.15 p.m.—Orchestre.

6.15 à 6.30 p.m.—La poésie française.

6.30 à 7.00 pm.—Orchestre.

11.00 p.m.—Résultats des parties disputées dans la N. H. L.

11.00 à 11.15 p.m.—Nouvelles.

11.05 à 11.15 p.m.—Orchestre de danse.

11.30 à 12.00 (minuit).—Orchestre.

"AMOS 'N' ANDY"

A 7 h. ce soir, jeudi, "Amos 'n' Andy", comédiens de couleur du poste WJZ, seront entendus dans leur programme régulier.

BERNHARD LEVITOW

A 8 h. ce soir, jeudi, Bernahrd Levitow et son ensemble symphonique seront entendus au poste WOR dans le programme ci-dessous:

Marche de "Le Prophète" ..... Meyerbeer
Valse de "Der Rosenkavalier" .....
Sélections de "Song of the Flame" ..... Richard Strauss
Ouverture de "Konig Stephen" ..... Stothart-Gershwin
..... Beethoven

AU POSTE WJZ

A 8 h. 30 ce soir, jeudi, Maria Cardinale, soprano; Willard Amison, ténor, et Jack Shilkret et Milton Rettenberg, pianistes, seront entendus au poste WJZ, dans le programme ci-dessous:

Chanson de Solveig ..... Grieg
For You Alone ..... Geehl
Carol Deis, soprano
Mélodie ..... Rubinstein
Trio
Mandoline ..... Debussy
If I Were on the Stage, de "Mlle Modiste" .....
Carol Deis, soprano

De gros boutons sur le corps. Démangeaient et brûlaient. Cuticura les élimina

"J'étais incommodée par les boutons lesquels affectaient ma figure, mon cou, mes bras et mes jambes, et se répandirent par tout mon corps. Ils étaient très gros, et plus je me grattais plus ils démangeaient et brûlaient. L'irritation était presqu'insupportable, et mes habits aggravaient l'irruption. Je ne pouvais dormir ni la nuit ni le jour.

"Je lus une annonce de Savon et d'Onguent Cuticura et en fit venir un échantillon gratuit. Je fus soulagée et j'en achetai d'autre et après avoir utilisé quatre morceaux de Savon Cuticura et trois boîtes et demie d'Onguent Cuticura je fus parfaitement rétablie." (Signé) Mme Joseph Polowy, Hilliard, Alberta.

Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Talc 25c. En vente partout. Echantillon de chacun gratis. Ecrire aux Dépositaires Canadiens: J. T. Wait Company Limited, Montréal.

Essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

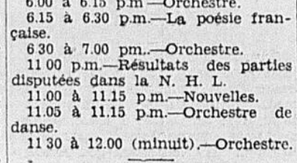

Se sentait très nerveuse

Rompue . . . toujours mélancolique et abattue. Elle devrait prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Son effet tonifiant fortifie le système. Essayez-le.

Poste CHRC
Hôtel Victoria
Québec.

Concours des Chanteurs au Radio
organisé par la
LAITERIE BROOKSIDE

Je soussigné ayant écouté tous les artistes de chez nous présentés à votre concert donne mon vote de préférence à

M..... ....

Signé..... ....

UN SEUL VOTE PAR PERSONNE

Ce coupon vaut un vote.
accompagné d'un cap de Lait Brookside, il vaut 2 votes,
accompagné d'un cap de crême Brookside, il vaut 3 votes,
accompagné d'un cap de CREMEX, il vaut 6 votes.

LIQUIDATION SANS RESERVE

occasionnée par notre décision
D'ABANDONNER LE COMMERCE AU CREDIT
$38,000 DES PLUS BEAUX MEUBLES
OFFERTS A VOTRE PROFIT
SURVEILLEZ NOS ANNONCES ET VISITEZ NOS MAGASINS
MARCEAU & FILS, Limitée
66, RUE ST-JOSEPH

LES CAVALIERS DE LA PLAINE

Par ZANE GREY

Episode No 2

Ceci se passait dans l'Utah, au milieu du dix-huitième siècle. Louise Withersteen, la jolie héritière de milliers d'acres de terres cultivables que lui avaient laissés ses ancêtres Mormons, se tenait debout sur le seuil de sa vieille maison de pierre et, perdue dans un rêve, contemplait la plaine immense s'étendant au loin. Les yeux inquiets, elle tenait dans ses mains un message que venait de lui apporter un cavalier.

Un galop précipité tira Louise de sa rêverie. Elle craignait que ses coreligionnaires Mormons ne vinssent contester son droit d'amitié envers le jeune étranger — elle redoutait l'hostilité vindicative des Mormons envers ceux qui ne partageaient pas leurs idées religieuses... A ce moment, la troupe des cavaliers lui apparut.

Elder Tull, le chef, s'approcha alors de Louise... "J'avais demandé à ton serviteur Venters de venir au village, mais je ne l'ai pas encore vu", dit-il. Tull ordonna alors à ses hommes de le chercher. "Venters n'a rien eu à faire avec la fusillade du village", protesta Louise. "Il était avec moi, et depuis longtemps, je sais où sont ses armes".

Tull répondit aigrement: "Je suis fatigué de voir ce garnement rôder autour de vous. Avez-vous donc tant d'amour au point de le reporter sur des étrangers — tout comme sur Rose que vous êtes sur le point d'adopter — C'est peut-être parce que vous aimez Venters?"

"Cela ne serait pas impossible", dit-elle.

"Eh bien, Venters va passer un mauvais quart d'heure si vous ne niez pas cela tout de suite".

FEUILLETON DE "L'EVENEMENT"

LE TRESOR DE BIGOT

Roman Canadien

PAR

ALEXANDRE HUOT

Droits réservés par la maison Edouard Garand, 1425, rue Ste-Elizabeth, Montréal.

No 1

I

Champlain-Tricentenaire

—Voyons, Tricentenaire, ne te fâche donc pas pour pareille vétille!

—Mais ce sale "habitant" nous a volé notre tour.

—Qu'importe! Si nous perdons ce bateau, nous prendrons le suivant. Ce n'est qu'un quart d'heure d'attente. Juste le temps de griller un autre "clou de cercueil".

Le jeune homme assis à l'avant d'un spacieux Sédan Buick sortit un riche étui à cigarettes de sa poche de veston, choisit une "Mogul" à bout de liège, la frappa de l'index à trois ou quatre reprises pour en chasser les grains de tabac qui eussent agasé sa langue et la porta à sa bouche d'un mouvement un peu pédant.

Puis il éclata de rire en regardant Tricentenaire qui le fixait d'un air ébahi!

—Qu'est-ce qui t'étonne en moi, jeune homme? questionna-t-il.

—C'est votre calme constant, éternel. Le mois dernier, après l'accident d'automobile terrible que nous avons eu, vous vous êtes relevé, vous avez regardé la machine capotée, puis vous avez silencieusement allumé une cigarette, tout comme vous venez de le faire. Ah! ce calme, ce calme me donne envie de me battre, moi!

Après avoir paisiblement tiré une bouffée de sa "Mogul", l'autre répondit:

—Je me demande, Tricentenaire, pourquoi on t'a appelé ainsi. Loin d'avoir 300 ans, ton tempérament vif me prouve que tu es bien plus jeune que ton âge. Nous avons encore dix minutes à attendre. Le bateau est au milieu du St-Laurent. Tu as bien le temps de me dire pourquoi tes parents ont eu l'idée de t'appeler Champlain-Tricentenaire.

—Vous m'avez bien souvent posé la même question, monsieur Laroche. Elle vous portait malheur, car la dernière fois que vous l'avez formulée, l'automobile a capoté.

—C'est vrai, je me rappelle, la collision s'est produite juste au moment où tu allais me répondre. Mais tu sembles y mettre de la mauvaise volonté. Pourquoi hésites-tu à me raconter l'histoire de ton baptême?

—Parce que vous allez vous moquer de moi.

—Non, non, ne crains rien. Sors le chat du sac.

—Eh bien! C'est tout simple: si on m'a appelé Champlain-Tricentenaire, c'est parce que je suis venu au monde pendant l'été de 1908, alors qu'on célébrait, par des fêtes grandioses, le troisième centenaire de la fondation de Québec par Samuel de Champlain. Mon père ne voulait pas qu'on me nommât ainsi. Mais mon parrain et ma marraine, qui étaient des habitants, tenaient au nom, et papa les laissa faire pour ne pas engendrer chicane. Il croyait qu'on allait vite m'appeler d'un autre nom. Mais le pis, c'est que depuis ma naissance je traîne Tricentenaire derrière moi.

Monsieur Jules Laroche se contenta de sourire, montrant une collection complète de belles dents blanches impeccables.

La conversation tomba.

Autour d'eux, il y avait des douzaines de voitures à chevaux, d'automobiles de promenade, de camions dont les conducteurs attendaient leur tour de s'embarquer sur le bateau-passeur qui traverse le fleuve St-Laurent de Québec à Lévis.

Cette foule était la parfaite image de la démocratie moderne. La limousine luxueuse y côtoyait la pauvre Ford du cultivateur à la capote avariée. Les belles dames et les jeunes filles précieuses pouvaient facilement entendre des conversations où le choix des termes faisait défaut.

Un bruit continuel s'échappait de cette cohue. L'un pestait contre l'autre qui tentait de lui voler son tour, tout comme Tricentenaire avait fait tout à l'heure. Des trompes d'autos grinçaient avec un bruit désagréable sous la main des automobilistes impatientés par l'attente, qui croyaient, par ce bruit inutile, hâter l'arrivée du bateau-passeur.

Malgré les autos, malgré tous les engins du modernisme, cette place grouillante de peuple, était bien toujours le vieux Québec.

Sur le marché, en face du ponton des bateaux-passeurs Québec-Lévis, avec la rue Dalhousie au milieu, on pouvait voir une centaine de cultivateurs des campagnes environnantes vendant leurs produits.

Comme fond à ce décor pittoresque, de vieilles maisons s'élevaient derrière le marché, droites et austères comme une vieille fille, avec des toits à pics et raides comme elles.

Jules Laroche jeta sa cigarette et, s'adressant à Tricentenaire, lui demanda:

—Connais-tu le curé de St-Henri?

—Non, monsieur Laroche. Mais pourquoi me demandez-vous ça?

—Parce que c'est au presbytère de la paroisse de St-Henri de Lévis que nous allons.

—Y a-t-il eu un meurtre à cet endroit?

Jules Laroche éclata de rire:

—Penses-tu qu'un détective comme moi n'entre que dans les maisons où il y a eu des meurtres? s'exclama-t-il. Non, monsieur le curé Marin, de St-Henri, m'a simplement téléphoné ce matin, me demandant de me rendre à son presbytère cet après-midi. Il ne m'a pas dit de quoi il s'agissait. Je n'ai pas insisté pour l'apprendre parce que, bien que détective, j'ai pour principes de ne forcer les confidences de personne avant que le client m'ait mis son affaire en mains.

—Ah! ce doit être encore de la sale besogne! dit Tricentenaire d'un air dégoûté. Depuis six mois, ce n'est que de ça. Deux meurtres! Trois incendies criminels! Un vol sacrilège!...

—Assez, Tricentenaire.

—Votre père est riche, monsieur Laroche. De plus votre mère vous a laissé toute sa fortune à sa mort, de sorte que vous êtes plus riche que votre père. Je me demande pourquoi vous faites ce sale métier de détective.

—D'abord, répondit Jules, ce n'est pas le métier qui est sale, ce sont ceux que nous poursuivons. Ensuite: si je suis détective, c'est par goût. Mon talent d'observation, d'enquête, n'est plus inutile dans ce métier. A ne rien faire, avec mes milliers de piastres, ma vie s'écoulerait stérile comme celle de Robinson Crusoé sur son île déserte. Si je veux être utile à la société, moi, Jules Laroche, fils du plus important manufacturier de chaussures de Québec, je me demande pourquoi mon secrétaire et factotum y aurait objection, quand c'est justement cette décision à moi qui lui permet de gagner sa vie sans trop s'éponger le front.

Le secrétaire et factotum rougit un peu et ouvrit la bouche pour parler. Mais il jugea sans doute plus prudent de se taire, car il s'enfonça davantage dans son siège et referma la bouche.

Le bateau était accosté au ponton. Les voitures débarquaient.

—Ce bateau ne partira certes pas sans nous, déclara le détective, car il peut contenir au moins 15 voitures et notre auto est la huitième à embarquer. Cesse de bouder, Tricentenaire, et pèse sur le démarreur pour que nous soyons prêts à avancer quand notre tour viendra.

L'agent de circulation sifflait justement.

Les premières voitures s'ébranlèrent.

Tricentenaire se redressa sur son siège. Le moteur de la Buick ronflait doucement. Il embraya et, sur un signe de l'agent, avança lentement.

Ils étaient maintenant à bord du bateau.

Jules Laroche, fatigué sans doute d'être assis, descendit de l'auto et alla s'accouder au bastingage.

Le détective pouvait avoir 25 ans. De ses yeux bleus, il regardait de petites vagues clapoter contre le navire, et frisait une moustache naissante. Sa figure était franche et ouverte. Un sourire y errait presque constamment. Le passant qui le regardait se croyait toujours en face d'un des heureux de ce monde.

Jules Laroche était satisfait de lui-même, satisfait de la vie, satisfait de tout. Jamais il ne récriminait. Jamais il ne se fâchait.

Pour le commun des mortels, il était tout simplement un fils à papa prétentieux et vaniteux. Sa façon de s'habiller le faisait passer pour tel. Grand, mince, élégant, il était toujours vêtu avec une recherche un peu efféminée. Le "dernier cri" c'était lui qui le lançait à Québec.

Cet après-midi il portait un complet à couleurs pâles voyantes, disparates. Ses pantalons étaient amples, trop amples, larges, beaucoup trop larges du bas. La mode le voulait ainsi. Il lui obéissait. Etait-ce par vanité? Non, il voulait tout simplement donner aux criminels qu'il poursuivait, la fausse idée qu'il était un fat ridicule fort peu dangereux.

Champlain-Tricentenaire Lacerte imitait son maître dans la recherche du vêtement. Mais il ne réussissait point à l'égaler dans le chic. Court, trapu, très large d'épaules, il ressemblait, suivant l'expression du détective, à Quasimado, de Notre-Dame de Paris.

Sa physionomie manquait de franchise. Ses yeux fuyaient toujours la rencontre d'autres yeux. Laroche disait que c'était son éducation qui l'avait fait ainsi. Son père, ivrogne invétéré, le rouait de coups. Jules l'avait pris sous ses soins trois ans auparavant, alors que le père avait été condamné à deux années de bagne pour vol.

Champlain - Tricentenaire s'était peu à peu attaché à son maître. Il l'aimait comme il n'avait jamais aimé dans sa vie.

Jules Laroche se tourna vers son automobile et constata qu'elle était vide. Où était donc allé Champlain-Tricentenaire? Oh! se dit-il, il est sans doute au petit magasin du bord en train de s'acheter un paquet de cigarettes ou de boire un verre de liqueur douce.

Le bateau avait presque fini sa course sur le fleuve. On voyait au loin la vieille citadelle de Québec, la terrasse Dufferin, le Château Frontenac surplombé de sa tour gigantesque et l'Université Laval se dégager d'un horizon bleu avec, en bas, sous le cap Diamant, le vieux Québec et ses vieilles maisons ressemblant à un amas de reliques d'autrefois que la Haute-Ville, dédaigneuse, eut jeté là.

Le bateau accostait et Champlain-Tricentenaire n'était pas encore de retour.

"C'est la première fois qu'il vient si près d'être en retard", se dit Jules Laroche en lui-même.

La sirène du bateau annonça l'arrivée. La passerelle fut abaissée par les matelots. Tricentenaire n'arrivait pas.

Le détective se dirigea alors vers le petit magasin du bord, fouillant le bateau du regard.

Tout à coup, il s'arrêta et poussa un "Sapristi" bien scandé. Pour parler ainsi, il fallait une grande cause, car le calme de Jules Laroche était presque aussi difficile à remuer que le cap Diamant.

Mais le spectacle qui s'offrait à ses yeux était bien susceptible de provoquer sa colère.

Il se contint cependant. Un sourire, mais un sourire dangereux erra sur sa figure.

Il se dirigea alors vers un coin obscur où un vagabond à mine patibulaire retenait d'une main au collet Champlain-Tricentenaire tandis que l'autre faisait des gestes qui paraissaient menaçants. La conversation entrecoupée se faisait à voix basse, de sorte que les voisins n'entendaient rien. Le jeune Tricentenaire semblait résister à des demondes du vieillard et paraissait ployer sous ses menaces.

Jules Laroche posa rudement la main à l'épaule du vieux vagabond:

—Ne vous avais-je pas défendu, père Lacerte, de parler à votre fils! déclara le détective. Je ne veux point que vous le contaminiez. Champlain est un brave jeune homme honnête et bien casé maintenant. Allez vous régénérer. Menez une vie de bon citoyen pendant quelques années. Rachetez vos fautes et je vous remettrai votre enfant entre les mains. D'ici là, je ne veux pas vous voir le bout du nez à cent pieds du sien. Entendez-vous!...

(A suivre)

Administration
30-32, rue de la Fabrique
TELEPHONE 2-7700
ECHANGE PRIVE

L'ÉVÉNEMENT

CANADIEN
Foyer du Film Parlant Français
AUJOURD'HUI
DEUX GRANDES ATTRACTIONS
"Ma Cousine Gaby" : 1 h. p.m., 3 h. 55, 7 h. et 9 h. 55
"Le Chanteur Inconnu": 2 h 22, 8 h. 22.

55ième ANNEE No 229 — QUEBEC, MERCREDI 24 FEVRIER 1932 — DEUX SOUS LE NUMERO

Violent incendie à Limoilou ce matin

Le feu éclate, à 1 heure, aux établissements E. T. Nesbitt, propriété de madame Louis Hamel. — Une vaste remise pour le bois est complètement détruite. — Les pertes se chiffrent à plusieurs milliers de piastres de dommages. — Trois alarmes successives appellent la brigade. — Le deuxième incendie au même endroit en l'espace de quelques jours. — Un vif émoi en ville.

SOUS CONTROLE A 2 H.

Trois alarmes sonnées à la boîte 652 ont mis la ville en émoi et fait accourir toute la brigade aux établissements E.-T. Nesbitt, marchands de bois et manufacturiers de portes et de châssis, vers 1 heure ce matin. Les flammes faisaient rage dans la toiture d'une vaste remise pour le bois à l'arrivée des pompiers et ceux-ci durent installer plusieurs jets d'eau pour combattre l'élément destructeur qui trouvait un aliment facile dans les amas de bran de scie disséminés ici et là. En quelques minutes le feu s'attaquait aux quatre coins de ce vaste hangar de 100 pieds de longueur par 90 de largeur. Le chef Beaulieu plaça plusieurs de ses hommes sur un hangar séparé du centre du brâsier par un solide coupe-feu. Une épaisse fumée rendait le travail des pompiers assez difficile. Constatant qu'il était impossible de sauver l'édifice en flammes, les hommes de la brigade tentèrent d'enrayer les progrès de l'incendie vers la partie des moulins où se trouve installée la machinerie et qui abritait aussi une forte quantité de bois spécial pour la construction des portes. Plusieurs jets d'eau furent dirigés constamment contre le mur de brique séparant les deux bâtisses et qui s'effritait

(Suite à la page 4)

A QUEBEC AUJOURD'HUI

Mgr G.-E. Grandbois, P. A., administrateur du diocèse de Gravelbourg, le R. Père E. Lamontagne, supérieur du collège Mathieu et M l'abbé P. Jérôme représenteront le diocèse de Gravelbourg aux fêtes d'intronisation de S. E. Mgr J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I.

PAVOISONS AUJOURD'HUI

A l'arrivée de Son Excellence Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve, cet après-midi, à la gare Union, le cortège qui escortera le Nouvel Archevêque se dirigera vers l'Archevêché par la côte du Palais, la rue de la Fabrique et la rue Buade. Les citoyens de Québec, non pas seulement ceux qui résident sur le parcours que suivra le cortège, sont invités à décorer leurs demeures. Toute la ville devrait prendre un air de fête en l'honneur de nouveau pasteur qui fait aujourd'hui son entrée triomphale dans sa ville épiscopale.

MISE AU POINT DE M. LAFERTE

Le ministre nie la nouvelle qu'une commission spéciale s'occuperait du retour à la terre.

LA NOUVELLE LOI

L'honorable M. Hector LaFerté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et de la Pêche, nous autorise à dire que, contrairement à ce qui a été annoncé par deux journaux du soir, il n'y aura pas de "commission spéciale de trois membres" pour administrer la noufelle loi du retour à la terre, les officiers de son département ayant la compétence et le temps voulus pour remplir efficacement cette besogne.

Le ministre de la colonisation exprime le regret qu'un reporter distrait ait pris sur lui de le citer en interview sans l'avoir vu au préalable et sans avoir obtenu son autorisation.

LE SALON DE L'AUTOMOBILE

L'ouverture officielle en aura lieu samedi après-midi. — Plus de cent voitures seront exposées.

25 MARQUES

Comme nous l'avons annoncé déjà, l'ouverture officielle du dixième Salon de l'Automobile aura lieu samedi après-midi, au Manège Militaire. Elle sera faite à deux heures et demie, probablement par Son Honneur le lieutenant-gouverneur, l'honorable M. H.-G. Carroll, qui sera accompagné de l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre, de M. le maire Henri Lavigueur et de plusieurs autres personnages.

Le gérant du Salon est, comme on le sait, M. M.-J. Broussard, de la Légaré Automobile. Il nous a communiqué hier la liste des vingt-cinq exposants et des vingt-trois marques d'automobiles qui seront mises en montre. M. Broussard nous a déclaré qu'il anticipait un beau succès pour cette exposition. Le gérant du Salon a d'ailleurs été puissamment secondé par l'Association des Marchands d'Automobiles. Les membres de cette association sont: M. Adrien Côté, président; M. Ferdinand Guillemette, vice-président; M. M.-J. Broussard, secrétaire; directeurs, MM. Adrien Côté, Ferdinand Guillemette, M.-J. Broussard, Maurice-P. Lavigueur et Roméo Racine.

Plus de cent voitures seront exposées au Manège; voici la liste des marques auxquelles elles appartiendront: Dodge, Rockney, Packard, Cadillac, Oldsmobile, Essex, Graham, Willis Knight, Chrysler, Chevrolet, Durant, Auburn, Studebaker, Pontiac, Hupmobile, La Salle, Hudson, Nash, Buick, Plymouth, Reo, De Soto et Frontenac.

La liste des exposants est la suivante:

P.-L. Lortie, Limitée, Morisset & Frère, Motors Limited, J.-A.-T. Lambert, Maurice-P. Lavigueur, Québec Motor Sales, Universal Auto Ltd., Couture Sales & Services, J.-L. Drolet, Enrg., Côté & Côté, Légaré Auto Supply, Canadian Auto Sales, Auburn Durant Sales, Alphonse Légaré, Alex. Bastien, Ltée, Imperial Oil Ltd., British American Oil, Léon Drolet & Fils, Seiberling Rubber Co., P.-E. Paquet, Vandry Inc., Club Automobile, Imperial Chemical Toronto, C.-E. Mignier, Assurance.

Voici maintenant le programme de la semaine du Salon de l'Automobile: samedi après-midi, ouverture officielle; samedi soir, les Voyageurs de Commerce; lundi, les marchands; mardi, les clubs de Québec; mercredi, soirée de gala; jeudi, les visiteurs de Montréal; vendredi, clôture.

Mort du colonel abbé S. Jolicoeur

M. l'abbé Siméon Jolicoeur, lieutenant-colonel dans l'armée, ancien aumônier militaire et curé de Sainte-Catherine depuis bientôt trente-six ans, a succombé hier soir à une longue et cruelle maladie. — Né à Québec le 30 mai 1862, il avait été successivement Econome au Séminaire, vicaire à Montmagny, curé à Notre-Dame du Rosaire, à Stoneham et à Sainte-Catherine. — Parti avec le premier contingent canadien en 1914, il avait passé environ trois ans sur les champs de bataille et avait été blessé à trois reprises. — Disparition qui cause de profonds regrets.

OBSEQUES SAMEDI MATIN

La paroisse de Sainte-Catherine, comté de Portneuf, a perdu hier soir son vénérable curé et le clergé de l'archidiocèse une de ses figures les plus sympathiques.

Un peu après sept heures, en effet, M. l'abbé Siméon Jolicoeur, lieutenant-colonel dans l'armée, ancien aumônier militaire et curé de cette paroisse depuis bientôt trente-six ans, succombait à une longue et cruelle maladie, contre laquelle il avait lutté avec le courage du soldat et la résignation du prêtre. Il était âgé de 69 ans et 9 mois.

Quelques minutes plus tard, tous les paroissiens de Sainte-Catherine savaient la triste nouvelle. L'éloge du vaillant curé qui a su si bien partager les joies et les deuils de ses ouailles, pendant trois décades et plus, et faire de la paroisse ce qu'elle est aujourd'hui, fut dans toutes les bouches. La population entière avait suivi avec angoisse les progrès de la maladie de son pasteur, et des prières ardentes montaient chaque jour vers le ciel, pour obtenir sa guérison. Le trépas du curé Jolicoeur a jeté un voile de tristesse dans tous les foyers.

C'est il y a quelques années que le lt-col. Jolicoeur avait ressenti les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. Il n'en continua pas moins à exercer aussi activement son ministère. Mais son organisme, usé par un labeur ardu et la misère qu'il s'était imposée dans les campements militaires, de 1914 à 1917, ne put résister aux progrès du mal. En octobre dernier, il était obligé de s'aliter et pendant quelques semaines, il traversa une crise qui le mena aux portes du tombeau. Son indomptable énergie, jointe aux bons soins dont il était entouré, lui permit de triompher un moment. Au Jour de l'An, il assista à la grand'messe paroissiale et, à ses paroissiens heureux de le revoir parmi eux après une longue absence, il souhaita la santé et le bonheur et demanda de remercier la Providence de lui avoir rendu partiellement ses forces.

Cette amélioration ne devait pas durer. Le lt-col. Jolicoeur fut bientôt de nouveau confiné à sa cham-

(Suite à la page 4)

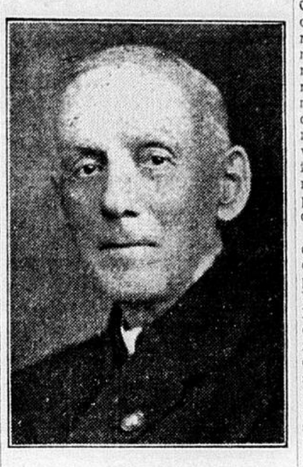

Le colonel (abbé) Siméon Jolicoeur, curé de Ste-Catherine de Portneuf, décédé hier à l'âge de 69 ans.

UNE REUNION DES OUVRIERS

Le conseil fédéré fait des réserves au sujet d'un projet d'enseignement. — Protestation à Ottawa.

LES SALAIRES

L'enseignement du Syndicalisme Catholique dans les écoles primaires de notre province a fait l'objet d'un long et assez violent débat hier, à la réunion du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail. On sait que récemment les Syndicats Catholiques se sont adressés au président du Comité de l'Instruction Publique pour demander que cet enseignement soit rendu obligatoire dans les écoles primaires. Les membres du Conseil Fédéré ont déclaré au cours de leur assemblée qu'ils s'adresseraient aux directeurs de l'enseignement dans la Province pour faire respecter ce qu'ils considèrent comme un droit parfait. Le conseil demandera donc que si le sous-comité de l'Instruction Publique qui a été nommé pour étudier le projet favorise ce programme, il donne des instructions pour que cet enseignement soit donné en général sans profit direct pour l'une ou l'autre des organisations ouvrières.

Le comité exécutif a aussi décidé de protester contre la récente réduction des salaires mise en force par le premier-ministre du Canada. Une lettre sera donc adressée au T. H. M. Bennett le priant de n'appliquer cette réduction qu'aux salaires élevés $2,000 et au-dessus. Une communication sera aussi adressée au chef de l'état pour lui demander de laisser absolument libre le ministère du Travail et de ne pas lui adjoindre le ministère de l'Immigration comme il en a été fortement question.

Une autre résolution de l'exécutif recommandait aussi aux membres d'encourager, lors de leur passage à Montréal, les barbiers affichant dans leurs salles les cartes de l'union. Pour faciliter l'identification de ces établissements le secrétaire, M. Jos. Matte& a été prié de dresser une liste complète de ces maison à Montréal et cette liste sera affichée en permanence dans les salles du Club à Québec.

Discutant de la Loi des Assurances Sociales, les délégués ont exprimé leur regret de voir que le gouvernement n'avait pas encore adopté une politique définitive à ce sujet alors qu'en Ontario une loi de ce genre fonctionne depuis déjà longtemps avec beaucoup de succès.

La Loi de Chasse et de Pêche en force dans la Province a aussi été fortement critiquée par M. Francis Gauvin qui desire des taux moins élevés pour les sportsmen et principalement les ouvriers qui désireraient passer quelque temps en forêt. Une résolution en ce sens sera communiquée à l'honorable ministre de la Chasse et des Pêcheries et on le priera instamment de faire passer une nouvelle législation.

La séance d'hier soir était sous la présidence de M. Albert Lamonde, vice-président du Conseil.

Terrible drame sur le Chemin Ste-Foy

Meurtre et suicide hier après-midi, en face d'un magasin. — Un jeune homme de 27 ans, Emile Picard, qui était sans ouvrage, tire deux coups de revolver sur son ancienne amie, Mlle Marguerite Bédard, 22 ans, qui l'avait prié de suspendre sa fréquentation. — Le jeune homme tourne son arme contre lui-même. — Les victimes succombent peu après à l'hôpital.

ENQUETE AUJOURD'HUI

Emile Picard, un jeune homme originaire de St-Pascal de Kamouraska, qui résidait à Québec depuis quelques années, a tiré deux balles de revolver sur son ancienne fiancée, mademoiselle Marguerite Bédard, en pleine rue, hier midi, puis il a tourné l'arme contre lui-même et s'est abattu sur le sol, portant une blessure mortelle au cerveau.

Survenant à la suite des accidents qui ont causé tant d'émoi dans notre région, le terrible drame a causé une impression indescriptible à Québec, où, heureusement, ne se déroulent pas souvent d'épisodes de ce genre.

La victime, mademoiselle Marguerite Bédard, âgée de 22 ans, était la fille de M. Joseph Bédard, employé du Quebec Railway. Résidant avec ses parents, au No 257 rue Kirouac, mademoiselle Bédard était caissière depuis deux ans au Magasin Guy, No 23, sur le chemin Ste-Foy, en face de l'église de St-Sacrement. Son ami, Emile Bédard, âgé de 27 ans, pensionnait au No 239 de la rue Franklin.

Depuis un mois et demi le jeune homme était sans ouvrage et l'impossibilité matérielle pour les deux fiancés de contracter une union dans ces conditions pénibles avait porté mademoiselle Bédard à demander à son ami de suspendre temporairement sa fréquentation. Se refusant à entendre raison, Emile Picard s'offusqua de la détermination qui lui avait été signifiée. Trois jours durant il s'emporta, professa des menaces, s'excusa, menaça de nouveau. Puis, hier matin, il aborda la jeune fille pour lui annoncer qu'il retournait dans sa famille. Au cours de la matinée, louvoyant entre l'appel à la raison et les idées noires qu'il broyait depuis que la vie l'avait placé en face d'une situation pénible, le malheureux retourna à une double reprise au magasin où son amie était employée. Il s'y présenta la dernière fois à 1 h. 15, très agité. Mademoiselle Bédard le suivit sur le seuil de la porte, cependant que le gérant de l'établissement, M. Roméo Roy, rendu inquiet par l'attitude étrange du jeune homme, dont il connaissait le chagrin, faisait appel à un officier de police. Au même moment le drame s'accomplissait. Emile Bédard tira deux fois, à bout portant, sur son amie puis il se logea lui-même une balle dans la tête.

M. Robert Poitras, qui passait dans la rue, avait pu suivre de l'endroit où il était le détail de la tragédie dont M. Roméo Roy et quelques-uns de ses commis avaient déjà pré-

(Suite à la page 8)

UN DRAME

Mademoiselle Marguerite Bédard, 257 rue Kirouac, tuée de deux coups de feu, hier après-midi, sur le Chemin Sainte-Foy.

LA SANTE DES TOUT PETITS

Les bienfaits accomplis par l'Oeuvre de la Goutte de Lait dans la paroisse de Jacques-Cartier.

A STADACONA

L'assemblée annuelle de la Goutte de Lait section Notre-Dame de Jacques-Cartier, a été tenue hier soir en la salle paroissiale de Jacques-Cartier, sous la présidence de madame Jules Tessier, la dévouée présidente générale de cette belle oeuvre philantropique.

M. le Dr Charles Turcotte, en charge du dispensaire de Jacques-Cartier, a fait la lecture du rapport de l'année écoulée et M. le Dr Joseph Devarennes, inspecteur sanitaire du Service provincial d'Hygiène, a donné une conférence avec projections lumineuses.

On remarquait dans l'assistance: Mgr Faucher, P.D., curé de la paroisse, madame Porter, surintendante des gardes-malades de la Goutte de Lait.

M. le Dr C. Turcotte est heureux d'adresser la parole aux mères des enfants qui fréquentent le dispensaire et il les félicite de leur intérêt au travail accompli par l'oeuvre de la Goutte de Lait. Le Dr Turcotte déclare que, durant l'année 1931, le niveau sanitaire a été plus élevé que durant les autres années et il attribue cette amélioration à la campagne d'hygiène que poursuivent les autorités provinciales et municipales. Le rapport de l'année écoulée se

(Suite à la page 4)

Quelques problèmes de l'océanographie

M. l'abbé Alexandre Vachon, directeur de l'Ecole de Chimie, donne une magistrale causerie hier soir à l'Université Laval. — Il y a à peine soixante-quinze ans qu'est née la science de l'océanographie. — Depuis, la mer a été fouillée à toutes ses profondeurs. — Les découvertes merveilleuses que l'on y a faites. — Les richesses incalculables qu'elle contient. — La lumière au fond de l'océan.

UN BEL AUDITOIRE

M. l'abbé Alexandre Vachon.

Il y a quelques mois, l'Université Laval, aidée en cela par le Gouvernement Provincial, décidait d'établir à Trois - Pistoles une station de biologie marine. Cette institution est destinée à rendre à notre province les plus grands services. Et en attendant que les premiers résultats soient réalisés, il est bon que le public en connaisse l'importance. La conférence que M l'abbé Alexandre Vachon a donnée hier soir au Grand Amphithéâtre de l'université aidera largement à la compréhension de cette oeuvre si utile.

M. l'abbé Vachon avait choisi comme sujet de sa conférence : "quelques problèmes de la mer". Ces problèmes sont nombreux et du plus haut intérêt. Les savants s'y adonnent avec enthousiasme et les profanes eux-mêmes ne peuvent demeurer indifférents devant ces études. L'intérêt que la conférence de M. l'abbé Vachon a suscité le prouve bien d'ailleurs. La salle était remplie. L'auditoire se composait en grande partie de professionnels, de professeurs, d'étudiants, et l'on remarquait, au premier rang, Mgr Ph.-J. Fillion, Recteur de l'Université Laval. On sait que Mgr Fillion a consacré aux sciences une partie de sa belle carrière universitaire.

(Suite à la page 13)

CAUSERIE DE M. A.-D. FERGUSON

M. Ferguson, ingénieur à l'emploi du C. N. R., parle de la crise des transports. — Les remèdes.

AU CLUB ROTARY

"Si les autobus, les camions et les automobiles privées continuent à se multiplier d'une façon aussi intense, au cours des prochaines années, les gouvernements devront nécessairement songer à créer de nouvelles artères pour décongestionner les grandes routes déjà encombrées". Telle a été la déclaration faite hier midi devant les membres du club Rotary par M. A.-D. Ferguson, ingénieur des bureaux économiques des C.N.R., qui a prononcé une conférence hautement documentée sur les principaux "problèmes du transport au pays". M. Ferguson expliqua que durant plus d'un siècle, les différents systèmes ferroviaires en existence au pays avaient reçu un encouragement très soutenu de la population, mais que depuis vingt ans, les choses avaient considérablement changé, les autobus, les camions et les automobiles privées ayant canalisé une forte partie du trafic anciennement réservé exclusivement aux chemins de fer. En 1930, l'industrie ferroviaire était déjà affectée de 13 p.c. dans ses revenus de l'année précédente. Depuis cet état de choses n'a cessé de s'aggraver et aujourd'hui la situation est devenue des plus alarmantes.

Donnant des chiffres pour indiquer les énormes capitaux engagés dans les différents systèmes de voirie, M. Ferguson déclara que si le trafic sur les routes continue d'aug-

(Suite à la page 4)

LIGUE DU CHRIST-ROI

Jeudi soir, le 25, de 7 heures 45 à 8 heures 45, à leur centre liturgique, église conventuelle des RR. PP. Franciscains, rue de l'Alverne, 33, heure mensuelle prêchée, de méditation eucharistique et d'adoration réparatrice, pour les Croisés du Christ-Roi. Insignes et collecte.—Comm.

CAUSERIE DE M. LAPOINTE

L'honorable Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice dans le Cabinet King, donnera lundi soir, le 7 mars prochain, une conférence à la Salle des Promotions de l'Université Laval.

L'éminent conférencier traitera de "Nos Devoirs Civiques".

MM. Fortunat Légaré, tenor, Alphonse Saint-Hilaire, violoniste, et Henri Vallières pianiste, ont fourni gracieusement leur concours pour l'exécution du programme musical de cette soirée.

Les recettes de cette conférence-concert seront versées à la conférence Saint-Nazaire de la Société Saint Vincent de Paul pour l'entretien de ses pauvres.

Les cartes sont en vente au prix de 50 sous à la Librairie J.-P. Garneau, soit sur la rue Buade ou sur la rue de la Curonne, et chez G.-A. Grondin, tabaconiste, rue Buade ainsi que dans toutes les succursales de la maison Jos. Côté.

AU COURS DE COMMERCE

Ce soir, à 8 heures, à l'Académie Commerciale, un finissant du cours supérieur de commerce expliquera, en anglais, la tenue des livres en partie simple; il fera voir les avantages et les inconvénients de cette méthode et montrera comment transformer en partie double les livres tenus en partie simple.

M. J.-W. McBriarty, M.A., professeur de littérature anglaise au cours secondaire de l'Académie Commerciale et professeur de correspondance anglaise au cours supérieur de commerce, présidera la séance.

Entrée libre.

DES FELICITATIONS

Le Cercle d'Etudes des Instituteurs Catholiques de la cité de Québec est particulièrement heureux d'offrir au R. Frère Nicéphore ses félicitations et sa haute admiration pour le brillant succès qu'il vient de remporter dans l'examen de hautes mathématiques subit récemment à l'Université Laval.

A. GREGOIRE, proposeur,
John-J. Sheehy, A. Ulysse Fortin, secondeurs.

RETRAITE FERMEE

Une retraite fermée pour hommes et jeunes gens s'ouvrira à la Villa Manrèse jeudi prochain, le 25, à 8 heures du soir, pour se terminer dimanche soir, à 5 heures.

Pour s'inscrire, s'adresser au R. Père Directeur, 100, chemin Ste-Foy, Québec. Téléphone: 5052.

Le Conseil diocésain de Gravelbourg vient de nommer Monseigneur G.-E. Grandbois, P.A., administrateur durant la vacance du siège.

L'hon. M. Godbout chez les éleveurs

LE TRAFIC ET SES DANGERS

Le ministre de l'Agriculture adresse la parole au banquet de la Société des Eleveurs, hier soir, à l'hôtel Victoria. — L'importance de l'instruction agricole et la nécessité pour les cultivateurs d'améliorer leurs produits et de posséder des marchés dans la province et à l'extérieur. —M. le maire Lavigueur et l'exposition. — Le Dr Charron recommande l'économie et la charité.

M. J.-A. McManamy proteste contre le sans gêne de certains chauffeurs. — De la vitesse.

AVIS AUX AUTORITES

M. J.-A. McManamy, au cours de la réunion du Club Rotary, hier midi, a suggéré que le Club proteste énergiquement contre certains chauffeurs, employés sur les camions affectés au transport de la neige, qui semblent avoir choisi les artères de la ville comme piste de course. Ces jours derniers, M. McManamy a sauvé d'une mort presque certaine un enfant qui, passant à une intersection de rue, faillit rouler sous les roues d'un de ces camions lourdement chargés passant sur la Grande-Allée à une vitesse d'au moins 40 milles à l'heure. Cette situation a assez duré, a déclaré M. McManamy, et le temps est venu de faire quelque chose pour prévenir de tels abus et empêcher la répétittion de pénibles drames. Il semble que les contracteurs eux-mêmes, des employés de la ville, soient les principaux responsables de cet état de choses.

En effet, plusieurs d'entre eux promettent un certain pourcentage à leurs employés pour les voyages supplémentaires qu'ils parviennent à faire dans une journée. Une protestation des plus énergiques sera donc faite aux autorités municipales pour faire cesser de tels abus et les autorités policières seront fer-

(Suite à la page 4)

CONTRE LA DIPHTERIE

Une vingtaine d'enfants pauvres ont reçu l'une des trois injections d'anatoxine Ramon, hier après-midi, à l'Orphelinat St-Sauveur. C'est M. le Dr Valmont Martin, directeur du Service municipal d'hygiène, qui a procédé à l'immunisation. Trois enfants ont reçu la première injection, quatorze ont reçu la deuxième et trois ont reçu la troisième et dernière qui immunise complètement contre la diphtérie.

M. ARSENE DENIS PRESIDE

La Société Générale des Eleveurs de la province de Québec a terminé la première journée de ses assises par un grand banquet, hier soir, à l'hôtel Victoria.

Près de 200 éleveurs étaient réunis autour des tables, où présidait M. Arsène Denis. Le président avait à ses côtés plusieurs officiels. Nommons: l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture de la province de Québec; M. le Dr E.-A. Charron, sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Ottawa; M. le maire Henri Lavigueur, M. Oscar Drouin, C.R., M.P.P., de Québec-Est; M. Lucien Lamoureux, député du comté d'Iberville à l'Assemblée législative; MM. les échevins Arthur Drolet, Wilfrid Lacroix, Wilfrid Samson, Arthur Poulin et François Jobin. On remarquait aussi M. l'abbé Honorius Bois, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière; MM. Frank Byrne, président du syndicat des éleveurs, Joseph Savard et Georges Morisset, respectivement commissaire et secrétaire de l'Exposition, Hector Sylvestre, J. Thouin, J.-A. Ste-Marie, Adrien Morin, Andréa St-Pierre, Arthur Ness, etc., etc.

Les convives à ce banquet (et les auditeurs à CHRC) entendirent des discours fort intéressants de l'honorable M. Godbout, du Dr Charron, du maire Lavigueur, de M. l'abbé Bois et de MM. Byrne et Morin.

Le ministre de l'Agriculture, pour un, prêcha la nécessité qu'il y a pour les cultivateurs de posséder de l'instruction agricole, et les marchés de notre province tout en ne négligeant pas ceux de l'extérieur.

Il recommanda encore aux culti-

(Suite à la page 13)

EN COUR DU RECORDER

Quatre jeunes gens ont pris joyeusement le chemin de la prison hier matin, après avoir été condamnés à un mois de détention par le recorder DesRivières. Ces copains s'étaient livrés d'eux-mêmes à la police au cours de la nuit précédente. Ils exposèrent qu'ils n'avaient pas de travail et qu'ils ne pouvaient pas se procurer de nourriture. Ils plaidèrent coupables à l'accusation de vagabondage portée contre eux, et acceptèrent gaiement leur sentence.

La tenancière d'un bouge du quartier St-Roch, vidé au cours de la nuit dernière, a été condamnée à $100 et les frais ou 4 mois; les filles qu'elle abritait sous son toit furent condamnées à $50 et les frais ou deux mois, tandis que les hommes reçurent la sentence suivante: $25 et les frais ou 1 mois.

AFFAIRE D'ALAMBIC

M. le juge Arthur Fitzpatrick a rendu jugement hier, dans une cause du département fédéral des douanes contre Wilfrid Lachance, de Lorretteville. Lachance était accusé d'avoir aidé à la construction d'un alambic. Il a été trouvé coupable. La sentence prononcée contre lui est $200 d'amende et un mois de prison, où à défaut de paiement de l'amende, six mois additionnels. Cette cause sera portée en appel dès aujourd'hui. La Cour d'Appel sera appelée à se prononcer entre autres choses sur la pénalité de la prison. Quelques avocats prétendent que les tribunaux ne peuvent pas condamner à l'amende et à la prison pour ces offenses.

A LA COUR DES SESSIONS

La journée a été très calme, hier, en Cour des Sessions de la Paix. Deux juges étaient absents: M. le juge Fortier, qui est retenu chez lui depuis quelques semaines par la maladie et M. le juge Demers, qu'une grippe empêche actuellement de sortir. M. le juge Arthur Fitzpatrick a donc dû se partager toute la besogne. Le rôle était chargé et la plupart des causes ont dû être remises. Le président du tribunal a ensuite siégé à huis clos pour entendre une affaire de moeurs. Cette cause se continuera à la fin de la semaine.

La Laveuse Electrique
CANADIAN
GENERAL ELECTRIC

Une Laveuse Différente
Voyez-la

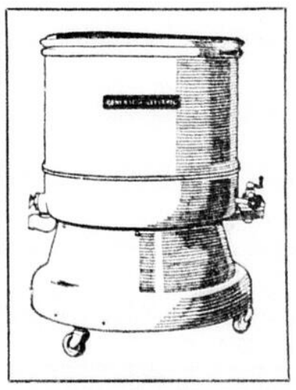

D'une Valeur Différente
Essayez-la!

3 MODELES DIFFERENTS

Une Laveuse "Canadienne" portant la garantie "C. G. E."

CONDITIONS FACILES SI DESIRE

320 St-Joseph Robitaille Québec

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

J.-H. FORTIER, Président — J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT
30-32, rue de la FABRIQUE, Québec

QUEBEC, 24 FEVRIER

BIENVENUE A NOTRE PASTEUR

L'Eglise du Canada a eu trop de jours de deuil, en ces dernières années, pour que ses fidèles ne soient pas comblés de joie et d'espérance à l'arrivée de leur nouveau pasteur, Son Excellence Monseigneur Villeneuve, qui succède à feu Son Eminence le Cardinal Rouleau au siège archiépiscopal et primatial de Québec. Par son épiscopat au diocèse de Gravelbourg, et par sa vie de missionnaire, le nouvel Archevêque est le digne héritier apostolique de l'oeuvre créée par Laval et illustrée par tant de vertus. Monseigneur Villeneuve arrive ici dans une province ecclésiastique bien organisée, même si elle se ressent de la crise économique dont souffre le monde entier. Des problèmes ardus, des tâches délicates, et de grandes consolations attendent le Primat. Parmi ces dernières, nous plaçons au premier rang l'esprit de foi et l'esprit de discipline du peuple. Nos gens savent prier et obéir. Avec ces deux dons, ils ne peuvent manquer de coopérer cordialement avec l'autorité religieuse. Ici, la soumission est doublement facile, à cause d'une longue tradition d'affectueuse paternité, d'une part, et, d'autre part, de filial respect. Avec la population de Québec, L'Evénement fait des voeux pour la santé durable et l'épiscopat fructueux de Son Excellence Monseigneur Villeneuve.

LA CRISE DE LA BUREAUCRATIE

Les édits de M. Bennett contre la bureaucratie fédérale seront généralement bien vus du public, autant qu'un peu de discernement en adoucira la rigueur. Par exemple, dans la réduction des salaires, il conviendrait comme on l'a fait remarquer déjà, que les petits fonctionnaires, ceux qui gagnent moins que $1,500.00 par année, soient épargnés. De même, dans le renvoi annoncé des employés surnuméraires, il faudrait procéder par élimination, en tenant compte des charges de familles. Avec ces réserves, l'opinion publique ne critiquera pas l'action du gouvernement. Il y a longtemps que, à la faveur des années d'abondance, on aurait pun réduire les cadres des fonctionnaires fédéraux. Pendant la guerre, leur nombre avait augmenté plus que de raison. Après le rétablissement civil des derniers revenants de nos armées canadiennes d'outremer, on a congédié des centaines d'employés surnuméraires. Cependant, on en a gardé dont les services n'étaient pas nécessaires. Dans la plupart des départements, à Ottawa, il y avait d'habiles fainéants dont l'unique occupation semblait être d'inventer des trucs pour éviter de travailler. D'autres, comme un député vient de le déclarer publiquement, constituaient une véritable société secrète de protection mutuelle, servant mieux les intérêts des entrepreneurs ou des compagnies puissantes que ceux de l'Etat. Quant au recrutement des nouveaux employés, une enquête récente a démontré comment des profiteurs le pratiquaient, à la barbe des commissaires du service civil. Dans les services extérieurs, il y a eu des abus aussi, mains en moins grand nombre et de gravité moindre. Tout de même, le système de protection occulte y protégeait bien de mauvais fonctionnaires au détriment des plus consciencieux. Aux Etats-Unis, le Président Hoover procède actuellement à l'émondage des branches de l'administration. "The greater the slaughter in the bureaus the happier the average citizen be", déclare un journal important de New-York. En effet, c'est le petit électeur besogneux qui supporte les charges inutiles de l'administration. A Québec, le gouvernement municipal pourrait imiter avec prudence l'exemple des gouvernements d'Ottawa et de Washington. Ici, la première réforme à réaliser devrait être l'abolition du système qui permet aux autorités, pour des considérations qu'on ne publie jamais au grand jour, d'octroyer des suppléments aux hauts fonctionnaires dont les salaires sont déjà hors de proportion avec le budget de l'administration. Plus d'un tiers du revenu municipqal passe en salaires. La proportion est inouïe. Dans ce seul item, nos édiles pourraient aisément opérer des économies se chiffrant à cent mille dollars.

L'EUROPE CENTRALE

Un rapprochement entre les divers Etats de l'Europe centrale pourrait aboutir à la conclusion d'une union douanière entre la Tchécoslovaquie, la Hongrie et peut-être aussi de l'Autriche. Les possibilités d'accords de ce genre continuent à occuper la presse et l'opinion tchécoslovaque. Nous avons déjà dit que de Hongrie même des voix se sont élevées au mois de décembre dernier pour en signaler la nécessité. Elles ont obtenu de Tchécoslovaquie des reponses émanant, par exemple, de M. Benes, ministre des affaires étrangères, dans une interview publiée par le "Pesti Naplo", ainsi que de M. Slavik, ministre de l'Intérieur. M. Ed. Benes s'est nettement prononcé pour une collaboration loyale des Etats de l'Europe centrale dans le domaine économique. Quant à M. Slavik, homme politique d'origine slovaque, il est allé plus loin encore et a adressé, par l'intermédiaire du même journal, des paroles chaleureuses aux Hongrois en rappelant notamment les liens historiques qui les ont rattachés aux Tchécoslovaques. Le ton si cordial de ces déclarations a même fait écrire à certains journaux tchèques, les "Lidove Listy", notamment, que le Ministère allait un peu loin dans son idéalisme. La réponse du comte Bethlen, publiée peu de temps après et émanant d'un homme qui personnifie la Hongrie féodale, a d'ailleurs causé un vif désenchantement dans tous les milieux favorables au rapprochement. L'ancien président du Conseil magyar a indiqué que l'accord était subordonné avant tout à la satisfaction des ambitions nationales hongroises, c'est-à-dire à la revision des traités de paix: "Réaliser une union entre la Tchécoslovaquie et la Hongrie", a-t-il dit, "serait vouloir mêler l'eau et le feu". Mais on connaît, d'autre part, les déclarations faites à l'occasion du nouvel an par les hommes d'Etat autrichiens. MM. Schober et Seipel ont repoussé l'idée d'une union douanière conclue avec la Hongrie seule. Il faut noter qu'à Vienne où l'on semble être encore être trop sous l'influence des projets allemands de Mitteleuropa, on se montre très réservé quant au plan de l'ancien ministre hongrois, M. Gratz, qui tendrait à englober la Tchécoslovaquie dans une soi-disant confédération danubienne. Dans son discours du 1er janvier, le comte Karolyi, président du conseil hongrois, a enfin parlé uniquement d'un traité de commerce avec la Tchécoslovaquie, ce qui semble vouloir écarter une liaison plus étroite. Les premiers essais d'accord n'ont donc abouti qu'à un échec; l'idée n'est pourtant pas morte. Elle a été reprise en particulier par M. Benes, qui, dans une interview accordée à l'"Oeuvre", le 13 janvier, a proclamé la nécessité d'un rapprochement entre les Etats de l'Europe centrale, Tchécoslovaquie et Hongrie surtout. Elle a trouvé un autre champion distingué dans la personne de l'ancien président du conseil hongrois, M. Friedrich. Dans la "Prager Presse" du 20 janvier, cet homme d'Etat s'est déclaré fort satisfait des résultats de son séjour à Prague, faisant notamment remarquer que beaucoup de points ont pu être éclaircis dans la conversation qu'il a eue avec M. Benes et qui s'est prolongée quatre heures consécutives. Il a dit qu'il fallait d'abord chercher le rapprochement économique magyaro-tchéslovaque, une collaboration plus étendue devant suivre dans les autres domaines, et il a exprimé l'espoir que les Etats de l'Europe centrale finiraient par tomber tous d'accord.

On verra si ces nouveaux pourparlers seront plus fructueux. Le très bref résumé que nous venons d'esquisser suffit à montrer que la voie de la réconciliation est encore longue et semée d'obstacles. Elle sera sûrement asez difficile à suivre; il faut se réjouir néanmoins de ce qu'on ait compris la nécessité de s'y engager. Avoir recommencé d'en parler constitue déjà un pas important, si l'on songe qu'il y a à peine quelques mois encore cette réconciliation apparaissait comme une utopie pure et simple...

L'ART DE LA PUBLICITE

Mlle Unetelle, ne disons pas son nom, est une voyante "célèbre" dont plusieurs journaux insèrent les prédictions pour 1932. Quel lecteur résisterait à la curiosité de jeter un coup d'oeil sur ces horoscopes, même quand il n'y croit pas? On se plait à lire que les affaires reprendront au printemps prochain et qu'une entente s'établira entre la France et un grand pays de l'Europe centrale. Comment en douter? Mlle Unetelle n'avait-elle pas annoncé en 1931 que M. Doumer succéderait à M. Doumergue? La lucidité de Mlle Unetelle augmente tous les jours. Cela tient, dit cette clairvoyante personne, à ce qu'elle prend tous les jours des sels de la marque X.

Vous souriez et poursuivez la lecture commencée, cherchant quelle nouvelle prédiction peut se cacher derrière cette particularité: vous apprenez malgré vous que l'emploi de ces sels assure le fonctionnement de vos organes et que le flacon se vend tel prix dans toutes les pharmacies. La présentation de la voyante n'avait pas d'autre objet que d'amener cette réclame. Que Mlle Unetelle, voyante, existe ou non, peu importe.

Par ailleurs, un homme qui existe bien et dont on ne manque pas de publier le nom, entre les annonces des couturières et des confiseurs, c'est ce bon docteur, qui représentent au Sénat le département de la Dordogne et figure parmi les lumières de la gauche démocratique. Il "arme les petites voitures, souples", ainsi qu'il convient à un sexagénaire tenu à faire beaucoup de visites. Il ne se décide pas à la légère et n'achèterait pas une voiture sans avoir procédé à un sérieux essai. Par le journal qui nous renseigne ainsi sur les goûts du sénateur, nous apprenons qu'il vient d'acheter, à la maison X... la nouvelle voiture de telle marque, après l'avoir expérimentée à tel établissement. C'est là qu'il fallait en venir.

Mais combien de citoyens français auraient ignoré les goûts, la profession et même l'existence du brave sénateur, s'il n'avait acheté récemment la voiture X....

Bon vieux temps

(De **L'Evénement**, 23 février 1872.)

Manitoba ne se refuse rien, absolument rien. Cette petite province prend les autres, et au train qu'elle y va, on voit bien qu'une autre qu'elle soide son budget. En lui donnant un Conseil Législatif, qui est une espèce de contrefaçon indienne de la Chambre des Lords, on lui a mis dans la tête qu'elle devait imiter en tout la Mère-Patrie et la grand Puissance. M. Clarke, qui avant d'être procureur-général a été peintre en bâtiments, trace à larges traits le tableau de ses grandeurs. Il a sur sa palette toutes les couleurs pour imiter depuis le bleu ciel jusqu'au jaune orange, et il tatoue à merveille. En trois coups de pinceau, il fait d'un sauvage un blanc et d'un blanc un ministre. Il excelle à déguiser la bête et à peindre l'homme. ;

Le premier jouet que se soit voté Manitoba, est une police provinciale ce qui a permis à l'auteur du compte rendu de l'ouverture des Chambres de dire que plusieurs officiers de la garnison assistaient à la cerémonie en grande tenue. Il ne devait pas y manquer, pour compléter l'image, de sauvages en petite tenue.

L'ambition grandit toujours et voie maintenant que Manitoba s'accorde le luxe d'une Cour Suprême, qui portera le titre de Cour du Banc de la Reine. Que de grand noms pour de petites choses! C'est de la couleur locale. On sait que l'imagination des peuples sauvages est grande et qu'ils se complaisent à apeler nation la réunion de quelques familles. Reste à savoir si nous devrions prendre leurs habitudes au lieu de leur donner les nôtres. Poussé à l'extrême, ce système nous menerait loin et le sénateur Girard apparaît à Ottawa avec un anneau au nez.

Cette Cour Suprême dite du Banc de la Reine, se composera d'un juge en-chef et de deux juges puinés; on voit que nous ne sortons pas de la langue des peuples civilisés appliqué aux moeurs sauvages. Au-dessous, il y aura des Cours de Comté qui siégeront dans chaque comté six fois par année. Pourquoi faire? Auront-elles jamais plus d'un procès à juger par terme? Veut-on à tout prix implanter dans ce pays neuf l'habitude normande de plaider à tout propos? Pourquoi entourer ainsi les gens de toutes les facilités de se ruiner en procès? Qu'on les vaccine de force, cela se comprend qu'on lâche sur eux une meute de médecins, cela s'explique par le besoin d'en finir; mais qu'on installe un tribunal à la porte de chacun, avec juge, greffier, avocat et crieur, cela frise à démence. C'est demander à tout un peuple la bourse ou la vie.

Il nous semble que le juge Johnson avec sa nonchalance superbe et sa paresseuse équité suffisait à tout, et que le Nord-Ouest ne sentait pas la nécessité d'un autre juge. Tous les procès dans un pays aussi primitif sont pris dans la nature. Ils se fondent tous dans deux ou trois nuances. Il s'agit toujours d'un chasseur qui court sur le gibier d'autrui. En fumant son cigare sur la lisière des forêts où règne l'orignal, M. le juge Johnson tranchait en quelques mots les différends les plus épineux; puis tous, juge, avocats et plaideurs oubliaient la querelle en donnant la chasse aux buffles d'alentour. C'est ainsi que la justice doit être administrée au Nord-Ouest. Foin de la Cour Suprême, de la Cour du Banc de la Reine et des cours de comté; c'est bon pour les sauvages plus civilisés.

Il est permis de se demander où veut en venir le gouvernement fédéral en encourageant ces mascarades politiques et judiliaires au Nord-Ouest. Les ministres sont trop gens de goût pour prendre plaisirs aux farces burlesques que le cabinet Manitoban organisé; ils n'ignorent pas que cela nous coûte fort cher; où veulent-ils donc en venir? Il nous semble que, même la folie de l'achat du Nord-Ouest une fois faite, on aurait pu, à moins de frais, satisfaire les naturels et nourrir la curiosité publique. Quelques caisses de verroterie auraient fait l'affaire; il n'était pas nécessaire d'y joindre toute une ménagerie.

FAITS DIVERS

Personnel. — M. James Stevenson, depuis plusieurs années employé du Grand Tronc, vient d'être nommé à l'importante position de surintendant du district s'étendant de Richmond à la Rivière du Loup.

Du Lac St-Jean. — M. Charles Juneau, jnr., est arrivé l'autre jour du Lac St-Jean par le nouveau chemin, avec une voiture chargée de perdrix blanches. M. Juneau a fait une partie du trajet en raquettes et a mis cinq jours à faire le voyage.

Il rapporte que le chemin est en bon état.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Akron, Ohio, 24. — Les prix des pneus d'automobiles ont été baissés de dix pour cent par les distributeurs de gros mais ils n'ont pas été baissés dans le commerce de détail.

Au petit jour

SOUVENIR DE LA CAMPAGNE AUSTRO-ITALIENNE EN 1917

Le général autrichien Goidinger étant décédé, la **Liberté**, de Fribourg, rappelle un épisode curieux de sa carrière. Ayant occupé, en septembre 1917, les ponts les plus importants du Tagliamento, et pouvant ainsi couper la route au roi d'Italie, à son quartier général et à une armée de 200 000 hommes, il failit faire prisonnier le roi lui-même et tout son état-major. Ce n'est que sur la prière de l'impératrice Zita que l'empereur Charles ordonna au général d'abandonner les ponts et évita ainsi la capture du roi d'Italie.

Quelques chapitres de l'oeuvre de Rodolphe Wagner, **Derrière les coulisses du grand quartier général**, confirment ces assertions, qui ne manquent pas d'intérêt et de piquant.

MAITRE ALBERT

Place Maubert, à Paris, les habitants du quartier ne savent probablement pas tous quelle association d'idées peut exister entre ce carrefour parisien et la canonisation d'Albert le Grand, décrétée en décembre dernier par S. S. le Pape Pie XI.

C'est l'Albert le Grand que la place Maubert tire son nom, abréviation de l'expression **Magister Albartin.**

A Paris, de 1245 à 1248, Albert commenta la philosophie d'Aristote à ses cours, devant un auditoire si considérable, qu'il fut bientôt obligé d'enseigner en p'ein air sur la place qui a gardé son nom.

Aujourd'hui, dans l'argot du quartier, on a même abrégé l'abréviation Maubert, et on dit couramment: "La place Maub".

Le nom de la rue Maitre-Albert, dans le Ve arrondissement, n'a pas une autre origine.

C'est toujours d'Albert le Grand, aujourd'hui saint Albert, qu'il s'agit.

UN CHEVAL TRUQUE

Contrairement aux algrefins qui veulent faire valoir un tab'eau en remplaçant la signature d'un peintre obscur par celle d'un maitre, l'entraineur qui opère sur les champs de courses allemands faisait courir son cheval sous le nom d'une bête inférieure, dont on truquait la forme et la cote. A deux reprises, le cheval inconnu gagnait, sur l'hippodrome d'Hambourg, aux dernières réunions de trot attelé, la course contre des chevaux de classe.

L'affaire en serait peut-être restée là si un entraineur berlinois n'avait reconnu, dans le gagnant, un ancien cheval à lui, de bonne classe, qui avait déjà remporté de nombreux prix sous un autre nom sur les hippodromes berlinois.

Une enquête est ouverte contre l'auteur de la supercherie. Celui-ci n'a qu'à mettre un casque d'acier et se réclamer d'Hitler. On le blâmera pour la forme, mais on lui dira de continuer.

UNE PETITE SCENE DE LA VIE MILITAIRE

Dans la mémoire de ceux qui ont vécu les jours tragiques de la grande guerre, il n'est pas rare de voir revivre un menu fait qu'on avait oublié et qu'une occasion fait surgir avec tout le relief du moment.

Voici une grande figure de la guerre qui disparait, celle du général Pau.

Je l'ai encore dans les yeux, telle que je l'ai vue, le 28 août 1914, à Belfort, nous écrit un ancien sergent de la 7e du 42.

Les 35e et 42e, de Belfort, avaient quitté, la veille, la banlieu nord-est de Mulhouse. Ils étaient devant la gare du Belfort, attendant le moment de s'embarquer pour le Nord.

On signale l'arrivée du général Pau, qui vient faire ses adieux à la brigade. Les rangs s'alignent et résentent les armes. Il y avait alors à ma compagnie un réserviste de petite taille, qui avait perdu son képi. Je pense qu'il n'était pas fier et qu'il aurait bien voulu être microscopique.

Le général l'aperçoit. Surpris, il fait trois pas en arrière et le regarde, puis, enfin, sourit à travers sa grosse moustache. Il se rapproche du piouplou, et d'un geste brusque, il lui plaque son képi à feuilles de chêne sur le chef. Or, les deux têtes n'étaient pas du même calibre, et le képi descendit jusqu'aux oreilles.

Le général, ayant jugé de l'effet produit, reprit son képi, tendit au soldat une pièce de cent sous, et lui dit: "Tiens, voilà pour racheter un autre képi", puis il termina rapidement son inspection, et se tournant vers le général Faes:

"Général, lui dit-il, vous avez une belle brigade!"

Le général Pau est mort. La brigade a été fort éprouvée. De ceux qui ont vu cette scène, seraient-ils nombreux, ceux qui pourraient aujourd'hui en témoigner?

MORT DU COLONEL ABBE S. JOLICOEUR

(Suite de la page 3)

bre, aux prises avec un nouvel assaut de la maladie. Cette fois-ci, la victoire allait lui échapper. Il y a quinze jours, les médecins jugèrent son état désespéré. Depuis lundi, le curé Jolicoeur n'avait plus qu'un souffle de vie. A 7 heures et 20, hier soir, il rendait le dernier soupir après avoir enduré de grandes souffrances.

Prêtre et soldat, le curé de Sainte-Catherine a toujours été sur la brèche et il a fourni une carrière qui l'a mis en vedette.

Né à Québec le 30 mai 1862, il était le fils de P.-J. Jolicoeur, avocat et ancien assistant-secrétaire de la province, et de madame Honorine Matte. Après des études au Petit et au Grand Séminaire, il était ordonné prêtre le 30 mai 1885 par Mgr Taschereau. Après avoir agi comme Econome du Séminaire pendant quelque temps, il commença son ministère comme vicaire à Montmagny. Quelques années plus tard, il était nommé curé de la nouvelle paroisse de Notre-Dame du Rosaire, qu'il organisa et où il construisit une église. Il fut ensuite curé de Stoneham, où il restaura l'église, et au mois de septembre 1896, il prenait la direction de la paroisse de Sainte-Catherine.

Le curé Jolicoeur remplaçait comme curé de Sainte-Catherine l'abbé Leclerc. A son arrivée dans cette paroisse, son premier soin fut de parachever l'église paroissiale, dont la construction avait été commencée par son prédécesseur. En 1909, il eut à supporter une lourde épreuve : la destruction de l'église paroissiale par un incendie. Sans se laisser abattre, il se mit à la tâche avec ses paroissiens pour faire renaître le temple de ses cendres, et l'année suivante, la reconstruction était commencée. Le presbytère actuel a aussi été construit sous son règne. Le curé Jolicoeur, avec sa grande énergie et son esprit d'entreprise, a changé beaucoup la physionomie de sa paroisse pendant les trente-cinq ans qu'il l'a dirigée. Il lui a fait accomplir bien des progrès. Il a été l'un de ceux, par exemple, qui ont le plus contribué à la construction du pont qui traverse la rivière Jacques-Cartier. Mais il s'est montré avant tout un pasteur soucieux de l'avancement spirituel de ses paroissiens. Et, à ce point de vue, il laissera dans cette paroisse un souvenir ineffaçable.

A l'automne de 1914, le curé Jolicoeur accompagnait le premier contingent militaire canadien outremer comme aumônier. Il partait avec le grade de major. Pendant les premiers mois de son absence, il fut remplacé à Sainte-Catherine par les Pères Cébon et Gaudibert, des Pères Blancs Missionnaires d'Afrique. Il revint au pays en avril 1915 et se fit donner comme remplaçant M. l'abbé Aurélien Dion, alors vicaire à Saint-Raymond et actuellement curé de Stadacona. Il retourna sur les champs de bataille et demeura à côté des soldats jusqu'à la fin de 1917. Revenu au pays, avec le grade de lieutenant-colonel, il resta en service actif jusqu'à la signature de l'armistice.

Dans son rôle d'aumônier militaire, le lt-col. Jolicoeur donna toujours l'exemple de la bravoure, de la vaillance et de la grandeur d'âme. Les soldats canadiens l'aimaient et l'admiraient. Il fut blessé trois fois, dans l'exercice de ses devoirs. Une fois l'armistice signé, il reprit la direction spirituelle de sa paroisse, et ses ouailles fêtèrent son retour avec enthousiasme.

Le curé Jolicoeur, détail que nous aimons à mentionner, était l'un des plus anciens abonnés de L'Evénement et honorait notre journal de son amitié.

Ce vaillant prêtre et soldat laisse, pour déplorer sa perte, un frère, M. Emile Jolicoeur, pharmacien de cette ville, deux neveux, M. Achille Jolicoeur, avocat, et M. Henri Jolicoeur, avocat, et deux belles-soeurs, madame Jolicoeur, épouse de feu P.-J. Jolicoeur, avocat, et madame Emile Jolicoeur.

Les funérailles du curé Jolicoeur auront lieu à Sainte-Catherine samedi matin, après l'arrivée du train. L'heure en sera fixée aujourd'hui. En attendant, il repose en chapelle ardente dans son presbytère.

L'Evénement s'incline respectueusement devant la tombe de ce digne prêtre et prie sa famille d'accepter l'hommage de ses plus sincères sympathies.

VIOLENT INCENDIE A LIMOILOU CE MATIN

(Suite de la page 3)

sous l'action de la forte chaleur dégagée par le brâsier. On devait réussir à sauver cette partie de l'édifice.

La firme E.-T. Nesbitt est la propriété de madame veuve Louis Hamel et le gérant de l'établissement est M. Lucien Hamel. M. Hamel que nous rencontrions au cours de l'incendie nous déclarait qu'il ne pouvait estimer maintenant le bilan de ses pertes mais que celles-ci se chiffreraient à plusieurs milliers de dollars. L'édifice incendié était toutefois assuré à sa pleine valeur.

Jeudi dernier les établissements Nesbitt étaient visités par l'incendie. Tout fois, grâce à la prompte intervention de la brigade, le feu put être éteint avant d'avoir causé de sérieux dégâts. Les flammes, ce matin, ont éclaté à l'endroit précis où elles étaient découvertes jeudi dernier. On croit que l'installation électrique était défectueuse dans cette partie de l'établissement.

Les pompiers durent demeurer sur les lieux une partie de la nuit et noyèrent complètement le brâsier avant de retourner à leurs casernes.

CAUSERIE DE M. A.-D. FERGUSON

(Suite de la page 3)

menter dans les mêmes proportions les gouvernements devront augmenter les taxes déjà très fortes pour couvrir les déficits provenant de l'administration de nos grandes artères. M. Ferguson prétend qu'il serait juste d'établir une échelle de taux plus élevés pour les camions, qui endommagent plus fortement la chaussée. Une unité devrait être adoptée, basée sur le tonnage brut, ce qui préviendrait de graves abus.

Le conférencier fit remarquer que la concurrence des autobus et des camions depuis qu'elle était devenue sérieuse avait fait perdre annuellement aux chemins de fer plus de $43,000,000 de revenus bruts.

Les choses ne peuvent continuer ainsi bien longtemps, dit en terminant M. Ferguson. Les différents systèmes de voirie coûtent beaucoup plus cher à administrer et entretenir que les chemins de fer avec une somme de trafic égale sur chacun. Les autobus et les camions continuant de faire une lutte sans merci aux chemins de fer, le pays ne pourra manquer d'être très fortement affecté dans sa propre vie économique comme aussi dans ses marchés extérieurs.

C'est M. R.-L. Gess qui remercia M. Ferguson de son intéressante causerie sur un sujet d'une aussi grande actualité.

C'était hier le 27e anniversaire de fondation du Rotary International et le président A.-C. Picard n'a pas manqué de rappeler cet anniversaire aux membres.

LE TRAFIC ET SES DANGERS

(Suite de la page 3)

ment priées de veiller au respect des règlements de la circulation. Ce mouvement sera de plus appuyé en tout point par la Ligue de Sécurité, la Chambre de Commerce, le Club Automobile, les directeurs des Terrains de Jeux et toutes les autres organisations sociales de la ville. Il est question d'envoyer une délégation à l'Hôtel-de-Ville pour appuyer ces justes revendications et des comités sont même en formation au Club Rotary pour continuer l'étude de ce problème de la circulation.

Le point soulevé par M. McMamanamy a été longuement discuté par différents membres du Club à la réunion d'hier. M. Laurent Morency, président du comité de circulation de la Ligue de Sécurité, M. A.-C. Picard, président de l'Association des Terrains de Jeux, M. J.-Emile Renaud, secrétaire du Club Automobile, M. J.-A.-T. Lambert, et M. Jos. Pouliot. A l'unanimité, le club a décidé de protester contre ce que l'on considère une "menace publique des plus sérieuses".

LA SANTE DES TOUT PETITS

(Suite de la page 3)

dit comme suit:

Inscriptions: 341, dont 254 de 0 à 1 an et 87 de 1 à 2 ans.
Nouvelles inscriptions: 217.
Alimentation maternelle: 51.
Alimentation artificielle: 207.
Alimentation mixte: 30.
Nombre de séances: 120.
Consultations: 2,171.
Moyens d'assistance: 19.
Aucun bébé mort de gastro-anthérite.

M. le Dr Jos. Devarennes a donné ensuite une causerie intéressante qu'il a illustrée de projections lumineuses. Le premier film développe l'histoire de la lutte contre la diphtérie à différentes époques. Le second est une confession d'un rhume et le dernier démontre le soin à prendre pour le lait donné aux bébés.

Le Dr Devarennes félicita les membres actifs de la Goutte de Lait de la section Jacques-Cartier et les encouragea à venir très souvent montrer leurs enfants au dispensaire et recevoir des conseils pour leur aider à prévenir les maladies. Le conférencier parla ensuite de la diphtérie, de ses ravages, de la découverte du serum anti-diphtérique et des grands remèdes à appliquer pour enrayer la marche de cette maladie des enfants. "Cette maladie autrefois", dit-il, "a fait de terribles hécatombes, mais aujourd'hui la découverte du serum et les précautions que l'on prend permettent de la faire disparaitre des foyers. Nous avons tous les moyens de prévenir et de guérir la diphtérie et le dispensaire est à votre service. Venez-y souvent sans craindre jamais de nous lasser".

Le Dr Devarennes insista enfin sur le fait que le lait ne doit pas être gardé à la température de la maison car cela permet aux germes malfaisants de se multiplier.

Madame Tessier, la présidente de la soirée, adressa des remerciements chaleureux aux docteurs Turcotte et Devarennes pour leur dévouement à l'oeuvre qu'elle aime et pour laquelle elle se dévoue sans compter, et elle encouragea les mères à amener leurs enfants régulièrement au dispensaire.

Le chant de l'hymne national termina cette belle réunion. -

Nous avons pu avoir hier soir le rapport des activités de la section de Stadacona. Ce rapport a été donné par M. le Dr Charles Côté à une séance présidée, il y a quelques jours, à Stadacona, par M. l'abbé Ouvrard et au cours de laquelle M. le Dr Devarennes a donné une causerie sur cette maladie des enfants que l'on nomme la coqueluche. Nous donnons ci-après le rapport de cette section:

Inscriptions: 185.
onsultations: 1,411.
Décès: 0.
Alimentation maternelle: 36.

MORT DE MONSIEUR JOSEPH GAGNON

M. Gagnon, membre de la Sûreté Provinciale depuis quarante ans, est décédé samedi après-midi, âgé de 75 ans.

OBSEQUES HIER

C'est avec regret que nous annonçons à nos lecteurs la mort de M. Joseph Gagnon, membre de la Sûreté Provinciale, décédé samedi après-midi à sa résidence, 224 rue St-Olivier.

Le défunt était âgé de 75 ans et faisait partie de la Sûreté Provinciale depuis quarante années. Il était le fils de M. Edouard Gagnon, cultivateur de la Rivière du Loup, et l'époux de feu Dame Anna Létourneau. Il laisse dans le deuil : deux fils, MM. Joseph Gagnon boucher, rue St-Jean, et Pierre Gagnon, menuisier ; quatre frères, MM. Jean-Baptiste, cultivateur de N.-D. du Lac ; François, cultivateur de la Rivière du Loup ; Pierre, employé de J.-B. Renaud ; Antoine, de Montréal, conducteur sur le Canadien National, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles de M. Gagnon ont eu lieu hier matin en l'église de St-Jean-Baptiste en présence d'une nombreuse foule de parents et d'amis qui a escorté la dépouille mortelle de la résidence du défunt No 224 rue St-Olivier, à l'église paroissiale et de là au cimetière Belmont.

Un détachement de la police provinciale sous les ordres du sergent Couture précédait le corbillard.

Le deuil était conduit par les fils du défunt : MM. Joseph Gagnon, Pierre Gagnon ; ses frères, Antoine Gagnon, Pierre Gagnon ; ses petits-fils, Robert Gagnon, Lucien Gagnon, Jules Gagnon, Gérard Gagnon ; son neveu, Adrien Gagnon; ses cousins, Louis Gagnon et Joseph Gagnon. Venaient ensuite : M. l'échevin Jos. Poulin, Son Excellence le Lieutenant G.-J. Ernest Côté, l'honorable Juge Pouliot, le docteur Jos.-L Gilbert, le Dr Jean Dusseault, Amable Charland, Jos. Charland, W. Bousquet, Gustave Fortier, A. Gauvin, O. Delisle, Alexandre Paquet, H. Fontaine, A. Drolet, A. Asselin, L. Duchaine, J.-A. Trépanier, L. Asselin, L. Sallers, A. Plon, L. Savard, Jos. Paré, J.-A. Dorval, Js. Lachaine, J.-A. Lefèvre, R. Lemieux, J.-A. Marois, M. Gauvin, A.-H Rondeau, E. Létourneau, E. Gauvin, F. Côté, Pierre Paradis, L. Roy, L. Lapointe, Jos. Thivierge, Alexandre Lavoie, Delphis Roy, J.-A. Courdeau, J.-O. Charrette, J. Coulombe, R. Arteau, J.-A. Laroche, C.-A Descourdez, Adjutor Doré, Georges Farrah, E. Lemieux, T. Bouchard, A.-J. Poiré, L. Paradis, N. Paradis, O. Auger, L.-P. Ouellet, G. Marois, François Fournier, R. Desjardins, Jos. Dugal, Léon Paré, Jules Rochette, J.-E Caron, J.-A. Boiteau, A. Beaulieu, L. Moisan, P. Ouellet, F. Drolet, Jos. Laflamme, Charles Fortier, Alphonse Bédard, O. Lemieux, W. Brochu, A. Simoneau, J.-E. Bélanger, L. Létourneau, Emile Boutet, J. Dupuis, J. Lavallée, E. Bouchard, L. Blouin, F. Greffard, E. Bégin, E. Létourneau, E. Boutet, Napoléon Gourdeau, A. L'Heureux, J.-O.-D. Hamel, Nazaire Gosselin, E. Rochette, A. Gauvin, Jos Lavergière, Louis Philippe Lavergière, Maurice Masson, M. Paradis, P. Gosselin, J. Baptiste Gingras, Nazaire Garépy, Jos. Poitras, E. Prémont, T. Gilbert, Paul Germain, J.-W. Barrette, L. Bonenfant, R. Giguère, Jos. Bélanger, Alphonse Bérubé, W. Paradis, L. Bouchard, A. Gauvin, R. Royer, L.-N. Hudon, R. Roy, J. Laliberté, A. Drolet, Jos. Lachance, Edouard Couillard, E. Breton, J. Lavoie, A. Hardif, E. Carmichael, L. Gagnon, F. Gagnon, Nap Letarte, P. Giguère, Emile Brown, J. Larochelle, F. Tanguay, E. Genois, R. Gingras, E. Rochette G. Gagné, L. Gingras, Jos. Lachance et plusieurs autres.

A l'église le service a été chanté par M. l'abbé Déry assisté comme diacre de M. l'abbé A. Moreau et comme sous-diacre de l'abbé A. Garant. Aux autels latéraux des messes basses ont été célébrées par MM. les abbés Léo Paquet et D. Moreau. A la tribune de l'orgue la chorale de la paroisse sous la direction du Révérend Frère Raymond, des écoles chrétiennes a chanté une messe en grégorien. M. Arthur Bernier touchait l'orgue. Le corps était porté par six membres de la police provinciale, MM. H. Charland, A. Tanguay, E. Moffet, L. Morin, Jos. Gosselin, G. Vézina.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Charles Coutier.

Nous prions la famille en deuil d'accepter l'expression de nos plus sincères condoléances.

FUNERAILLES DE MME VVE MURDOCK MUNROE

Les imposantes obsèques de Mme veuve Murdock Munroe, née Margaret Doyle, décédée le 20 février dernier, à l'âge de 96 ans, ont eu lieu hier matin en l'église de St-Patrice, Grande-Allée, au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis.

La levée du corps a été présidée par le R. P. Monaghan qui a aussi chanté le service assisté des RR. PP. McCandlish et Coghlan, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de la paroisse a exécuté une messe en grégorien.

Le cortège funèbre laissa la résidence mortuaire, rue Lockwell, à 8 hrs 45, suivi d'un long défilé.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, MM R.-J. Munroe, de Montréal, et James Munroe, de Maniwaki ; ses petits-fils, MM. J.-R. Cassidy, le Docteur M. Cassidy, E.-B. Cassidy, D. Cassidy.

Venaient ensuite : le colonel Oscar Gilbert, W. Laframboise, C.-E. Blackmeyer, A. Blackmeyer, W. Boon, John Davies, J.-J. Murphy, John Noonan, H. Brennan, C.-N. Smith, J. Murphy, M. Eagan, C.-C. Côté, L.-A. Vachon, J.-J. Fisher, H. Fisher, M.-P. Shield, F. Holtber, J.-A. Tremblay, J. Drummond, C. McClish, D.-J. Kaine, J.-J. Sunderland, A. Hutchison, Arthur O'Donnell, C.-J. Godin, J. Ménard et plusieurs autres.

Monsieur W. Dubois, de la maison Charles Coutier, entrepreneur de pompes funèbres, dirigeait les funérailles.

Carnet Mondain

L'honorable M. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, qui était retourné à Arthabaska après la fin de la session, sera à Québec aujourd'hui pour la séance du cabinet.

L'honorable sénateur Raoul Dandurand, de Montréal, est de passage à Québec.

L'honorable M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, est attendu à Québec, aujourd'hui, pour la séance du cabinet.

L'honorable juge Adjutor Rivard, de la Cour d'Appel, est en ce moment à Montréal.

Madame Henri Geoffrion, de Montréal, a reçu à l'heure du thé, hier, en l'honneur de madame J.-P. Landry, qui est en ce moment dans la métropole, chez sa fille, madame Emilien Gadbois.

Madame Hector LaFerié passe quelques jours à Montréal, l'invitée de son frère, M. le docteur L. Sénécal.

Le bal costumé annuel, donné par la direction du Château Frontenac, aura lieu ce soir dans la grande salle de bal de l'hôtel et donnera lieu à une fête mondaine très brillante.

Madame P.-C. Dagneau est revenue de Montréal où elle a fait un bref séjour.

Mademoiselle Marie-Paule Côté recevait les membres de son club de bridge, hier, à la résidence de ses parents, M. le commandeur et madame G.-J.-Ernest Côté.

Madame J.-A. Lessard, de Chicoutimi, passe quelque temps en ville, l'invitée de madame A.-A. Boivin.

M. Arthur Surveyer, I.C., de Montréal, était de passage à Québec lundi.

M. et madame Allen Boswell sont partis hier pour Montréal où madame Boswell passera quelques jours. M. Boswell reviendra à Québec à la fin de la semaine.

M. O.-O. Lefebvre, I.C., est retourné à Montréal après un bref séjour dans notre ville.

Madame Arthur-E. Scott passe quelque temps à Sherbrooke, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame J.-P. Wells.

M. et madame D.-B. De Pencier, de Toronto, sont en ce moment à Québec et ont pris leurs appartements au Château Frontenac.

Mademoiselle Thérèse St-Laurent est actuellement à Vallée Jonction, l'invitée de madame S. McDonald.

Dans la Métropole

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Montréal, 24. — L'honorable Marguerite Shaughnessy est revenue d'Ottawa où elle a été l'invitée de Leurs Excellences, à Rideau Hall.

Madame Georges Gonthier, d'Ottawa, est en ville, l'invitée de sa mère, madame C.-J. Doherty.

Mademoiselle Catherine Dougherty, d'Ottawa, était en ville hier pour assister au mariage de mademoiselle Margaret Evans avec M. Arthur Evans. Pendant son séjour à Montréal, mademoiselle Dougherty est l'invitée de mademoiselle Mary Stuart.

M. et madame R.-Gilles Mousseau ont reçu à dîner, samedi soir. Les invités étaient: M. et madame Charles Taschereau, M. et madame J. de la Durantaye, M. et madame Antoine Sénécal, MM. Gerald McPherson Almond, Adolphe Gadoury et Alfred-G. West.

Madame Z. Hébert s'embarquera pour l'Europe à la mi-avril.

Madame William-M. Kirkpatrick est revenue à bord du "Montclare", de Paris, où elle a assisté au mariage de sa fille, mademoiselle Dorothy-Mary Elliott, avec M. Philippe Johns qui a été célébré le six février. Madame Kirkpatrick a passé six semaines à Paris et à Londres.

Dans la capitale

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 24. — Avant le départ de Lady Bessborough, qui s'embarquera pour l'Angleterre, samedi prochain, Leurs Excellences passeront deux jours à Halifax, pendant lesquels Elles visiteront l'Université Dalhousie, le couvent du Sacré-Coeur, le Victorian Order of Nurses et l'Hôpital des Enfants; et passeront en revue les Boys Scouts et les Girls Guides. Vendredi, le Gouverneur-Général sera l'hôte du Canadian Club d'Halifax, qui recevra à dîner en son honneur, et Lady Bessborough rehaussera de sa présence le dîner offert par l'I.O.D.E.

Madame Arthur Meighen, de Toronto, est revenue à Ottawa pour assister à la réception que donneront les épouses des ministres, ce soir.

Le président du Sénat et madame Blondin recevront à dîner, ce soir, dans leurs appartements.

Lady Foster, qui est en ce moment l'invitée de madame Mackeen, à Halifax, s'embarquera vendredi pour l'Angleterre.

Madame Omer Côté recevra à une partie de bridge, vendredi, en l'honneur de madame Fred. Markey, de Montréal.

Madame Alfred Robert a reçu à l'heure du thé, lundi, en l'honneur de madame Freeman-Lake, de Montréal.

NOTE PERSONNELLE

Mademoiselle Corinette Bolduc, G. M., est partie pour Montréal où elle se spécialisera en massothérapie.

AU CARTIER

La direction du Cartier annonce pour aujourd'hui et demain un programme double très intéressant. Le premier et principal film s'intitule "Devotion". Il met en vedette des artistes tels que: Ann Harding et Leslie Howard. Le deuxième film au programme, "Dude Ranch", est d'un genre différent. Il a pour principaux interprètes Jack Oakie et June Collier. Une comédie et un bon documentaire complètent ce programme.

Jeudi soir à 11.45 hrs p.m. le club Kiwanis, donnera au Cartier une représentation spéciale au bénéfice des enfants pauvres. Les billets sont maintenant en vente au théâtre et les intéressés feraient bien d'en profiter car le nombre en est limité. Comm.

Mlle Europe

Mademoiselle Aase CLAUSEN, une blonde et jolie Danoise, qui a été choisie comme "Mlle Europe" à la suite d'un concours auquel avaient pris part quinze concurrentes.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(24 Février 1525)

BATAILLE DE PAVIE

Tandis que Charles Quint est en sEpagne, son rival François 1er, le vainqueur de Narignan, se porte vers la Provence qui avait été envahie vers les impériaux espagnols et allemands, les chasses, les oblige à repasser les Alpes et les poursuit à la tête d'une armée de 40,000 hommes composée de ses meilleures troupes et de sa noblesse vaillante et deidreuse de combattre.

François 1er met le siège devant Pavie, très bien défendue, mais il commet une grosse imprudence, au lieu de conserver son armée entière, il en détacha un quart, 10,000 hommes— qu'il envoie à la conquête de Naples. Pavie résiste mais de nombreux Espagnols viennent au secours des assiégés, François 1er se trouve alors entre deux feux. Les historiens, même étrangers, sont d'accord pour reconnaitre que le roi de France se battit avec un réel courage, mais qu'il fut dominé par le nombre; sept mille de ses meilleurs soldats périrent et François 1er, enveloppé par des forces supérieures n'avait pas d'autre alternative que de mourir ou de se rendre: il préféra la captivité.

La défaite de Pavie est une des plus grandes défaites françaises de l'Histoire.

A peine fait prisonnier, François 1er écrivit à sa mère cette lettre dont les historiens se sont emparé pour la dénaturer en créant une légende. La lettre est fort longue, elle contient des considérations sur la bataille et la défaite. La fameuse phrase: "Madame, tout est perdu, fors l'honneur" ne s'y trouve pas; elle a été sûrement ajoutée après coup. Mais telle est la force de la légende, que celle-ci l'emporte et que la vraie lettre en est oubliée.

François 1er fut amené à Madrid où Charles Quint le tint prisonnier pendant un an dans des conditions assez misérables. Charles Quint lui imposa pour sa libération des conditions très dures; il exigea la restitution de la Bourgogne, l'abandon des droits sur l'Italie et les Pays-Bas et, enfin, l'engagement de payer une forte rançon. Le roi de France consentit à tout, accepta même une dernière clause des plus pénibles, celle de livrer son fils, le Dauphin, en ôtage, ce qui eut lieu sur la Bidassoa, où les Espagnols ne laissèrent partir le monarque français qu'après avoir reçu le jeune prince en échange.

François 1er rentra à Paris content, heureux, oubliant tout ce que sa conduite avait d'humiliant pour ne songer qu'aux plaisirs et aux joies de régner, à la revanche qui fut glorieuse.

JEAN BERNARD.
"Presse Associée".

AU VICTORIA

Un bon programme double sera à l'affiche du Victoria d'aujourd'hui à vendredi. Ralph Graves et Sally O'Neil, y tiennent les principaux rôles dans leur plus récente production intitulée "Salvation Nell". C'est une émouvante histoire d'amour.

Le deuxième film à l'affiche, "Stepping Sisters" présente aux cinéphiles une artiste bien familière dans la personne de Louise Dresser. Elle est supportée par William Collier, jr. Une bonne comédie en deux parties intitulée: "Red Headed Babies" complète ce beau programme qui sera à l'affiche jusqu'à vendredi. Comm.

AU CANADIEN

LUCIEN MURATORE, le célèbre ténor et artiste lyrique qui interprète le principal rôle du film "Le Chanteur Inconnu" au Canadien, en programme double avec "Ma Cousine Gaby".

A L'EMPIRE

L'ETRANGERE

Se faire redresseur de torts n'implique pas nécessairement que l'on soit soi-même sans nul défaut. Quiconque ira voir cette magnifique vue française au théâtre Empire où elle fut fournie par la maison Edouard Garand de Montréal, éditrice de nombre de beau roman canadiens, se convaincra de la vérité de cette assertion.

Il s'agit de l'histoire d'une jeune fille qui se marie pour se procurer la fortune nécessaire à certains plans qu'elle a conçus et qui consistent à venger sa mère qu'un parfait goujat avait entraînée trop bas pour qu'il soit possible de le dire ici. L'episode d'ailleurs n'apparait pas à l'écran. Seule, la vengeance flamboyante est montrée.

On verra tous les moyens que prend l'Etrangère pour arriver à faire payer à tous les hommes le mal que l'un d'entre eux a fait à sa mère.

La pièce est jouée par des acteurs français de renom. Tout le monde connait l'auteur, Alexandre Dumas fils. Le montage est bon. Les décors rappellent évidemment les endroits de Paris et d'ailleurs où se sont déroulés les principaux épisodes imaginés par le dramaturge.

On appréciera sans doute à sa juste valeur cette oeuvre dramatique que la maison Edouard Garand a importée spécialement pour le théâtre Empire que dirige avec tant d'habilité notre concitoyen M. Irving Sourks, bien connu dans les cercles cinématographiques.

Il y a quelque temps, nous avons eu le plaisir de voir aussi deux autres oeuvres cinématographiques au théâtre Empire que M. Edouard Garand avait également importés. Nous en reparlerons sous peu.

BEAUPORT

L'appel. — Tout d'abord, reconnaissance respectueuse et filiale soumission à notre directeur, M. le curé, qui veut bien sacrifier, pour se rendre à notre invitation, ses précieux moments d'un repos bien mérité, après les fatigues des nombreux exercices du dimanche.

Un non moins sincère merci aux Dames Rodrigue, pour la franche et cordiale hospitalité sous leur toit que l'a sollicité, de préférence à tout autre endroit, pour plusieurs raisons et dont voici la première et principale: L'idée de formation d'une Ligue Catholique Féminine fut conçue dans le berceau d'une Québécoise, et développée à St-Pascal, dans un des couvents dirigés par les Filles de la Mère Bourgeois. C'est également ici, dans leur maison, dans cette même salle qu'il y a un an, la dite association — la Ligue C. F. — jetait les bases d'un nouveau groupement, autrement dit d'une section paroissiale, entièrement sous la dépendance du Conseil Central de Québec.

Merci aussi, Mesdemoiselles, d'avoir bien voulu accepter de faire votre large part dans cette petite manifestation et d'avoir débuté par un chant à la note si gaie; c'est sans doute parce que vous savez bien que la gaieté inspire le courage au travail et tend, par le fait même, à promouvoir le bonheur tout autour de soi. C'est encore un des avantages et non le moindre, d'être venues ici près de vous, fêter le premier anniversaire de naissance de la L. C. F. à Beauport.

Bienvenue à vous toutes, Mesdames, Mesdemoiselles, vous avez été fidèles au rendez-vous. Je vous félicite et vous remercie d'avoir si bien compris l'appel de la section paroissiale de la Ligue. Voici toute une petite armée de volontaires et de braves, qui attendent le mot d'ordre pour les combats de demain. Nous voulons comprendre de plus en plus que là où se portera la femme, pour le bon mouvement familial et social là sera la victoire.

En ce premier dimanche du carême, qui s'adapte à souhait au but de notre réunion, le bon Dieu, j'en suis sûre, ne laissera pas sans réponse les sacrifices que vous vous imposez présentement, Mesdames. Le premier, celui de vous rendre ici, et, le deuxième, d'écouter lire un bien modeste travail incomplet, étant donné les occupations toujours nombreuses d'une maitresse de maison; vous le savez vous-mêmes depuis longtemps; néanmoins, si vous acceptez la bonne volonté j'ai fait de mon mieux pour essayer d'éveiller un tout petit écho dans l'âme des Ligueuses et des aspirantes et arriver à gagner, par le chemin de votre sensibilité qui agira plus fort que cent bonnes raisons, pour assurer le succès de la Ligue.

En second lieu, ayant fait partie de la délégation officielle de notre Section, au jour de ralliement, tenu à Québec, en décembre dernier, je me ferai un devoir de rapporter très brièvement à nos compagnes qui n'ont pas eu la bonne fortune d'assister à cette intéressante journée d'étude, quelques-uns des articles du programme, lesquels je crois, nous seront plus particulièrement profitables ainsi que la teneure de certains voeux présentés et adoptés séance tenante.

Soyez pratiques, Mesdames, ces paroles sont un des derniers conseils du Révérend Père St-Georges d'Ottawa, directeur de la Section de Hull. C'est ce que je veux être en allant tout de suite au coeur du sujet que je veux aborder devant vous, Mesdames.

—o—

Le courriériste se fait un plaisir de présenter à ses lecteurs et lectrices la conférence donnée par Mademoiselle Rodrigue Bilodeau, dimanche dernier, au couvent Notre-Dame, à la réunion de la Ligue Féminine. Nous donnerons à chaque semaine, un point d'une conférence qui est très longue et qui a demandé beaucoup de travail à Madame la Présidente dans la préparation de ce rapport. Nous espérons que les Dames et Demoiselles surtout liront chaque semaine le compte rendu de cette conférence.

Conseil Municipal. — Sur proposition de M. Léonidas Grenier, secondé par M. Garneau, M. Joseph-Ens. Giroux fut choisi pro-maire. M. Boutet aura à préparer les finances de la ville. M. Léonidas Grenier sera chargé des licences; M. Bégin aura la charge des trottoirs; M. Garneau s'occupera de la voirie; M. Joseph Grenier administrera le fonctionnement du service d'incendie, et M. Jos.-Ens. Giroux verra au aménagement de l'aqueduc. M. le Commandeur Albert Chrétien, maire, sera président de tous les comités.

Mutations. — Contrat passé devant le notaire Mercier: M. St-Pierre, de Méchins, à M. Arthur Moody, de Québec.

—Mme Vve Jean Robert, au lieu et place de M. Jean Robert.

—M. Cloutier, de Québec, au lieu de M. Charles Letarte, avocat.

Boni. — MM. J.-B. Bélanger et Geo. Laroche recevront $15.00, comme les années dernières, à l'audition des livres de la municipalité. M. le secrétaire donne lecture d'une formule devant être signé par M. le maire et le secrétaire, afin d'être autorisé par les membres du Conseil à retirer les chèques payés pour être remis au dossier et avoir également l'autorisation, au nom de la ville de signer toutes pièces négociables.

Nouveau tarif pour l'électricité. — Comme la municipalité devait payer la somme de $1.00 au lieu de $2.25 pour l'éclairage comme minimum par mois dans la municipalité, le secrétaire est chargé de communiquer avec M. Tanguay, du Quebec Power, ainsi qu'avec l'ex-maire J.-A. Prévost, C.R., pour que l'affaire se règle le plus tôt possible.

Baptêmes. — Le 15 février dernier a été baptisée Marie, Emma, Bernadette, enfant de M. et Mme Antonio Cardinal (née Eva Bloindeau). Parrain et marraine, M. et Mme Odilon Gagné.

—Le 15 février a été baptisée Marie Thérèse, Juliette, enfant de M. et Mme Arthur Carrier (née Juliette Grenier). Parrain et marraine, M. et Mme Art. Carrier.

Inhumations. — Le 19 février dernier a été inhumé dans le cimetière paroissial le corps de Dame Louis Touchet (née Délia Bonnelly), décédée à Hull le 16 février, âgée de 25 ans et 10 mois.

—Le 20 février a été inhumé le corps de Olivier Therrien, décédé le 18, âgé de 67 ans.

Avis. — M. Alexandre Boutet, secrétaire du club de hockey Beauport Inc., prie les amateurs de ne pas se rendre à Courville ce soir; la joute entre les deux clubs n'aura pas lieu. Elle a été remise à la semaine prochaine.

Retraites. — La retraite des Dames et Demoiselles commencera dimanche prochain pour se terminer le 6 mars prochain. Le même jour commencera celle des hommes et des jeunes gens.

Cadeau royal

Signorina GILDA DELLA RIZZA, chanteuse bien connue du Théâtre Scola, de Milan, portant la magnifique épingle, sertie de diamants, que lui a donnée la Reine d'Italie à la suite d'un concert.

DISRAELI

Statistiques de la paroisse. — Il y avait en 1931, 481 familles, soit une population de 2549, 2151 communiants et 396 non-communiants.

Baptêmes 75 mariages 8, sépultures 42, 82 enfants ont fait leur première communion; 60 communions solennelles, 70,000 communions distribuées, augmentation de 10,000 sur l'année précédente, moyenne 33 communions par communiant.

698 grand'messes célébrées et 112 messes basses.

Les revenus de l'église ont été de $15,432.63.

Ecoles.— Une école modèle qui est le couvent, dirigée par les Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, au nombre de 12; un collège dirigé par six frères maristes, 14 écoles élémentaires, 16 institutrices séculières; nombre d'élèves 611, soit 269 garçons et 342 filles.

Il y a 5 congrégations pieuses: Archiconfrérie du Rosaire, Apostolat de la prière, Tiers-Ordre de St-François, Ligue du Sacré-Coeur et Congrégation de Marie-Immaculée.

NOTRE-DAME DU LAC

Baptêmes. — M. et Mme Léo Bergeron, annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Louis, Philippe, Omer. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Laplante, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Albina Bergeron, tante de l'enfant.

—M. et Mme Oscar Bergeron annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Dorilla, Violette. Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Bergeron; porteuse Mlle Liliane Bergeron, tante de l'enfant.

Va-et-vient. — M. et Mme L.-P. Beaulieu sont de retour d'un voyage d'affaire à Montréal.

—Mlle Irène Pelletier, d'Edmundston, est chez sa soeur, Mme Albert Sévigny, depuis le commencement de janvier.

—La semaine dernière, le Rev. J.-l'abbé Morin vicaire de St-Louis de Ha Ha, étaient de passage ici au presbytère.

—Mlle Juliette Giroux, a passé une quinzaine de jours en promenade chez ses parents à Montreal.

—M. Jos.-P. Dionne, de Cabano, était, de passage à Notre-Dame-du-Lac ces jours derniers.

—M. Léo Laforest, de Cabano, était de passage ici mercredi.

—Mlle Berthe Landry est de retour d'une promenade à Rivière du Loup où elle visitait des parents et amis.

—M. et Mme Damase Marier nous ont quittés pour aller demeurer à St-Louis du Ha Ha.

—Mme Ls. Michaud Pelletier, de Parent, est en promenade chez sa mère Mme Paul-J. Cloutier.

—Le Docteur L.-F. Dubé, est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

New York, 23. — Quatre personnes ont été tuées quand leur automobile a été frappée par un convoi à une traverse, à Tottenville, hier. Une femme a été grièvement blessée.

Une langue chargée, disent les médecins ❖ provient de poisons

ATTENTION! Cette langue chargée provient de poisons en vous!

LES MEDECINS, tel le Dr. Singer, de Vienne, vous disent . . .

*DEBARRASSEZ-VOUS de la constipation. C'est facile . . avec la levure.

Achetez les produits fabriqués au Canada

Nettoyez cette LANGUE!

Une langue chargée est un signe de dérangement interne. *Evitez-la!*

NE négligez pas une langue chargée, car elle indique que quelque chose ne va pas chez vous. C'est ordinairement le signe d'un dérangement intestinal. Voyez-y donc!

D'abord, cessez de vous "doser" de laxatifs. Abandonnez les cathartiques violents, les pilules auxquelles on finit par s'habituer. Adoptez à la place la méthode de la levure fraiche, recommandée par les médecins.

La Levure Fleischmann amollit les matières qui obstruent l'intestin, stimule celui-ci et favorise l'élimination normale.

Elle est en outre riche en vitamines B et G, ainsi qu'en la vitamine — soleil D — éléments qui manquent souvent dans notre nourriture habituelle. En un mot, la levure agit d'une façon naturelle, tandis que l'action artificielle des remèdes est souvent dangereuse.

Pour garder libre votre système intestinal, éviter les poisons qui occasionnent une langue chargée, maux de tête, mauvaise haleine et autres malaises; mangez régulièrement chaque jour 3 gâteaux de Levure Fleischmann.

Vous la trouvez dans les restaurants, pharmacies, épiceries et comptoirs de rafraîchissements. Mode d'emploi sur l'étiquette.

*IMPORTANT — La Levure Fleischmann est toujours présentée enveloppée de papier d'étain, sous étiquette jaune. C'est la levure sous sa forme la plus fraîche et la plus efficace—*celle que recommandent les médecins!*

Mangez la LEVURE FLEISCHMANN *pour la santé* — 3 *gâteaux par jour*

Vous l'avez demandé

Les ménagères économes ont fait la remarque que "ce que l'on devrait avoir dans ce pays est un bon paquet de Biscuits de Soda à 5c." Christie a vu tout de suite le point, et maintenant le nouveau paquet à 5c. de Christie's Soda Wafers est prêt pour votre bon plaisir . . . ils sont croustillants, légers, floconneux et toujours frais. Procurez-vous en aujourd'hui chez votre épicier.

et le voici! 5¢

Christie's SODA WAFERS

Dans le nouveau paquet à 5c.

Annonçant des Prix Réduits

Salon de Beauté de l'Hôtel Ste-Ursul

31 Rue St-Louis

Prenez votre appointement de bonne heure.

Ondulations à l'eau . . .75 Shampoo . . .50
Oudulations Marcelle .50 Manicure . . .50
Ondulations sur les doigts 75
Massage facial de $1.00 en montant.

CONSULTEZ NOTRE EXPERT EN TRAITEMENTS DE LA CHEVELURE.

Oudulations permanentes à un prix très populaire.

Pour appointement, téléphonez 2-4550

LE SECRET D'UNE BELLE CHEVELURE

Depuis longtemps les spécialistes du cuir chevelu préconisent l'emploi fréquent du pétrole dont la puissance de pénétration est telle qu'il peut atteindre les racines mêmes des cheveux, et leur procurer une nouvelle vitalité.

KINO - PÉTROL

"parfumé à la lavande"

Cette récente création, sortie des laboratoires LORMEL, possède toutes les vertus du pétrole, moins son odeur désagréable et sa substance grasse.

S'emploie avec succès contre les PELLICULES DEMANGEAISONS et la CHUTE DES CHEVEUX

En vente dans les meilleures pharmacies. Bouteille de 6 oz. $1.00

Distributeurs Canadiens STARR SALES COMPANY Inc. 229, Boulv. des Fossés, Québec. Téléphone: 3-1394

On reconnaitra toujours les produits LORMEL à leurs couleurs VERT et ARGENT

C'est un produit LORMEL

K 2

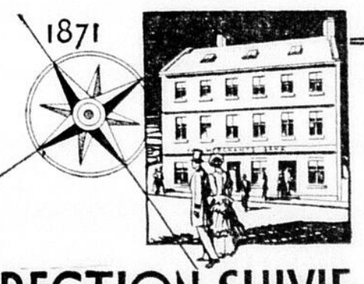

MÊME DIRECTION SUIVIE DEPUIS SOIXANTE ANS

En suivant les moindres méandres d'une rivière, vous perdez de vue le sens de son cours. Mais, sur une carte, vous constatez qu'elle suit en somme une seule direction générale.

Le cours du progrès au Canada est comme celui d'une rivière — interrompu par moment par les courbes et les détours des périodes difficiles, mais suivant sur la carte des dernières soixante années une ligne de progrès si nette et si ferme, qu'on ne peut se tromper sur sa direction.

La Banque Royale du Canada a suivi un cours parallèle. De petite banque locale qu'elle était, à Halifax, elle a progressé constamment, à travers les bonnes et les mauvaises années, depuis 1869. Avec 881 succursales, plus de 550 millions de dollars de dépôts et un actif excédant 750 millions, c'est aujourd'hui l'une des plus importantes institutions bancaires du monde.

Le Canada et la Banque Royale suivent tous deux la même bonne direction.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Capital et Réserves - - - - $74,155,106
Actif total - - - - plus de $750,000,000

Dr Sébastien VERRET
Chirurgien-Dentiste
No 23, RUE ST-JEAN,
QUEBEC Tél.: 2-7404

Le dollar canadien cote maintenant 88 1-2 cents à New-York.- Rapports de Viau Biscuit, Acme Glove Works, etc

LOURDEUR DES STOCKS EN CLOTURE A WALL STREET.-AUBURN AUTO ET UNION PACIFIC DIRIGENT LA BAISSE

N. Y. SE MONTRE PLUS LOURD EN DERNIERE HEURE

Plusieurs reculs variant d'un à quatre points ont été subis hier. — Auburn Automobile a reculé de seize points pendant cette séance.

UNION PACIFIC

(Service de la Presse Associée)

New York, 24. (Par John-L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée). — Les prix des stocks ont lentement reculé durant la séance d'hier qui fut la plus paisible depuis le 9 février. A l'ouverture, les titres accusaient de légers reculs. Ils se rallièrent ensuite mais perdirent courage et clôturèrent lourdement. L'activité du marché a été plus considérable durant la dernière heure. Plusieurs reculs variant d'un à quatre points ont été enregistrés en fermeture. Le volume des ventes s'est chiffré à 1,281,213 actions.

Les maisons de courtage qui professent l'opinion que le fond du marché de baisse a été atteint prétendent que les stocks ont consolidé leur récente avance aujourd'hui puisque cette réaction était la première à se produire depuis le relèvement des stocks au milieu du mois. Le marché n'a pas été supporté toutefois et les baissiers ne s'en laissent plus imposer par le règlement prohibitif qui a été adopté dernièrement par le comité des gouverneurs. Il n'y avait rien dans les nouvelles de la journée pour stimuler la demande des stocks en anticipation d'une nouvelle avance. Les nouvelles réalisations de bénéfices ont sans doute fortement contribué au recul du marché.

Auburn Automobile a reculé de 16 points mais le marché ne s'est pas troublé par le revers de fortune d'un stock inconstant. Union Pacific a reculé de plus de six points à la suite de la publication de ses recettes pour janvier qui ne faisait pas une lecture bien encourageante. American Telephone et General Electric ont fléchi lourdement durant la dernière heure en cédant 4 5-8 points et 2 points respectivement. General Motors, DuPont, Case, American Tobacco B, American Can, New York Central, Norfolk & Western et U. S. Steel ont perdu de 2 à 2 1-2 points chacun. Les stocks privilégiés ont été irréguliers mais plutôt à la baisse.

Il n'est plus question pour le moment d'expédier de l'or à l'étranger attendu que le franc français est en bas du point d'exportation et que les devises de la Suisse, et de la Hollande fléchissent. 500 stocks ont fait leur apparition sur le tableau. 86 ont avancé, 303 ont reculé et 145 sont demeurés stationnaires. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc., copyright 1932.

	50 IND	20 RF	20 UTIL	90 Total
Hier:	62.9	34.2	101.5	65.3
Avant hier:	65.5	35.5	104.1	67.7
Semaine passée:	67.8	38.2	107.3	70.2
Mois passé:	62.3	36.9	98.5	64.8
1931:	138.4	105.9	190.0	142.4
1929:	209.1	135.6	211.6	191.4
1927:	110.6	112.0	104.6	108.5
Haut 1932:	68.8	39.8	107.3	70.8
Bas 1932:	57.4	30.3	92.2	59.5
Haut 1931:	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931:	60.0	30.8	92.8	61.3
Haut 1930:	202.4	141.6	281.3	205.8
Bas 1930:	112.9	86.4	146.5	114.7

LES EXPEDITIONS DE BLE CANADIEN

Le Canada a exporté 2,609,055 boisseaux de blé durant la semaine du 12 février 1932. — Une forte diminution sur 1931.

LES STOCKS

Ottawa, 24. — Les exportations canadiennes de blé se sont chiffrées durant la semaine finissant le 12 février 1932 à 2,609,055 boisseaux alors qu'elles avaient été de 4,915,867 boisseaux durant la semaine correspondante de 1931. Les exportations canadiennes de blé durant les deux premières semaines de février 1932 se sont chiffrées à 5,362,673 boisseaux alors qu'elles avaient été de 9,126,983 boisseaux durant la période

(Suite à la page 7)

COMPAGNIE P.T. LEGARE LIMITEE

AVIS DE DIVIDENDE

Le dividende trimestriel régulier de 1¾% sur les actions privilégiées 7% de cette Compagnie, a été déclaré pour le trimestre finissant le 29 février 1932, payable le 1er mars 1932, aux actionnaires inscrits au registre le 15 février 1932, au soir.

Par ordre du Bureau de Direction.

P.-C. FALARDEAU,
Sécrétaire-Trésorier.

QUEBEC, le 13 février 1932.

REVISER VOTRE TESTAMENT? POURQUOI?

A cause des conditions qui changent constamment—dans les relations commerciales, personnelles et familiales comme aussi dans l'état général des finances—il est à propos de reviser périodiquement votre Testament. Ces revisions font voir d'ordinaire que le vieux Testament ne répond plus aux exigences du présent.

The Royal Trust Company ne rédige pas de Testaments, mais elle se fera un plaisir d'aider à les préparer en vue de leur donner le plus d'effet possible et de les rendre aptes à assurer une administration économique des biens légués.

Nous vous invitons à conférer avec nos officiers qui ont de l'expérience en ces matières.

Faites venir des exemplaires de nos brochures — "Quelques Observations sur le Sujet des Testaments" et "Quelques Idées Destinées à Faciliter la Rédaction de Votre Testament".

THE ROYAL TRUST CO.

58, RUE ST-PAUL, QUEBEC

Succursales par tout le Canada

LES ACTIFS ACTUELLEMENT ADMINISTRÉS DÉPASSENT $576,000,000 161F

ACME GLOVE WORKS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24. — Le rapport financier de Acme Glove Works Limited pour l'année 1931 qui vient d'être envoyé aux actionnaires reflète les conditions défavorables des affaires durant l'année dernière et la baisse survenue dans les prix des marchandises qui a forcé la compagnie d'effacer $30,000 à son compte d'inventaire. Les ventes ont diminué de 20 pour cent durant 1931. La société a subi une perte de $12,895 au lieu d'une perte de $11,263 durant 1930. Après la dépréciation, la balance au débit a été de $38,725.

PRODUCTION DU FER EN GUEUSE

La production canadienne de fer en gueuse a été de 10,305 tonnes durant janvier 1932 contre 13,862 tonnes.

EN DECEMBRE

Ottawa, Ont. 24.— La production du fer en gueuse au Canada s'est élevée durant le mois de janvier 1932 à 10,305 tonnes comparativement à 13,862 tonnes durant le mois précédent et à 35,592 tonnes durant le mois de janvier 1931. Cette production comprenait du fer de fonderie parce qu'il n'a pas été produit de fer de base. Les charges de hauts-fourneaux comprenaient en

(Suite à la page 7)

LE DR MARVIN PARLE DEVANT LE CLUB CANADIEN

Donald-M. Marvin.

Toronto, Ont., 24 — Le Dr Donald-M. Marvin, économiste de la Banque Royale du Canada, a prononcé un discours devant les membres du Club Canadien, lundi midi, à Toronto. M. Marvin avait choisi comme sujet "Les perspectives de la reprise". "Les affaires reprendront lorsque le crédit sera plus abondant" a déclaré M. Marvin, qui s'étendit longuement sur les mesures prises aux Etats-Unis pour faciliter l'emploi du crédit. L'économiste de la Banque Royale a paru plus préoccupé de l'excès d'un contrôle sur l'allure de la reprise des affaires plutôt que du moment exact où les affaires reprendront. Le Dr Marvin a parlé de la "locomotive des affaires" qui travaille dur mais qui n'arrive pas à développer une vitesse raisonnable et qui refuse de porter un fardeau légitime.

JEAN PINAULT C.P.A.
Comptable Licencié, Liquidateur de Faillites.
126, St-Pierre. Québec

COMMENTAIRES de BOURSE — CE QU'ON DIT A MONTREAL

Production d'amiante.

Les producteurs canadiens ont expédié 10,523 tonnes d'amiante durant le mois de décembre 1931 comparativement à 14,068 tonnes durant novembre 1931 et à 18,754 tonnes durant décembre 1930. La production d'amiante s'est chiffrée au Canada à 163,388 tonnes durant l'année 1931 alors qu'elle avait été de 242,114 tonnes durant l'année 1930. L'embauchage a diminué durant décembre 1931 dans l'industrie canadienne de l'amiante. Les exportations d'amiante ont diminué de 3.6 pour cent au total de 13,395 tonnes. Ces exportations avaient été de 13,980 tonnes durant novembre 1931. Les exportations de décembre dernier comprenaient 7,607 tonnes pour les Etats - Unis, 1,763 tonnes pour l'Allemagne, 1,347 tonnes pour la Belgique, 1,170 tonnes pour la France, 627 tonnes pour le Japon, 434 tonnes pour les Pays Bas, 337 tonnes pour la Grande - Bretagne, 60 tonnes pour l'Italie et 50 tonnes pour l'Australie. La valeur totale des exportations de décembre 1931 a été de $527,706. Le Canada a exporté pour une valeur de $11,686. de produits en amiante. La Grande Bretagne a absorbé 70.3 pour cent de ces produits, Terreneuve 15.7 pour cent et la balance a été dirigée vers la Colombie, le Pérou, la Nouvelle Zélande, l'Australie, le Brésil, etc. Le Canada a importé pour $38,514 d'amiante ouvrée durant décembre 1931 ce qui représente une augmentation de 33.6 pour cent sur les importations de novembre 1931.

Placements étrangers.

Standard Statistics Company Inc., de New York, a fait une enquête sur la situation politique financière et économique de chacune des nations de l'Amérique du Sud qui étaient représentées à la conférence de Lima tenue en décembre dernier. L'enquête fut conduite à cause de l'importance des prêts consentis par les Etats - Unis aux pays de l'Amérique Latine et afin de connaître les perspectives de ces pays pour ce qui regarde les intérêts sur leurs emprunts étrangers et le remboursement de ces dits emprunts. Voici quelques données du rapport publié à ce sujet par Standard Statistics : "Les conditions financières et économiques des pays de l'Amérique du Sud qui étaient représentées à la Conférence Internationale des Banques sont devenues de plus en plus précaires. Les résolutions qui ont été adoptées à Lima indiquent que les autorités des banques centrales comprennent la gravité de la situation et elles contenaient des recommandations destinées tout simplement à rappeler aux différents gouvernements les reformes qui sont nécessaires. Les conditions actuelles sont déjà trop mauvaises pour que l'on puisse s'attendre à des reformes prochaines dans le contrôle des changes étrangers, la rectification de l'inflation de la monnaie et dans les budgets qui ne sont pas balancés. La conférence s'est occupée d'une façon superficielle de la question importante du paiement des dettes étrangères. Les administrateurs des banques centrales sont des hommes très compétents. Mais ils doivent plier leur politique devant les demandes incessantes de leurs gouvernements respectifs. Les nécessités du moment déterminent de nouveaux emprunts et de l'ingérence dans l'exploitation des banques centrales. Nous sommes d'avis que le besoin urgent de nouveau crédit peut embrouiller davantage la situation financière des pays de l'Amérique du Sud. Il n'y a que le Pérou jusqu'à présent qui ait échappé à un inflation anormale du crédit. La concentration de la richesse entre quelques mains a rendu ces pays pauvres en capitaux très susceptibles pour ce qui concerne les convois de fonds à l'étranger durant les périodes de crise économique et politique. L'initiative de l'Amérique du Sud a souffert du fait que les pays qui la composent dépendaient du capital des Etats-Unis durant la période d'après guerre pour le développement de ses ressources. Les fonds qui ont été empruntés alors n'ont pas été employés d'une façon très judicieuse. De plus, l'animosité politique inhérente à ces nations latines contre l'exploitation par les étrangers a été particulièrement aggravée du fait que les capitaux étrangers ne peuvent plus être obtenus. Le pouvoir d'achat a été considérablement réduit par la baisse continuelle dans les prix des matériaux bruts. C'est pour cela qu'il est douteux que les intérêts soient prochainement payés sur les emprunts extérieurs de ces pays. Les nations qui n'honorent pas présentement leurs intérêts sur un ou plusieurs emprunts étrangers ne veulent donc pas reprendre leurs paiements avant plusieurs années à venir, et lors qu'elles le voudraient, elles ne pourraient pas le faire. Il est probable de plus que la capitalisation devra être réduite dans plusieurs cas étant donné les revenus actuels de ces pays. Il est certain que les perspectives de l'Amérique du Sud s'amélioreraient d'une façon prononcée si le commerce mondial reprenait pour de bon et si les prix des marchandises s'amélioraient sensiblement".

Finances des automobiles.

Les chiffres pour la finance des automobiles durant janvier 1932 ont démontré une diminution de 34.8 pour cent par rapport au mois correspondant de 1931. Il a été financé 4,012 automobiles au Canada durant janvier 1932 au lieu de 4,901 durant décembre 1931 et de 5,042 durant janvier 1931. Le montant de la finance a été de $1,431,343. durant janvier 1932 au lieu de $1,826,954. durant décembre 1931 et de $2,196,918. durant janvier 1931. Les nouveaux automobiles financés durant janvier dernier se sont chiffrés à 1,066 au lieu de 1,390 durant décembre 1931 et de 2,235 durant janvier 1931 tandis que les vieux automobiles financés ont été de 2,946 durant janvier 1932 au lieu de 3,511 durant décembre 1931 et de 2,807 durant janvier 1931. La finance des nouveaux automobiles a été de $629,714 durant janvier 1932 au lieu de $823,881. durant décembre 1931 et de $909,514. durant janvier 1931 tandis que la finance des vieux automobiles a été de $801,629. durant janvier 1932 au lieu de $1,003,073. durant décembre 1931 et de $1,287,404. durant janvier 1931.

Profits légèrement moindres de Viau Biscuit Corporation

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24. — Le rapport financier de Viau Biscuit Corporation pour l'année 1931 démontre des bénéfices bruts de $619,568. à rapprocher de $732,623. pour l'année 1930. Après le prélèvement des intérêts, de la dépréciation, des dividendes, etc., il est resté un surplus de $269,861. à la fin de l'année dernière. Le président de la société, M. Théophile Viau, a fait remarquer aux actionnaires que si les ventes se sont maintenues à un niveau satisfaisant la demande existait principalement pour les lignes à meilleur marché sur lesquelles la marge de bénéfices est plus petite. Viau Biscuit Corporation a conservé ses liquidités puisqu'à la fin de l'année dernière son fond de roulement se chiffrait par $422,365. au lieu de $424,882. à la fin de l'année précédente. La société a payé ses deux dividendes privilégiés et après avoir mis de côté un montant de $50,000. pour la dépréciation, elle a reporté $87,000. au compte de surplus pour 1932. Les bénéfices bruts se sont élevés durant 1931 à $619,568. au lieu de $422,601. laissant des bénéfices nets de $215,-112, comparativement à $310,021. Après les intérêts, la dépréciation, les réserves pour les taxes et pour les mauvaises créances, il est resté un résidu de $132,761 à rapprocher de $190,611. Une fois les dividendes payés, le surplus de l'année 1931 a été de $29,861.

NOTES BRÈVES

La Bourse de New-York a été lourde hier, sous la direction des titres d'automobiles. La séance n'a pas été active.

Le marché local a fléchi à l'exemple du marché américain. Southern Canada Power ordinaire a été particulièrement faible.

Le blé canadien a fléchi de 1-8 à 318 de cent le boisseau, hier.

United Corporation a déclaré un dividende de 40 cents au lieu de 75 cents.

La production d'acier en billes a été durant la semaine finissant lundi dernier de 25 pour cent de la capacité au lieu de 26 1-2 pour cent la semaine précédente.

La production de U. S. Steel a été de 25 1-2 pour cent au lieu de 26 1-2 pour cent et la production des aciéries indépendantes a été de 24 1-2 pour cent au lieu de 26 1-2 pour cent.

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie).

La Bourse de Londres a ouvert légèrement plus faible. Le marché était tranquille.

British American Oil a déclaré son dividende régulier de 20 cents.

Freeport Texas Company a gagné durant l'année 1931 des bénéfices nets de $3.26 par action au lieu de $4.28 par action durant 1930.

Humble Oil & Refining Company a déclaré son dividende régulier de 50 cents par action commune.

La production d'huile brute de la Californie a été durant la semaine finissant le 20 février de 505,850 barils par jour, ce qui représente une augmentation de 5,750 sur la semaine précédente.

La production domestique de pétrole brut aux Etats-Unis a été durant la semaine du 20 février 1932 de 2,106,217 barils par jour, ce qui représente une diminution de 24,224 barils sur la semaine précédente.

Midland Steel Products a gagné 16 cents par action de deuxième privilège durant 1931 après le prélèvement du dividende sur le premier privilégié, au lieu de $1.25 par action commune durant 1930.

La revue Steel rapporte que l'absence de demande de la part des chemins de fer et des autos nuit aux producteurs d'acier. C'est pour cela que les aciéries travaillent à 25 pour cent de la capacité au lieu de 27 pour cent. Néanmoins, cette absence de demande serait une force pour l'avenir, croit-on.

Illinois Central System a gagné des bénéfices d'exploitation durant janvier 1932 s'élevant à $659,504. au lieu de $404,795. durant janvier 1931.

Les chargements de wagons d'Atchison ont été durant la semaine du 20 février de 25,462 au lieu de 23,633 durant la semaine précédente et de 26,785 durant la semaine correspondante de 1931.

L'indice de gros des commodités de Fisher qui touchait 64.6 a haussé à 63.7 durant la semaine finissant le 19 février. C'est le premier gain enrégistré par cet indice depuis le 13 novembre 1931.

Les ventes de nouveaux automobiles à passagers se sont chiffrées dans 24 Etats américains durant janvier 1932 à 35,354 unités, ce qui représente une diminution de 35.75 pour cent sur le total de 55,062 unités pour janvier 1931.

LETTRES DE FERMETURE

PAR GEOFFRION & RAINVILLE

POST & FLAGG. -- Le marché s'est bien tenu jusque vers 2 heures à l'exception d'Auburn Automobile qui avait fortement reculé durant la première heure. Mais durant la dernière heure, les stocks ont été faibles à cause des incertitudes du moment. Les nouvelles étrangères nous apprennent que le conflit entre la Chine et le Japon n'est pas près de se terminer et qu'il s'envenime d'une journée à l'autre. Une pétition a été signée par plusieurs centaines de professeurs de collèges demandant à Washington d'ordonner le boycottage des marchandises japonaises aux Etats-Unis. Si l'on cédait à ces instances, ce serait de nature à attirer des troubles sérieux aux Etats-Unis et nous ne pensons pas que ce soit là ce que l'administration actuelle a en vue.

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE

LAIDLAW & CO. -- Il n'y avait rien dans les nouvelles de la journée pour indiquer une amélioration dans les cours du marché, demain. La pression des ventes s'est continuée durant toute la séance avec plus ou moins d'intensité. Nous croyons que le marché sera irrégulier et que les prix reculeront demain.

CONVENTION DE BANQUIERS

Chicago, 24. — La 21e convention annuelle de l'Association des Banquiers en Placement de l'Amérique sera tenue à White Sulphur Springs dans l'ouest de la Virginie, du 22 au 26 octobre 1932.

REPUBLIC STEEL CORP.

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 24. — Republic Steel Corporation a subi une perte nette de $9,034,143 durant l'année 1931 après les frais généraux. La société avait subi une perte de $3,822,003 durant l'année 1930.

ALLIED CHEMICAL

New York, 24. — Les directeurs d'Allied Chemical ont déclaré hier le dividende privilégié trimestriel régulier de $1.75 par action payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 5 mars. Les directeurs étudieront la question du dividende ordinaire le mois prochain.

LE BEURRE A HAUSSE DE 1 1-2 CENT A MONTREAL

Depuis samedi dernier, le beurre se trouve avoir haussé de trois cents la livre. — Légers reculs du blé à Winnipeg.

CHICAGO FAIBLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 24. — Les options du blé qui avaient avancé à l'ouverture du marché de Winnipeg ont fléchi de 1-8 à 3-8 de cent en clôture à cause de la faiblesse tardive de Liverpool et des ventes considérables des maisons de Chicago. Les options de mai et de juillet ont reculé de 1-8 de cent à 67 1-2 et 69 1-2 respectivement tandis que l'option d octobre a fermé en perte de 1-4 à 3-8 de cent à 70 7-8. La vigueur de Liverpool provenant de la modification dans les restrictions imposées par l'Italie aux importations de blé étranger a fait hausser vigoureusement le marché canadien durant la première heure. Les cours se trouvaient avoir avancé de 1 1-4 cent le boisseau. La réaction tardive du marché britannique et la faiblesse de Chicago ont cependant vite effacé ces gains. Il y a eu des ventes pour le commerce d'exportation dans les ports de l'Atlantique et du Pacifique mais on ne connaissait pas les chiffres à ce sujet. Il y a plusieurs pays qui s'intéressent actuellement au blé étranger. Il est vrai que l'Argentine et l'Australie possèdent encore un peu de blé mais c'est l'Amérique du Nord qui constitue le grenier d'abondance pour les acheteurs d'outremer. Voici les prix des options futures:

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Mai	68⅜	à ¾	68¾	67½	67½
Juil	70	à 70⅜	70⅜	69	69
					69⅛
Oct	72	à 72⅜	72⅜	70⅞	70⅞
Juil	32½	à ⅝	32¾	32⅜	32½
ORGE:					
Mai	42	à 41⅞	42⅛	41¾	41⅞
Juil	41⅜		41⅝	41⅛	41⅜
Oct					40
LIN:					
Mai	107½		108¼	106⅜	106½
Juil	107½		108	106⅜	106⅝
SEIGLE:					
Mai	48	à 48¼	48¼	46⅞	47
Juil	49	à 49¼	49⅜	48	48⅛

A CHICAGO

Chicago, 24. — Les ventes des acheteurs spéculatifs qui ont été exécutées en dernière heure ont fait reculer les cours du blé, hier, et leu ont fait perdre leurs gains antérieurs. La clôture lourde du marché de Liverpool qui s'était montré plus ferme tout d'abord a influencé les spéculateurs américains. Les rapports pessimistes concernant les récoltes de l'Illinois et du Missouri ont également contribué à la faiblesse des cours du blé. On disait de plus que Washington a l'intention d'imposer des mesures sévères au sujet des Bourses des céréales Le blé a reculé d'une demi-cent à une cent le boisseau, le maïs a fléchi de 3-4 de cent à une cent, les avoines ont perdu d'une demi-cent à une cent et les provisions ont fermé inchan-

(Suite à la page 7)

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 24. — Le dollar canadien a gagné une demi-cent au cours de 88 1-2 cents sur le marché du change de New York hier. C'est le cours le plus élevé qu'il ait encore touché cette année. Le dollar avait ouvert à 88 1-8 cents hier matin. La livre sterling a gagné 2 1-4 cents au cours de $3.47 1-2 après avoir ouvert à $3.47 5-8. A Montréal, la livre a coté $3.9253 en clôture comparativement à $3.9313 la veille et le dollar américain a coté une prime de 13 p.c. au lieu d'une prime de 13 1-2 p.c. la veille.

LA PETITE BOURSE EST PLUS FAIBLE

Six reculs ont été enrégistrés hier tandis que trois gains ont été rapportés. — Noranda perd cinq cents au cours de $16.00.

TECK HUGHES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24. — La Petite Bourse de Montréal a fléchi hier. Six stocks ont reculé tandis que trois ont avancé dans la liste diverse. Deux gains et deux reculs ont été enregistrés dans les stocks miniers. Regent a perdu 1-2 point au cours de 1 et Dominion Stores a cédé 1-4 de point à 17 1-4. Des reculs de 1-8 de point chacun ont été subis par Imperial Oil à 9 7-8 et par Hiram Walker à 3 1-4. Associated Oil et Home Oil ont légèrement fléchi. Imperial Tobacco a gagné 1-8 de point à 7 3-4, Beuharnois a fait le même gain au cours de 2 et British American Oil a avancé de la même fraction de point à 10 1-8.

Noranda a fléchi de 5 cents à $16.00 tandis que Teck Hughes a perdu 10 cents à $4.35. Moss a gagné une cent à 40 cents et Siscoe a avancé d'une cent aussi au cours de 61 cents.

Sommaire —du— Wall Street Journal

Séance du 23 février 1932

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE

Les stocks ont reculé durant une séance tranquille.

Le coton, le sucre, le café et les grains ont fléchi.

Affiliated Products a gagné $2.63 par action durant 1931 au lieu de $2.07 durant 1930.

Campbell Wyant & Cannon a gagné 55 cents par action durant 1931 au lieu de $1.83 durant 1930.

Houston Oil Co. a perdu durant 1931 un montant de $350,484. comparativement à un bénéfice de $1,655,336. durant 1930.

On a présenté un projet de loi devant le bureau des échevins de St-Louis qui suggère l'imposition d'une taxe sur les chaines de magasins.

Des banquiers offrent $4,082,000. d'obligations à 4 3-4 pour cent de Boston et à 6 pour cent de Syracuse.

Bon Ami a gagné durant 1931 des profits nets de $3.43 par action sur la classe B au lieu de $3.64 par action durant 1930.

Brooklyn Union Gas a été la seule entreprise d'utilité publique à rapporter durant 1931 des bénéfices supérieurs à ceux de 1930.

Les sept premiers chemins de fer qui aient communiqué leurs bénéfices d'exploitation pour le mois de janvier 1932 ont rapporté une diminution de 28.4 pour cent par rapport à janvier 1931.

La Bourse de Paris a haussé après avoir hésité à l'ouverture. Les stocks de banques et de compagnies électriques ont dirigé le mouvement de hausse.

ATLANTIC SUGAR ET S. C. POWER ONT FLECHI LOURDEMENT

Atlantic Sugar a reculé de 4 points au cours de 18 1-2 et Southern Canada Power a perdu 9 points au cours de 20.

LA LISTE STABLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24. — Atlantic Sugar et Southern Canada Power qui ont fait leur première apparition de l'année sur le tableau local pour une vente régulière ont subi des reculs prononcés, hier. Atlantic Sugar a reculé de 4 points à 18 1-2 tandis que Southern Canada Power a perdu 9 points au cours de 20. Par ailleurs, la liste des stocks a été peu intéressante et les pertes l'ont emporte sur les gains comme 9 à 3. Le volume des ventes a atteint seulement 3,419 actions.

Pacifique Canadien et International Nickel ont subi de légères pertes tandis que Brazilian Traction qui accusait un gain à l'ouverture a fermé inchangé. Des avances ont été faites par Amalgamated Electric qui gagna un point au cours de 10, McColl Frontenac qui gagna 1-8 de point à 9 5-8 et Steel of Canada qui gagna 1-4 de point à 21 1-4. Pacifique Canadien a reculé de 1-4 de point à 17 1-2, Nickel de 1-4 de point à 9, National Steel Car de 1-2 point à 9, Smelters d'un point à 68, Canada Cement de 1-4 de point à 6 1-4, Cockshutt Plow de 1-4 de point à 5 1-4 et B. C. Power de 1-2 point à 22 3-4.

Les Bons de la Victoire 1934 ont été actifs sur le marché des obligations. Il a été vendu pour $12,050. de ces obligations à des prix variant de $100.15 à $100. Le prix de fermeture a été $100. en perte nette de 10 cents. Les ventes se sont chiffrées à 3,419 actions sur la Bourse de Montréal alors qu'elles avaient été de 3,866 parts la veille et de 67,156 parts durant la séance correspondante de 1931. La livre sterling a fermé à $3.9253 et les fonds des Etats-Unis ont touché une prime de 13 pour cent.

MESURE NOUVELLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 24. — Le comité agricole du Congrès des Etats-Unis a abandonné son projet de limiter à 2,000,000 de boisseaux les ventes à découvert dans les options futures du blé parce qu'il est en faveur d'une loi qui permettrait au Secrétaire de l'Agriculture de restreindre et même de prohiber toutes les ventes à découvert.

Nouvelle émission.

$170,000.00

CITE DE CHICOUTIMI

Obligations 6% 10 ans

En date du 1er nov. 1931 **Echéant le 1er nov. 1941**

PRINCIPAL ET INTERETS SEMESTRIELS (1er NOVEMBRE ET 1er MAI) PAYABLES EN MONNAIE LEGALE DU CANADA AUX BUREAUX DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE A CHICOUTIMI, QUEBEC ET MONTREAL. COUPURES DE $500.

Opinion légale de Me Robert Taschereau, C. R., M. P. P., Québec.

Chicoutimi, surnommée à juste titre la Reine du Nord, peut être considérée comme la capitale du Royaume du Saguenay. C'est dans cette ville d'une population de 11,683 âmes que convergent les activités de la région Saguenay-Lac St-Jean. Le commerce y prendra un nouvel essor avec le parachèvement prochain du grand pont métallique entre Ste-Anne et Chicoutimi reliant ainsi directement la rive nord à la ville. Chicoutimi possède un évêché, un séminaire, plusieurs communautés religieuses qui y ont construit des établissements dont les RR. SS. Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, les Petites Soeurs Franciscaines, les Dames de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, les RR. Frères Maristes, la Congrégation des Servantes du Très Saint Sacrement, les Soeurs de St-Antoine de Padoue, etc. La ville possède encore un palais de justice, plusieurs banques et établissements commerciaux. Son port de mer situé à la tête de la rivière Saguenay est des plus modernes. Chicoutimi, qui est le teminus du Canadien National, est traversée par l'une des grandes routes de la Province et elle occupe un site qui lui permet d'expédier rapidement vers les autres centres du Québec et du monde extérieur les richesses de toute la région avoisinante.

PRIX : le pair (100) et les intérêts courus pour rapporter 6%
(Plus l'impôt de transfert)

L.-G. BEAUBIEN LIMITEE — ERNEST SAVARD LIMITEE
LAGUEUX & DARVEAU LIMITEE — J.-E. LAFLAMME LTEE — LUCIEN COTE INCORPOREE
DUBE, LEBLOND & COMPAGNIE INC. — CREDIT ANGLO-FRANCAIS LTEE
LA CORPORATION DE PRETS DE QUEBEC

Cours de MONTREAL

CAN PACIFIC
CAN POWER & P
INTL NICKEL
QUEBEC POWER
FAMOUS PLAYER

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal 70 rue St-Pierre, Québec, Tél. *2-6645

SEANCE DU 23 FEVRIER 1932 — Ventes: 3,419 actions

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
	A				
50	Amal Elec pfd	10	10	10	10
20	Asbestos pfd	.75	.75	.75	.75
50	Atlantic Sugar	18½	18½	18½	18½
	B				
139	Bell Telephone	110	112	110	110
10	B C Packers	1¾	1¾	1¾	1¾
1120	Brazilian	14	14	13¾	13¾
323	B C Power A	23	23	22¾	22¾
5	Do B	6	6	6	6
	C				
31	Can Cement	6¼	6¼	6¼	6¼
33	Do pfd	64¼	64¼	63	64
35	Can Car	6½	6½	6½	6½
370	Can Pac Ry	17⅝	17⅝	17½	17½
50	Cockshutt Plow	5¼	5¼	5¼	5¼
141	Con Smelting	69	69	68	68
	D				
1	Dom Textile	64½	64½	64½	64½
25	Dryden	1½	1½	1½	1½
	G				
25	Gen Steel Wares	2	2	2	2
	I				
460	Int Nickel	9	9⅛	9	9

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
	M				
35	Massey Harris	3¾	3¾	3¾	3¾
115	McColl Front	9⅝	9⅝	9⅝	9⅝
36	Mont Power	36	36	36	36
	N				
85	Nat Steel Car	9	9	9	9
	S				
35	Sher Williams	10	10	10	10
50	Sou Can Power	20	20	20	20
135	Steel of Can	21½	21½	21½	21½
20	Do pfd	25⅜	25⅜	25	23
	T				
10	Tuckett pfd	119	119	119	119
	W				
10	Winnipeg Elec	6	6	6	6
	Obligations du Gouvernement:				
50	Victory Loan 1933	100.50	100.50	100.50	100.50
12050	Do 1934	100.15	100.15	100.	100.
		5.05	5.05	5.05	5.05
	Mines:				
10	Hollinger				

COURS de NEW YORK

ABITIBI
AM. TELEPHONE
GEN. ELECTRIC
U.S. STEEL

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec, Tél.: *2-7006

Taux de l'argent: 2 1-2 p.c. — SEANCE DU 23 FEVRIER 1932 — Ventes: 1,281,213 actions

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
	A				
900	Adams Exp. AE	5⅛	5¼	5⅛	5⅛
3,500	Air Reduction ADN	55½	56¼	53	53
8,600	Alaska Juneau JU	14¾	15½	14½	14⅞
17,200	Allied Chemical ACD.	77⅛	79	74½	74½
1,400	Alleghany Corp. AYY	2⅝	2⅝	2½	2½
41,600	American Can AC	67⅞	69⅜	64⅞	65⅛
100	Am. Car & F. AF	7⅜	7⅜	7⅜	7⅜
2,800	Am. & For. P. AFW	7⅜	7½	7¼	7¼
100	Am. Loco ALO	7½	7½	7½	7½
900	Am. M. & F. AFX	21	21	20¾	20¾
2,900	Am. Radiator ADT	7¼	7¼	7	7⅛
1,600	Am. Smelting AR	15⅜	15⅞	15	15⅛
50,700	Am. T. & T. T	129	130¼	124⅞	125
2,400	Am. Tobacco B AT.B	79	79	77¾	77½
800	Am. Water W. AWW.	30	30	29	29
1,000	Am. Woolen WY	4⅝	5	4⅝	4¾
7,400	Anaconda Copper C	9⅞	10	9½	9½
4,700	Atchison Ry A	82	82¼	78¼	78¼
400	Atl. Refining AFI	10¼	10¼	10⅛	10⅛
80,000	Auburn Auto AAC.	107¼	107¼	93	95¾
	B				
100	Baldwin Loco B	7	7	7	7
4,000	Balt. & Ohio BO	17⅛	17¼	16¼	16¼
400	Barnsdall A. BDL	4¾	4¾	4½	4¾
3,700	Bendix Aviat BEX	16⅛	16⅛	16	16
1,800	Best & Co. BST	23½	23½	22½	22½
9,500	Bethlem Steel BS	21⅜	22¼	20¾	20¾
400	Borg. Warner BGW	10⅜	11	10⅜	11
1,300	Briggs Mfg BGI	9⅝	9⅝	9	9
10,200	Bklyn M. T. MBT	41	43⅜	41	41¾
5,800	Byers A. M. ABY	16⅞	17½	16⅛	16¼
	C				
600	Canada Dry DGL	11½	11⅜	11	11⅜
3,500	Canadian Pacific CP.	15⅝	15¾	15½	15⅝
44,100	Case J. I. CTM	36¼	37¾	34¾	35
2,200	Cerro de Pasco CDP.	11¼	12¼	11¼	11⅜
11,000	Ches. & Ohio CO	23¾	24¼	23¼	23⅜
900	Chic. Rock I. RI	11	11	10½	10½
200	Childs CDI	6	6	6	6
12,200	Chrysler K	12¼	12⅜	11⅞	11⅞
2,500	Coca-Cola KO	114¼	114¼	112¼	112¼
3,100	Columbia Gas CG	13⅝	13¾	13⅜	13⅜
4,000	Com. Solvents CV	9	9	8½	8½
4,924	Com. & South CW	4¼	4¼	4⅛	4⅛
16,300	Cons. Gas G	61¾	62⅝	60	60
2,400	Cont. Can CH	38¾	38¾	36½	36½
900	Corn Products CFG	44½	44⅞	43¼	43¼
100	Crosley Radio CR	3½	3½	3½	3½
200	Crucible Steel XA	18	18	18	18
2,300	Curtis Wright CWZ	2	2	2	2
	D				
5,300	Drug Inc. DRU	53	53	51¼	51¼
400	Davison Chem. D	4	4	3⅜	3⅜
200	Dom. Stores DOS	15	15	15	15
22,100	Dupont de Nem. DD	56⅛	57⅛	53½	54
	E				
4,700	Eastman Kod. EK	78½	78¼	75	75¾
5,000	Elec. Auto Lite ELO	29	29¼	28⅛	28⅛
4,000	Electric P. & L. EL	12⅞	12⅞	12¼	12¼
1,000	Electric & Mus. EMI	3¼	3¼	3¼	3¼
300	Erie E	8½	8½	8½	8½
	F				
200	Fox Film A. F	4	4	3¾	3¾
800	Freeport Texas FT	18½	18¾	18¼	18¼
	G				
700	Gen. Asphalt AS	12½	12⅝	12⅜	12⅜
54,200	Gen. Electric GL	21⅞	21⅞	19⅝	19¾
3,900	General Foods GF	35½	35¼	35	35¼
400	General Gas A GGS	2¼	2¼	2¼	2¼
50,800	Gen. Motors GM	22⅜	22½	20½	20¾
400	Gen. Ry Signal GRS.	24	24½	24	24
900	General Theatre GTE	¾	¾	¾	¾
12,900	Gillette Safety GIL	18¼	18⅞	17⅞	18
1,500	Gold Dust GK	17¼	17½	17½	17¼
200	Goodrich Tire GG	4¼	4⅜	4¼	4⅜
1,300	Goodyear Tire GOR	15⅞	15⅞	15⅛	15⅛
400	Grigsby Grunow GGZ	1¼	1¼	1⅛	1⅛
	H				
900	Houston Oil HO	20	20	18¾	18¾
5,600	Hudson Motors HMT.	8	8	7	7¼
800	Hupp Motors H	4	4	3⅞	3⅞
	I				
200	Int. Combustion IN	1½	1½	1⅜	1⅜
1,300	Int. Harvester HR	24¼	24⅜	23⅞	23⅞
1,100	Int. Hy. Elec. A IPH.	10¼	10¼	9¾	9¾
5,600	Int. Nickel N	8	8	7⅞	7⅞
	Int. Paper A IP.A	2	2	2	2
3,600	Interboro IRT	10	11⅝	10	10⅝
12,300	Int. Tel. & T. IT	10⅝	11	10⅛	10¼
	J				
13,400	Johns Manville JMP.	22½	23½	21	21¾
	K				
600	Julius Kayser JKS.	9	9¼	8¾	8¾
5,000	Kelvinator KLV	9¼	9¾	9¼	9½
11,400	Kennecott KN	9¾	9⅞	9¼	9¼
44,700	Kreuger & T. KRT	7⅞	8	7½	7½
4,100	Kroger Groc'y KR	16	16	15⅜	15½

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
	L				
1,100	Lambert Co. LAM	49	49¾	48¾	48¾
3,400	Loew's Inc. LW	29½	31	29	29
200	Loose Wiles LO	34	34	34	34
4,500	Lorillard Tob. LOR	14½	14½	14	14
	M				
500	Mack Trucks MQ	14⅜	14⅜	14¼	14½
7,600	McKeespt T. P. MV	57	60¼	56½	57
600	Mex. Seaboard MSX	7¾	8	7½	7½
1,300	Missouri Pac. MOP	8⅛	8½	8	8
100	Mo. Kan. & T. KT	6	6	6	6
9,700	Montgom. Ward M	9⅜	9⅜	9	9
	N				
900	Nash Motors NSS	17	17½	17	17
400	Nat. Bellas H. NBH	½	½	½	½
2,200	Nat. Biscuit BI	44	44	43¼	43¾
700	Nat. Cash R. NCR	9⅞	10	9⅞	9⅞
7,300	Nat. Dairy NPT	26¾	27	26⅛	26⅛
1,600	Nat. Distillers NAD	22	22½	22	22⅛
2,500	Nat. P. & L. NPL	14	14	13⅝	13⅝
100	Nat. Tea NTY	8¼	8¼	8¼	8¼
31,500	N. Y. Central CN	30¼	31¼	28½	28⅞
3,900	N. Y. New Haven V	25⅝	26¼	23½	23¾
1,400	Noranda Mines NML.	14⅛	14⅜	14	14
200	Norf. & W. NFK	132	132	131	131
10,500	North Am. NA	36⅞	37¼	35¾	36
2,000	Northern Pac. NP	19¾	19¾	19	19
	O				
700	Otis Steel OST	4¼	4¼	4¼	4¼
	P				
500	Pac. Gas & E. PCG	35½	35½	35¼	35¼
3,500	Packard Mot. PAK	4	4⅛	4	4
4,100	Paramount PX	9	9⅛	8⅞	9
200	Penick & Fd PFK	28¼	28¼	28	28
4,600	Penn. RR. PA	20¼	20¼	19½	19½
600	Phillips Pete P	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
200	Poor & Co. POR	4	4	4	4
1,500	Pub. S. N. J. PUB	55⅞	56	55	55
900	Pullman Inc. PU	21⅛	21⅛	21	21
300	Pure Oil PUY	4½	4½	4½	4½
1,100	Purity Bakeries PTY	13⅜	13⅜	13	13
	R				
20,900	Radio Corp. R	9¼	9⅜	9	9⅛
100	Radio Keith RKO	5½	5½	5½	5½
300	Real Silk RSH	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
200	Reming. R. RR	3	3	3	3
1,300	Reo Motor RY	2¾	2¾	2¾	2¾
900	Republic St. RBC	5¾	5¾	5½	5½
3,200	Reynolds Tob. B RJR	37¾	37¾	37	37
100	Rossia Ins. ROS	5	5	5	5
300	Royal Dutch RD	19½	19½	19⅜	19⅜
	S				
200	St. Jos. Lead JO	9⅝	9⅝	9⅝	9⅝
300	St. L. San Fra. FN	4⅜	4½	4⅜	4⅜
300	Schulte Stores SHO	3	3	3	3
4,000	Sears Roeb. S	33⅜	33¾	32½	32½
500	Simmons Co. SIM	8½	8½	8¼	8¼
3,000	Sinclair Oil SC	5⅝	5⅝	5½	5½
2,100	Socony Vacuum SOV	10	10	9¾	9¾
1,400	Southern Pac. SX	27	27½	26⅛	26¼
600	Southern Ry SZ	10¾	10¾	10⅛	10⅛
3,100	Stand. Brands SB	12⅞	13	12½	12½
4,000	Stand. G. & E. SG	30⅞	30⅞	27¾	28
1,800	Stand. Oil of C. SCD	24½	24⅝	24⅛	24⅛
7,100	Standard Oil N. J. J.	28¾	28¾	28	28
700	Stone & Webster SW	11⅝	11⅝	11⅜	11⅜
900	Studebaker STU	11⅜	11¾	10⅞	10⅞
5,800	Servel Inc. SVL	4⅝	5⅛	4⅝	4⅞
	T				
2,300	Texas Corp. TX	11¾	12	11¾	11¾
1,200	Texas Gulf Sul. TG	23¾	24	23¼	23¼
2,200	Timken Ro. B. TKR.	19¾	19¾	19¼	19⅜
600	Tobacco Prod. TB	5⅜	5½	5⅜	5⅜
	U				
300	Underwood Ell. UNX.	20	20	20	20
7,200	Union Carbide UN	32	32⅜	31	31
8,400	Union Pacific UP	85¾	85¾	78⅝	80
12,300	United Air Craft UAF	15⅛	15⅜	14½	14⅝
100	United Carbon UCB	11¼	11¼	11¼	11¼
1,000	United Cigar S. UC	1⅛	1⅛	1	1
20,400	United Corp. U	9¼	9⅜	8⅝	8⅝
900	United Fruit UF	25¼	25¼	25⅛	25⅛
4,400	United Gas I. UGI	20¼	20¼	19⅝	19⅝
8,000	U. S. Ind. Alc. UD	26⅜	28¼	25¾	26
800	U. S. Pipe & Fry CJ.	14⅛	14⅛	13⅝	13⅝
1,000	U. S. Realty UZ	8	8	7⅞	8
200	U. S. Rubber RU	4¼	4¼	4¼	4¼
68,700	U. S. Steel X	48	49	45¾	45¾
	V				
5,900	Vanadium VA	16½	17¼	15½	15½
5,000	Vulcan Detinning VX	25½	26¼	25¼	25⅞
	W				
1,500	Warner Bros P. WB	3¼	3¼	3⅛	3⅛
4,000	Western Union W	44⅞	46⅜	44½	44½
60,900	Westing. Elec. WX	31½	32⅜	29¼	29⅜
200	Willys Overl. OV	2¼	2¼	2¼	2¼
16,000	Woolworth Z	42⅝	43¾	42	42
1,800	Worth. Pump WPU	20½	21	19⅝	19⅝
	Y				
100	Yellow Truck "B" YC	3¾	3¾	3¾	3¾

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 23 février 1932

		Haut	Bas	Ferm.
1000	Acme	14⅛	14⅛	14⅛
1950	Ajax	104	101	102
26000	Arno	2	1⅞	2
500	Amulet	16⅛	16⅛	16⅛
4000	Bagamac	6	5¾	6
500	Base Met	80	80	80
2500	Bidgood	5½	5½	5½
300	B C Pion	340	340	340
4950	Buff Can	33	32¼	33
34000	Canusa	8¼	8	8¼
500	Chibou	6	6	6
480	Dome	1025	1025	1025
1700	Granada	108	104	106
705	Hollinger	505	500	505
350	Howey	31	31	31
300	Keeley	23	23	23
1000	Kirk Lake	45	44	44
305	Lake Shore	2800	2800	2800
1500	Macassa	32	32	32
1500	Malartic	3½	3¼	3¼
25	McIntyre	1675	1675	1675
1400	Mine Corp	112	105	112
9000	Moff Hall	4⅜	4⅛	4⅛
1000	Moneta	4¾	4⅛	4⅛
1000	Moneta	2¾	2¾	2¾
700	Moss	36	36	36
500	Murphy	1¼	1¼	1¼
1200	Nipissing	94	94	94
720	Noranda	1625	1600	1600
221	Sherritt	53	50	50
7550	Siscoe	61½	60½	61
1000	Stadacona	1⅜	1⅜	1⅜
500	St Anth	13¼	13¼	13¼
100	Sud Basin	36	36	36
600	Sylvanite	55	55	55
745	Teck Hu	435	435	435

1900	Vipond	37	35	35
350	Waite	65	65	65
800	Wright H	272	266	272

Argent : 31.

Total des ventes : 252,000 parts.

Hors-liste:

100	Big Miss	13	13	13
500	Cent Man	7	7	7
1025	C Resear	165	160	161
40	C Copper	210	210	210
29525	Eldorado	155	147	151
472	Imp Oil	990	980	980
350	Int Nickel	915	905	915
10	Int Nickel	1090	1090	1090
1000	Kirk Hud	45	45	45
100	Mandy	5	5	5
21400	McLeod	7½	7	7
1000	Nordon	10	10	10
500	Pen Pete	4⅜	4⅜	4⅜
2700	Ventures	45	44	45

Curb:

13500	Algon	1½	1¼	1¼
20500	Bobjo	5¾	5	5¾
2000	Brett	7	7	7
400	Brownlee	2⅜	2⅜	2⅜
500	Can Kirk	1⅞	1⅞	1⅞
1500	Cob Con	1½	1½	1½
24700	Dom Exp	10	8½	8½
500	Gem Lake	5½	5½	5½
3500	Jack Man	1⅜	1⅜	1⅜
500	Kirk Town	9	9	9
6000	Ribago	2¼	1⅞	1⅞
1000	Ritchie	1⅜	1⅜	1⅜
6000	Sud Mines	1	¾	1

COURS DES TRUSTS FIXES

	Off.	Dem.
Can Inter Trust	4⅛	5⅛
Diversified Trust A	7¼	
Do B	6	
Do C	2.60	2.90

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 23 FEVRIER 1932

Ventes:		Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
15000	Australia 5 pour cent 1955	53⅛	54	53⅛	53½
32000	Belgium 6 1-2 pour cent 1949	91¼	91½	91	91½
21000	Do 6 pour cent 1955	85¾	86	85¾	86
13000	Bolivia 7 pour cent 1958	6¾	6¾	6¾	6¾
15000	Bordeaux 6 pour cent 1934	102	102	102	102
4000	Brazil 6 1-2 pour cent 1957	20	20	19	19
5000	Do 7 pour cent 1952	17	17	17	17
7000	Buenos Aires 6 pour cent 1961	32⅞	32⅞	32	32
10000	Chile 6 pour cent 1961	12	12	11¾	11¾
6000	Colombia 6 pour cent 1961	22¾	22¾	22	22
2000	Cundca 6 1-2 pour cent 1959	12¾	12¾	12¾	12¾
17000	Dom of Can 5 pour cent 1952	89⅜	89⅜	88¾	89¼
16000	French 7 1-2 pour cent 1941	116	116	115¼	115½
17000	Do 7 pour cent 1949	114½	115	114½	114½
114000	German 5 1-2 pour cent 1965	35½	36	35½	35½
34000	Italy 7 pour cent 1951	86½	86¾	86¼	86½
9000	Lyons 6 pour cent 1934	101½	103	101½	103
19000	Marseilles 6 pour cent 1934	102	103	101⅞	103
14000	Milan 6 1-2 pour cent 1952	62¾	62¾	62	62
5000	Paris 7 pour cent 1958	101¾	101¾	101¾	101¾
27000	Do 6 pour cent 1958	97¾	98	97¾	98
18000	Peru 6 pour cent 1960	6¾	6¾	6	6
6000	Poland 7 pour cent 1947	55	55	54	54
12000	Rio G Do S 6 pour cent 1968	10	10	8⅞	8⅞
11000	Rome 6 1-2 pour cent 1952	68	68	67½	67½
6000	Serbs 7 pour cent 1962	40¾	40¾	40¾	40¾
5000	Soissons 6 pour cent 1936	102	102¼	102	102¼
167000	United K 5 1-2 pour cent 1937	95½	95⅞	95⅜	95⅝

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 23 février 1932

Farine de blé du printemps:
Première patente $5.10
Deuxième patente $4.50
Patente à boulanger $4.40
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)

Graine moulue à engrais:
Son du Manitoba $19.75
Gru rouge $20.75
Gru blanc extra $25.75
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant)

Grain séché de brasserie $18. par tonne au détail.
Avoine moulée (gruau), par sacs de 90 lbs au détail $2.65

Farine de blé d'hiver:
Qualité de choix, au wagon, par baril $3.20 $3.30
Qualité de choix, en quantités irrégulières, par baril, ex-magasin $3.70 $3.80
Farine de maïs blanc par baril, en sacs de chanvre livrée . $4.50

Foin pressé:
No 1 Timothy $12.00
No 2 Timothy 8.00
Trèfle mélangé 11.00

Oeufs:
En cartons, aux détaillants:
Frais spéciaux 0.36
Frais extras 0.34
Frais premiers 0.30
Frais poulettes 0.29
Frais seconds 0.25

En entrepôts:
Extras 0.25
Premiers 0.23
Seconds 0.21

Beurre:
No 1 pasteurisé 19½ 20
En boîte de 56 livres 0.21
En pain d'une livre 0.22

Fromage:
Coloré de l'Ontario 10½ 10¾
Début de saison 12 12½

Pommes de terre:
Blanches de Québec en sacs de 80 lbs 0.30 0.40
Montagnes Vertes Québec en sacs de 80 lbs 0.50 0.55
Montagnes Vertes N.-B., en sacs de 80 lbs 0.50 0.55
Montagnes Vertes Ils du P. E., en sacs de 80 lbs 0.60

Volailles:	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	19-24	16-21
Canetons	29	26
Canards	23	19
Oisons	18	15
Oies	17	14
Poulets pour rôtir	24-28	21-25
Poulets nourris au lait	27-31	24-2?
Poulets pour le gril	29-33	25-2?
Poulets pour frire	23-25	19-21
Pigeons pour le gril	35-37	31-33
Dindes pour rôtir	26-28	24-26

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours à Montréal fournis par la Presse Canadienne.

Séance du 23 février 1932

DOMINION DU CANADA

Non taxables:

	Off.	Dem.
5½ 1 Nov 1933	100.60	100.85
5 1 Mar 1937	105.75	106.50
5½ 1 Dec 1937	105.25	105.75

Taxables:

5½ 1 Nov 1932	100.35	100.50
5½ 1 Nov 1934	100.00	100.25
4½ 1 Sep 1940	92.50	93.00
5 15 Oct 1943	96.50	97.00
4½ 15 Oct 1944	91.25	92.00
4½ 1 Fev 1946	91.25	92.00
4 1 Oct 1960	83.50	85.00

Conversion 1931:

4½ 1 Nov 1946-56	88.75	89.50
4½ 1 Nov 1947-57	89.00	89.75
4½ 1 Nov 1948-58	90.25	90.75
4½ 1 Nov 1949-59	90.25	90.75

Emprunt Service National 1931:

5 15 Nov 1936	97.25	98.00
5 15 Nov 1941	96.50	97.25

Obligations garanties du Dominion du Canada:

C N R 4½ 1951	88.75	89.50
C N R 4½ 1954	88.00	88.50
C N R 4½ 1956	88.00	88.50
C N R 4½ 1957	88.00	88.50
C N R 4½ 1968	87.00	87.75
C N R 4¾ 1955	91.75	92.25
C N R 5 1954	94.00	94.50
C N R 5 1969	94.75	95.50
C N R 5 1970	94.75	95.50
C N W I SS 5 1955	94.75	95.50
Mtl Har Com 5 1969	95.00	96.00

Compagnies:

Abitibi P and P 5 1953	43.00	47.00
Bell Tel 5 1957	100.00	102.00
B C Power 5½ 1960	83.00	86.00
B C Tel 5 1960	88.00	91.00
Can Cement 5½ 1947	89.00	91.00
Can SS 6 1941	36.00	38.00
C P R 4½ 1944	76.50	78.00
C P R S 1954	84.00	87.00
Gatineau Pow 5 1956	76.50	79.00
Mont Coke 5½ 1947	95.00	100.00
M L H and P 5 1951	96.00	98.00
M L H and P 5 1855	78.50	81.00
Mont Tram Co 5 1941	91.00	93.00
Mont Tram Co 5 1955	78.50	81.00
Quebec Power 5 1968	80.00	88.00
Shaw W and P 4½ 1970	79.00	83.00
Shaw W and P 5 1970	91.00	96.00
United Sec 5½ 1952	75.00	85.00

Montréal, 24. — Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 21 février 1932 se sont élevées à $2,644,139 contre $3,283,060 durant la semaine de 1931 correspondante, une diminution de $638,921.

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 23 février 1932

		Haut	Bas	Ferm.
10	Assoc Br pfd	69½	69½	69½
1050	Assoc Oil	6	5	5
385	Beauhar	2	1⅞	2
40	B A Oil	10⅛	10⅛	10⅛
90	Catelli A pfd	10	10	10
230	D Stores	17¼	17¼	17¼
125	Home Oil	30	30	30
539	Imp Oil	10	9⅞	9⅞
1200	Imp Tob	7⅜	7⅜	7¾
35	Int Pete	10⅞	10⅞	10⅞
25	Regent	1	1	1
30	Sou Can P pfd	90	90	90
66	Walker	3¼	3¼	3¼

Mines:

100	Moss	40	40	40
395	Noranda	1635	1600	1600
3925	Siscoe	61	60	61
200	Teck Hu	435	435	435

Mines Hors-liste:

4000	Algon	1⅜	1⅜	1⅜
500	Buff Can	32	32	32
50	Eldorado	152	152	152
303	Sher Gord	51½	51½	51½

Total des ventes:

Hier : Parts 3785 ; Mines 4620 ; Hors-liste 4850.
Lundi : Parts 3170 ; Mines 7256 ; Hors-liste 8700.

COURS DES CHANGES

Séance du 23 février 1932

Cours de New-York, fournis par L.-B. Beaubien & Cie, 70, rue St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	$3.47 ⅝
Berlin, marks	0.2375
Copenhague, couronne	0.1910
Stockholm, couronne	0.1923
Paris, franc	0.0393 ¾
Rome, lire	0.0520 ¾
Rotterdam, couronne	0.4040
Bruxelles belga	0.1393
Genève, franc	0.1950
Vienne, couronne	0.14 1-16
Athènes, drachme	0.128 ⅝
Christiania, couronne	0.1835
Madrid, peseta	0.0772
Rio de Janeiro, milreis	0.063
Dollar Canadien, escompte, 11 7-8 pour cent.	

Cours des changes, en clôture, à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine, peso	0.2926
Australie, livre	3.1308
Belgique, belga	0.1575
Brésil, milreis	0.1575
T.-Slovaquie, couronne	0.0335
Danemark, krone	0.2163
Finlande, finmark	0.0192
France, franc	0.0444
Allemagne, reischmark	0.2687
G.-Bretagne, livre	3.9253
Grèce, drachme	0.0145
Hollande, florin	0.4568
Inde, rupee	0.2977
Italie, lire	0.0587
Japon, yen	0.3808
Yugo-S'avie, dinar	0.0204
N.-Zélande, livre	3.5684
Norvège, krone	0.2132
Pologne, zloti	0.1276
Roumanie, leu	0.0069
Sud Afrique, livre	5.4353
Espagne, peseta	0.0873
Suède, krone	0.2176
Suisse, franc	0.2204
Etats-Unis, dollar, 13 pour cent prime.	

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Geoffrion & Rainville, 105, Côte de la Montagne, Québec.

Séance du 23 février 1932

	Ouv.	Ferm.
Alum of America	50½	50¾
Amer Gas and Elec	35	34¾
Amer Investors B	4¼	4⅛
Amer Superpower	4	4
Brazilian Tract	12¼	12
Cities Service	6¼	6⅛
Cord	5	5⅛
Elec Bond & Share 4 4	10	10
Ford Motors of Can A	13½	13½
Gulf Oil	30⅛	30
Int Utilities A	7	7
Do B	2	2⅛
Niagara Hudson	6¾	6⅝
Stand Oil of Ind	15¾	15¾
St Regis Paper	4½	4⅜
Stutz Motors	12½	12
United Light & Power	6¾	6½
	Off.	Dem.
Fairchild Aviation	1	1½

LE BEURRE A HAUSSE DE 1 1-2 CENT A MONTREAL

(Suite de la page 6)

gées ou en perte de 20 cents. Voici les prix des options futures:

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Mar	58¼		58⅝	56¾	57
Mai	61⅜ à	⅞	62⅜	60⅞	60⅝ ¾
Juil	63¼ à	⅜	63¾	62	62⅛ ¼
Sep	65		65⅜ ¼	63¾	63¾ ⅞
MAIS:					
Mar	36		36⅛	35¼	35¼
Mai	40⅛ à	¼	40¼	39¼	39¼ ⅜
Juil	42¾ à	43	43	41¾	41¾ ⅞
Sep	44 à	44⅛	44⅛	43⅛	43⅛
AVOINES:					
Mar	22⅞		22⅞	21¾	22
Mai	25½ à	⅝	25⅝	24⅝	24¾
Juil	25⅞		25⅞	25	25⅛ ¼
Sep	26¼		26⅜	25⅜ ½	25⅝
SEIGLE:					
Mar	43⅛		43¼	42	42
Mai	46⅜		46⅝	45	45⅛
Juil	48½		48¾	47¼	47⅝
Sep	50		50	48¾	49

MARCHES DIVERS

Montréal, 24. — Le beurre a haussé d'une cent et demie la livre hier sur le marché de Montréal. Les prix du fromage, des oeufs et des pommes de terre sont demeurés inchangés. Le beurre a haussé de 3 cents la livre depuis samedi dernier et les commerçants croient qu'il va hausser davantage. On cotait hier de 19 1-2 à 20 cents la livre pour le beurre No 1 du Québec en quantité de wagon. Les arrivages ont été de 57 boîtes seulement. Les arrivages d'oeufs ont été de 1,233 caisses

PRODUCTION DU FER EN GUEUSE

(Suite de la page 6)

janvier dernier 15 319 tonnes longues de minérai de fer, 4,204 tonnes courtes de pierre à chaux canadienne et 11.050 tonnes courtes de coke. Le coke a été fabriqué entièrement au Canada avec du charbon importé. Il n'y a pas eu de hauts-fourneaux fermés durant janvier dernier. Un haut fourneau d'une production de 550 tonnes par jour était en marche à Hamilton, Ont. A part cela, il y avait un haut fourneau de 300 tonnes en état de production au Sault Ste-Marie.

La production des alliages de fer s'est élevée au Canada durant janvier dernier à 1,823 tonnes ce qui représente une légère augmentation par rapport à la production de 1,814 tonnes du mois précédent. Durant janvier 1931, la production des alliages de fer avait été de 4,467 tonnes.

La production des lingots en acier et des moulages en acier au Canada s'est chiffrée durant janvier dernier à 25 060 tonnes, ce qui représente une augmentation de 20 pour cent sur le total de 20 969 tonnes pour décembre 1931 mais une diminution de plus de la moitié par rapport au total de 57.598 tonnes pour janvier 1931. L'augmentation par rapport à décembre 1931 provenait du plus fort tonnage de lingots en acier B. O. H. La production de ces lingots a été de 21,954 tonnes alors qu'elle était de 17,879 tonnes le mois précédent. La production des autres lingots et moulages n'a pas démontré de changement.

La demande pour le fer et l'acier existait pour de petites quantités seulement et les changements dans les prix ont été rares. Le fer en gueuse de fonderie No 1 et No 2 était coté à $23.80 et $23 30 à Montréal, et à $22.60 et $22.10 par tonne longue à Toronto. Ces prix étaient en vigueur à la fin de 1931. L'indice du Bureau pour le fer et les produits de fer qui touchait 87.3 en décembre 1931 a baissé à 87.1 durant janvier 1932. Cette baisse provenait d'une réduction dans les prix des plaques en acier et des plaques de carrosseries d'automobiles.

La production de fer en gueuse a diminué de 0.8 pour cent durant janvier 1932 par rapport à décembre 1931, aux Etats-Unis. La production de fer en gueuse a été de 31,380 tonnes durant janvier dernier alors qu'elle avait été de 31.625 tonnes par jour durant décembre 1931.

LES EXPEDITIONS DE BLE CANADIEN

(Suite de la page 6)

correspondante de 1931. Le port de Vancouver a exporté 2.142.055 boisseaux de blé durant la semaine du 12 février 1932 au lieu de 1,087,722 boisseaux durant la semaine correspondante de 1931. Les stocks de blé canadien entreposés au Canada ou aux Etats-Unis se chiffraient à 191,-112,698 boisseaux comparativement à 193.826,839 boisseaux pour la semaine précédente. Ces stocks se chiffraient à 193,926,695 boisseaux durant la semaine correspondante de 1931. Les stocks des élévateurs de l'est ont légèrement diminué par rapport à la semaine précédente. Ces stocks se chiffraient à 17.586,882 boisseaux au lieu de 18,471,533 boisseaux. A la même date de 1931, les stocks des élévateurs de l'est se chiffraient à 22,-940,535 boisseaux.

Les livraisons aux élévateurs régionaux de l'ouest et sur les plateformes de chargement se sont chiffrées durant la semaine du 5 février 1932 à 2,040,819 boisseaux alors qu'elles avaient été de 3,435,724 boisseaux durant la semaine précédente. Du 1er août 1931 jusqu'au 5 février 1932 il a été livré 208,696,848 boisseaux aux élévateurs régionaux et sur les plateformes de chargement au lieu de 260,454,660 boisseaux durant la période correspondante finissant le 6 février 1931.

Les exportations mondiales de blé durant la semaine finissant le 13 février 1932 ont été de 15,970,000 boisseaux alors qu'elles avaient été de 15,842,000 boisseaux durant la semaine précédente et de 17,504,000 boisseaux durant la semaine correspondante de 1931. Les expéditions mondiales de blé américain du nord ont été durant la semaine du 13 février 1932 de 5,247,000 boisseaux au lieu de 5,802,000 boisseaux durant la semaine précédente et de 6,504,00 boisseaux durant la semaine correspondante de 1931. Les exportations mondiales de blé russe se sont chiffrées à 152,000 boisseaux seulement durant la semaine du 13 février 1932 alors qu'elles avaient été de 408,000 boisseaux durant la semaine précédente et de 1.032,000 boisseaux durant la semaine correspondante de 1931. Du 1er août 1931 jusqu'au 13 février 1932 les expéditions mondiales de blé se sont chiffrées à 425,-509,000 boisseaux comparativement à 420.279,000 boisseaux durant la période correspondante précédente.

ROXY

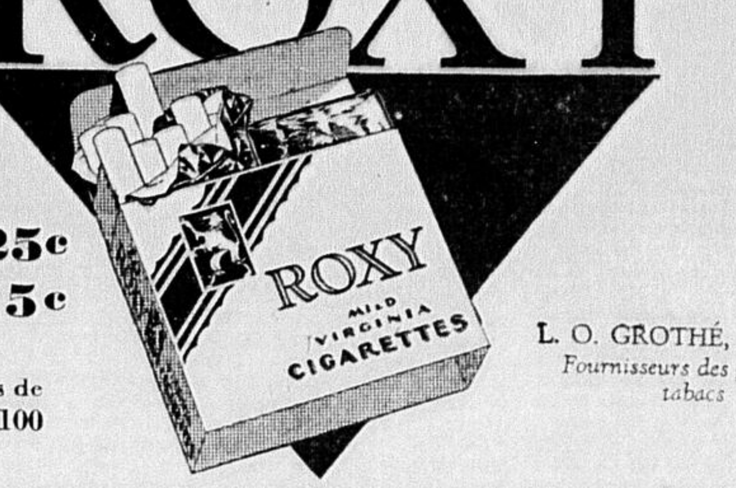

20 pour 25c
12 pour 15c

Aussi boîtes plates de 50 et de 100

L. O. GROTHÉ, LIMITÉE
Fournisseurs des plus fins tabacs

A la première place dans l'affection des fumeurs

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

AVIS est, par le présent, donné qu'un dividende de $3.00 par action, sur le capital de cette Institution, a été déclaré et sera payable à son Bureau Principal, Haute-Ville, le et après mardi le 1er mars prochain.

Par ordre du Conseil d'administration.

GEORGES BELLEAU,
Gérant Général.

Québec, le 25 janv. 1932.

OUVRAGE DEMANDE

Pour dessin d'annonces et copie anglaise ou française. Ecrire à Casier No 137 L'Evénement, Qué.

COMPTABLES

Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Spécialité: audition municipale
147, Côte de la Montagne
Québec Téls.: 2-3777, 2-3778

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, L.L.D., C.R.
NOEL BELLEAU, C.R.,
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
QUEBEC

SOUS LA LOI DE FAILLITE VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
ARTHUR MOISAN,
Epicier et Restaurateur,
St-Raymond, Qué.,
Cédant Autorisé.

Avis est par le présent donné que MERCREDI, LE 24 FEVRIER 1932, à 11 heures a.m., sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, 147, Côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit :

A.—Le fonds de commerce	$1,486.31
Ameublement	21.75
	$1 508.06
B.—Créances aux livres	933.19
C.—Un "stand" à fruits, 12 paniers	25.00
D.—Une fontaine à liqueur, 2 globes, 2½ gallons	40.00
E.—Une fontaine à liqueur, 1 globe, 5 gallons	25.00
F.—3 tables rondes et 9 chaises	17.25
G.—Une balance 'Toledo' 6 lbs	100.00
H.—Une caisse enregistreuse "National", 1 tiroir 1c à $3.00	200.00
I.—Une vitrine 'show case', 6'4" x 2'3" x 3'4"	40.00
J.—Une vitrine "show case"	30.00
K.—Une vitrine de dessus de comptoir	15.00
L.—Une vitrine 4'1" x 22" x 15"	15.00
M.—Une vitrine 17" x 20" x 31"	12.00
N.—Un comptoir à liqueur et autre comptoir	25.00
O.—Un poêle et tuyau	15.00
P.—Un engin à gazoline, 1 3-4 force, avec shaft, poulies, courroies, etc.	150.00
Q.—Un cabinet à crème à la glace	20.00
R.—Une table de pool, 4½ x 9, avec dalles, rack fermé 12 baguettes et rack 12 baguettes	300.00
S.—Une auto "Ford", 1929 2 portes (lien)	325.00
T.—Un emplacement situé dans le village de St-Raymond, avec bâtisses, et connu comme étant le lot numéro Quatre Cent Quatorze, Huit, (414-8) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Raymond, comté de Portneuf. Vendu sujet aux rentes et taxes.	

Les item A et B seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur, et les autres item seront vendus au plus haut enchérisseur.

L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés, et le magasin sera ouvert pour inspection, le 23 février prochain.

Conditions de paiement : Argent comptant.

Lefaivre, Marmette & Lefaivre,
Syndics Autorisés.
Bureaux : 147, Côte de la Montagne, Québec, Qué.

LES PINGOS ET LES SMIGS par Clark Watson

Jules avait trouvé la baguette magique de Moko et une sorte de folie s'était emparée de lui. Il songeait déjà à gouverner le monde tout entier ! ! Ses petits amis s'inquiétaient beaucoup de le voir dans cet état, et ils se hâtaient d'accomplir ses moindres désirs dans l'espoir de le calmer un peu ! ! !

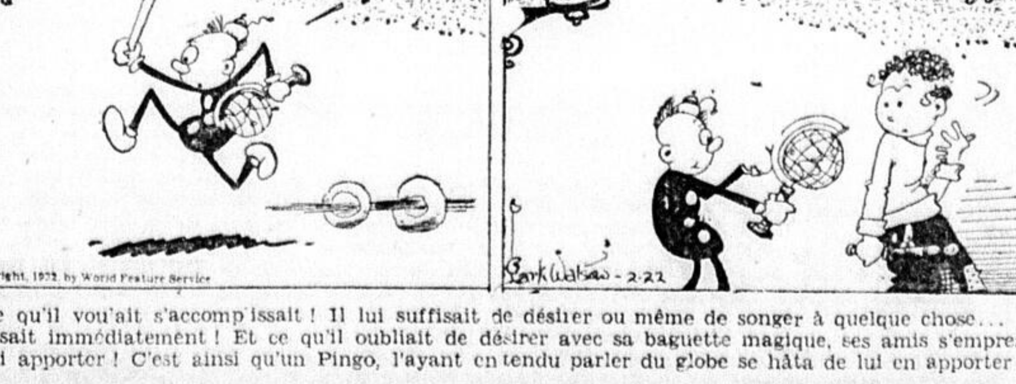

Tout ce qu'il voulait s'accomplissait ! Il lui suffisait de désirer ou même de songer à quelque chose... et cela se réalisait immédiatement ! Et ce qu'il oubliait de désirer avec sa baguette magique, ses amis s'empressaient de le lui apporter ! C'est ainsi qu'un Pingo, l'ayant entendu parler du globe se hâta de lui en apporter un...

TERRIBLE DRAME SUR LE CHEMIN STE-FOY

(Suite de la page 3)

vu le dénouement au bruit des détonations.

L'affaire s'était déroulée en quelques secondes, de sorte que personne n'eut le temps d'intervenir.

La jeune fille et celui qui l'a tuée ont expiré à une heure d'intervalle, à l'hôpital St-Sacrement. Mlle Bédard a conservé toute sa lucidité d'esprit jusqu'aux dernières minutes. Elle est morte après s'être confessée, priant le ciel de pardonner à son ami le crime dont il s'était rendu coupable. Emile Picard au contraire n'a pas repris connaissance, apparemment du moins. Il est passé dans l'éternité sans avoir prononcé une seule parole, la mort survenant à quatre heures et demie, après trois heures de coma.

Nous tenons des parents et des témoins mêmes de ce drame terrifiant le récit des circonstances qui en ont constitué pour ainsi dire le prologue et ont permis à certains moments d'en avoir le pressentiment. Mlle Bédard et Emile Picard étaient liés d'amitié et se fréquentaient depuis plus de quatre ans. En août dernier les deux jeunes gens se fiancèrent, projetant de se marier au cours de l'hiver. Picard avait même loué à cet effet un logement dans la paroisse de St-Sauveur. Malheureusement il dut souffrir comme bien d'autres de la crise du chômage. Il y a cinq mois, alors qu'il préparait son foyer il perdit son emploi de "helper" au C. N. R. Quelques semaines plus tard il obtint du travail à la construction du nouvel édifice de la cité, sur la place de la halle Montcalm mais il resta sans ouvrage en ces cinq dernières semaines. C'est alors qu'en considération de ces circonstances pénibles et des sages recommandations de ses parents Mlle Bédard engagea son ami et fiancé à cesser ses relations avec elle. Emile Picard se refusa à entendre raison et comme Mlle Bédard prouvait la détermination de sa décision en évitant de rencontrer le jeune homme il en conçut une vive colère et se mit à suivre sa fiancée partout dans ses allées et venues la menaçant de lui faire un mauvais parti si elle ne se décidait pas à le marier.

Les parents de Mlle Bédard prirent justement ombrage de ces menaces. Ils voulurent faire arrêter Picard et exiger une garantie de paix. Ce dernier eût vent de la chose.

"Je sais que ton père veut me faire arrêter mais je te retrouverai bien quand même", dit-il un soir à son amie. Vendredi soir il renouvela cette menace ajoutant qu'il allait se procurer un revolver qui allait lui servir. M. et Mme Bédard que la jeune fille tenait au courant de ces propos vivaient dans les transes et se demandaient quels moyens de protection ils allaient prendre. La jeune fille de son côté semblait moins affectée, ses relations d'intimité avec celui qui proférait contre elle d'aussi graves paroles ne lui permettant pas de croire en leur sincérité.

Les événements parurent lui donner raison pour un instant. Dimanche dernier, Emile Picard vint rencontrer Mlle Bédard. Il s'excusa auprès de la jeune fille de ses paroles blessantes, l'assurant qu'il l'aimait beaucoup trop pour mettre de tels projets à exécution et qu'il allait lui prouver son estime en se conduisant dorénavant comme un gentilhomme.

N'étant cependant pas entièrement rassurée Mme Bédard insista auprès de sa jeune fille, lundi matin, pour la faire conduire à son travail, en taxi. Rien d'anormal ne se produisit au cours de la journée.

A huit heures, hier matin, Mlle Bédard arriva au magasin plus gaie qu'à l'habitude.

"Vous ne savez pas avec qui je suis montée, ce matin", dit-elle, en entrant au gérant de l'établissement, M. Roméo Roy.

—"M. Picard, peut-être ?" interrogea ce dernier.

—"Oui et il m'a promis qu'il allait passer quinze jours dans sa famille. Il aura le temps de changer d'idées, de se faire une raison".

Picard n'était pas entré dans le magasin. Il y revint à 11 heures 30, ayant probablement passé l'avant midi chez des parents. A 11 heures 30 il acheta du gérant, M. Roy, deux boites de conserves et sortit sans parler suivi de près par Mlle Bédard qui allait chercher du thé pour son diner. La jeune fille prenait régulièrement le repas du midi au magasin Guy et elle se procurait du thé d'une résidente de l'endroit à proximité de l'établissement.

A son retour Mlle Bédard appela sa mère.

"J'ai vu Emile", lui dit-elle en substance. "Vous n'avez pas besoin de craindre. Je lui ai demandé s'il avait toujours les mêmes idées et il m'a dit qu'il s'en allait. Il m'a simplement demandé la permission de revenir me dire bonjour. Il quitte la place et je serai libre pour quinze jours".

A une heure quinze, cinq minutes avant le crime, Picard était de nouveau dans le magasin. Mlle Bédard qui se tenait à l'arrière de la pièce semblait craindre sa présence. "Je ne veux pas lui parler" dit-elle à M. Roy qui remarqua au même moment l'allure plutôt singulière de Picard. Le jeune homme prenait avec brusquerie un index de téléphone. Il le remit en place et sortit à l'instant.

—"Je ne le laisse plus entrer", répondit M. Roy à son commis. "Si vous voulez absolument lui dire un mot sortez plutôt avec lui."

Mlle Bédard sortit. Comme mû par un pressentiment M. Roméo Roy prit en toute hâte l'appareil téléphonique, demandant le secours d'un homme de police. Une triple détonation le confirma en même temps dans ses terribles appréhensions.

M. Roy courut en toute hâte sur le lieu de la tragédie. Mlle Marguerite Bédard gisait sur le sol à quelques pas de son ami qui paraissait sans vie tenant encore dans sa main droite l'arme qui avait servi au crime, un revolver calibre 32, chargé de cinq cartouches dont trois avaient été tirées.

Le constable Deveault arrivait presqu'aussitôt sur les lieux ainsi que M. le Dr G.-H. Courchesne qui ordonna aux ambulances de la maison Perreault de transporter les deux blessés à l'Hôpital St-Sacrement où M. le Dr Florian Trempe leur prodigua les secours médicaux.

Entre temps M. Roméo Roy avait averti les parents de la jeune fille de la tragédie. M. Bédard, en service sur les lignes du Kent House, ne put être atteint en temps mais la mère de la victime fut à son chevet pour recevoir ses derniers adieux.

"Je vais mourir maman, je sens que je ne reviendrai pas", dit la jeune fille à sa mère qui pleurait à ses côtés. Et comme l'aumônier de l'Hôpital, M. l'abbé Martin, qui avait reçu sa confession, lui demandait si elle pardonnait à son ami, Mlle Bédard répondit très distinctement.

—"Oh ! oui je lui pardonne et que Dieu ait pitié de son âme". Puis la victime demanda à voir M. l'abbé Joseph Matte, vicaire à St-Roch, qui était son directeur de conscience. M. l'abbé Matte donna une dernière absolution à la blessée qui s'éteignit à 3 heures 30.

Les deux balles dirigées contre Mlle Bédard se sont logées dans l'hypochondre gauche affectant des organes et des vaisseaux importants. Une heure plus tard Emile Picard décédait sans avoir repris connaissance, la balle qu'il s'était tirée s'étant logée au cerveau.

Son corps a été transporté à la morgue où l'enquête du coroner sera tenue, à 3 heures cet après-midi.

Sur l'autorisation de M. le Dr Jules Vallée la dépouille mortelle de la victime, Mlle Bédard, a été remise à sa famille.

Les détectives Guillemette, Morand, Tanguay et Bussières ainsi que le constable Roy ont été chargés de tenir une enquête sur le drame.

La tragédie, on le conçoit, a créé une impression indescriptible, tant dans la paroisse de St-Sacrement qui en a été le théâtre que dans la paroisse de St-Joseph où les deux jeunes gens résidaient.

Ce drame est d'autant plus pénible qu'il atteint des familles honorables possédant l'estime de leurs concitoyens. M. Joseph Bédard est un brave père de famille, avantageusement connu dans notre ville. Une éloge générale et sans restriction s'attache au nom de sa jeune fille, Mlle Marguerite Bédard.

M. l'abbé Israël Laroche, curé de St-Joseph, nous disait, hier soir : "Mlle Marguerite Bédard était l'une des meilleures jeunes filles de ma paroisse, assidue aux exercices religieux, se confessant régulièrement, communiant tous les matins, donnant l'exemple d'une vie exemplaire".

M. Roméo Roy, M. Robert Poitras et deux ou trois commis du Magasin Guy ont été témoins du drame dont nous relatons les tristes épisodes.

Voici, en résumé, les déclarations que nous a faites M. Roméo Roy, gérant du Magasin Guy, No 23, 857 Chemin Ste-Foy.

"Mlle Bédard qui travaillait à mon magasin était une employée modèle. J'étais au courant des vexations qu'elle avait à subir depuis quelques temps de la part de son ami du fait qu'elle l'avait engagé à cesser temporairement ses assiduités auprès d'elle. La jeune fille, assez communicative, me confiait fréquemment son chagrin. La semaine dernière, samedi, elle me raconta les menaces dont elle était l'objet. J'avais par ailleurs occasion de voir Emile Picard au magasin et j'avais tenté de le dissuader de ses instances auprès de Mlle Bédard. Mes conseils n'étaient pas suivis et j'ai dû refuser au jeune homme de séjourner dans le magasin où il importunait son amie".

La mère de la jeune fille, Mme Joseph Bédard a avoué toutes les craintes qu'elle entretenait au sujet des propos menaçants d'Emile Picard.

"Marguerite", dit-elle "lui avait représenté l'impossibilité pour elle de se marier, dans les circonstances, lui recommandant de suspendre sa fréquentation, quitte à revenir plus tard lorsqu'il aurait obtenu un emploi. Il la suivait partout depuis, la menaçant de représailles tellement graves que nous ne savions s'il nous fallait croire à la conviction de ses affirmations ou à de simples paroles en l'air, ce à quoi la jeune fille inclinait plutôt. Je disais souvent à Marguerite : fais bien attention, j'ai peur de lui, mais elle essayait de me rassurer. Hier avant-midi, connaissant mes inquiétudes, elle m'avait téléphoné de ne rien craindre, que son ami était revenu à de meilleurs sentiments".

De l'endroit où il se trouvait dans la rue, M. Robert Poitras a pu saisir le détail du drame épouvantable d'hier midi, Emile Picard tirant à bout portant deux balles dans la direction de sa fiancé et se logeant lui-même une balle dans la tête avant de s'abattre sur le sol, privé de connaissance et sans aucun mouvement.

Emile Picard aimait passionnément la jeune fille contre laquelle il s'est vengé. Il n'y a pas très longtemps il pensionnait chez Mme Turgeon et il avait avoué à cette dame combien il tenait à ses relations avec Mlle Bédard ne cessant de répéter ses éloges sur le compte de la jeune fille. Il passait auprès de ceux qui l'ont connu pour un bon jeune homme.

L'enquête du Coroner, qui aura lieu à 3 heures, cet après-midi confirmera ou complètera les déclarations et les témoignages dont nous rapportons plus haut la version.

LE SERVICE D'ORDRE

Lors de la causerie de M. J.-H. Philippon, avocat, en la salle paroissiale de Notre-Dame du Chemin, nous avons omis de mentionner que le service d'ordre avait été fait par la Garde d'Honneur Laval sous le commandement du lieutenant Paul Lavoie.

RAID DE LA POLICE

L'escouade des moeurs a arrêté, hier soir, dans une maison du Palais, six personnes, dont trois femmes et trois hommes. L'arrestation a été opérée sous les ordres du sous-chef A.-S. Bigaouette. Le sergent-détective Beaudoin avait la direction de l'équipe de policiers qui se composait des détectives Simard, Rochette, Smith, du sergent Buteau et des constables W. Roy, L. Vézina.

Le détective J.-H. Paradis, de la Commission des Liqueurs, accompagnait l'escouade des moeurs.

OBSEQUES DE MME J. ROY-DESJARDINS

La paroisse de Ste-Anne de la Pocatière a rendu un bel hommage à la regrettée défunte vendredi le 19 courant.

VASTE ASSISTANCE

La paroisse de Ste-Anne de la Pocatière a rendu un ultime et émouvant tribut d'hommage à madame Marie-Louise Chapleau, épouse de feu Joseph Roy-Desjardins, décédée le 15 courant. Les funérailles de madame Roy-Desjardins ont eu lieu, vendredi, le 19, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

L'imposant cortège funèbre était dirigé par M. le Dr Joseph Pageau, qui portait la croix. Mesdames Pageau, Lavallée, Sirois et Dubeau tenaient les coins du poële. Les porteurs étaient MM. D. Bélanger, D Gagnon, M. Sénécal, S. Pelletier, A Dubé et E. Dubé.

A l'église, revêtue de ses plus riches tentures de deuil, la levée du corps fut présidée par Mgr Boulet, supérieur du collège de Ste-Anne. M l'abbé Armand Proulx, curé de St-Roch des Aulnaies, chanta le service assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Origène Boulanger et Thomas Bélanger. Des messes basses furent célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés Odilon Blanchet et Ernest Proulx.

Avaient pris place au choeur: M l'abbé O. Guimont, curé de la paroisse, Mgr Boulet, MM. les abbés Hector Fillion, Georges Pelletier, Charles Frève, H. Bois, Cyrille Hudon et Destroismaisons.

Conduisaient le deuil, le fils de la défunte, M. J.-Odilon Desjardins; ses gendres, MM. Fénelon Lachaine et Louis Lavoie; ses petits-fils, MM. Eucher et Marcel Desjardins; ses neveux, MM. F. Chapleau, J.-E. Proulx et Jos.-P. Ouellet; ses cousins, MM. Thomas Guimont, N.-E. Gariépy et Fénelon Lavoie.

On remarquait dans le cortège: MM. J.-A. St-Antoine et P. Gravel, voyageurs de commerce, MM. Eugène Lanouette, A. Hudon, L.-A. Dupuis, B. Fournier, J.-Z. Dubeau, E. Lizotte, E.-H. Pelletier, J.-E. Levesque, Ludger Michaud, Alphonse Potvin, Joseph Rouleau, E. Thiboutot, G. Hudon, C. Hudon, Jos. Lévesque, Horace Lévesque, R. Mercier, Arthur Lallemand, Auguste Lafrance, Léon Martin, E. Bernier, Horace Ray-Lafrance, Léon-P. Pelletier, Denis mond, Octave Lemieux, Georges Frève, Cyrille Michaud, Noel Caron, Justin Bouchard, Joseph Courcy, Achille Michaud, Roméo Caron, A. Sasville, J.-E. Ouellet, W. Richard, S. Pelletier, A. Jalbert, Joseph Cimon, et un grand nombre d'autres.

La messe des morts en grégorien fut chantée par MM. Luger Raymond, F. Richard, L.-P. Boulet, J.-E. Lévesque, Jos. Laforest, F. Frève, E. Laforest, L. Raymond, J.-A. Paquet, Arthur Hudon et W. Pelletier.

Mlle S. Michaud touchait l'orgue.

Les RR. SS. de la Charité et leurs élèves avaient pris place dans la nef.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la paroisse.

Feu madame Roy-Desjardins était la soeur de M. Joseph Chapleau, rentier, de Québec, et feu Edouard Chapleau, marchand, de St-Pascal de Kamouraska.

COMEDIE FRANCAISE A L'UNIVERSITE

"LES PLAISIRS DU HASARD" DE RENE BENJAMIN.

"Les plaisirs du hasard", de René Benjamin, qui seront présentés en primeur à Québec les 2 et 4 mars prochains, à la salle des Promotions de l'université, promettent de remporter un vif succès si l'on en juge par la rapidité avec laquelle les billets sont enlevés.

C'est au Vieux-Colombier, à Paris, que l'enthousiasme pour cette pièce d'un classicisme très pur s'est déclanché en 1922.

Et voici en quels termes elle fut saluée dans les journaux parisiens:

M. Antoine, dans l'Information en parle avec allégresse: "Puisse le très grand succès de son originale et neuve comédie au Vieux-Colombier le ramener tout à fait à l'art dramatique!

"Les Plaisirs du hasard" ne sont pas une pièce selon la formule. René Benjamin ne foule pas les routes défoncées, ce qui n'empêche pas sa comédie d'être la plus ordonnée, la plus composée et surtout du théâtre de pure tradition française; René Benjamin, après ses grands aînés, Courteline et Jules Renard, recueille l'héritage de nos maitres classiques".

On peut se procurer des billets chez Lavigueur et Hutchison, Gauvin et Courchesne, magasins Jos. Côté, Pharmacies Marquis, Gosselin et Perrault, à Limoilou.

(Communiqué).

MME A. BELANGER EN VISITE A QUEBEC

Déléguée officielle des Associations Fédérées des Couvents Catholiques du Canada, à la cérémonie d'intronisation de Son Excellence Mgr Villeneuve, Madame Aurélien Bélanger, présidente générale arrive aujourd'hui à Québec.

A l'occasion de sa visite dans la vieille cité, madame Bélanger adressera la parole à la jeunesse étudiante et aux anciennes du couvent des RR. SS. de St-Louis de France, à Loretteville, près Québec. Elle présidera la réunion du comité de district, et celle du comité de Liturgie et d'Art chrétien. Arrêtant à Montréal au retour, la présidente générale réunira le bureau de direction des A. F. A. C. C. et le comité constituant du Comité Central Catholique du Cinéma.

2 ANS DE BAGNE

Un métis, âgé de 24 ans, a été condamné à deux ans de pénitencier, hier, par M. le juge Fitzpatrick Cet individu, qui n'a pour toute résidence que le Canada, avait volé une nuit de la semaine dernière, dans deux magasins. Il s'agit d'un récidiviste qui avait déjà été condamné à deux ans de pénitencier par M. le juge Lachance il y a quelques années.

Funérailles de Mme Touchet

D'imposantes funérailles ont été faites vendredi matin, le 19, en l'église de Beauport à la mémoire de Mme Louis Touchet, née Délia Bonnelly, décédée à Hull, mardi le 16 courant, à l'âge de 25 ans et 10 mois. La dépouille mortelle quitta la demeure de sa mère, Mme Vve Georges Bonnelly, sous la direction de M. Raoul V. Bélanger, entrepreneur de pompes funèbres. De chaque côté du corbillard marchaient ses cousins MM. Willie Cook, Paul Chamberland, Adélard Villeneuve, Emmanuel Bonnelly, Eugène Robert, Alcide Lachance, qui agissaient comme porteurs. Le deuil était conduit par son époux M. Louis Touchet, ses frères : le Rév. F. Médéric-Théodore, des Frères des Ecoles Chrétiennes, Mandozar Bonnelly et Noël Bonnelly ; son beau-père, M. J.-E. Touchet ; ses beaux-frères MM. J.-B. Boutet et Benoit Touchet ; ses oncles, MM. Emmanuel Bonnelly, sr., Adrien Bisson, Aimé Touchet, Geo. F. Robert, Joseph Latulippe ; ses cousins, MM. Joseph Cook, Willie Cook, M. L. Grenier, Léop. Couillard, Emmanuel Bonnelly, J.-B. Bonnelly, Norbert Bonnelly, Emilien Bonnelly, Ad. Villeneuve, Wilbrod Robert, Jos Chamberland, A. Lachance, P. Chamberland, Eug Robert, Ph. Robert, Laurent Touchet, Gérard Touchet, Omer Touchet, Omer Latulippe, Maurice Robert, André Chamberland, Joseph Paquet, David Plante, J. Gendreau.

On remarquait aussi ceux dont les noms suivent : représentaient l'Association des Ingénieurs Forestiers de la Province et le Département des Terres et Forêts. Forestiers suivants : J.-A. Roy, I.F. ; Robert Bellefeuille, I.F, G. Bernier, I. F., C.-M. Deschênes, I. F., Fernand Boutin, I. F., Lauréat Garneau, I.F., François Ouellet, I.F., Paul Lemay, I. F., Jules Frenette, I F., Ernest L. Duplessis, I.F., J.-H. Guillemette, I.F., T. Deslauriers, I.F., L. Emond, I.F., Robert Greffard, I.F., H. Paquin, I.F., R. Valin, I.F. Venaient ensuite au tout premier rang le Rév. Frère Ismaël, représentant la Communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'abbé Stanislas Cantin, suivsi par MM. les échevins Elzéar Bégin, Joseph-Chs. Giroux et J.-Eug. Boutet. Dans le nombreux cortège qui suivait, on remarquait : MM. Dr A. Nadeau, Henri Delâge, N P., J.-B. Dionne, avocat, Dr Pierre Lortie, dentiste, Dr A. Dion, dentiste, J.-B. Deschamps, P.-A. Gilvert, gérant de la Banque Canadienne Nationale, F.-B. Painchaud, I. C., Alfred Dion, J.-A Chalifour, Gérard Bélanger, Appolinaire Chalifour, Georges Grenier, Jos. St-Hilaire, Georges Laroche, Gaston Laroche, Bazin Laroche, Nap. Laroche, J.-P. Vézina, Nap Lapointe, J.-E. Robitaille, Jules Robitaille, Gérard Garneau, Arthur Dion, P. Belley, P.-E. Pouliot, Capt. A Mercier, Lionel Pouliot, Alphonse Giroux, sr., Joseph Tremblay, sr., Gérard Tremblay, J.-E. Tremblay, Gérard Binet, Alex. Boutet, Geo. E. Boutet, Joseph Tremblay, jr., Jos. Grenier de Jos. Grenier Ltée, Ernest Chalifour, J.-A Asselin, Jos. Morency, Henri T. Bélanger, Gaudiose Proteau, Albert Pageau, Ph. Lapointe, O. Faucher, Geo. Langevin, R. Greffard, Philias Greffard, P Robert, Sylvio Parent, Raoul Giroux, Chs-Aug. Giroux, Jos-Ed. Grenier, Geo.-pol. Parent, Hon Giroux, J.-Alf. Giroux, J.-Ad. Gagnon, Lucien Ferland, Eud. Grenier, Philippe Parent, R. Vachon, J. Roy, Alex. Dorion, Alex. Faucher, J.-U. Allard, Cyr. Faucher, L. Faucher, Ph. Lefebvre, C.-E. Grenier, Elz. Parent, Gust. Lortie, Oct. Lortie, Paul Bélanger, David Mailloux, Isaie Labrie, J.-L.-A. Tanguay, Jos. Parent, Henri Marcoux, J.-H. Grenier, Octave Viger, J.-L. Langevin, J.-H. Robert, V.C., Ismael Maheux, Henri Bédard, J.-S. Maranda, O. Paquet, J. Paquet, D. Plante, H. Paquet, J. Greffard, Félix Verret, Joseph-E. Tremblay, E. Duguay, Ernest Côté, Lionel Dionne, Lazare Parent, Jean Grenier, Lucien Giroux, Hector Pascal, T.-A. Lafond, J.-R. Bélanger, Eud. Alain, Maurice Dufour, R. Richard, Thas. Paquin, Jules Ouellet, Jos. W. Boutet, C.-E. Rondeau, J.-Aimé Parent, Thos. Vachon, D. Laplante, F.-X. Martel, Paul Martel, Elzéar Gendreau, Raymond Galarneau, Jules Galarneau, Th. Paradis, J. Monier, Ther. Bélanger, J.-E. Vézina, Em. Bélanger, D. Lamontagne, J.-E. Richard, Chs.-Eug. Boutet R.-J. Goulet, Noël Myrand, L. Vaillancourt, J.-E. Racine, J.-A. Binet, J. Venière, Frs. Paradis, Ph. Langevin, Emile Lortie, J.-B. Boutet, G. Dupéré, A. Hains, Henri Langevin, Lucien Nolet, Jules Mailloux, Marcel Drouin, Gilbert Drouin, E. Emond, Rosario Garneau, Roméo Parent, Léopold Couillard, Ivan Nadeau, L. Jones, A. Lefebvre, Herm. Gagnon, Ph. Grenier, L.-P. Lefebvre, C.-J. Lévesque, Léopold Danis, Y. Mercier, J.-A Lessard, Lucien Bélanger, On. Lefebvre, L. Moisan, P.-E. Grenier, Arthur Deblois, L. Bédard, Ls. Dubeau, Paul Larose, J.-Chs Demers, P.-E. Martel, J.-O. Noreau, Ls. Demers Paul Lortie, Ls Carmichael, M. Gauthier, O. Nolet, Lucien Lortie, Raymond Bélanger, M Rainville, Jos. Samson, J. Eug. Parent, Frs. Bourret, B Lortie, Oscar Marcoux, L.-M. Gagnon, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

A l'église, c'est M. l'abbé Isaie Garneau, curé de la paroisse, qui fit la levée du corps, cependant que M. l'abbé Lucien Villeneuve, vicaire et cousin de la défunte, chantait le service, assisté de MM. les abbés Ls de G. Paquet et P.-E. Crépeau comme diacre et sous-diacre. Au choeur, assistaient MM les abbés I. Galarneau, Stanislas Cantin et le R. P. Lacoursière, des Pères Blancs. Dans la nef, une foule considérable y compris les élèves du Couvent et du Collège de Beauport avaient tenu à rendre un dernier hommage à la regrettée défunte. La chorale des hommes et la maitrise du Collège ont chanté une belle messe en Grégorien. Avant le service, Mlle Albertine Laroche a chanté "Vierge Sainte". Après l'élévation, M. J.-B. Boutet exécuta avec succès "O Salutaris", alors que M. Elz. Gendreau chantait le "Crucifix" de Faure.

M. Joseph Fortier, organiste, touchait l'orgue. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Beauport, dans le lot de la famille.

PAPINEAU ET SON TEMPS PAR L'ABBE GROULX

Saint-Hyacinthe, 24. — M. l'abbé Lionel Groulx, docteur ès-lettres, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, a donné une conférence au Séminaire de St-Hyacinthe. Il a traité des idées religieuses de Papineau et de son temps. M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire, a présenté et remercié le conférencier.

Paponeau, dit M. Groulx, est une des figures les plus attachantes de notre histoire. On sait le rôle qu'il a joué, ce que nous lui devons comme peuple. Mais quelles furent dans toute sa vie active, les idées religieuses de Louis-Joseph Papineau, le grand tribuu, celui qui revendiqua avec tant de fierté les droits et les libertés de notre peuple? Un jour, causant avec le curé de Montebello, son curé, Papineau lui avoua qu'il avait perdu la foi à l'âge de 18 ans. A première vue, cela ne parait pas vraisemblable. Non seulement Papineau a fait ses études dans les collèges catholiques de Montréal et de Québec, mais on se demande où son esprit aurait pu se pervertir, à une époque où le Canada français était isolé du reste du monde intellectuel. Il ne parait pas possible que le souffle de la révolution française, les ferments malsains qui empoisonnent à ce moment l'Europe, aient pu traverser les mers. La Capricieuse n'est pas encore venue à Québec. On est sous l'impression que notre peuple lit peu, que fort peu de livres circulent.

Pourtant si l'on va au fond des choses, on s'aperçoit que le Canada n'est déjà plus, vers 1800, pour les moeurs et pour les idées, un pays de tout repos. Au contact des Anglais, nos familles ont perdu quelque chose de leur intransigeance d'autrefois. On tolère une foule de choses. Les mariages mixtes sont nombreux. La fringale de s'amuser est partout. Bref, à certains moments, les observateurs écrient nettement que l'immortalité et l'irréligion sont partout. Les témoignages à ce sujet sont nombreux, tant laïcs qu'ecclésiastiques. De plus, le pays possède nombre de mauvais livres. Les philosophes du XVIIIe siècle sont partout, à la ville comme à la campagne. Ils viennent par des voies détournées, mais ils y sont quand même. Il est donc possible que Papineau, comme d'autres, a été une victime de son temps.

Dans le cours de sa vie, Papineau a fait des discours contre l'influence du clergé, contre ce qu'il appelle son besoin de domination. En maintes circonstances, il a combattu des projets où l'Eglise aurait trouvé son bien. Il continue, cependant, à entretenir les meilleures relations avec les évêques et le clergé. Quand il va en France, pendant les années d'exil, il se lie d'amitié avec Lahennais. Il ne parait pas, cependant que ce prêtre révolté ait d'influence sur lui. Papineau était déjà ce qu'il était, et il n'évolue guère.

On aurait tort de conclure, toutefois, d'après ces indices, que Papineau était un ennemi de l'Eglise.

Il n'a pas la foi, mais il reste juste dans l'ensemble, à l'endroit de l'Eglise et du clergé. Il y a bien son fameux discours, à la suite d'un projet de Bourdages, mais il ne continue pas longtemps dans cette voie. A mesure qu'il vieillit, il reconnait à nos prêtres ce qu'ils ont fait pour la vie française et nationale des Canadien. Non seulement il leur rend hommage, mais il les défend en maintes occasions. Il met en garde, en marge des idées avancées qu'ils veulent propager, les jeunes gens de l'Institut de Montréal et du groupe de l'Avenir. Au moment où se débat la grande question de la colonisation des Cantons de l'Est, il parait en compagnie de Mgr de Montréal, et parle dans le même sens que l'évêque. A son fils Amedée qui s'engoue facilement pour des causes plus ou moins dignes d'approbation, il écrit de longues lettres où il met en garde contre sa jeunesse, contre ses amis, contre un certain anticléricalisme qu'il condamne. Papineau ne fut jamais un impie ni un anticlérical. Il croyait à Dieu, à la Providence. Il a refusé toutefois, sur son lit de mort, les secours de la religion. Non pas parce qu'il déteste la religion, mais parle qu'il ne croit pas. Il ne dit à son curé, ajoutant qu'il ne veut pas paraitre devant Dieu chargé d'une hypocrisie.

Quelles furent au juste les idées religieuses de Papineau, il est difficile de le dire. Chose certaine, il n'est pas le chef anticlérical qu'on a voulu faire de lui, en certains milieux. On a abusé de son nom et de sa gloire, Papineau était un homme droit, un homme fier, un homme intègre. Passionné de lecture, dès le plus bas âge, il semble vraisemblable que les livres lui aient pris la foi. Il parait avoir été une victime de son époque.

ST-RAYMOND

Imposantes funérailles. — Le 11 février dernier décédait, après plusieurs mois de maladie, Mlle Régina Cantin, âgée de 22 ans, fille de M. et Mme Théophile Cantin (Marie Alain). Apres avoir vainement lutté contre le terrible mal qui la minait, Mlle Cantin dut se préparer au grand voyage de l'Eternité. Enrôlée depuis plusieurs années sous l'étendard de la Reine Marie, elle fut toujours une congréganiste modèle. Ennemie des fêtes troublantes du monde et de ses vanités, elle aimait la priéra la vie calme et recueillie. La vie de famille, avec ses douceurs, avait pour cette bonne jeune fille un charme tout particulier. Aussi, son aimable sourire restera en éternel souvenir à tous ceux qui ont eu le bonheur de la connaitre et d'apprésier ses hautes qualités.

La levée du corps fut présidée par M. l'abbé Lachance. M. l'abbé J.-E. Pichet chanta le service, assisté de MM. les abbés Lachance et Dorval, vicaires, comme diacre et sous-diacre. La messe de Requiem grégorienne fut exécutée ainsi que les pièces suivantes : "Misere mei", par M. Antonio Plamondon; "Jesu Salvator", par M Lauréat Plamondon; "Languentibus", par M. Mendoza Papillon; "Ouvrez-vous, prison redoutable", par M. Roméo Angers. Mlle Augustine Plamondon, organiste, touchait l'orgue.

La défunte laisse jpour la pleurer, son père et sa mère affligés M. et Mme Théophile Cantin; deux frères, MM Uldéric Cantin, de Québec, Achille Cantin de St-Raymond; une belle-soeur, Mme Uldéric Cantin; une nièce, Mlle Pierrette Cantin, de Québec.

Conduisait le chariot, M. Léo Plamondon. Portait la croix, M. Charles-Edouard Beaupré, accompagné de Mlle Yvonne Papillon. Portaient le cercueil: MM. Armand Paquet, Jean-Thomas Maranda, Albert Renaud et Georges Genest, accompagnés de Mlles Bernadette Rochette, Simone Rochette, M.-Jeanne Renaud et Marie-Marthe Moisan.

La bannière de la Ste-Vierge était portée par M. Chs.-Antoine Savary, comptable de la Banque Canadienne Nationale, et M. Henri Beaupré. Les rubans de la bannière étaient portés par Mlles M.-Jeanne Grenin, Germaine Beaupré, Marie-Laure Moisan et Jeanne d'Arc Lirette. Ces quatre demoiselles firent aussi la quête durant le service qui fut très fructueuse. Ces recettes seront destinées à faire dire des messes pour l'âme de la regrettée defunte.

Près de deux cents Demoiselles Enfants de Marie venaient à la suite de la bannière et escortèrent jusqu'à sa dernière demeure celle qui fut leur compagne et amie.

Conduisaient le deuil : le père de la défunte, M. Théophile Cantin; ses deux frères, MM. Uldéric et Achille Cantin; son parrain, M. Roger Alain; ses tantes, Mme Vve Nap. Alain, de Québec, Mme Alfred Cantin, Mme Roger Alain; ses oncles et tantes, M. et Mme Adélard Moisan, M. et Mme Joseph Alain, M. et Mme Pierre Cantin, M. et Mme Louis Cantin, M. et Mme Philéas Cantin, M. et Mme Louis Moisan, M. et Mme Pierre Moisan. Parmi les cousins et cousines, M. et Mme Alphonse Paquet, M. Rosaire Alain, de Québec, Mlle Marguerite Moisan, de St-Léonard, M. et Mme Adélard Moisan de Limoilou, M. et Mme Josaphat Cantin, M. et Mme Lucien Moisan, M. et Mme Rosaire Robitaille, M. et Mme Armand Parent, Mme Vve Lucien Moisan, M. et Mme Alexandre Moisan, M. et Mme Emilien Genois, M. Jos. Cloutier, M. et Mme Arthur Paquet, M. et Mme Arthur Rochette, M. Eugène Rochette, M. et Mme Emile Genois, M. et Mme Léonidas Alain, M. et Mme Lorenzo Alain, M. et Mme Alphonse Moisan, M. Laurent Moisan, Mlles Lucienne et Jeannette Cantin, M. Bernard Moisan, Mlles Thérèse et Cécile Cantin, M. et Mme Pierre Duval, M. Armand Cantin.

Venaient ensuite : MM. Ulric Rochette, Joseph Gingras, Art. Drolet, Mme Vve Ab. Barrette, Mlle Flore Grenon, M. et Mme Georges Godin, Mme Vve Olivier Renaud, Mme Armand Dion, MM. Honoré Beaupré, Frs. Paquet, Mme France Gauvin, Mme Vve Irenée Gauvin, M. Langevin, M. Morasse, Barth. Lirette, Sr., Barth Lirette, Jr., M. Giguère, M. et Mme Arthur Papillon, Mme Trépanier, Julien et Roch Marcoux, M. et Mme Emile Plamondon, M. et Mme Michel Marcoux, M. et Mme Arthur Lirette, M. Rosaire Paradis, Frs. Lortie, Octave Petitclerc, Adélard Bédard, Ad. Lefebvre, Georges Vézina, Louis Renaud, M. et Mme Wellie Lefebvre, M. Egbert Tremblay, Nap. Moisan, Bénoni Moisan, Emile Denis, Camille Plamondon, Dr Dufresne, Aurélius Plamondon, Irenée Châteauvert, Mme François Paré, Armand Denis, Borromée et Wenceslas Letarte, Méthode Letarte, Joseph Cloutier, etc., etc.

M. Roméo Angers, fils, avait la direction des funérailles.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

Oh ! nous tous, parents et amis, agenouillons-nous sur la tombe qui cache à nos yeux celle qui n'est plus, et au milieu de nos pleurs disons-lui un "au revoir" dans la Patrie céleste.

Naissances. — Le 1er février naquit Marie, Thérèse, Jeannine, enfant de M et Mme Michel Duval (née Alberta Bouchard), du Lac Edouard. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Bouchard grands-parents de l'enfant.

—Le 3 février naquit Marie, Denise, Yolande, enfant de M. et Mme Raymond Borgia (née Rose-Aimée Moisan). Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Jobin.

—Le 5 février naquit Joseph, Zoël, Gilles, enfant de M. et Mme Zoël Hamel (née Marie Paré) Parrain et marraine, M. et Mme Borromée Noreau.

—Le 11 février naquit Joseph, Jules, Bruno, enfant de M. et Mme Odina Paquet (née Blanche Cameron). Parrain et marraine, M. et Mme Azarias Cantin.

—Le 14 février naquit Marie Reine, Laurence, Lorraine, enfant de M. et Mme Albert Gingras (née Blanche Langevin). Parrain et marraine, M. et Mme Emile Langevin, de Québec, oncle et tante de l'enfant.

Sépultures. — Le 7 février, M. l'abbé L. Lachance bénissait la sépulture de Joseph, Zoël, Gilles, décédé à l'âge de deux jours, enfant de M. et Mme Zoël Hamel.

—Le 13 février fut inhumée Marie Thérèse, Antoinette, enfant de M. et Mme Jos.-François Paquet (née Philomène Voyer), âgée de deux ans et trois mois. M. l'abbé Dorval présidtit à la dernière bénédiction de la sépulture.

—Le 16 février eut lieu la sépulture de Marie, Madeleine, Rita, âgée d'un an et cinq mois. Les dernières bénédictions furent données par M. l'abbé Lachance.

Départ. — Nous regrettons d'apprendre le départ du Révérend Frère François, le Supérieur Général l'ayant rappelé à la Mission du Dom Bosco chemin Ste-Foy. Le Révérend Frère François occupait la charge de directeur de chant à l'orgue. Il est remplacé par le Révérend Frère Cassien, à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Quarante-Heures. — Les Quarante-Heures ont donné lieu à de beaux offices religieux au couvent des Soeurs de la Charité, les 16 et 17 février. Un grand nombre de paroissiens ont rendu leurs hommages au Dieu de l'Eucharistie par de ferventes visites à la chapelle qui ressemblait à un petit coin du ciel, tant elle nous invitait à la prière.

DESCHAMBAULT

Baptême. — Le 31 janvier, fut baptisée Marie, Aline, Louiselle, enfant de M. et Mme Frank Perron, née Georgianna Létourneau). Parrain et marraine, M. et Mme Ludger Perron, de St-Gilbert, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Hercule Gignac.

Va-et-vient. — Mlles Carmen et Marguerite Nelson, de Cap-Santé, sont chez leur oncle, M. Octave Proulx.

—Mlle M.-Ange Talbot est allée à Montréal rendre visite à de nombreux parents.

—Mme Laurence, de Montréal, a rendu visite à M. et Mme Ernest Laurence.

—Mlle Germaine Perron, de St-Gilbert, est chez son frère, M. F. Perron.

—Mme J. Chateauvert, de Joliette, est de passage chez ses parents.

—Mme Wilfrid Auger, des Ecureuils, a également, rendu visite à ses parents.

AIBANEL

Notes sociales. — MM. Laurent Roy et Emile Vincent, maires, se sont rendus à Québec, dernièrement, pour affaires personnelles.

—M. Ernest Bergeron était de passage à Roberval, ces jours derniers.

—M. l'abbé Adjutor Tremblay est parti pour Québec et la Baie St-Paul.

—M. Arthur Labbé est de retour de Montréal où il était allé pour affaires.

—MM. Xavier, Salustre et Hilaire Prouly étaient à Dolbeau, le 12, pour assister aux funérailles de leur soeur, Mme Léon Ouellet.

—MM. et Mmes Azarias Lavoie, Wilfrid Tremblay, M. Tremblay, T. Ouellet, Josaphat Gagnon, François Ouellet, Napoléon Maillot, Wilbrod Imbeault, Philippe Gaudreault, Alphonse Pouliot assistaient aux funérailles de Mme Léon Ouellet.

—M. et Mme Ernest Plourde, de St-Jérôme, étaient en promenade chez M. et Mme René Simard.

—Mme Johnny Simard est allée à St-Félicien, le 15 courant, pour affaires.

ST-SEBASTIEN

Gouret. — Dimanche le 7 février eut lieu sur notre patinoire une partie de gouret entre le club "Carrières Frontenac et le club "St-Evariste."

La partie a été très animée et s'est terminée par un score de 4 à 3 en faveur des "Carrières Frontenac". M. Roland Bussières a rentré 3 points dans la première joute et M. Léopold Bernier en a rentré 1.

Les deux clubs se sont de nouveau mesurés dimanche soir avec le résultat de 3 à 4 en faveur encore des "Carrières Frontenac".

M. Léopold Bernier a fait 2 points M. Conrad Lacombe en a fait un, et M. Roland Bussières un.

Ces deux parties furent chaudement disputées et sont restées à l'honneur de nos braves "Sébastiennais" tout fiers de leur victoire.

Il est à remarquer que ce club "Carrières Frontenac" a été formé récemment, ne s'entraine que depuis peu et promet beaucoup.

—M. Amédée Bussières est le gérant attitré de ce jeune club qui lui doit tout son équipement et pour qu'il solde une grosse partie des dépenses que nécessite son entrainement.

M. Réal Dancose fait l'office d'arbitre, M. Roméo Garon celui d'entraineur, M. Roland Bussières est secrétaire.

Position des joueurs:

But
Auguste Veilleux
Défenses
Léopold Bernier — Philippe Bernier
Centre
Philias Dussault
Ailes
Roland Bussières — Dom. Bergeron
Substituts
Conrad Lacambe, — Séb. Blouin
Ls.-Philippe Blouin

Nos voeux de succès toujours croissants.

Le club "Carrières Frontenac" jouit de l'encouragement précieux que ne lui ménagent pas ceux qui s'intéressent à son sort, particulièrement M. Roméo Garon qui s'occupe chaleureusement du succès de nos jeunes joueurs.

A M. J.-L. Jacob est revenu l'honneur de partir la rondelle au jeu M. Jacob a eu aussi la bienveillance de donner au club vainqueur un prix de $2.00 destiné à payer des cigares à tous les joueurs.

Soirée intime. — A l'occasion du passage de Mlles Paula Roy et Rose Bernier chez leur amie Mlle Lorette Drapeau, cette dernière réunit à la résidence de ses parents, M. et Mme Wilfrid Drapeau, ses amis, pour passer la veillée de dimanche dernier. L'on s'amusa galement toute la soirée. Il y eut chant, musique et jeux. A minuit, un réveillon fut servi ainsi que des rafraichissements. Tous furent enchantés de leur joyeuse réunion.

L'on remarquait: Mlles Paula Roy, Rose Bernier, de St-Evariste, Mlles Gilberte, Gabrielle Drapeau, de Lambton, Laurette, Armande Drapeau, Bernadette Bussières, Marguerite, Gabrielle Fillion, Marie, Antoinette Paradis, Claire Blouin, Thérèse, Simonne, Cécile Hallé, Thérèse, Madeleine Paradis, Germaine Talbot, Fernande Nadeau, Yvette Lachance, Juliette, Hélène Roy, MM. Roméo Talbot, Winslow, Roland Bussières, Gérard, Ls.-Philippe, Paul Emile Blouin, Philéas Dussault, Bertrand Fillion, Antonio, Albert Bussières, de St-Henri de Lévis, Dominique Bergeron, Antonio Bolduc, Onésime Talbot, Roland Mercier, Henri Rosa, Léo Gosselin, Prosper Paradis, Gérard Royer.

Va-et-vient.— Mlles Paula Roy et Rose Bernier, de St-Evariste, ont passé quelques jours chez Mlle Lorette Drapeau et Mlles Marguerite et Gabrielle Fillion.

—M. et Mme Edmond Fortin, M. et Mme Emile Boulanger, de St-Romain, Mme Pamphile Fortin, de Mégantic, visitaient M. et Mme Napoléon Lapierre, M. et Mme Arthur Blouin, lundi dernier.

—Mme Arthur Blouin a passé quelques jours à Courcelles chez son frère, M. Ernest Bureau.

—M. et Mme Ls Denis, Jacob, M. Alphonse Jacob, de Valley-Jonction, étaient chez leur père M. J.-L. Jacob dans le cours de la semaine dernière.

—Mme Ubald Boulanger, de Ste-Cécile, était au service anniversaire de sa même Mme Johnny Campeau samedi dernier.

—Mme Ernest Bernier est à l'hôpital de la Rivière du Loup.

Elle est sous les soins de son cousin le Dr Antonio Paradis. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Naissance. — M. et Mme Edmond Proteau font part à leurs parents et amis de la naissance d'un nouveau bébé.

Service anniversaire. — Samedi dernier eut lieu le service anniversaire de Mme Johnny Campeau, y assistaient. Mme Ubald Boulanger, de Ste-Cécile, M. Johnny Campeau, Irénée Campeau, M. et Mme Alphonse Blouin, M. et Mme Jos. Lacombe M. et Mme François Royer, Mme Charles Leclerc, Mmes Gérard Paradis, Cyrille Dumas, Mlles Madeleine et Thérèse Paradis, Jeanne-d'Arc Bernier, Rose-Alice Bergeron, Marie Lapierre, Mme Alcide Michaud, M. Joseph Lapierre, Mlle Gabrielle Fillion, Zélia Auguin, Ernestine, Marie-Anna Mercier, M. Adjutor Bernier, Aristide Lacombe, Mmes Gédéon Talbot, Mlle Léoni Leclerc, Georgiana Côté, Mmes Josaphat Rosa, Ludger Roy et nombre d'autres.

—M. Jean-Marie Paradis du collège Ste-Anne chez ses parents M. et Mme Nap Paradis.

EAST BROUGHTON

Joyeuse réunion. — Lundi, le 8 février, les jeunes files du Cercle de Broderie étaient reçues chez M. et Mme E.-J. Turcotte, par Mlle Marie-Anne Lehoux, leur fille adoptive. En l'honneur des jours gras et au grand plaisir des invitées cette réunion hebdomadaire de travail fut changée en une belle soirée d'amusement, dont le gai souvenir sera inoubliable pour celles qui ont eu le plaisir d'y assister Mme Achille Turcotte eut la bonne idée d'organiser divers concours,

amusements, sauterie et une note joyeuse domina pendant toute la soirée qui se termina assez tard. On nous combla en plus de toutes sortes de friandises, et nous remercions sincèrement la famille E.-J. Turcotte de leur généreux accueil.

Etaient présentes: Mlles Madeleine Cliche, Ludivine et Lucia Lehoux, Rachelle et Jeanne-d'Arc Dodier, Augustine et Marie-Paule Dodier, Gabrielle, Cécile, Anne-Marie et Germaine Robert, Bibiane et Bella Tardif, Antoinette et Dorothée Gregoire, Marie-Anna et Angeline Vachon, Cécile Plante, Marie-Jeanne Roy, Alma Chabot.

Mardi-Gras. — La très belle température de mardi a facilité les courses et visites de nos joyeux mardi-gras, qui par groupes ont visité quelques famille et se sont livré librement à l'expression d'une folle gaieté. Un groupe entr'autres representant Narcisse et Pamela; et l'oncle Jos et sa bonne vieille faisait très bien les invitations pour Mlles Grégoire qui ont donné ce soir-là à la résidence de leurs parents chez M. et Mme Trefflé Grégoire, une belle petite soirée qui a remporté un franc succès tout en faisant grandement plaisir aux amis. Se sont rendus à l'invitation: M. et Mme Réal Tardif, M. et Mme Auguste Cloutier, Mlles Bernadette Nolet, Blandine Champagne, Marie-Rose Poulin, Eva-Rose et Viola Doyon, Irène Cloutier, Florence Grondin, O. Grégoire, Dorothée, Bibiane et Bella Tardif, M. et Mme S. Blais et leur fillette, Madeleine, MM. Roland Lessard, M. Gravel, de St-Frédéric, Léo Groleau, Lorenzo Doyon, Henri Lagueux, Wilfrid Lessard, Hervé et Eleusippe Lessard, Viateur Doyon, Dorilda Grondin, Wilfrid Roy, William Donss, et Narcisse et Pamela, représentés par MM. Lionel Champagne et Thomas Lessard.

Soirée musicale. — Jeudi dernier, l'orchestre Laurier a donné un concert dans la salle du théâtre Perron. On y avait déménagé le piano de Mme Ernest Lapointe, et il y eut gigues et airs populaires, etc., des solos de guitare et de violon. M. Gédéon Cliche a rendu très bien deux chansons et avec un programme très varié, ils surent intéresser l'auditoire plus de deux heures.

L'orchestre Laurier se composait comme suit :

Violon, M. Fortunat Vachon; Harmonica, M. Emery Chapleau; Guitar, M. Hervé Trépanier; Guitar, M. Trefflé Cliche, piano, M. Thomas Cliche, tambour, M. Jos. Lemay.

Adieu au monde. — Jeudi, le 4, plusieurs jeunes filles se réunissaient chez M. et Mme Joseph Huard, à l'occasion du départ de Mlle Maria Huard pour le noviciat des SS. Servantes du Sacré-Coeur de Marie à Limoilou. C'étaient: Mlles Rachelle Lambert, O. Grégoire, Gabrielle et Anne-Marie Robert, Bibiane Tardif, Marie-Louise Fortin, Mlles Yvonne, Anna-Marie et Irène Giguère, de St-Joseph, Mérilda Doyon, Cécile Vachon, Marie-Jeanne Paré, Simone Lessard, Bernadette Doyon, Mme Michel Lambert, Mme Emile Lessard et Mme Philippe Vachon.

Mlle Huard reçut de jolis souvenirs et nous lui souhaitons bonheur et persévérance.

EUCHRE D'ALUMINIUM

Sous le patronage du R. Père Maurice, O.C., curé, aumônier, organisé par les Zouaves de la compagnie No 20 de Limoilou.

C'est lundi le 29 février 1932 qu'aura lieu, à la salle paroissiale de Limoilou, le grand euchre d'aluminium au profit de la compagnie. Au delà de 100 magnifiques morceaux sont exposés dans les vitrines chez M. B.-E. Barakatt, 164, 3e avenue, Limoilou. Les amateurs de euchre sont invités à se rendre à bonne heure pour se procurer des cartes car elles s'enlèvent rapidement.

Avis aux amateurs. Il y aura foule. Le euchre commencera à 8 heures 30.

ST-EPHREM

Déplacements. — Mme Fréchette, de Québec, est l'hôte de sa nièce, Mme Dr Albert Domingue.

—Mlle Alice Gonthier passe quelque temps à St-Evariste chez le notaire et Mme W. Gilbert.

—Mme Arthur Goulet est de re- [illegible] famille après un séjour de quelques mois à l'hôpital St-Sacrement de Québec.

—Mlle Lucile Fortin, était de passage à Québec, récemment.

—Mlle Ouellet, de Nashua, N. H., [illegible] parents, M. et Mme L. Ouellet.

[illegible] E. Hardy, de St-Evariste, était de passage ici, dernièrement.

LECONS DE BRIDGE-CONTRAT

Par M. JOS LaVERGNE

(Tous droits réservés)

XLII LECON

SOMMAIRE ILLUSTRE DES DEMANDES INITIALES PAR 3 TRICS ET LEURS REPONSES

Les demandes initiales de couleurs mineures par 3 trics ne sont pas à conseiller; mais si elles sont faites, elles indiquent une couleur absolument solide.

Les demandes initiales de couleurs majeures par 3 trics ne sont pas des manoeuvres pour exclure le camp opposé des enchères, mais simplement des déclarations indiquant une force; et de fait, elles équivalent presqu'à des déclarations de 2 trics. Elles indiquent une couleur d'atout très solide, 3½ à 4 levées d'honneur et 8 levées probables.

Par conséquent, les différentes réponses du partenaire reposent sur les valeurs suivantes :

UNE SIMPLE RELANCE, de 3 à 4, indique 1 + levée d'honneur, c'est-à-dire l'équivalent d'un As et d'une Dame. On doit passer si le jeu ne contient qu'une levée ou moins. Aucun soutien d'atout n'est exigé.

EXEMPLE 1

DEMANDE INITIALE : 3 PIQUES	REPONSE : 4 PIQUES
♠—A R D V 8 5	♠—4
♥—5	♥—8 7 6 3
♦—A R 3	♦—D 10 8 2
♣—9 8 6	♣—A 4 3 2
	La Dame de Carreau en moins, on doit passer.

UNE DOUBLE RELANCE, de 3 à 5, indique 3 levées de soutien dont au moins 2 levées d'honneur. C'est une invitation au partenaire à déclarer 6 s'il détient plus que le minimum annoncé.

EXEMPLE 2

DEMANDE INITIALE : 3 PIQUES	REPONSE : 5 PIQUES
	♠—10 3 2
Même jeu qu'à l'exemple 1.	♥—R D 4 3
	♦—D V 10 8
	♣—A 4

Le demandeur ne détient pas plus que les 8 levées annoncées et, en conséquence, il décline l'invitation au Chelem.

Une réponse par 4 trics à une autre couleur est une relance indirecte et n'indique pas nécessairement une couleur solide.

DES DEMANDES PREEMPTIVES

Les demandes initiales de 4 trics à une couleur majeure et de 5 trics à une mineure sont des déclarations préemptives. On les appelle aussi déclarations de barrage parce qu'elles coupent toute communication entre les adversaires. Si elles garantissent une couleur solide d'atout, elles renient par contre toute force à côté. Elles ne sont donc d'aucune valeur pour un double négatif (contre d'appel) ou pour une déclaration de changement (Takeout) faite par le partenaire. Par cela même, les demandes préemptives diffèrent essentiellement des déclarations à une majeure par 3 trics et à une mineure par 4 trics, lesquelles indiquent toujours quelques Honneurs à côté.

La théorie du système "Approach-Forcing" sur la déclaration de barrage s'énonce comme suit : toute déclaration faite dans le but de s'approprier les enchères doit être annoncée par au moins 4 trics; sinon, elle est inutile. Pour cette même raison, il faut que le niveau des enchères soit assez élevé pour que les adversaires n'osent s'y aventurer. Une déclaration par 4 trics exclura des enchères les adversaires les plus retors. Le fait est que si les adversaires s'y risquent, ils échoueront probablement dans une déclaration défavorable et même si le Chelem était en vue, ils ne pourraient le localiser.

Dans le système "Approach-Forcing", les demandes préemptives sont, en réalité, des déclarations défensives parce qu'elles sont plus faibles que les déclarations faites à un degré inférieur. Elles indiquent des jeux dont la force réside dans la répartition et qui deviennent très faibles s'ils ont à se défendre contre une déclaration adverse. Au premier abord, il semble très absurde qu'une déclaration aussi élevée soit plus faible qu'une déclaration inférieure comme la déclaration de 2, par exemple.

Par ailleurs, il est évident que plus votre jeu est fort en levées d'honneur, moins vous craignez vos adversaires. C'est pourquoi il est plus avantageux d'ouvrir les enchères au premier degré afin d'obtenir le plus de renseignements possible de votre partenaire.

Lorsque vous n'avez qu'une couleur pratiquement affranchie et aucune force à côté, vous êtes au pouvoir de l'ennemi. Donc, la meilleure tactique pour en sortir, c'est une attaque soudaine; pendant la confusion qui en résultera, vous pourrez vous dégager avec un minimum de perte.

Pour cette raison, les déclarations de barrage sont des demandes surévaluées. Mais les probabilités en ont été tellement analysées que si la déclaration est doublée, l'amende encourue ne dépassera pas la valeur de la manche que les adversaires auraient inscrite à leur profit.

Toute demande initiale par une déclaration directe de manche indique :

PAR 4 TRICS A UNE MAJEURE :

VULNERABLE	INVULNERABLE
8 levées probables	7 levées probables

PAR 5 TRICS A UNE MINEURE :

VULNERABLE	INVULNERABLE
9 levées probables	8 levées probables

Jos. LaVERGNE.

STUDIO DE BRIDGE - CONTRAT

OUVERT PAR JOS. LAVERGNE

le seul professeur, à Québec, associé de Ely Culbertson et autorisé à enseigner le système "Approach-Forcing".

Studio : 39, RUE CREMAZIE, TEL. 3-2004

ST-EVARISTE

Au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ont eu lieu dans l'église de St-Evariste les funérailles de Mme Pierre Fournier, née Marie Beaudry décédée le vendredi le 12 février dernier, à l'âge de 54 ans et 2 mois.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, son époux M. Pierre Fournier, un fils M. Philippe Fournier, Trois filles: Mme Réal Proulx (Vitaline) de St-Pierre de Montmagny et Mlles Carmilia et Lucienne Fournier. Un frère M. Philippe Fournier et trois soeurs, Mme Vve Arcadius Breton (Sara) de Sherbrooke, Mme J.-S. Dallaire (Delia) de Sherbrooke.

Mme Joseph Leclerc (Rose-Anna) de St-Evariste; Deux beaux-frères: M. J.-S. Dallaire de Sherbrooke, M. Jos. Leclerc fils de Sté-Evariste Station Deux belle-Soeurs: Mme Jos. Beaudry, de N. Y. Mme Philippe Beaudry de Dorset.

A l'église c'est M. l'abbé Guillot curé de la paroisse qui a présidé la levée du corps et le service fut chanté par MM. les abbés Guillot et Larivière, respectivement curé et vicaire de la paroisse, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte M. Pierre Fournier et des parents déjà mentionnés qui tous assistèrent aux funérailles. Parmi ceux qui assistaient et qui étaient nombreux des paroisses environnantes, mentionnons M. Aristide Roberge de Lac Mégantic, M. et Mme Alfred Fecteau ainsi que Joseph Lapierre et Josaphat Talbot de St-Sébastien, Mlle Gabrielle Proulx de St-Pierre Montmagny. Mme Philippe Pouliot de St-Victor, M. et Mme Bélonie Turcotte, M. et Mme Joseph Robert, M. et Mme Alphonse Goulet, Mlle Desneige Veilleux, M. Archelas Bolduc, M. Eugène Bolduc.

De St-Méthode: M. et Mme Joseph Carpentier et M. Ludver et M. Luger Dubreuil.

De St-Honoré de Shenly: MM. et Mmes Joseph Veilleux, Pierre Lacasse, Omer Lacasse, Onésime Lacasse, Hilaire Talbot, Gédéon Jolicoeur et M. Honorius Lacasse, M. Jean Lacasse et Mlle Annette Lacasse.

De St-Hilaire de Dorset: M. et Mmes Thomas Filion, Arthur Létourneau, Adalbert Létourneau, Albani P-pin, Hilaire Francoeur, M. et Mme Rémi Nadetau, M. et Mme Georges Morin, M. et Mme Alfred Roy, M. Camille Couture, Léo Couture, George Lamontagne, Alphonse Lamontagne, Gonzague Létourneau Jean Bégin, Emilien Bégin, Alfred Gagnon, Mlles Lucia et Marie Louis Létourneau et Thérèse Morin.

Comme il serait trop long dénumérer tous ceux qui demeurent dans notre localité et qui rendirent un dernier témoignage à la regrettée défunte, nous mentionnerons que les principaux. D'abord ceux qui portaient le corps, MM. Joseph Leclerc, Thomas Boulé, Henri Coutûre, Albert Dallaire, Jos Grenier, Emile Hardy, M. Pierre Grenier portait la croix. La quête a été faite par MM. Edmond Rancourt et Félicien Beaudoin.

On remarquait M. et Mme Ludger Beaudry, M. et Mme Dr Azarias Roy, M. et Mme Cléophas Beaudry, M. et Mme Emile Hardy M. et Mme Ludger Beaudry, fils; M. et Mme Joseph Fortier, M. et Mme Achille Fortier, Mme Jos Bellavance, Mlle Cécile Morin, Mlle Marie-Louise Morin, M. et Mme Jos Morin, marchand; Mme Vve Hilaire Beaudoin, M. et Mme Eudore Talbot, M. J.-W. Gilbert, N. P., Marjorique Poulin Nap. Lessard, J.-L. Dancose, Archelas Dallaire, Albert Dallaire, Félicien Beaudoin, Ludger Leclerc, Anselme Labonté, Philéas Dubord, Odilon Morin, Joseph Bélanger, Lucien Grégoire, Narcisse Demers, Jos. Grenier, Jos . Morin Fils, Amédé Talbot, Louis Mathieu. Alex. Lachance, Napoléon Buteau, J.-O. Quirion, Edouard Racine, Aug. Bégin, S. Legendre Gérant Banque Nationale, Cyrille Beaudry, Aimé Beaudry, Pierre Pepin, C. Roy, Jean Boutin, Aimé Boutin, etc.

Outre ce beau témoignage de cette foule nombreuse, la famille reçut aussi plusieurs offrandes de messes des familles Emile Bégin Westbrook Me., Wellie Grant, Sherbrooke, Donald Fraser, Westbrook, Me., Joseph Morin Marchand, Wilfrid Jolicoeur, Jos. L. Dancose, J.-R. Allard, S. Legendre, J.-A. St-Cyr, Sherbrooke Geoerges et Rémi Fournier de Stanstead, Ovide St-Cyr, Sherbrooke, Mme Geo. Bégin, Westbrooke Me. Mme Johnny Fortin, Albani Pépin, Dorset.

Tributs Floraux. — M. et Mme Philippe Beaudry, M. et Mme J.-S. Dallaire, Mme Jos, Morin, fils; Mme Jos Leclerc fils; Mme Wilma Talbot, Mlle Marie-Louise Morin.

Bouquets spirituels. — Les Soeurs Servantes du St-Coeur de Marie, Les élèves de la classe première. Les familles Onésime Lacasse, Jos. Bisson, Hilaire Talbot, Jos. Grenier, Théophile Proulx, J.-A. Dallaire, Thomas Boulé, Pierre Pépin, Félicien Beaudoin, Gonzague Létourneau, Gédéon Jolicoeur Henri Couture, Alfred Fecteau, Pierre Lacasse, Albani Pépin, Réal Dallaire, M. et Mme Ls-Philippe Fournier, Joseph Veilleux, Rolland Dallaire, Edmond Rancourt, Cléophas Roy, Mme Arcadius Breton, Mme Henri Lafontaine, Mlle Marie-Louise Morin, Emile Hardy, Mlle L. Bergeron.

Sincères sympathies. — M. l'abbé J.-A. Piché de St-Léonard Portneuf; M. et Mme Hormidas Veilleux, Odilon Morin, Octave Simard, Conrad Lebrun, Napoléon Buteau, Albert Dallaire, J.-W. Gilbert, N. P. Louis Blais, Wilfrid Gervais, Philippe Poulliot MM. J.-S. Dallaire, Wilfrid-E. Dallaire, Joseph Morin, fils; Joseph Marcoux, Georges Lacasse, Henri et Gérard Grant, F. Blais, Gérard Beaudoin, Joseph Fournier, Mlle G. Proulx, Mme Jos. Beaudry, N. Y., Mme Emerilde Demers, Mme Jos. Blais, Mme Etienne-C. Lelois, Les Employés de l'American House De Sherbrooke; M. et Mme Donald Fraser, M. et Mme Georges Fournier, M. et Mme Rémi Fournier.

Télégrammes.— M. Pierre Fournier, Beebe Jct; M. Thomas Fournier, Montréal; M. Edmond Auclair, Mathias Fournier, Montreal; M. Philippe Lacombe Waterville, P. Q.; M. Wellie Rouillard Compton.

A tous ceux qui leur ont témoigné leurs sympathies la famille offre ses sincères remerciements.

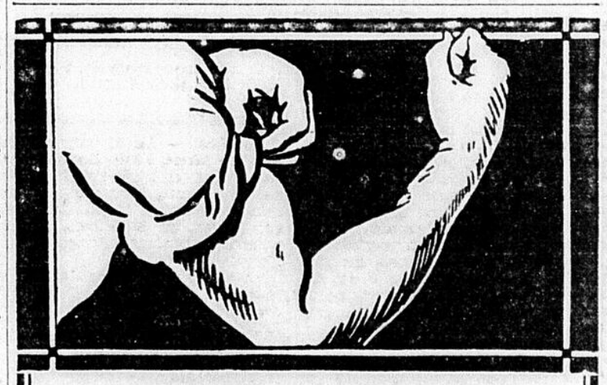

"FORCE" EN RESERVE

Chacun sait que la force de résistance—l'énergie en réserve—est aussi importante que la force musculaire.

Bovril ne développe pas seulement les muscles et la charpente; il développe la force de résistance en établissant une réserve d'énergie.

BOVRIL

Donne de la Force

67F

TARZAN LE TERRIBLE

Episode No 9

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Features Service, Inc.)

Tarzan fit halte sous un grand arbre près duquel coulait un joli ruisseau aux eaux limpides et froides. Tarzan fut surpris de constater que la blessure faite par les griffes de Numa était en bonne voie de guérison et ne le faisait plus souffrir. La poudre antiseptique de son compagnon avait vraiment des qualités curatives extraordinaires.

Tarzan et son compagnon burent l'eau froide délicieuse qui venait directement des hauts sommets glacés et Tarzan emplit ses poumons de l'air parfumé de la forêt. Enlevant sa peau de loépard et déposant ses armes sur le sol, le géant blanc plongea dans le frais cours d'eau, nageant et plongeant avec une joie enfantine. Il sortit de là rafraichi et anxieux de déjeuner.

Son compagnon fit de même, après quoi les deux hommes se reposèrent quelques instants en souriant. L'étranger se mit de nouveau à parler rapidement, mais il s'arrêta bientôt, voyant que Tarzan ne comprenait pas le premier mot de ce qu'il lui disait. Les deux hommes endossèrent de nouveau leur accoutrement rudimentaire et s'en furent s'étendre à l'ombre du grand arbre.

L'étranger permit alors à Tarzan d'examiner de près sa superbe ceinture incrustée d'or et de pierres précieuses. Tarzan se demanda à quelle race pouvait bien appartenir son étrange compagnon. A quelle tribu inconnue cet homme à la peau blanche comme la sienne devait-il ses ornements d'un travail si parfait et comme il lui avait été rarement donné d'en voir d'aussi beaux ? A ce moment l'étranger ouvrit son sac et lui fit signe de s'approcher de lui.

MONTMAGNY

Soirée Récréative. — Jeudi, le 18 courant, Mme Olivé-George, de Québec, conférencière officielle du Gouvernement Français et officier d'Académie, présentait au public de Montmagny, une autre vue cinématographique. "Le Miracle de Lourdes".

La salle de théâtre des Chevaliers de Colomb était remplie à sa capacité et l'auditoire a bien goûté cette vue admirable. Madame Olivé-George a exécuté quelques pièces de chant tirées de son magnifique répertoire et elle a su comme d'habitude d'ailleurs, s'attirer des applaudissement nombreux de ses auditeurs.

Nous félicitons vivement les organisateurs de ces soirées, MM. les Chevaliers de Colomb, du succès qu'ils ont remporté. Nous apprécions beaucoup le travail qu'ils font pour présenter au public de Montmagny des soirées recréatives saines et agréables.

Sport. — La rivière présentait ces jours derniers une couche de belle glace polie sur laquelle patineurs et patineuses s'en donnaient à coeur-joie. Toute chose bonne ou mauvaise ayant une fin, une tempête de neige est venue couvrir d'un épais tapis cette patinoire naturelle et bien des soupirs se sont échappés devant ce geste un peu brusque de Dame Nature.

D'un autre coté, toute misère ayant son bon côté, cette tempête de neige a permis à la patinoire de l'Association Sportive de Montmagny de reprendre un peu d'activité, ce qui est important pour permettre à cette organisation de subsister.

Chez nos Artistes-Amateurs. — Quelques amateurs de notre ville préparent actuellement une soirée qui sera donnée au cours du mois de mars à la Salle de Théâtre des Chevaliers de Colomb. Une comédie et une opérette y seront interprétées. Une soirée de ce genre représente, il va s'en dire, beaucoup de travail de la part de ceux qui l'organisent et nul doute que l'encouragement ne leur manquera pas de la part du public de Montmagny.

Baptêmes.— Le 11 février a été baptisé Joseph Louis Jacques, enfant de M. et Mme Alfred Blouin. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Francoeur.

—M. et Mme Thomas Tremblay sont les heureux parents d'une fille baptisée le 14 courant sous les prénoms de Marie Thérèse, Charlotte, Hélène. Parrain: M. Joseph Tremblay Marraine: Mlle Thérèse Tremblay, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Jean-Charles Lemieux font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 14 courant, sous les prénoms de Joseph, Edgar, Conrad, Bertrand Parrain et marraine: M. et Mme Edgar Gaudreau, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph, Wilfrid, Roger, enfant de M. et Mme Alfred Bernatchez a été baptisé le 14 courant. Parrain: M. Félix Gendy, marraine: Mme Angéline Duval, grand'mère de l'enfant.

—Le même jour a été baptisée Marie-Anne, Liliane, enfant de M. et Mme Joseph Cloutier, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Joseph Lamothe font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Emérilda, Pierrette. Parrain et marraine: M. et Mme Art. Morency, grands parents de l'enfant.

Décès.— Le 11 courant est décédé à l'Hospice des RR. SS. de la Charité de notre ville, Mlle Mathilda Ferland, autrefois de Québec, la défunte était âgée de 77 ans.

Ses funérailles ont eu lieu en notre église paroissiale au cours de la semaine dernière

Nos sympathies.

Notes locales. — M. Misael Bernatchez, de Montréal, est actuellement en promenade dans sa famille.

—Mlle Rita Dion est de retour de Montréal après quelques jours passés chez des parents.

—M. Edmond Green est actuellement en vacances pour quelques semaines, chez son père, M. Théophile Green

—M. Paul-H. Paquet, de Montréal, et Mme Jacques Hébert de Québec, sont depuis quelques jours en notre ville à l'occasion du décès et des funérailles de leur père, M. Evariste Paquet.

—Mlle Yvonne Bélanger est de retour après quelques semaines de vacances à Québec chez des parents et amis.

—M. Laurent Coulombe et M. Lucien Doré de Québec étaient en visite chez M. Télesphore Coulombe dimanche.

—M. Armand Gagnon, de Québec, était en visite chez M. Edmond Bernatchez au commencement de la semaine.

—M. Alfred Lacroix était en visite chez son père à St-Charles au cours de la semaine.

—M. J.-W. Berger, de Tourville, était de passage en notre ville ces jours derniers, par affaires.

—M. Maxime Caron, de Tourville de passage ici récemment.

—M. Philippe Roy était de passage à Québec au commencement de la semaine.

PORTNEUF

Naissances—M. et Mme Roger Leclerc annoncent la naissance d'un fils. Parrain et marraine : M. Alphonse Roberge et mademoiselle Rose Papillon. Porteuse : Madame Arthur Poliquin.

—M. et Mme Alfred Langlois font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils dont le parrain et la marraine furent M. et Mme Napoléon Langlois.

Déplacements. — MM. Falardeau et Nadeau, de L'Evénement, étaient par ici ces jours derniers.

—Madame Germain, de Saint-Basile, est en promenade chez sa fille, Madame Jos. Julien.

—M. et Madame Lorenzo Lockwell sont de retour de Montréal.

Madame Edmond Paquin est partie pour Montréal.

Après trente ans

"Maintenant, ne t'inquiète pas de moi . . . Je suis bien et puis prendre soin de moi . . . Si Jeanne désire que tu passes encore une semaine, reste . . . Bonsoir, chère . . . Bonsoir."

Trente ans de mariage et ils n'ont jamais été séparés pour plus qu'une journée. Puis un jour Jeanne, qui habitait Blancheville, depuis l'année dernière, téléphona à sa mère pour l'inviter de venir voir un petit-fils nouveau.

Maman partit . . . non sans hésitation parce qu'elle laissait papa seul à la maison. Finalement papa eut raison de ses objections en lui promettant de téléphoner deux fois par semaine.

Et ces appels ressemblaient plus que jamais à des appels d'amoureux . . . et tous deux Papa et Maman attendaient l'heure avec impatience.

Le coût après 8.30 p.m. quand les taux de la nuit sont en vigueur est moins que ce que Papa dépensait chaque semaine pour son tabac.

Les taux du soir pour les appels entre postes commencent à 7 p.m. Ceux de la nuit — encore moins élevés—commencent à 8.30 p.m. En donnant le numéro du poste désiré à la téléphoniste, vous accélérez le service. Demandez "Information" si vous l'ignorez!

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LOCAL LONG DISTANCE TELEPHONE

M. L. BELCOURT

Gérant.

Ce soir, dernière partie Québec vs Trois-Rivières

UNE VICTOIRE CE SOIR METTRAIT LES CASTORS DANS LES "PLAY-OFFS"

Le Trois-Rivières jouera ici pour la dernière fois ce soir contre les Castors. — Une partie à l'emporte-pièce est en perspective. — Les deux équipes seront au grand complet. — Koski, qui était blessé lors de la dernière visite des Renards, sera à son poste sur la ligne d'attaque. — Tous les Castors sont en grande forme, et donneront ce soir leur meilleure performance de la saison. — La partie commencera à 8 heures 30 précises.

La dernière rencontre de la cédule de la ligue Provinciale entre les clubs Trois-Rivières et Québec sur la glace de l'Arena, ce soir, sera l'une des plus brillantes de la saison, sans contredit, car les deux équipes sont également rapides et scientifiques. Les Renards ont cependant l'avantage du poids dans l'ensemble, ce qui signifie beaucoup, surtout sur les avants.

Pour figurer dans la série de championnat, le Trois-Rivières devra commencer un ralliement soutenu dès ce soir. D'un autre côté, avec une victoire de plus, les Castors sont assurés d'une façon ou d'une autre de figurer dans cette série, soit en première ou en seconde position. Comme les locaux ont affaire à forte partie, ils ne voudront certes pas prendre de chances, et feront tout en leur possible pour gagner dès ce soir.

Les Renards sont aussi très désireux de gagner afin de montrer aux Castors qu'ils sont capables de leur infliger au moins une défaite au cours de la saison, et, dans le moment propice encore.

Les joueurs du Québec surveilleront tout particulièrement Armand Gariepy et Jean Pusie, les deux brillants joueurs de défense du Trois-Rivières, qui ont trop souvent des courses dangereuses pour les gardiens de buts.

Le Québec aura ses deux lignes d'attaque à opposer aux trois combinaisons que le Trois-Rivières enverra dans la mêlée.

La partie de ce soir commencera à six heures et trente précises. M. Denevy sera l'arbitre de cette rencontre qui sera rapide au possible, étant donné l'état parfait de la glace que l'ami Fred Thibault s'est chargé de polir avec autant de soin que s'il se fut agi d'une glace de curling.

Il nous fait aussi plaisir de signaler le retour de Roy-V. Halpin dans la boîte du Québec, qui a fêté son rétablissement... relatif en blanchissant La Tuque vendredi soir dernier, après avoir été retenu chez lui durant trois parties.

Si le public continue de suivre les bons conseils de la Garde Duvernay, personne ne fumera, et ce bon Roy n'aura pas de quinte d'asthme!

La Classe "A", aux petites quilles, a commencé sa saison hier soir sur les allées des salles Frontenac et St-Malo.

Les Taxis "8123" ont défait l'Hôtel Eldorado par 3 à 2, le Central Valet Service a imposé un score identique au Frontenac, de même que l'Artic, au Cantin, cependant que le Canadien a infligé un blanchissage aux "Vieux Jeux".

Frontenac :

Paré	146	129	127	141	108	— 651
Gutman	144	145	112	130	134	— 668
Raymond	196	201	119	177	129	— 822
	486	475	358	448	344	—2141

Central Valet Service :

Duval	165	132	127	119	127	— 670
Houde	130	137	121	174	146	— 708
Pelletier	156	136	184	181	138	— 795
	451	405	432	474	411	—2173

Central Val. Serv. : 3 à 0.

Hôtel Eldorado :

Genest	167	111	119	115	172	— 684
Pouliot	144	129	145	127	155	— 700
Pichette	158	187	153	96	147	— 741
	469	427	417	338	474	—2125

Taxis 8123 :

Cadet	114	137	99	103	133	— 586
Gaumond	137	148	151	158	126	— 720
Amyot	111	159	216	136	213	— 835
	362	444	466	397	472	—2141

Taxis 8123 : 3 à 2

Canadien :

Marois	165	119	129	138	124	— 675
Parent	102	95	176	172	136	— 681
Nolet	103	168	124	102	122	— 619
	370	382	429	412	382	—1975

Vieux Jeux :

Gagnon	86	131	158	155	130	— 660
Lamy	77	104	113	108	107	— 509
Fortier	115	130	109	85	128	— 567
	278	365	380	348	365	—1736

Canadien : 5 à 0

Artic :

Tardif	193	110	172	139	169	— 783
Ouellet	138	145	117	137	111	— 648
Hébert	163	171	117	113	143	— 707
	494	426	406	398	323	—2138

Cantin :

L. Cantin	157	187	132	126	136	— 737
Cantin	100	143	86	134	116	— 579
Corriveau	219	190	106	147	153	— 815
	476	520	323	407	405	—2131

Artic : 3 à 2.

MM. Emile Drouin et Alphonse Goulet acceptent le défi de P.-E. Fortin et Lucien Goulet pour un match au pool de 250 points avec un enjeu de $10.00.

Cette partie sera jouée jeudi le 3 mars, à 8 heures et trente à la salle Lapointe.

DANS LA N. H. L.

Voici la cédule pour la balance de la saison dans la National Hockey League:

24 fev—Rangers-Boston.
24 " —Montreal-Chicago.
25 " —Détroit-Toronto.
" —Boston-Rangers.
27 —Boston-Canadiens.
" —Chicago-Toronto.
28 " —Montreal-Détroit.

MARS

1—Chicago-Montréal.
—Canadiens-Boston.
—Americans-Toronto.
3—Montréal-Canadiens.
—Rangers-Détroit.
4—Americans-Chicago.
5—Boston-Montréal.
—Canadiens-Toronto.
6—Détroit-Americans.
—Rangers-Chicago.
8—Americans-Canadiens.
—Chicago-Rangers.
—Détroit-Boston.
10—Toronto-Montréal.
—Rangers-Americans.
—Chicago-Boston.
12—Chicago-Canadiens.
—Boston-Toronto.
13—Montréal-Rangers.
—Americans-Détroit.
15—Rangers-Montréal.
—Canadien - Americans.
16—Détroit Chicago.
17—American-Canadiens.
—Toronto-Rangers.
—Boston-Détroit.
19-Canadiens-Montréal.
—Chicago-Toronto.
20—Americans-Rangers.
—Toronto-Détroit.
—Boston-Chicago.
22—Toronto-Canadiens.
Americans-Boston.
—Rangers-Détroit.

LE CURLING

Les rencontres au club Jacques-Cartier pour la coupe Victoire commenceront demain soir. Demain nous donnerons les alignements des équipes.

AU C. N. R.

Switchers :				
Devine	84	94	98	— 276
Knowles	138	114	108	— 360
Fletcher	120	150	103	— 353
Gravel	117	106	103	— 326
Roche	148	140	156	— 444
	607	548	563	—1759
Mogul's :				
Sharpe	94	125	95	— 314
O'Connell	109	114	83	— 306
Savard	92	122	148	— 362
Wills	84	94	83	— 261
Nadeau	121	126	101	— 348
	500	581	510	—1571
Switchers : 3 - 0				
Mikado's :				
Macpasey	90	96	75	— 261
Icart	125	95	140	— 360
Duchesneau	108	120	105	— 333
Levasseur	144	97	101	— 342
Rochon	136	93	122	— 351
	603	501	543	—1647
Hog's :				
Burns	90	69	66	— 225
O'Neill	96	69	66	— 231
Cloutier	97	108	117	— 322
Molloy	126	118	112	— 356
Martin	160	116	106	— 382
	596	480	467	—1516
Mogul's : 2 à 0				
Pacific's :				
Anderson	106	118	99	— 323
Reiger	123	138	144	— 325
Rioux	95	107	138	— 340
Doherty	162	120	88	— 370
	599	572	592	—1763
Santa Fe's :				
LeBlanc	85	152	105	— 342
Worth	130	129	128	— 387
Gone	149	112	113	— 374
Bardou	85	89	86	— 260
McJeer	178	156	126	— 460
	627	638	558	—1824

Santa Fe's : 2 à 1.

ARENA

Hockey Professionnel

LIGUE PROVINCIALE

à 8.30 hrs p.m.

MERCREDI, 24 FEVRIER

TROIS-RIVIERES vs QUEBEC

Admission générale, 50 cts; sections est et ouest, 75 cts; loges et promenades, $1.05.

Billets en vente chez : Edgar Langlois, Jos. Côté (en face de l'église St-Roch) ; Nap. Côté, 28 St-Joseph ; René Dion, rue St-Vallier (près Ave. des Oblats), et Jack Delaney, Ave Cartier.

RAPIDE JOUEUR

JOE CONTANT portait l'uniforme des Castors l'hiver dernier. Cette année, il a émigré à Trois-Rivières où il joue une brillante saison pour le club de M. Gruninger. Contant est l'un des plus rapides équipiers du club trifluvien et on se rappelle encore ces courses dangereuses sur l'aile gauche.

LES LEAFS ET AMERICANS ANNULENT 4 A 4

New-York, 24. — (P.A.) Malgré 70 minutes de jeu ici, hier soir, le score resta de 4 à 4 dans une joute furieuse entre les Americans et les Leafs de Toronto.

La joute débuta tranquillement mais augmenta graduellement en activité jusqu'à la fin de la période supplémentaire.

Le dernier point des Americans fut scoré alors qu'il ne restait que deux minutes de jeu.

Cette joute fut pour les spectateurs l'occasion de voir du jeu de hockey sous toutes les formes et manières. Il y eut même un point enregistré par Lorne Chabot dans son propre but alors qu'il reçut un lancer de Filmore et au lieu de rejeter la rondelle au-dehors du filet, il la poussa, par méprise, dans son filet.

Il y eut de fréquentes discussions par les arbitres, et vers la fin de la joute, Connie Smythe, le coach des Leafs, fut retiré de son poste.

Durant la joute, le score fut à un moment 2 à 2 et ensuite 3 à 3.

Happy Day, qui est retenu par une maladie ne prit pas part à la joute, mais il fut remplacé par Red Horner qui recommençait à jouer hier.

Americans:		Toronto:
	Buts:	
Worters		Chabot
	Défenses:	
Brydge		C'ancy
Dutton		Levinsky
	Centre:	
Himes		Primeau
	Aile D.:	
Lamb		Finnegan
	Aide G.:	
Burmeister		Jackson

Subs : Americans: Ayres, Shields, Burch, Filmore, Keating, Kilrea, McInenly, McVeigh.

Subs : Toronto : Horner, Blair, Bailey, Cotton, Gracie, Miller, Darragh.

Arbitres : Smeaton et Stewart.

SOMMAIRE

Première période

1 — Americans, Lamb (McInenly) 16.06

Punitions : McInenley, Horner, Kilrea, Levinsky (2), Lamb.

Arrêts : Americans 9 ; Toronto 7

Deuxième période

2 — Toronto, Darragh (Blair-Gracie) 8.37

3 — Toronto, Cotton (Clancy) 2.46

4 — Americans, Filmore (Dutton) 7.06

Punitions : Jackson, Blair, Burch.

Arrêts : American 7 ; Toronto 9.

Troisième période

5 — Toronto, Miller 5.25

6 — Americans, Ayres (Burmeister) 8.12

7 — Toronto, Primeau (Jackson-Finnegan) 0.39

8 — American, McVeigh (Himes-Lombx 4.23

Punitions : Burch, McVeigh, Horner, Shields, Clancy.

Supplémentaire

Pas de point.

Punition : aucune

Le St. Grégoire part ce soir pour Kénogami

Les joueurs du club St-Grégoire, champion de la ligue Nationale, prendront le train ce soir à destination de la région du lac St-Jean où ils rencontreront demain soir le vainqueur de ce district, dans la première partie d'une série de deux joutes au total des points, qui se terminera ici lundi soir prochain.

Ce soir, l'Ile Maligne et le Kénogami joueront la dernière partie de leur série. A onze heures hier soir, on ne savait pas encore si cette partie aurait lieu à l'Ile Maligne ou à l'Arena de Kénogami-Jonquières.

Dave Power, de Québec, a été nommé par le vice-président Lennox Teakle, comme arbitre de la partie de demain.

Nous souhaitons bonne chance aux porte-couleurs de Québec dans la série éliminatoire pour la coupe Allan.

LES MENEURS DE LA SEMAINE DANS LA LIGUE PROVINCIALE

L'assistance totale à date, en 36 parties, est de 72177 personnes, une moyenne de 2004.9 par joute. Nous dépassons maintenant le total d'assistance de l'an dernier par exactement 31264; nous doublerons probablement le chiffre de la saison dernière au cours de la présente semaine.

CLUBS

Position	Québec 10g 3N 6p
Total pts et aides	Québec 127
Points	Québec 60
Aides	Québec 67
Lancers	Québec . . . 718
Blanchissages	Chicoutimi . . .4
Punitions	T.-Rivières 237m

JOUEURS

Total, pts et aides	Giroux (Q) . . 25
Points	Giroux (Q) . . .15
Aides	Laroche (C) . 11
	Chevalier (Q). 11
	Ward (Q) . . .11
Lancers	Chevalier (Q) 171
Arrêts	Bolduc (LT) 665
Blanchissages	Gagnon (TR) 3
	Lamontagne (Q) 3
Punitions	Gariépy (TR) 44 m.

Voici maintenant la liste de ceux qui ont compté 15 points et plus; le Québec compte cinq équipiers sur sept joueurs qui figurent dans cette liste:

Joueurs	clubs	P	A	Total
1—Giroux	. . .C	15	10	25
2—Laroche	. . .C	12	11	23
3—Charland	. LT	10	10	20
4—Chevalier	. . Q	9	11	20
5—Dubé	. . . .Q	9	9	18
6—Toupin	. . .Q	11	4	15
7—Ward	. . . .Q	4	11	15

Nous donnons ci-après la liste des joueurs qui ont plus de vingt-cinq minutes de punitions à leur crédit, et ensuite le nombre de minutes de punitions pour chaque club.

Joueurs	clubs	Maj.	Min.	Min
1—Gariépy	. TR	0	22	44
2—Hanrahan	LT	0	17	34
3—Chevalier	.Q	1	14	33
4—Prud'homme	Q	0	15	30
5—Madden	. Q	1	12	29
6—Townsend	TR	2	9	28
7—Bellefeuille	TR	1	11	27
8—Banville	. . LT	0	13	26
9—Tremblay	. C	0	13	26
10—Smith	. . .C	0	13	26

Clubs	Joutes	Minutes
T.-Rivières	18	237
Québec	19	187
Chicoutimi	17	185
La Tuque	. . . . .-18	140

Le président,

J.-EMILE DION,

Québec, le 20 février 1932.

DERBY

Un derby de chiens aura lieu dimanche prochain à Beauport. La distance à parcourir sera de 5 milles et le départ aura lieu sur le chemin Laval pour se terminer devant la salle de pool Déry, rue St-Michel.

Il y aura une coupe pour le gagnant et de magnifiques prix seront distribués aux autres concurrents.

Tous les amateurs de Québec et du district sont invités à participer à ce derby.

Tous renseignements supplémentaires pourront être obtenus à la salle de Pool Déry, rue St-Michel, Beauport.

L'UNION LOCALE

Il y aura une assemblée très importante des officiers de l'Union Locale au chalet du club Frontenac, parc Victoria, à 8 heures, ce soir.

La question des courses sous les auspices du club Aiglon, dimanche prochain, approuvée par l'Union Locale, sera discutée.

Léo COTE, sec.

SYMPATHIE

A une assemblée tenue le 23 février par la ligue Quebec-Montmorency, à l'occasion de la mort de M. Wilbrod St-Pierre, pere de Gaston St-Pierre, du club Citadel Brick, il a été proposé par le club Citadel Brick et secondé par tous les clubs de la ligue que résolution de sympathies soit adressée à Gaston Saint-Pierre et à sa famille et que copie de cette résolution soit envoyée aux journaux.

Le club Citadel Brick,
Par Maurice Huot.

CLUB SOCIAL

Hier soir, l'équipe Courteau-Bédard était en tête du marathon de marche à relais du club Social avec 172 milles à son actif, après 36 heures de marche.

Ce marathon se terminera samedi, et l'équipe qui aura le plus fort millage à son crédit sera déclarée vainqueur.

Bédard et Courteau ont deux milles d'avance sur leurs plus proches concurrents.

ST-PASCAL, KAM.

Il nous fait plaisir d'annoncer aux nombreux admirateurs du club le "Canadien" de St-Pascal, que mardi et mercredi le 1er et le 2 mars, aura lieu à la salle paroissiale de St-Pascal une soirée dramatique et musicale au profit de l'association sportive. Venez en foule! Venez goûter pendant quelques heures de ce que nous pourrons appeler de la franche comédie. Venez rire! Venez encourager nos jeunes amateurs!

Retenez vos billets d'avance chez le secrétaire de l'association.

Admission .35 et .25

SERIE JUVENILE

Tout club alignant des joueurs de 14 à 16 ans, désireux de participer à une série pour le championnat du district, est prié de communiquer avec J. C. Rousseau, 14 rue St-Joachim.

Le J. A. Mathieu, de St-Grégoire, et le Jeune Castor, de la Basse Ville, sont actuellement inscrits.

La série sera jouée selon les règlements de la N.H.L., et on recevra les inscriptions jusqu'à vendredi soir. On pourra aussi recevoir des informations de Gérard Godbout, tél. 2-8386, et R. Turcotte, 54 côte de la Montagne.

AU FRONTENAC

Ce soir, il y aura une sortie officielle des membres du club Frontenac en costume.

Tous sont priés de se rendre au chalet pour 7.30 précises. La parade se fera à travers les rues de la ville. Il y aura un arrêt pour saluer l'échevin Gosselin récemment élu au Conseil de la ville et membre du Comité administratif.

Après cette visite, les membres se rendront au chalet où une surprise les attend.

Dimanche soir, aura lieu la soirée des directeurs sous la présidence de M. Maurice Turgeon. Cette soirée promet d'être une des plus belles de la saison et tous les membres devront se faire un devoir d'y assister

SUR LA DEFENSE

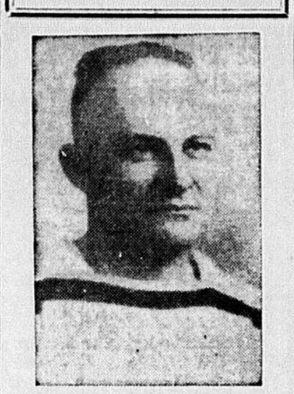

ARMAND GARIEPY, le solide joueur de défense des Renards de Trois-Rivières, qui essaiera de répéter ce soir son exploit de dimanche à Trois-Rivières contre La Tuque. Armand avait promis une coupe au St-Grégoire s'il gagnait le championnat de la Nationale. Il la lui remettra probablement ce soir.

LAROCHELLE SCORE LES 2 PTS DU CLUB

Montréal, 24. (P.C.) — Les Canadiens se sont maintenus en première position dans la section canadienne de la N.H.L. grâce au point décisif que Larochelle scora au cours de la troisième période alors qu'il ne restait que 40 secondes de jeu, établissant ainsi un score de 2-1 en faveur de son club. Une assistance de onze mille personnes fut témoin de la joute.

La joute fut peu intéressante au cours des deux premières périodes. Le jeu devint excitant dans la période finale alors que les Canadiens se ruèrent à l'attaque contre les lignes des Faucons auxquelles il manquait des joueurs retenus au pénitencier.

La première période fut totalement dépourvue d'intérêt et aucun point ne fut scoré.

Les Faucons scorèrent les premiers quand Sorrell compta après un jeu magnifique de passes. Six minutes plus tard, Larochelle égalisait le score au cours d'une mêlée dans laquelle se trouvèrent Morenz et Lesieur.

DETROIT		CANADIENS
Connell	buts	Hainsworth
Noble	défenses	S. Mantha
Young	"	Burke
Goodfellow	centres	Morenz
Aurie	ailes	Joliat
Kilrea	"	Gagnon

Detroit (subs.) : Smith, Lewis, Cox, Carson, Cooper, Emmns, Sorrelle.

Canadiens (subs.) : Mondou, Leduc, G. Mantha, Wasnie, Lepine, Larochelle, Munro, Lesieur.

Arbitres: Georges Mallinson et Jerry Goodman.

SOMMAIRE

Première période:—

Aucun point.

Punitions: Carson et Leduc.

Deuxième période:—

1—Detroit, Sorrell (A. Smith-Lewis) 12.16

2—Canadiens, Larochelle (Morenz-Lesieur) 6.26

Punitions: Joliat et Emms.

Troisième période:—

3—Canadiens, Larochelle, 1.00

Punition: A. Smith.

BEL EXPLOIT DE DEUX BEAUCERONS

Mercredi dernier, le 17 février, deux jeunes gens de St-Evariste, MM. C.-E. Dallaire et Ls.-Ph. Bureau, accomplissaient le trajet St-Evariste-Montréal soit une distance de 182 milles avec un Chevrolet Sédan 1931.

Quittant St-Evariste à 6 hrs a.m., nos deux intrépides voyageurs arrivaient à Montréal à 3 hrs p.m. C'est un véritable record, si l'on tient compte de la date du trajet, de la distance, et surtout de l'état des routes dans la Beauce au mois de février.

Malgré quelques difficultés à surmonter en certains endroits, ils sont tout de même heureux de leur visite dans la métropole, et nous devons les féliciter de ce bel exploit que l'on devrait enrégistrer comme un record dans les annales beauceronnes.

HOCKEY

CE SOIR

N. H. L.

Montréal vs Chicago

Internationale

Cleveland à Windsor

Provinciale

Chicoutimi à La Tuque

Trois-Rivières à Québec

FRANK HOEY A MONTREAL

Frank Hoey a été rappelé d'urgence à Montréal où son père est dangereusement malade.

M. Yukish, le représentant d'Armand Vincent, qui accompagne Hoey et Mlle Germaine d'Arcy, au théâtre Impérial, où le groupe donne une serie de représentations qui durera toute la semaine, nous a informé hier soir que l'acte continuera quand même.

MAGASINS GUY VS EPICIERS UNIS

Demain soir, à 8 heures, 30, à l'Aréna, le club de hockey des Magasins Guy rencontrera celui des Epiciers Unis.

Comme la reputation de ces deux clubs n'est plus... à faire, le public peut être assuré de voir une partie très interessante.

Les employés de ces deux puissantes organisations commerciales sont tout spécialement invités à assister à cette partie. L'admission sera gratuite.

M. Francis Bouret, surintendant des Magasins Guy, mettra tout probablement la rondelle au jeu.

LES COURSES DU CLUB LE DRAGON

Rapport de l'après-midi sportive du club de Raquetteurs le "Dragon" tenue sur la terrasse Dufferin, dimanche le 21 courant, sous la présidence de M. R.-L. Boulanger, secrétaire du club.

100 VERGES (HOMMES)

1—M. Maurice Picard;
2e—M. J.-R. Bilodeau;

75 VERGES (POIDS-LOURD)

1—M. Pierre Robitaille;
2e—M. Arthur Pépin.

50 VERGES (FEMMES)

1—Mlle J.- d'Arc Dubuc;
2—Mme H. Lachance.

75 VERGES, 3 JAMBES (HOMMES)

1—M. J.-M. Paradis et M. Lucien Roy;
2e—M. Maurice Picard et M. Henri Viau;

50 VERGES, 3 JAMBES (FEMMES)

1—Mme Art. Pépin et Mme H. Lachance ;
2—Mlle J.- d'Arc Dubuc et Mlle A. Roy.

220 VERGES (HOMMES)

1—M. J.-R. Bilodeau; 2e M. Maurice Picard.

20 VERGES ECREVISSES (HOMMES)

1—M. Paul Robitaille et M. H. Viau; 2e M. Art. Pépin et M. P.-H. Boulanger.

30 VERGES AUX OEUFS (HOMMES)

1—M. Lucien Roy; 2e M. Maurice Picard.

30 VERGES AUX OEUFS (FEMMES)

1—Mlle L. Boivin; 2e Mlle Aurore Roy.

75 VERGES AUX POMMES (HOMMES)

1—M. Lucien Roy; 2e M. Maurice Picard.

50 VERGES AUX POMMES (FEMMES).

1—Mlle Aurore Roy; 2e Mlle J.- d'Arc Dubuc.

LA CHARGE DES CHEV. "DRAGONS"

1—M. Léo Côté et M. Gérard Cha-

LE PORTER EST EXCELLENT POUR LA SANTE

Le Porter est fortement recommandé par les médecins dans les cas d'anémie et d'épuisement. Fait d'orge rôtie de choix et du meilleur houblon, le CREAM PORTER BOSWELL n'est pas seulement un breuvage délicieux et rafraichissant, mais aussi un excellent reconstituant.

Un verre par jour de ce Porter fera grand bien à votre système, tout en étant pour vous un breuvage très agréable à prendre, comme tant d'autres ont déjà pu le constater. Demandez le CREAM PORTER BOSWELL chez votre épicier dès aujourd'hui.

Le Giffard lance un défi au Charlesbourg pour jouer sur un terrain neutre en n'importe quel temps. Prière de communiquer avec A. Martin 2-3315-21 ou 2-6375 F. et au Feuille d'Erable de St-Frs d'Assise pour dimanche le 28 février.

L'Evénement lance un défi à tout club du district pour jouer demain soir, à 7 heures 30, sur la glace de l'Académie Commerciale. Pour informations, on est prié de communiquer avec Sylvio Lepage, à L'Evénement, tél.: 2-7700.

Le Charlesbourg Amateur lance un défi au Loretteville Amateur pour une partie qui aura lieu à l'Aréna avec enjeu de $25.00. Le Charlesbourg est prêt à défrayer les frais de location de l'Aréna.

Communiquer avec J.-E. Turcotte, à Charlesbourg, et répondre par l'entremise de ce journal dès demain.

Le club J. C. Rousseau lance un défi à tout club alignant des joueurs de 13 à 15 ans, principalement L'Auto Frein Lining, Whoopee jr, Jeune Frontenac, Jeune Ste Ursule, Pirate Jr, Jeune Ste Marguerite, St-Bernard, pour jouer cete semaine.

Pour informations, s'adresser à J. M. Bédard entre 5 et 6 heures. Tél. : 4-3912.

LES CHEVALIERS MASQUES CE SOIR A COURVILLE

La plus intéressante joute de hockey mettra aux prises, ce soir, le Courville Amateur et les "Chevaliers Masqués".

Ces derniers porteront un masque et sont inconnus des joueurs du Courville et des directeurs.

Le Courville Amateur qui se font fort de vaincre les "Chevaliers Masqués" pourraient bien avoir la plus grande surprise de leur vie.

Cette joute devrait attirer les Amateurs de hockey de toute la Côte de Beaupré.

La patinoire est aménagée de grandes salles chauffées.

Donc ce soir en foule à Courville, pour voir la plus grande attraction de l'hiver.

Comme cette joute tout en pouvant fournir du très beau jeu est aussi un attraction toute spéciale, nous sollicitons votre attention, et vous remercions d'avance.

Vos dévoués,
Courville-Amateur.
Par L. P. Giroux.

REMERCIEMENTS

Le club de la Quebec Fire Ass. Co., remercie M. Alfred McDonald gérant "Appraisers & Adjusters Limited" et le personnel pour la partie de hockey jouée à la patinoire St-Sacrement et ainsi que pour le banquet donné pour lequel il gardera un bon souvenir.

bot.

N. B. — Les prix furent distribués aux heureux gagnants le soir même, au chalet.

R.-L. BOULANGER, secr.
Le Dragon, Inc.

"CHEZ NOUS"

Les directeurs de l'A. S. E. sont priés de prendre note qu'une assemblée sera tenue aux bureaux de l'administration, ce soir, mercredi, 24 février, à 5.30 heures. Tous les directeurs sont priés d'être présents.

Par ordre
Paul LAVIGUEUR,
Secrétaire-Arch.

FU MANCHU

Episode No 224

Par SAX ROHMER

Copyright Bell Syndicate

Pendant que Nayland Smith et moi regardions dans la direction prise par l'auto qui emportait Eltham, prisonnier de Fu Manchu, les lumières d'un autre automobile apparurent, venant de l'autre direction. Smith sauta au milieu de la route et se tint directement dans le chemin de la grosse limousine qui s'arrêta à quelques pieds de lui.

Smith expliqua rapidement à un homme en habit de soirée qui il était et il lui tendit sa carte. "J'ai absolument besoin de votre auto, monsieur. Il s'agit d'une question de vie ou de mort", lui dit-il.

"Mon chauffeur est à vos ordres", répondit l'homme en descendant de l'auto. "Je suis....."

Mais nous n'attendîmes pas pour savoir qui il était...

"Vite!" cria Smith au chauffeur stupéfait. "Vous venez de croiser un auto il y a une minute. Pouvez-vous le rejoindre?"

"Je puis essayer, monsieur, si je ne perds pas ses traces."

"Allez-y. Il n'y a pas de limite de vitesse pour moi" lui dit Smith pendant qu'il sautait dans l'auto. Le chauffeur tourna son auto et nous nous élançâmes à la poursuite des ravisseurs d'Eltham.

"Je suis Fu Manchu depuis Hong Kong", me dit Smith. "Je l'ai perdu à Suez. Il est arrivé ici quelques jours avant moi. L'intérieur de la Chine est en pleine révolution, Petrie. Eltham correspondait avec un mandarin là-bas. Les conspirateurs ne veulent plus laisser passer aucun renseignement. Fu Manchu est ici pour cela. Et maintenant Eltham est en son pouvoir..."

E. ST-GODDARD EN TETE DU DOG-DERBY

LE MUSHER DE LE PAS A 7 MINUTES D'AVANCE SUR "SHORTY" RUSSICK

Emile St-Goddard abaisse le record de l'an dernier par 56 minutes et 73. — Ovation à son arrivée. — Malgré un froid intense, une grande foule assiste à l'arrivée. — Toutes les équipes sont en bonne condition.—Earl Brydges abandonne le derby. — Départ aujourd'hui à 9 hrs.

(Par J.-GUY CASAULT)

Le populaire musher de Le Pas, Emile St-Goddard, est entré premier dans l'étape d'hier et a pris le première position dans le classement général du Dog Derby.

Les suivants à arriver au terme de la course furent Sepalla et Russick avec quelques secondes de différence seulemnt. Girard et Chevrette arrivèrent à une minute d'intervalle une quinzaine de minutes après les trois premiers.

La lutte sur tout le parcours fut chaudement contestée. Les équipes des premiers arrivants se croisèrent plusieurs fois sur le trajet et se maintinrent le plus souvent en groupe.

Tous les coureurs ont abaissé le temps de la course de l'an dernier par une moyenne de 30 minutes. La température froide favorise évidemment les chiens du Nord.

Les "mushers" eurent à lutter tout le long de la route contre un fort vent qui diminua quelque la vitesse de leurs chiens. Tous les attelages entrèrent en ville au complet, et aucun ennui particulier — sauf le vent — n'entrava le travail des équipes.

Earl Brydges, qui souffre d'une blessure à un pied depuis quelques jours, ne partira pas ce matin.

La seconde étape du onzième Dod-Derby annuel a obtenu un franc succès.

Le départ eut lieu à 9 heures auprès du Pont Drouin devant une assistance considérable.

Dès midi, les spectateurs commencèrent à affluer sur la Grande Allée. L'arrivée de St-Goddard fut marquée par une acclamation formidable.

Malgré les câbles et les policiers, les spectateurs prirent la rue d'assault pour voir le favori qui avançait rapidement en courant à côté de ses chiens. Il était exactement 1.01.07. Le jeune et populaire musher ne resta pas longtemps parmi la foule et se retira bientôt.

Quelques minutes plus tard, Sapella faisait son arrivée au pas de course. Russick le suivait à quelques secondes. Tous les chiens des deux attelages paraissaient en bonne condition et presque pas fatigués.

Bien que le froid était intense et que le vent soufflait avec violence, les spectateurs tenaient bon en battant la semelle. Les juges étaient les plus exposés, étant obligés de se tenir au centre de la rue pour prendre le temps d'arrivée.

Au bout d'un quart d'heure, Girard et Chevrette pointèrent et furent rapidement rendus au terme. Dupuis arriva peu après.

A ce moment la foule diminua tranquillement, le froid et le vent se liguant contre les moins résistants.

Il se passa environ un quart d'heure avant qu'un autre coureur ne fit son apparition.

A 1.40.20 Haines entra avec tous ses chiens tandis que Carrier le suivait à une minute de distance.

Les autres entrèrent à des intervalles plus ou moins prolongés.

Brydges, qui se classa second l'an dernier (pour les trois jours) a pris la onzième position. Une récente blessure à un pied est la cause que sa position ne soit pas meilleure cette année. Lors des départs de lundi et hier, Brydges boitait légèrement. Cependant son état s'est aggravé depuis et par conséquent, il est obligé d'abandonner la partie.

Voici dans quel ordre les conducteurs partiront ce matin.

1—Shorty Russick	9.00	8—Emile St-Goddard	9.21
2—Roger Haines	9.03	9—Léonard Sepalla	9.24
3—Antonio Routhier	9.06	10—Brydges (non partant)	
4—Gérard Savard	9.09	11—Georges Cardinal	9.30
5—Roméo Robitaille	9.12	12—Georges Girard	9.33
6—Ovide Carrier	9.15	13—Léo St-Goddard	9.36
7—George Chevrette	9.18	14—Frank Dupuis	9.39

Les deux étapes

Nous donnons ci-dessous un tableau indiquant le temps de chaque conducteur pour les étapes de lundi mardi, ainsi que pour le classement général des deux premières étapes:

	lundi	mardi	total
1—Emile St-Goddard	3.29.45	3.31.07	7.00.52
2—Shorty Russick	3.29.15	3.38.24	7.07.39
3—Léonard Sepalla	3.33.39	3.38.10	7.11.49
4—Georges Girard	3.43.04	3.56.46	7.36.40
5—Georges Chevrette	3.59.04	3.57.42	7.56.46
6—Frank Dupuis	3.58.54	4.01.35	8.00.29
7—Roger Haines	4.01.21	4.19.20	8.20.41
8—Ovide Carrier	4.14.11	4.20.24	8.34.36
9—Georges Cardinal	4.15.26	4.35.21	8.50.47
10—Léo St-Goddard	4.06.44	4.55.54	9.02.38
11—Roméo Robitaille	4.47.48	4.28.50	9.16.38
12—Earl Brydges	4.42.59	4.43.29	9. 26.38
13—Antonio Routhier	5.02.45	5.21.11	10.23.56
14—Gérard Savard	5.00.40	5.40.46	10.31.26

Le tableau ci-dessous est celui de l'an dernier pour les positions à la fin de la seconde étape:

1—Emile St-Goddard	3.47.40	4.09.45	7.57.25
2—Earl Brydges	4.09.10	4.13.58	8.23.08
3—Léonard Sepalla	4.02.50	4.28.54	8.31.44
4—Georges Girard	4.09.30	4.23.28	8.32.58
5—Shorty Russick	4.14.05	4.23.50	8.37.55

LE DOG-DERBY

Voici les noms de tous les gagnants du Dog Derby couru dans notre ville depuis 1922, avec le temps qu'ils prirent et la distance couverte:

1922	Art. Walden	15.36.00	123 milles
1923	John Lebel	15.50.15	123 "
1924	Earl Brydges	18.44.15	123 "
1925	E. St-Goddard	12.49.45	123 "
1926	F. Dupuis	12.32.10	123 "
1927	E. St-Goddard	11.37.35	123 "
1928	E. St-Goddard	11.14.47	123 "
1929	L. Sepalla	11.06.33	123 "
1930	E. St-Goddard	11.01.27	120 3-5"
1931	E. St-Goddard	12.03.30	121 4-5"
1931	?	?	121 4-5"

LE ST-DAVID

Voici un rapport des parties jouées à date, par le St-David, ainsi que l'alignement de ce club:

St-David 5; Hadlo 2;
St-David, 5; Salle Victoria, 2;
St-David, 2; Alouette, 2;
St-David, 0; Alouette, 0,
St-David, 2; Maroons, 1;
St-David, 3; Voltigeur, 2;
St-David, 4; Beavers, 5;
St-David 3; Intrépide, 2.

Alignement: buts, M. P. Pelletier; défenses, Robert Dussault, François Bégin, Edgar Sheedy et Roland Carrier; ailes gauches: Marcel Bégin et Roland Carrier; ailes droites: Charles Couture et Philippe Bégin; centres: Robert Proulx et G.-E. Bégin.

DERBY A GIFFARD

Paul-Emile Lapointe, de Giffard, pour répondre à la demande de nombreux amateurs, organise présentement un derby de chiens qui aura lieu le 6 mars.

Le départ se fera du Kent House pour se terminer à Giffard. Chaque attelage ne devra avoir qu'un seul chien et le prix d'entrée est de $1.50.

Tous les amateurs de la ville et des environs sont invités à prendre part à ce derby.

Il y aura environ $30 en prix d'argent et plusieurs autres prix qui seront présentés aux principaux gagnants.

Pour l'enregistrement, les amateurs pourront s'adresser à Paul Lortie, à Giffard, ou L.-P. Lortie, épicier, tél.: 2-7779-w.

LIGUE QUE-MONTMORENCY

Le club Citadel Brick jouera ce soir à Boischatel, sa dernière partie cédulée de ligue contre le club Autobus de Charlesbourg.

Le club Autobus est en seconde position avec 11 points et le Citadel en 3e position avec 9 points. Inutile de dire que le Citadel Brick fera tous les efforts nécessaires pour gagner la victoire qui lui permettra d'entrer en seconde position.

DANS LE DERBY

Henri Paul Bélanger, 14 ans, de Québec Ouest, prendra part au Derby de St-Malo qui aura lieu le 28 prochain.

Bélanger portera les couleurs de l'Hôtel Richards.

UN AUTRE LUTTEUR CANADIEN LUTTERA ICI VENDREDI SOIR

C'est Jean Masson, de Montréal, qui fera les frais de l'ouverture avec Tonly Catalano, qui figura au premier programme de Rogers. — Cet assaut sera d'une chute, limité à 30 minutes, tout comme celui qui mettra aux prises Alex. Kasaboski, l'élève de Staziak et George Tragos. — Avec un matelas beaucoup plus épais, les lutteurs s'en donneront à coeur joie sans risquer de se briser quelque membre. — Quatre rencontres au programme.

Le "matchmaker" Jack Rogers a fait connaitre hier le programme complet de la séance de lutte qu'il donnera vendredi soir au Colisée et dont la finale mettra en vedette le fameux Dick Shikat, l'Adonis du circuit de Jack Curley.

Ce programme comprend quatre rencontres qui auront lieu dans l'ordre suivant:

Jean Masson vs Tony Catalano, une chute—trente minutes,
Alex Kasaboski vs George Tratos une chute—trente minutes
Eugène Ledoux vs Arthur Dick une chute—45 minutes.
Dick Shikat vs "Scotty" McDougall, 2 dans 3 à finir.

Ce programme est sans contredit beaucoup plus fort que celui que Rogers devait donner lundi soir et qu'il remit à vendredi. L'un des lutteurs qui devait figurer en finale, "travaillera" en semi-finale.

Dick Shikat, à lui seul, est susceptible d'attirer la foule. On a tant entendu parler de ce lutteur qu'on voudra le voir à l'oeuvre, sans aucun doute.

Jean Masson, le lutteur canadien-français de Montréal, qui en sera à sa première apparition sur le matelas local, gagnera certes la faveur populaire car les "fans" de Québec font généralement un chaleureux accueil aux représentants de la race canadienne-française.

Alex. Kasaboski, qui luttera en préliminaire contre le grec George Tragos, est un compatriote du regretté Stanley Staziak, dont il a été l'un des plus brillants élèves. Kasaboski serait ni plus ni moins, à ce qu'on nous dit, le "duplicata" de Stanley. Alors, gare la casse!

Maintenant, quelques mots du Colyisée. Les amateurs qui assistèrent à la dernière séance de lutte constatèrent que le Colisée était très bien chauffé. Si bien, qu'on pouvait enlever son paletot sans risque de contracter un refroidissement. La même chaleur discrète accueillera les "fans" vendredi soir. On puus, on a amélioré le système d'éclairage de l'arène, et la commission athlétique et sportive de Québec a mis à la disposition du matchmaker Rogers un nouveau matelas bien rembourré sur lequel les lutteurs ne craindront nullement d'accomplir leur meilleurs "stunts" car ils réaliseront qu'ils pourront s'en donner à coeur joie sans risquer de se démolir quelque membre.

De plus, on a beaucoup amélioré l'endroit et le système de stationnement et un excellent service de tramways sera maintenu de tous les principaux points de la ville avant la séance. Plusieurs tramways attendront sur la voie d'évitement après le "show".

Il y a des bilelts à partir de 55 cts à $2.00. Les dames seront admises moyennant 25 cts, excepté dans les sections réservées.

PROCHAINES RENCONTRES

Le club E.B.C. jouera contre le club Feuille d'Erable, ce soir, à 9 heures, sur la patinoire St-Joseph.

Ce soir, à 8 heures 30, le C. E. Côté rencontrera le club Lapointe, et à 10 heures, le Club Corriveau rencontrera le club Intrépide.

Le Whistle qui a défait le Bérubé Oil au score de 1 à 0 jouera dimanche prochain contre le club de l'Académie Commerciale. Gérard Carrier est coach du club depuis 2 semaines.

NOTRE EUCHRE

Le grand euchre de l'Association Sportive des Employés de L'Evénement aura lieu le 7 mars, à la salle des Zouaves, Halle Berthelot. Comme par le passé, il aura de nombreux et magnifiques prix qui seront exposés quelques jours à l'avance dans les vitrines de L'Evénement. Le public nous a donné les années dernières un appui que nous avons vivement apprécié et rien ne sera épargné pour que le euchre de 1932 remporte le même succès que celui de l'an dernier.

LE ZOUAVE

Lundi prochain, 29 février, le Zouave donnera une soirée gratuite. Outre le programme musical, il y aura deux courtes comédies exécutées par des artistes bien connus de notre ville. Au cours des entr'actes, M. Maurice Beaupré saura vous faire rire par ses déclamations. De plus, il y aura chansons comiques par un autre comédien renommé. C'est donc dire que vous passerez la soirée à rire. De plus comme l'entrée est gratuite il n'y aura aucune raison de ne pas faire salle comble.

Le Publiciste.

CLUB DUPRE

Il y aura pratique du club de hockey Dupré de Limoilou demain soir de 7 à 8 h., à l'Aréna. Tous les joueurs sont priés d'être présents en vue de la joute de vendredi soir avec l'Hôtel de Ville pour le championnat de la ligue des Bons Sports.

HOCKEY CHEZ NOS AMATEURS

Jeudi dernier, le Whoopee annulait au score de 6 à 6 avec la Maison Garneau Ltée, sur la patincire Couture.

Le Whoopee jr., a défait le jeune Durant par 7 à 2, dans une joute fort intéressante.

Dimanche, le Giffard Amateur recevait le Whoopee. En raison de maintes difficultés survenues, pour cause d'injustice, il serait tout à souhaiter que cette partie soit reprise. Le Whoopee sait se montrer bon perdant mais encore faut-il qu'il soit inférieur au club adverse!

"Le 21, Dimanche après-midi, le Giffard battait au score de 4 à 2 le Whoopee à qui on a accordé un point gratis dans le but de faire continuer la partie pour satisfaire les spectateurs."

"Le soir, pour tous les débutants du patin, la Salle Légaré a défait la salle Lapointe par 2 à 1 pour une magnifique coupe."

Dimanche dernier, le club de hockey "De Salaberry", rencontrait de nouveau le club St-Cyrille sur la patinoire de l'Académie Commerciale et lui imposait un score de 3 à 2. Cette partie étant une 2e partie de détail et ayant gagné la première par le score de 2 à 1, le "De Salaberry" remportait donc le championnat final 31-32.

CEDULE ST-CYRILLE - DE SALABERRY

Déc 6 — St-Cyrille 1 vs De Salaberry, 3.
Déc. 20 — St-Cyrille, 9 vs De Salaberry, 4.
Déc. 27 — St-Cyrille 5 vs De Salaberry, 1.
Déc 29 — St-Cyrille 2 vs De Salaberry, 2.
Jan 3 — St-Cyrille 1 vs De Salaberry, 2.

DETAIL

Fév. 14 — St-Cyrille 1 vs De Salaberry, 2.
Fév — 21 St-Cyrille 2 vs De Salaberry, 3.

LE ZOUAVE

Ce soir, il y aura sortie en raquettes par tous les membres du club. Tous sont priés d'y assister.

DEFI A MARTINEAU ET FABRE

L. Bonenfant du club Huron lance un défi à Fabre et Martineau pour la course de 15 milles qui aura lieu le 4 mars prochain au Colisée.

Bonenfant est prêt courir contre Fabre et Martineau pour n'importe quel enjeu.

La réponse à ce défi devra être faite par la voie des journaux.

Pour toute informations supplémentaire s'adresser à L. Bonenfant, 5 rue Prévost. Tél. : 7752.

BASKETBALL

Ce soir, il y aura au gymnase du Y.M.C.A., rue St-Jean, deux joutes de balle au panier de la ligue de la cité.

8.00 — Royal 22e Régiment vs Granites.
9.00 — Y.M.C.A. vs C.N.R.A.

VOUS NE DORMEZ PAS BIEN? ESSAYEZ LE CREAM PORTER BOSWELL

PI6

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 24. — Une diminution de $30,000 seulement a été enregistrée dans le volume des affaires de la Consolidated Oka Sand & Gravel Company durant l'année 1931. Les ventes ont diminué de 16 p.c. environ. Les bénéfices nets se sont élevés durant 1931 à $127,201 au lieu de $158,260 durant 1930. Après les frais bénéfices nets de $36,433 au lieu de généraux il est resté une balance de $54,128 durant 1930.

Le Canada Approuve

D'UN océan à l'autre, les fumeurs canadiens ont une préférence de plus en plus marquée pour les cigarettes Winchester. Plus rapidement que toute autre cigarette canadienne, les Winchesters ont conquis le premier rang dans la faveur du public... cela veut dire quelque chose de savoir faire des cigarettes.

CIGARETTES Winchester

D'un Mélange Parfait!

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC.

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Copyright Public Ledger.

Episode No 285

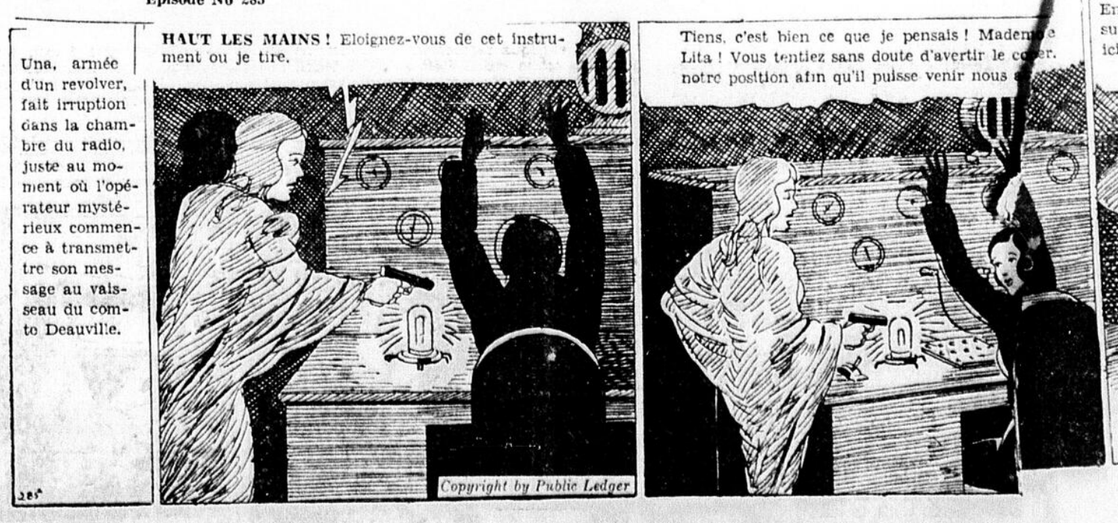

Les petites annonces de l'Evénement profitent également à l'annonceur et au lecteur

TARIF
des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL. : 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES

ou vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . Tél. 2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél. 2-5335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cleophas, Ville de Beauport . . . . Tél. 2-7947
J.-EDGAR BROUSSEAU, 766, rue St-Valier. . Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue . . . . Tél. 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . Tél. 3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier. . . Tél. 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph. . . . Tél. 3-0309
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean. . Tél. 2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier 4-0421
JOS. COTE (Ltee) Succursale No 1, 179, rue St-Joseph. . . . Tél. 2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean. . . . Tél. 2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean. . . . Tél. 2-3130
Succursale No 4, 17, rue Buade. . . . . Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph. . . . Tél. 2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph. . Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean. . . . Tél. 4-0431
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph. . . Tél. 2-4327
Succursale No 9, 46, Côte de la Montagne . Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul. . . . Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176, 3e Avenue . . . . . Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. . . . Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. . . Tél. 2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul. . . . Tél. 2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT. . . . . . Tél. 2-7700

PERDU

PERDUS. Deux Benzigers Magazines, février et mars 1918. Prière de remettre à Mlle FILION, à L'Evénement, Québec. 228-...

DEMANDES

ASSOCIES DEMANDES

OCCASION exceptionnelle pour jeune homme ayant un capital de $1,000 à $2,500., de se créer une position lucrative. Ecrire à Casier No 147, L'Evénement, Québec. 227-3—6

COUTURE

COUTURIERE demande ouvrage chez elle ou à domicile, dans la confection pour dames et enfants. S'adresser à Mlle A. DUFOUR, No 4, rue Elgin, Tél. 2-1928. 228-6—7

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour ... et tous les examens de la pro... INSTITUT J. THOMAS, No 25, ... Tél. 2-7493. Mme J. Perra... 204-26—11

ANGLAIS. Conversation an... ...alleu. sténographie, comptabilité, etc. le jour et le soir. Cours individuels et d'ensemble. BART SCHOOL, No 353, rue St-Jean, Tél. 2-5889. 224-26—11

CLASSE. Anglais, français, sténographie bilingue (spécialité). Diplomes accordés. Clavigraphie, mathématiques. Conversation anglais. Cours jour et soir. Miles NOEL DE TILLY, No 253, rue St-Jean, Québec. 12—11

Mlle STURTON donnera des cours anglais. Spécialité : avec des heures au gout de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No 93, RUE CREMAZIE. Tél. 9571.

FEMMES DEMANDEES

FILLES ET FEMMES demandées pour faire, à domicile, la sollicitation pour la vente d'accessoires électriques. Bonne rémunération payée, travail facile. S'adresser, entre 9 et 10 heures a.m. et 4 à 6 heures p.m., à SECURITY MFG. CO., No 100, 3eme Avenue Limoilou. 217-26—12

HOMMES DEMANDES

DEUX BONS AGENTS demandés pour la vente de calendriers artistiques et de spécialités en publicité d'écoulement facile. Notre assortiment est suffisamment vaste et varié pour permettre les ventes à l'année. Toute demande de la part d'hommes qualifiés sera considérée comme confidentielle. Commission payée chaque semaine. 38 ans dans le commerce. Splendide avenir pour hommes compétents. NICHOLS CANADIAN CORPORATION LIMITED, Toronto, Ont. 227-3—13

DEMANDES

ON DEMANDE (DIVERS)

CLAVIGRAPHE USAGE demandé, en parfaite condition. S'adresser à Tél. 4-4780. 227-3—16

JE SUIS ACHETEUR d'argent dur américain. S'adresser à H. NOREAU, No 8, rue St-Joseph, Québec. 223-8—16

OUVRAGE DEMANDE. — Pour dessin d'annonces et copie anglaise ou française, écrire à Casier No 137, L'Evénement, Québec.

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS DUFFERIN. — Petit appartement meublé à louer. Prêt à être occupé immédiatement. S'adresser au No 13, RUE HALDIMAND, ou appeler Tél. 2-2512. 225-6—17

APPARTEMENTS D'AIGUILLON, No 52, logement de 5 chambres plus bain, chauffé, eau chaude à l'année. Aussi bureaux, No 181, rue St-Jean, chauffés, à l'épreuve du feu, clair de neige et vidanges. S'adresser à FORTUNAT GINGRAS, No 34, rue St-Augustin, Tél. 2-1704. 212-26—17

APPARTEMENT SCOTT, Nos 145-147, rue Scott, 5 et 6 chambres plus chambre de bain en tuile, planchers bois dur, chauffés, eau chaude à l'année, frigidaire. S'adresser à J. SANFACON, No 93½, rue St-Patrick, Tél. 2-3462-J. 218-26—17

APPARTEMENT, 5 pièces plus chambre de bain, possédant toutes les améliorations modernes, frigidaire, lit Murphy. Service de concierge. Aux Appartements Lincoln, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge, ou à GEO.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul. Tél. 2-6403. 223-6—17

APPARTEMENTS A LOUER, Edifice "Lemay", coin Cartier et Aberdeen. 7 chambres et chambre de bain. Possession immédiate. Conditions spéciales aux locataires prenant le loyer pour 1932. Chauffés, toutes les améliorations modernes, neige et vidanges à nos frais. S'adresser au concierge, No 50, rue Aberdeen, ou à MAURICE POLLACK REALTY CO. LTD, bureau d'information, 2e plancher, No 85, rue St-Joseph. 227-6—17

APPARTEMENTS STE-FOY, coin Avenue Murray, chemin Ste-Foy, logements, 5 chambres plus chambre de bain en tuile, modernes, bien chauffés, eau chaude à l'année, planchers bois dur; aussi petit appartement au No 37, des Remparts. S'adresser à C. FOURNIER, No 35, des Remparts, Tél. 2-4962. 218-26—17

CHATEAU ST-LOUIS — AYANT VUE SUR LE PARC DES CHAMPS DE BATAILLE APPARTEMENTS DE CHOIX. ENTREE PRIVEE A L'EGLISE ST-DOMINIQUE, JARDIN, SERVICE CONTINUEL D'ASCENSEUR. LES APPARTEMENTS LES PLUS POPULAIRES DE LA VILLE. S'ADRESSER AU SURINTENDANT, TEL. 7974. 222-26—17

LOGEMENTS de 2 et 3 chambres, avec cuisinette et bain, chauffés, meublés ou non. Améliorations modernes. Service du concierge. S'adresser aux APPARTEMENTS COLINETTE, No 8, rue Collin 215-26—...

L.-P. Carbonneau, 265, de la R...

LOGEMENTS A LOUER, de ... chambres, améliorations ... "Beau... chauffés eau chaude à ... Erables. "Elizabeth", No 50, rue ... lieux. manoir", No 208, Avenu... S'adresser au concierge ... Tél. 2-1475, le soir, ... 214-26—17

NOUVEAUX AP...TEMENTS "Clai...re-Vue", ... Chemin Ste-Foy. ... le 15 avril. Pour prêt pour être ... S'adresser à V.-H. MONT...MIGNY, No ... rue Cremazie. Tél. ... 4-2601. 224-6—17

BUREAUX A LOUER

BUREAUX à louer de différentes grandeurs très bien éclairés, voûtes de sureté, service d'ascenseur à passagers, fret, service de concierge, à proximité des gares de chemins de fer, situés dans Edifice Lachance, 267 rue St-Paul, Tél. 2-6403. 221-26—18

BUREAUX ET ENTREPOTS

BUREAUX, planchers, ou entrepots pouvant accommoder n'importe quel commerce. Avantages intéressants. Pour détails, s'adresser à QUEBEC FRUIT & FISH EXCHANGE, No 116, rue Dalhousie, Québec. 219-26—18

BUREAU A LOUER, édifice Chs.-A. Parent Enr., No 103, rue St-Joseph, dans centre des affaires. S'adresser à CHS.-A. PARENT ENR., No 106, rue St-Joseph. Tél. 4-2451. 227-6—18

POUR PROFESSIONNELS, 2 grandes pièces réparées à neuf éclairées, chauffées 2ème étage, fenêtres sur la rue St-Joseph, au-dessus des bureaux de la Cie de Brique Citadelle. S'adresser au No 16, RUE ST-JOSEPH, Tél. 4-2674. 224-6—18

QUELQUES BUREAUX de différentes grandeurs à ouer, dans l'édifice Lambert, No 37, rue de la Couronne. S'adresser à J.-A.-T. LAMBERT, No 33, rue de la Couronne. 228-26—18

CHAMBRES ET PENSION

HOTEL LORRAINE, Carré Hôtel de Ville. Amélioration très modernes Prix pour chambre au mois, $15. en montant. Aussi chambres à la semaine. Service d'ascenseur. S'adresser au bureau. 224-26—20

L'HOTEL VICTORIA, No 56, rue St-Jean, chambres à louer, $20.00 par mois en montant, ainsi que chambres repas à des taux modérés. S'adresser au bureau. 226-26—...

HOP... Matern... DE LA MISERICORDE. salubre, confor... l'épreuve du feu. ...moderne. 3 catégories salle commune, chambres semi p... chambres privées. Interne en ... nence. Médecin au choix pour ... des privées et semi-privées. ... d'hôpital (antisepsie, stérilisation actions sérologiques et traitements toutes affections), Avantages reli... (aumônier, chapelle). Discrétion ... lue. Adresse : Mère Directrice, No ... CHEMIN STE-FOY, Québec, Tél. 706... 221-26—2...

MATERNITE LICENCIEE, distinguée, honnête; repas dans les chambres. Garderai les enfants en pension, prix modéré. Ecrire à Boite Postale 792, Bureau de Poste, Haute-Ville, Québec, Tél. 8518. 24—20

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, belles grandes chambres chauffées, toutes améliorations modernes, No 298, rue St-François, No 344 rue Richardson gaz, lumière, téléphone payés, eau chaude à l'année. S'adresser au No 298, RUE ST-FRANCOIS ou No 344, RUE RICHARDSON, Tél. 6503 ou 3-2058. 24—20

BONNE CHAMBRE à louer, près Parlement, Grande-Allée. Améliorations modernes. S'adresser au No 110, RUE SCOTT, 2ème étage, Tél. 7095. 227-6—20

BELLES ET CONFORTABLES chambres avec améliorations modernes, en un lieu central. Prix raisonnables pour les mois d'hiver. Usage du téléphone. S'adresser à Mlle WRIGHT, No 1, rue Collins, Tél. 2-8780. 224-6—20

DEUX BELLES CHAMBRES, prix $2.50 et $3.50 par semaine, chambre de bain sur le même plancher, au centre de la haute-ville. No 469-A, RUE ST-JEAN. 227-6—29

"Le Petit Curieux" --- LA BARBE --- Par Pim

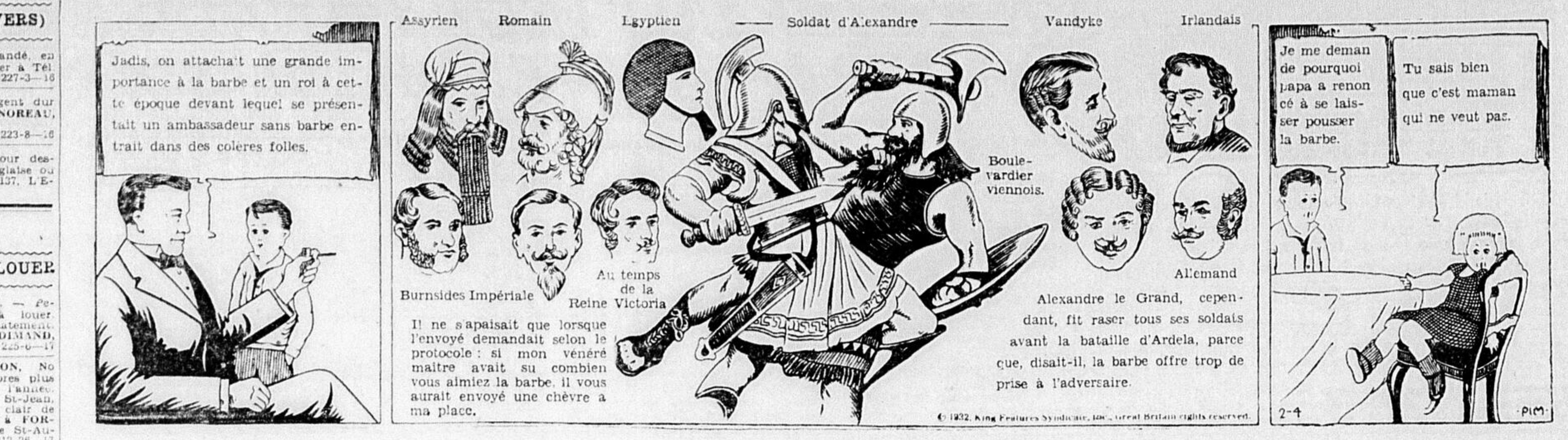

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

GRANDE-ALLEE, No 53, chambres à louer. Aussi suite de 3 chambres, conviendrait très bien pour bureau de médecin ou dentiste. Beau site, en face du Parlement. S'adresser à Tél. 2-2652-J ou 3-4076. 209-26—20

JOLIE CHAMBRE chaude et propre, au premier étage, avec usage de cuisine; maison tranquille, améliorations modernes, usage du téléphone. S'adresser au No 7, RUE STE-FAMILLE, Québec. 219-26—20

OLD CITY, Nos 27-33, Avenue Ste-Geneviève, près Château. No 23, rue Couillard, belles chambres, avec cuisinette, gaz, eau chaude courante. Prix modérés. S'adresser à Tél. 2-4301, 2-1770. 24—20

SUR LES REMPARTS, chambre à louer, eau courante, usage téléphone, accommodations pour étudiant. S'adresser à Tél. 2-3354-J. 224-6—20

GARAGES A LOUER

ENTREPOT A LOUER, rue Ste-Marguerite dans centre de la ville. S'adresser à CHS.-A. PARENT ENR., No 106, rue St-Joseph, Tél. 4-2451. 227-6—21

GARAGES chauffés et non chauffés, situés 13 d'Argenson et 256 Prince-Edo... S'adresser à Alex. Renaud, 267 St-... tél. 2-6403 ou 4-2557. 196-26—21

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPART... 5 pièc... tions mo... chauffé. S... 423, rue S...

...EMENT IDEAL, logement de ... avec toutes les améliora...dernes, planchers en bois dur, ... S'adresser à C.-E. BOIVIN, No ...-Jean, Tél. 2-1752. 216-26—23

AVENUE ... ments ... de bain ... chaude à ... S'adresser ...

AVENUE ... LEVIS, Nos 47, 49, ... logements ... et 8 pièces plus chambre ... tuile avec douche, eau ... à l'année. Garage si désiré. ... Tél. 4-3380. 223-26—23

AVENUE ... 10 cham... à l'année, chauffé ... modernes ... No 1, Aven... ...LEVIS, No 5, logement de ... chambres, chauffé, eau chaude ... tuyaux en cuivre, garage ... toutes améliorations ... S'adresser à H. L'HEUREUX ... Levis, Tél. 5948 224-6—23

AVENUE ... idéal, 2 ... bres, chau... 1er étage, ... No 20, ... 7504. ...DE BERNIERE, endroit ... logements, 5 et 6 chambres ... eau chaude à l'année. ... garage si désiré. S'adresser ... AVENUE DE BERNIERE, Tél. 214-26—23

AVENUE ... ments ... bre de bai... dur, balco... MASSON, ... Tél. 6... ...CARTIER, Nos 23-25, logements 5 chambres plus chambre ... chauffés, planchers bois ... etc. S'adresser à EAST & ... 17½ ou 19, Avenue Cartier. 211-26—23

AVENUE ... plus ... Ave. Mar... maison se... bre de bain ... hiver com... ments en ... chambres ... chauffés, ... cière éle... S'adress... 182, ru... le soir. ...CARTIER, No 43, 5 pièces ... chambre de bain, chauffé ... Marguerite-Bourgeois, Nos 36-52, ... de 8 chambres plus chambre ... avec garage facile d'accès ... été. Ave. Belvedère, loge... construction de 4, 5, 6 ... plus chambre de bain ... eau chaude à l'année, gla... Prix très raisonnable. ... CHRYSANTHE JOBIN, No ... Touraine, Tél. 5338, ou 6985 211-26—23

AVEN... 15, ... 5 et 6 ... chauff... désiré ... No ... 3-484... BOUGAINVILLE, Nos 7, 13, ... 36, 41, 59, 65, logements de ... chambres plus chambre de bain, très modernes. Garage si ... S'adresser à EMILE FRENETTE, ... Chemin Ste-Foy, Tél. 7949, ...33. 211-26—23

AV... ...UE STE-GENEVIEVE, No 29, ... de dix chambres, avec deux ... de bain. S'adresser à THE ... TRUST COMPANY, No 58 rue ... Tél. 2-7531. 223-6—23

...PARTEMENT A LOUER, 4 pièces, situé au No 10, Côte du Palais. Possession immédiate. Pour visiter, s'adresser à M. ROMEO GIRARD, Tél. ...3341. 213-12—23

AVENUE BOURLAMAQUE, Nos 14, 61, 63, logements chauffés; aussi No 236, rue d'Aiguillon. Garage à louer. S'adresser à P. PARADIS, No 236, rue d'Aiguillon. 213-26—23

A LOUER, 3 chambres sur même étage, pouvant se transformer en boudoir ou autres pièces si désiré dans une maison confortable. S'adresser au No 3, DES URSULINES, près Ste-Ursule. 225-6—20

DANS LE CENTRE de la ville, 2ème étage, plain-pied ensoleillé. 5 à 6 pièces, chambre de bain, galerie et balcon, vue magnifique. S'adresser au No 17, RUE ST-REAL, coin Ste-Marie. 6—23

...LAT de six chambres, un de trois chambres chauffés et meublés, ... que plusieurs chambres doubles ... simples, à louer. S'adresser au No ... RUE COUILLARD. 224-6—23

RUE ... Lockwell, Nos 115-119

L... Latou... dresse... Ste-C... LOGEMENTS de 7 et 6 chambres plus chambre de bain, chauffés. Rue ..., 8 chambres, moderne. S'a... ALEX. NADEAU, No 18, rue ... Tél. 4-0023. 223-6—23

LOGEM... cham... $26.00 et ... bres. $60.00 ... Jean, ... S'adresse... ERABLES... ...S CHAUFFES, 4 et 5 ... rue St-Cyrille. Prix ...0. Maison seule, 8 chambres ... non chauffé. Faubourg St-... chambres, $22.00 et $28.00. ... No 49, AVENUE DES ... 6779 227-6—23

Laurent L... ...ay, 90, St-Patrick.

LOGEMEN... parteme... en parfait ... THUR FRE... rille Tél. ... ...S A LOUER, de 4 à 7 appartements plus chambre de bain. ...ire S'adresser à M. AR...TTE, No 260, rue St-Cy... 227-26—23

LOGEMENTS NEUFS

PLAIN-PIE... Côte d'A... bre de bain... dur, chambr... carré avec d... dresser au D... Palais, Tél. ... ...NEUFS, Nos 106 et 116 ...aham, 6 pièces et chambres chauffés, planchers bois ... de bain en tuile bain ...uche, fini moderne. S'a... DION, No 24, Côte du ...-2153 223-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

PLAIN-PIED NEUF, fini moderne, situé au No 15, rue Charlevoix, planchers bois dur, chauffé à l'huile, $42. par mois, 5 chambres plus chambre de bain. Clair de neige et vidanges. S'adresser au No 17, RUE CHARLEVOIX, Tél. 2-6589. 223-6—23

RUE FRASER, 5 chambres plus bain, pas chauffé. Rue Aberdeen, 8 chambres, chauffé. Rue St-Cyrille, 12 chambres, pas chauffé. S'adresser à LAVOIE & FRERE, No 420, rue St-Cyrille, Tél. 3-4213, 7334, 3-4489. 217-26—23

N. Pelletier, 101, Avenue Bourlamaque.

RUE STE-CLAIRE, 6 chambres plus chambre de bain, bien éclairé et très chaud. Visitable de 10 heures a.m. à 8 heures p.m. S'adresser au No 59, RUE STE-CLAIRE, 3e étage. Mme P.-H. Goudreau, Tél. 3-1074. 227-6—23

RUE ST-JEAN, No 432, joli logement de 5 chambres plus chambre de bain. Améliorations modernes, chauffé. S'adresser sur les lieux, ou Tél. 2-0366 205-26—23

RUE DES FRANCISCAINS, No 29, logement à louer, 6 grandes chambres plus chambre de toilette, système de chauffage à eau chaude. S'adresser au No 149, RUE DES FRANCISCAINS, Tél. 5434. 223-6—23

RUE D'ARTIGNY, No 70, près Grande-Allée, plain-pied chauffé, 1er étage, meublé ou non, 4 pièces plus salle de bain. S'adresser au No 50, RUE D'AIGUILLON, Tél. 2-8684-W. 225-6—23

RUE ST-CYRILLE, près Avenue Hollande. Logements de 5-6-7 chambres, plus chambres de bain. Chauffé et non chauffé. Aussi cottages de 8 et 10 appartements avec chambre de bain. Améliorations modernes. A louer. S'adresser à tel. 8716, le soir 8038 ou 6954. 211-26—23

RUE ARTILLERIE, No 11, logements de 4 et 5 chambres plus chambre de bain, chauffés, eau chaude à l'année. Améliorations modernes. S'adresser à LAUREAT BLOUIN, No 47, rue Artillerie, Tél. 2-1705. 212-26—23

RUE ST-JOACHIM, No 69, logements de 5, 6, 3 chambres, plus chambre de bain, chauffés. Place centrale. Grande cour. S'adresser sur les lieux. Mlle D. CIMON. 216-8—23

RUE ST-JOACHIM, No 101, logement à louer. S'adresser à Tél. 2-3134. 224-6—23

RUE GARNEAU, Nos 22 et 24, haute-ville, maison de 9 pièces et chambre de bain. Visible en tout temps. Pour informations, s'adresser au No 26, RUE GARNEAU, Haute-Ville. 228-6—23

RUE ST-JEAN, No 318, pour le 1er mai prochain, logement de 8 pièces, chauffé. S'adresser à L. DECHENE LIMITEE, No 320, rue St-Jean, Québec. 227-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 370, logement de 8 chambres. Nos 65-67, rue Aberdeen, 7 chambres plus chambre de bain. S'adresser au No 50, AVENUE BROWN, Tél. 6744. 223-26—23

RUE STE-URSULE, No 4, 2 nouveaux plain-pieds, un meublé et un non meublé, 4 pièces, chambre de bain et cuisine, plancher bois dur, chauffés, eau chaude, etc. S'adresser à QUEBEC ELECTRIC CO., No 137, rue St-Jean, Québec. 228-6—23

RUE ST-JEAN, No 180, logement de 5 chambres, moderne, chauffé, clair de neige et vidanges, réparé à neuf. S'adresser au No 176, RUE ST-JEAN, Tél. 2-1354. 219-26—23

RUE ST-JEAN, No 411 (vis-à-vis du Manoir Montmorency), 7 pièces plus chambre de toilette. Conditions faciles. S'adresser directement au Dr PAQUIN, No 153, Grande-Allée, Tél. 3-2232. 223-6—23

ST-COEUR DE MARIE, plain-pieds, 6 et 4 pièces plus bain, chauffés; 5 et 7 pièces plus bain, non chauffés, améliorations modernes. S'adresser au No 54, AVENUE MAISONNEUVE. 223-26—23

ST-SACREMENT, Nos 219-221, rue Kitchener, logements 5 chambres, chambre de bain, chauffés ou non, planchers bois dur, améliorations modernes. S'adresser à A. ST-PIERRE, No 23, rue Crémazie. Tél. 3-4670. 221-26—23

ST-SACREMENT, logements, 5 à 7 chambres, chauffés ou non, éclairés, modernes, planchers bois dur, garages chauffés si désiré. S'adresser à I. LAPERRIERE, No 86, Avenue Marguerite-Bourgeois, Tél. 3-3711. 205-26—23

VIS-A-VIS Monument de la Place Montcalm, No 3, 5 pièces plus chambre de toilette, porte de service chauffage eau chaude à l'année, pas de neige, tout moderne, en bon ordre. Prix réduit. S'adresser au No 159, GRANDE-ALLEE, Tél. 3-2232. 223-6—23

BAS DE LA VILLE

LOGEMENTS A LOUER, No 41, rue Richardson, 5 chambres; No 349, rue de la Reine, 4 et 5 chambres; Nos 52 et 54½, rue St-Eustache, 4 et 5 pièces; un libre immédiatement. No 46, RUE ST-EUSTACHE, Tél. 2-7780. 225-6—23

LOGEMENTS chauffés et non chauffés 3, 4, 5, 6, 7 pièces, possédant toutes les améliorations modernes, situés nos 252, 256 Prince-Edouard, 11-A, 13 d'Argenson. Aussi 634 rue St-Valier. S'adresser à Alex. Renaud, 267 St-Paul, tel. 2-6403 ou 4-2557. 222-26—23

LOGEMENTS A LOUER, 4 logements, maison neuve, chauffés, modernes, 4 chambres plus bain. S'adresser à J.-B. MARTEL, No 32, rue St-Joseph. 227-6—23

PAROISSE ST-ESPRIT, 2 logements, 1er et 2ème étages, 6 pièces plus chambre de bain. St-Roch rue de la Reine, 4 pièces 2ème étage, tout réparé à neuf, pour le 1er mai. Garages si désiré. S'adresser au No 75, 9ème RUE, Tél. 4-1969. 224-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

RUE ST-AMBROISE, No 91½, 6 pièces plus chambre de bain, dépense, plancher bois dur, chauffé, eau chaude, galerie, balcon, toutes améliorations modernes. Possession immédiate ou le 1er mai. S'adresser à A. POUDRETTE, No 91½, rue St-Ambroise, Tél. 3-1481. 215-26—23

RUE ST-VALIER, No 1122½, deux logements, 5 chambres et chambre de bain, 2ème et 3ème étage étages, bien finis, cave, grande cour, etc. Prix modéré. SUCCESSION C.-J. LOCKWELL, No 99, rue Dalhousie, Tél. 2-3535 et 3-4998. 224-6—23

RUE LAFAYETTE, Nos 94-96, 3 logements de cinq chambres chacun, au premier, deuxième et troisième étage. S'adresser à THE ROYAL TRUST COMPANY, No 58, rue St-Paul, Tél. 2-7831. 223-6—23

SALON DE BARBIER et coiffure avec ou sans logement, 4 pièces, nouvellement décoré. Possession immédiate. Aussi logement de 3 pièces. S'adresser au No 43, RUE ST-AMBROISE. 227-6—23

2 PLAIN-PIEDS, 2ème étage, 11 bureaux, endroit idéal pour médecin, dentiste, etc. 3ème étage, 11 appartements avec chambre de bain. Coin des rues St-Joseph et du Pont. 2 logements de 7 et 8 chambres, situés aux Nos 453-455, rue St-Joseph. Aussi un logement de 4 chambres situé au No 25, rue St-Joseph. Tous ces logements sont chauffés et clairs de neige. Deux garages, situés rue St-Dominique (près St-Joseph).

A VENDRE, deux tables de pool en bon ordre. Pour visiter, s'adresser au No 436, rue St-Jean. Pour le tout, s'adresser à JOS. COTE LIMITEE, No 188 rue St-Paul, Québec, Tél. 2-1271, 2-1272. 212-26—23

LIMOILOU

A LIMOILOU, 2 logis réparés à neuf. Possession immédiate. 8 chambres, sur 3ème Avenue; 5 et 6 chambres, sur 5eme Rue. S'adresser à F.-D. PARE, No 207, 3ème Avenue, Tél. 4-3653. 222-26—23

5ème RUE, No 71½, logement à louer, 7 pièces plus chambre de bain. S'adresser à Tél. 4-3377. 218-26—23

1ère AVENUE, No 180, coin 9èe Rue, 2ème et 3ème étages, 9 pièces chacun, chambre de bain avec douche, eau chaude à l'année, planchers bois dur, grande dépense, hangar sur même étage. Garage chauffé, grande galerie en arrière et en avant. S'adresser à J.-P. ALLAIRE, Tél. 4-3918. 225-6—23

5 CHAMBRES et chambre de bain, No 260, 2ème Avenue, logement du bas, réparé à neuf, cave et hangar. S'adresser au No 274, 2ème AVENUE, ou Tél. 3-3313, le jour. 223-6—23

MAGASINS A LOUER

A LOUER salon de barbier et de coiffure, logement privé, situés au coin des rues Scott et Plessis. S'adresser à J.-L. BLOUIN, 64, rue Scott ; tel. 2-3542-J ou 5341. 222-6—25

AVIS AUX LOCATAIRES. Petit magasin, No 144, rue Drchoester, frais décoré, salle d'échantillons, salon de barbier; logement 5 pièces, 2e étage, hangar même planched. Tél. 3-3278. 228-1—25

BEAU GRAND MAGASIN à louer, au centre de St-Roch, 48 pieds par 30, deux grandes vitrines, chauffé, clair de neige, peut convenir pour n'importe quel genre de commerce, gros ou détail. S'adresser à W.-J. GUILLOT, No 123, rue St-Joseph, Tél. 8613 ou 9972. 226-6—25

POSTE CENTRAL, No 65 rue St-Jean, près de la Côte du Palais. L'un des plus beaux magasins, et des plus vastes, d'un style architectural des plus frappants. S'adresser au Dr D. BROCHU, No 63, rue St-Jean. 217-26—25

2 MAGASINS A LOUER, maison neuve, chauffés, modernes, centre de St-Roch. Aussi plusieurs garages. S'adresser à J.-B. MARTEL, notre nouveau poste, No 32, rue St-Joseph. 227-6—25

MAISONS A LOUER

A LOUER

RUE STE-ANNE, No 24, maison à louer, 14 pièces, 3 chambres de bain. S'adresser à HOLT RENFREW & CO. LTD. 224-6—24

RUE ST-AMABLE, No 26, près des bâtisses du Parlement, nouvellement décoré, fournaise. S'adresser au Dr COOTE, No 73 rue Ste-Anne. 227-6—24

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE et autres garanties, à la ville ou à la campagne aux particuliers, fabriques et municipalités, aux taux de 5 p.c. 5 p.c. et 7 p.c., suivant les garanties offertes. ED. BOISSEAU PICHER, notaire, bureau et résidence, No 2-A, rue Turnbull, coin rue St-Jean, Tél. 3-1161. 210-26—27

6% SUR HYPOTHEQUE, en ville, par montants de $500., $1,000., $5,000. à $15,000. S'adresser à GRENIER & FORTIER, notaires, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch, Québec, Tél. 9479 221-26—27

DEMENAGEMENT

CHARROYAGE GENERAL. — Comme par le passé, je m'occupe de tout voyage à la campagne. Voitures et camion-auto couverts pour coffre-fort et piano. CHS. MARTEL ENR., No 129, rue Latourelle. Bureau et résidence, Tél. 3-0245. 12—37

DIVERS

COMMERCE

L'ELEGANCE ENRG.

CHOIX CONSIDERABLE en nouveautés dans les robes d'après-midi et du soir. Aussi foulards, bas, lingerie et kimonos de fantaisie. Escompte de 15 p.c. spécialement pour les parfums et poudres. S'adresser au No 187, RUE ST-JEAN. Tél. 2-5332. 24—29

P. Beaulieu, 144, St-Ambroise.

M. VICTOR MARCOUX, No 78, rue Victoria. Tél. 3-2434, entrepreneur-plâtrier, travaux de tous genres réparations, etc., exécutés avec soin. Une commande est sollicitée. Prix défiant toute compétition. 219-26—29

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrure, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, Tél. 4-2484. 210-26—35

REPARATIONS DE RADIOS

NOUS NOUS SPECIALISONS dans la réparation de radios. Ouvrage garanti fait par un expert reconnu. Testons les lampes gratuitement. Posons les antennes. Service jour et soir. S'adresser à J.-A. BRETON, No 47, Côte d'Abraham, Tél. 2-6393. 207-26—54

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis audelà de 30 ans. Tél. 3-0733

AVIS ! MATELAS ! — Envoyez vos vieux matelas pour les faire réparer. Aussi manufacturons matelas neufs par des experts. Ouvrage garanti. JOS. BERROUARD, No 14½, rue St-Benoit, Tél. 3-4055. 208-26—37

AIME LACROIX, rembourreur de meubles, poseur de prélarts, réparation de tapis de tout genre. Que votre marchandise soit achetée de n'importe quel magasin, l'ouvrage est garanti et à des prix modéré. No 74, RUE SIGNAI, Tél. 3-3347.

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

A VENDRE, fournaise à eau chaude "Daisy" No 5, grilles de 24 pouces, et 15 valves, etc. Laveuse électrique "Easy", capacité 10 draps. Repasseuse électrique "Simplex", 26 pouces. Balayeuse électrique "Hoover". Le tout en bon ordre et à bon marché. S'adresser au No 36, RUE STE-ANNE. 225-6—41

ALLONS A DOMICILE et achetons toutes sortes de meubles. A vendre poêle-fournaise, cabinet d'argenterie table de toilette, bureaux couchettes d'enfants. JOS. BOURGET, No 11½, Ancien Chantier, Tél. 2-8721 en face du C. P. R.) 227-6—41

AMEUBLEMENTS COMPLETS de deux maisons de chambres. Le tout en bon ordre et à prix d'occasion. S'adresser au No 33, AVENUE STE-GENEVIEVE, près Château. Tél. 2-4301. 24—41

AVIS. Achetons à domicile, plus haut prix payé, meubles, lingeries, outillage. A vendre, cabinet d'argenterie, poêles, chiffonniers, causeuse, fournaise ovale, commode, poêle à gaz, moteur Singer, pour machine à coudre à l'état de neuf, bargain, etc. A. BOUCHARD, No 11, Ancien Chantier, Te. 2-0409. 211-26—41

COUCHETTE DOUBLE, en fer fini brun, neuve, sommier Spirale, et matelas. Aussi couchette d'enfant. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. No 11, RUE ST-MARTIAL, St-François d'Assise. 225-6—41

SET DE VIVOIR Chesterfield, complètement neuf, à vendre. Visible le soir seulement, de 6.30 à 8 heures. au No 425, RUE ST-JEAN, app. 5 Tél. 2-3734-W. 227-6—41

SET DE BOUDOIR, glacière, machine à laver, tapis, etc. S'adresser au No 52, AVENUE BOUGAINVILLE, Tél. 3-4026, entre 9 heures a.m. à 2 heures p.m. 224-6—41

TABLEAU. — Avis aux collectionneurs, fabriques et communautés religieuses, magnifique tableau à vendre, copie de Raphaël, 36 x 44 pouces. S'adresser à GERARD DIONNE, No 29, rue Couillard, Québec. 227-6—41

VENTE PRIVEE. — Set de salon et de salle à diner, argenteries et objets d'art, radio et victrola, etc. S'adresser au No 29, RUE COUILLARD, téléphone 2-8548, de 12.30 heures à 2 heures ou de 7 à 8.30 heures le soir. 226-6—41

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES et 2 camions G. M. C., un Hudson Coach, 3 Essex Coach. Le tout en parfait ordre et visible tous les jours. S'adresser 8 de la Couronne, Tél. 6161. 224-6—42

CHARS USAGES. Falcon Knight 1928. Chevrolet 1930. Ford 1931. Camion Rugby, dompeuse, $450.00. Dodge Sedan, $150.00. Pièces de rechange, marque Star Durant. S'adresser à QUEBEC DONNACONA AUTO SALES, No 491, rue St-Valier, Tél. 6928. 201-26—42

DE SOTO, modèle 1929, sedan 4 portes. Plymouth 1929, sedan, 4 portes. Ces deux chars sont en parfait ordre de marche. A vendre à conditions faciles. S'adresser à ALPHONSE LEGARE No 97, Côte d'Abraham, Québec. 217-26—42

CHARS USAGES. Buick, DeSoto Dodge, Chrysler, Essex, Durant, Graham-Paige, Reo, Studebaker, Chevrolet. COUTURE MOTOR SALES, No 12, rue de la Couronne, Tél. 7163. 209-26—42

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE

VERITABLE OCCASION

STUDEBAKER SEDAN, ROULEMENT LIBRE, TRES PROPRE, MODELE 1931 N'AYANT PAS ENCORE 4,000 MILLES ET AYANT COUTE $1,525.00. VENDRE A UN PRIX RAISONNABLE A QUICONQUE SERAIT INTERESSE. CAUSE DE DEUIL. ECRIRE A CASIER No 134, L'EVENEMENT, QUEBEC. 210-26—42

UN STUDEBAKER 1929, Roadster Commander 8, $600.00. Un camion International 1928, $700.00. Un Chevrolet 1932, modèle au choix de l'acheteur. Prix de liste, moins réduction de $75.00. Pour informations, s'adresser à COMMERCIAL FINANCE CORPORATION LIMITED, No 147, Côte de la Montagne Québec. 226-26—42

ACCESSOIRES D'AUTOS

AVIS AUX MECANICIENS

NOUS AVONS tout l'outillage voulu pour automobilistes. Prix extrêmement bas. Venez vous en rendre compte, sans obligation. COMPTOIR IMPORTATION, No 10, rue St-Nicolas, en face de Boswell, Tél. 2-8475 222-26—41

BOIS ET CHARBON

AVIS, CHAUFFAGE.—Prix pour bois tout scié et fendu, bois sec de première qualité. Grosses croûtes, 4 pieds, érable et merisier, $11.00 la corde, le voyage, $3.00. Moyenne grosseur $10.50, $2.90 le voyage. Déignures, $2.40 le voyage. Epinette, $2.30, 2 pieds, érable, $7.90 la corde. 2 pieds, merisier rouge, $7.80. Charbon Stove, $15.75. Téléphonez à 9829. Côte Bells, Québec. EDOUARD RUEL LIMITEE. 228-26—46

THEO. VAILLANCOURT

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre, croûtes de 4 pieds, bois fendu, de 2 pieds, merisier, érable. THEO. VAILLANCOURT, No 52, Côte du Palais. 207-26—46

BOIS DE CHAUFFAGE, charbon de toutes sortes. Bois franc, mou, croûtes merisier, bois de 2 2½, 3 pieds, slabs de bouleau, charbon de bois. S'adresser à P. SAVARD, No 55, rue Marie-Louise, Tél. 5787, No 1039 rue St-Valier. 222-26—46

BOIS DE CHAUFFAGE. Slabs de merier, épinette, bouletu. Bois de 2, 2½, 3 pieds, scié, fendu, $2.25 le voyage en montant. CLEOPHAS TURCOTTE ENR., No 946, rue St-Valier, Tél. 9762. 212-26—46

BOIS DE CHAUFFAGE, merisier, érable 1ère qualité, scié, fendu, livré, $3.50 la corde, 12 pouces. Erable 2 pieds, $8.50 la corde. ED. CONWAY, No 235, de la Canardière, Tél. 4-2351. 219-26—46

CHARBON DUR Stove, Chestnut, 1ère qualité, 75c la poche livré. Charbon de bois frans, 25c. Coke bien sassé, 25c la poche, livré par quantité de 4 poches et plus. ALBERT ROYER, No 171, rue Aqueduc, Tél. 6618. 211-26—46

CHARBON DUR garanti aucune pierre, meilleure qualité. Stove, $14.75 la tonne, en sac. Sac de 100 livres, 80c. Coke Lasalle, $11.50 la tonne. CONNELL COAL, No 50, Avenue Conway, Tél. 4-4780. 225-26—46

CHARBON DUR Stove, Chestnut, la tonne, $15.50, la poche, 75c. Coke Besco, 25c la poche, livré à domicile. Charbon de bois, 25c. S'adresser à ADJUTOR NOEL, No 155, rue Carillon, Tél. 7614. 219-26—46

JOS. LEFRANCOIS ENR., Pont Drouin Tél. 4-2821. Environ 800 voyages de bois franc, scié, fendu, sec, $2.25 le voyage, livré. Spécial, mat pour radio, 25c à choisir. Charbons de toutes sortes. 211-26—46

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3ème Avenue, près du Pont Dorchester, Tél. 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage, pesanteur garantis. Livraison dans toutes les parties de la ville. 211-26—47

COMMERCE A VENDRE

COMMERCE D'EAU DE JAVELLE à vendre, belle clientèle établie. Seul procédé de fabrication à Québec. Boites, bouteilles et tout le nécessaire. Ecrire à Casier 142, L'Evénement, Québec. 218-26—48

COMMERCE D'AUTOMOBILE établi depuis 7 ans, quartier central, grosse clientèle, à vendre pour cause de santé. Ecrire à Casier No 146, L'Evénement, Québec. 227-6—48

UN CHIC RESTAURANT (Café) à vendre. Poste établi depuis longtemps, équipé à neuf, avec loyer très bas. Conditions faciles, place centrale. Ecrire à Casier No 145, L'Evénement, Québec. 225-6—48

CHEVAUX ET VOITURES

1055 RUE ST-VALIER. — J'arrive justement avec un char de jeunes juments provenant des meilleures fermes d'Ontario, à des prix très bas. Choix considérable. S'adresser à F.-M. BERNIER. 219-26—48

FOURRURES

PALETOT EN CASTOR, en très bonne condition, à vendre à prix raisonnable. S'adresser au No 87, RUE MARIE-LOUISE, Tél. 8020. 217-12—50

OCCASIONS

BALAYEUSE électrique "Premier" peu usagée. Vendra $22.00 comptant ou termes faciles, accessoires compris. S'adresser à M. LENGHAN, No 59, rue Ste-Claire, Tél. 3-1074. 225-6—52

A VENDRE

OCCASIONS

BONS SOULIERS propres et de travail, 50c à $1.00 la paire. Capots d'hiver, $1.50 à $2.00. Mackinaws, $4.00 à $4.50. Capots de cuir, $5.00 à $6.00. Garde-robe en acajou. S'adresser à M. GILBERT, No 88, rue St-Valier, Tél. 2-7216. 216-26—52

UN OUTILLAGE DE CORDONNIER à vendre, consistant en machine à finir, moulin à coudre, pied de fer, un nettoyeur, bon marché. S'adresser à L. LANGLOIS, No 8, Avenue Cartier, Tél. 2-6617. 220-26—52

4 TABLES DE POOL $350

4 TABLES DE POOL, 3 de 4 x 8, une de 5 x 10, le tout pour $350.00. S'adresser à SALLE DE QUILLES VICTORIA, No 65, rue St-Jean, Québec. 207-26—52

A VENDRE OU A LOUER

COTTAGES NEUFS à vendre ou à louer, 6, 8, 10 pièces, avec toutes les améliorations modernes; aussi foyer ouvert, situés sur l'avenue Ploermel, en face de Spencer Wood. S'adresser à L'IMMEUBLE PLOERMEL LIMITEE, No 351, Boulevard des Foses, Tél. 8716; le soir 8038 ou 6954. 214-26—58

POUR VENDRE OU ECHANGER immédiatement votre propriété, adressez-vous à P.-F. LALIBERTE, No 27, rue Jeanne d'Arc, Tél. 8281 6—58

PROPRIETE RECONSTRUITE en neuf, pouvant servir de magasin, entrepot, manufacture, bureau, taverne, etc., Nos 73-75, rue Sault-au-Matelot. S'adresser à GERMAIN LELANGER No 80 rue St-Pierre, Tél. 2-1769 ou 9908. 211-26—58

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, maison en pierre et brique, 3 étages, 12 pièces, avec en plus grand grenier et cave, plancher bois dur, système de chauffage, deux chambres de bain, trois W. C., située à deux pas de la rue St-Jean. Pour prix et consultations, s'adresser au No 29, RUE ST-STANISLAS, Tél. 2-7897.

A BEAUPORT, jolie maison, 2 logements, haut et bas, 5 et 7 appartements, jardin, garage, grande cave en ciment, poulailler, aussi balcon. S'adresser à J.-B. MARTEL, No 32, rue St-Joseph. 227-6—58

Albert Hébert, 82, Avenue Lamontagne.

AVENUE HOLLANDE, No 128, coin de rues, maison à vendre ou à louer, jolie maison contenant 10 chambres plus chambre de bain et deux chambres de débarras, garage, loyer modéré. S'adresser à M. CHARLES FREMONT, le jour, au No 71, rue St-Pierre; le soir, au No 191, Avenue des Erables, Tél. jour 2-0455; le soir, 6361. 228-6—58

A VENDRE, maison de 3 logements, 6 chambre plus chambre de bain, planchers bois dur, améliorations modernes. $500.00 comptant, balance comme loyer. S'adresser par téléphone à 8281. 24—58

HOTEL, entre Québec et Trois-Rivières, route Nationale, rive Sud, très bien situé, près du fleuve, à vendre pour cause de santé. Ecrire à Casier No 116, L'Evénement, Québec. 213-26—58

MAISON avec grand terrain, coin du chemin St-Louis et côte de Sillery, terminus du tramway. Sera vendue en deux parties, une partie en lots. S'adresser à J.-A. TIMMONY, Sillery. 220-26—58

MAISONS A VENDRE, No 9, rue Ste-Hélène, 2 logements, 3 et 4 chambres. Revenu annuel $420.00. Prix $3,000.00. $500.00 comptant balance $25.00 par mois à prompt acheteur.

22-28, RUE JEANNE D'ARC, 4 logements de 6 et 7 chambres plus chambre de bain, réservoir à eau chaude à chaque logement. Revenu annuel $1,428.00. Prix d'occasion. Logement libre à l'acheteur. S'adresser à O.F. BOUCHER, No 46, rue St-Eustache. 226-6—58

RUES ST-CYRILLE et CASOT, maison très moderne, 3 logements, 7 et 8 chambres, système à l'huile, plancher bois dur, à vendre. Revenu $2,540. S'adresser à Tél. 8281. 24—58

BATISSES A VENDRE

SUR LA RUE ST-JOSEPH, voisin de la Caisse d'Economie, coin rue du Pont. Poste de commerce de Alex. Bastien Limitée. Pour informations, s'adresser au No 96, RUE ST-JOSEPH, Tél. 4-3341. 213-26—58

FERMES A VENDRE

FERME A VENDRE

BELLE FERME MODERNE, environ deux cents arpents superficie, bâtisses nouvelles, érablière, bétail, roulant, et ayant grosse clientèle de lait, située centre village, sur Route Nationale à 35 milles de Québec. Succession vendra à conditions faciles. Ecrire à Casier No 141, L'Evénement, Québec. 218-26—5...

SI VOUS AVEZ DES
Adresses, Discours, Conférences
— ou —
TRADUCTIONS
à faire faire, demandez
Marc COLLIERES, à L'Evénement — 2-6115 — qui vous les composera

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.
87, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél.: 9450. Tél : 2-1590 s 21

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. 226-26—n.c.

Mlles LAVOIE, No 344, rue St-Jean Un grand choix de robes pour toute circonstance. Valeurs exceptionnelles pour les ventes annuelles de janvier. Soldes à prix spéciaux dans les chapeaux, gants, bas, sacoches, lingeries, jupes, chandails, collets, corsets, brassières, blouses, etc. Mesdames et Mesdemoiselles, voyez nos vitrines, elles sont intéressantes 222-26—n.c.

PERDUE. — Montre pour dame, marque Lorie, de la 3e Avenue au Boulevard, en tramway, et du Boulevard à la rue St-Jérôme, à pied. Retour par le même chemin. Remettre à 303, 3e Avenue, tél. : 4-1188. Récompense promise.

LE BILL DU BLE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Londres, 23.—On a annoncé hier soir que le bill ministériel concernant le quota du blé sera introduit aujourd'hui aux Communes, mais que le texte complet de cette mesure ne sera publié que mercredi.

VICTORIA
Aujourd'hui Jusqu'à Vendredi
Ralph Graves, Sally O'Neil dans "SALVATION NELL"
Louise Dresser, Wm. Collier, Jr., dans "STEPPING SISTERS"
Comédie : "Red Headed Babies"

CARTIER
Aujourd'hui et Jeudi
Ann Harding, Leslie Howard dans "DEVOTION"
Jack Oakie, June Collyer dans "DUDE RANCH"
Universal News — Adm. 15c

EMPIRE
AUJOURD'HUI
'Bed & Breakfast'
COMEDIE SUCCES
Aussi
'Slim Summerville' & "Strange As It Seems"
Beau Programme
Très bas prix.

CAPITOL THEATRE MATINEE Tous les Sièges 25¢
2 derniers jours
Voyez-la aujourd'hui ou jamais!

GRETA GARBO
RAMON NOVARRO in "MATA HARI"
Autre attraction
LAUREL and HARDY in "HELPMATES"

Mat. 1.30 et 3 p.m. Soir: 7 et 8.30
"DRESSERWARE" TOUS LES SAMEDIS SOIRS

CANADIEN
Foyer du Film Parlant Français
Programme Double
Le célèbre comique parisien BOUCOT dans
"MA COUSINE GABY"
Une joyeuse comédie musicale des Etablissements OSSO
et
"Le CHANTEUR INCONNU"
avec l'illustre chanteur LUCIEN MURATORE
Mystérieux ! Emouvant ! Romanesque !
Matinées: 25c - Soirées: 30c, 40c
"Ma Cousine Gaby" à 1.30, 4.00, 7.30 et 10.00. "Le Chanteur Inconnu" à 2.40 et 8.40 p.m.

IMMEUBLE

OCCASIONS

$300.00 COMPTANT. St-François d'Assise. Construction neuve de deux logements de 5 pièces plus bain. Balance comme loyer.
$300.00 COMPTANT. Rue Marie-Louise. 3 logements. Balance comme loyer.
$400.00 COMPTANT. Rue Jeanne Mance. 2 logements. Balance au mois.
$600.00 COMPTANT. 4ème Avenue. 3 logements de 6 pièces plus bain. Balance comme loyer.
HOTELS, Restaurants, Epiceries, Manufactures et Ameublements de maisons de chambres. Très bien situés.
TERRAINS. Beau choix. Prix speciaux.
AUSSI AUTRES PROPRIETES ET TERRAINS situés dans les plus beaux quartiers de la ville.

A LOUER

66, AVENUE LAURIER, 11 pièces plus bain, $90.00.
180, AVENUE HOLLANDE, maison seule, 11 pièces plus bain. Garage double. $175.00.
86, RUE SAUNDERS, maison seule de 8 pièces plus bain. Garage. Chauffée à l'huile, $65.00.
301, RUE ST-CYRILLE, maison seule, 7 pièces plus bain, garage, chauffage à l'huile, $75.00.
112, 10ème RUE, plain-pied, 5 pièces plus bain, $25.00.
16-18, RUE ABERDEEN, plain-pied, 6 pièces plus bain, chauffé $60.00.
17-19, RUE CARON, manufacture de 3 étages, $200.00.
126, DES FOSSES, plain-pied, 9 pièces plus bain, $55.00.
1085, RUE ST-VALIER, bureau et entrepôt, $50.00.
21, RUE ST-SAUVEUR et 13, RUE ST-BERNARD, plain-pieds, 4 pièces, $18.00 et $16.00.
136, RUE COLOMB, plain-pied, 7 pièces, $30.00.
138, RUE COLOMB, plain-pied, 5 pièces, $20.00.
140, RUE COLOMB, plain-pied, 4 pièces, $13.00.
9, AVENUE BOISCLERC, plain-pied, 6 pièces plus bain, $30.00.
109½, DE LA CANARDIERE, plain-pied, 6 pièces plus bain, $32.00.
104, 2ème RUE, 25 chambres plus bains, $100.00.

AVENUE LATOUR, près de Grande-Allée, maison seule de 7 pièces plus chambre de bain Garage.
CHEMIN STE-FOY, maison seule de 12 pièces, 2 foyers. A vendre au prix de l'évaluation municipale.
AVENUE LAURIER, deux nouvelles constructions de 6 logements, frigidaire. Prix raisonnable. Placement avantageux
AVENUE BROWN, maison de 2 logements de 8 et 9 pièces. A échanger pour propriété seule dans partie haute de la ville.
AVENUE BOUGAINVILLE, 1 logement de 10 appartements. A vendre au prix de l'évaluation municipale.
RUE D'ARTIGNY, maison d'un logement de 8 pièces plus chambre de bain. Brique solide. Bonnes conditions.
AVENUE MANRESE, 3 logements de 7 et 8 appartements plus chambre de bain Conditions raisonnables.

GEO. PAQUET
Immeuble et Assurance
59, RUE ST-JOSEPH
Tél. Bureau 4-4221. Rés. 6678

H.-P. CIMON
IMMEUBLES EN GENERAL
Prêts sur hypothèque. Achat de créances
Assurance sous tous ses formes
"EDIFICE CIMON"
6, Côte d'Abraham, près carré d'Youville. Tél. 5169

MAISONS A VENDRE

162, RUE CREMAZIE, construction neuve. Revenu $180.00 parmois, système de chauffage Buck Wheat.
166, RUE CREMAZIE, poste de commerce et logement privé.
MANUFACTURE et machinerie a vendre, No 28, rue Montcalm. 3,000 pieds de plancher. Possession immédiate; en plus loyer privé, 7 appartements, autre servant de bureau d'affaires, 3 appartements, loué dans le moment. Conditions faciles.
CHANCE EXCEPTIONNELLE, Avenue Bougainville, prix spécial $8,800.00, demande $5,000.00, 1ère hypothèque 6 p.c., balance $3,800.00 comptant. 3 revenus, $1,200.00 par année, 10 3-4 net d'argent.
HOTEL GRAND CENTRAL, Loretteville, 16 chambres plus grand magasin et restaurant, échangeable ou très peu comptant et balance 1ère hypothèque.
TERRAINS A VENDRE
COIN DES RUES BOURLAMAQUE et St-Laurent, voisin de la nouvelle église Notre-Dame du Chemin.

R. DROLET
194, Avenue des Erables Tél. 3-4217. 212-26—58

MAISONS A VENDRE

BEAU CHOIX de maisons seules, 6 à 15 chambres Haute-Ville, Montcalm, Belvedère, St-Sacrement, Bergerville, St-François d'Assise.
COTTAGES ET MAISONS près Québec (Beauport, etc.)
MAISONS NEUVES, etc., de plusieurs logements, St-Coeur de Marie, Montcalm, Belvedère, St-Jean-Baptiste, St-Roch, St-Sauveur, St-Malo, Limoilou, St-Pascal. Plusieurs bargains.
MONTCALM ET BELVEDERE, maison neuve, genre appartements. 6 logements, 6 chambres, frigidaire, etc. Prix bas. Beau placement.
ST-JEAN-BAPTISTE, maison neuve, 7 logements. Revenu 15 p.c. net, ou encore 10 p.c. net et un logement gratuit.
BELVEDERE, maison neuve détachée, 3 logements, dont un de 10 chambres plus deux chambres de bain (plain-pied) et deux de 6 chambres, avec garages chauffés. Occasion unique.

ST-GEORGES MORENCY
Immeubles et Assurances
235, RUE ST-JOSEPH
Téls. 8311, 5680

L'AGENCE D'IMMEUBLE QUEBEC
MAISONS à vendre.
LOYERS.
LOTS A BATIR.
ESTIMES de construction.
PROPRIETES commerciales.
EVALUATIONS sur demande.
21 RUE ST-ANGELE
W. F. V. ATKINSON
Gérant
Tél. Rés. 2-6239 Bureau 2-6864

MAISONS A VENDRE

COIN DES RUES ST-BERNARD ET LAFAYETTE. Poste de commerce, quatre logements. Revenu $756.00. $1,000.00 comptant, balance à bonnes conditions.
RUE SIMON. Trois logements. Prix intéressant.
ST-PIERRE DE CHARLESBOURG. Grande terre avec bâtisse et terre à bois. Prix $3,300.00.
13ème RUE, près de l'église, maison neuve, 6 logements. Revenu $2,160.00. Prix $16,500.00.
RUE TURGEON. $500.00 comptant, maison de trois logements. Vraie occasion.
RUE GODBOUT. Maison seule, $800. comptant, balance comme loyer.
A VENDRE OU A ECHANGER. Chaque proposition sera considérée.

PAUL EMILE BEDARD
Immeuble et Assurance
187, RUE DU ROI
Tél. 3-1634 Rés. 4-2331 223-26—I.

MAISONS A VENDRE

SILLERY (vis-à-vis l'église). Maison seule. 8 chambres, brique solide, fournaise air chaud, rande véranda, cour, vue magnifique sur le fleuve. Conditions et prix raisonnables.
RUE ST-JEAN. Poste de médecin, grande maison de 2 logements, 8 et 10 pièces, site unique pour professionnel. Pour visiter s'adresser à Tél. 8358.
RUE ST-VALIER. Maison de rapport, 4 logements dont un poste de commerce, bonne construction, centre manufacturier, voisin de John Ritchie & Co. Règlement de succession.

C.-E. MIGNER
Immeuble et Assurance
28, RUE MONTCALM
Tél. 8358
225-26—I.

MLLE FERNANDE HOUGH

FLEURISTE, No 41, rue St-Augustin, près rue St-Jean, Québec, Tél. magasin 2-7328; résidence, 2-1388. 209-26—I.

FLOWERS GARDEN REG'D

FEU ! EAU ! FUMEE ! — Toute la balance du stock en fleurs artificielles, corbeilles, jardinières, etc., à des prix tout à fait bas. Nous sommes, dès aujourd'hui, en position de continuer à servir notre clientèle en fleurs naturelles, bouquets et tributs de tous genres au plus bas prix. FLOWERS GARDEN REG'D, No 37, rue St-Nicolas, Tél. 2-3521. 223-6—I.

BALANCE DU TRESOR

(Serv. de la Presse Canadienne)
Washington, 24. — Les revenus du Trésor pour le 19 février 1932 ont été de $5,584,765.12 et les dépenses ont été de $8,712,-968.32. La balance du Trésor des Etats-Unis était à la même date de $505,806.88. Les recettes douanières pour les 19 premiers jours de février ont été de $15,-614.431.55.

CLASSIC LE THEATRE PAR EXCELLENCE
AUJOURD'HUI
RAMON NOVARRO dans "SON of INDIA"
aussi JEAN COLIN dans "The HATESHIP"
Admission, matinée, 10c

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
"LES DEUX ORPHELINES"
Matinée : 2.15 - Soirée : 8.15
Admission : 25c. Enfants : 10c
Matinée tous les jours

THEATRE RIALTO LE THEATRE des FAMILLES
AUJOURD'HUI
Un drame français se passant en mer, rempli d'action et d'aventure.
'Le Cachet Rouge'
aussi William Haines dans "Just a Gigolo"
Actualité et Comédie
Adm. Mat. 10c - Soir, 20c

L'Evénement vous offre chaque semaine 60 Billets Gratis pour les représentations au

Théâtre Canadien

VOICI COMMENT:...
"L'Evénement" publie chaque jour les noms de six lecteurs réguliers de "L'Evénement". Les noms de ces invités sont disséminés parmi les petites annonces classifiées.
DES MAINTENANT:...
Lisez la section des Petites Annonces. Votre nom figure peut-être parmi ceux qui sont invités aujourd'hui.
QUAND VOUS Y AUREZ TROUVE VOTRE NOM :...
Rendez-vous de suite au bureau de L'EVENEMENT, rue de la Fabrique, et vous recevrez deux billets simples, valides seulement le jour même pour la représentation du Théâtre Canadien.
Le lundi soir (soirée d'argenterie) ces billets ne seront pas acceptés.
REGARDEZ DE SUITE :...
LES PETITES ANNONCES ET SI VOTRE NOM APPARAIT, VENEZ CHERCHER VOS DEUX BILLETS DE FAVEUR POUR VOIR LA REPRESENTATION SUIVANTE :

"MA COUSINE GABY"
Une joyeuse comédie musicale
et
LE CHANTEUR INCONNU
avec LUCIEN MURATORE

"L'ÉTRANGÈRE"
Commençant SAMEDI pour une semaine
La plus belle des productions françaises.
THEATRE EMPIRE
Prix Réguliers

NAISSANCE

MORIN. — M. et Mme J.-B.-L. Morin (Blanche Savard) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé par M. l'abbé Martin, chapelain de l'hôpital du Saint-Sacrement, sous les prénoms de Joseph-Claude-Alexandre.
Parrain et marraine, M. et Mme J.-Alexandre Cardinal. Porteuse, Mlle Jeanne Côté.

POULIOT. — M. et Mme Albert Pouliot font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né et baptisé le 19 février, sous les prénoms de Joseph-Emile-Jean-Claude.
Parrain et marraine, M. et Mme Emile Côté, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Cyrinus Ferland, grand'mère de l'enfatn.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles

DYNES. — A Québec, le 23 février 1932, est décédée Dame Frances White, épouse de feu Joseph Dynes.

HEBERT. — A St-Sauveur, le 21 février 1932, à l'âge de 29 ans et 5 mois, est décédé M. Lactance Hébert, employé civil, époux de Dame Yvonne Trépanier.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 février à 8.30 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez son beau-père, M. Arsène Trépanier, No 295, rue St-Luc, à 8.15 heures pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.
Il était de la Congrégation des Hommes de St-Sauveur et de la Tempérance.

LETOURNEAU. — A Ste-Famille, I.O., le 23 février 1932 à l'âge de 16 ans et 9 mois, est décédée Mlle Laurentienne Létourneau, fille bien-aimée de M. Arthur Létourneau et de Dame Imelda Lapointe.
Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 8.30 heures en l'église de Ste-Famille, I.-O., et de là au cimetière de la paroisse.

ST-HILAIRE. — A l'Hôpital St-Sacrement, le 22 février 1932, à l'âge de 10 mois, est décédé Roger St-Hilaire fils bien-aimé de M. et Mme Roméo St-Hilaire (née Angélina Paquet).
Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 février, à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 320, rue de la Reine, à 3 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

Services Anniversaires

MARTINEAU. — Le service anniversaire de M. Pierre-Alfred Martineau, époux de Dame Aurèle Martineau, sera chanté jeudi, le 25 février, à 9 heures en l'église de Stoneham.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

PARENT. — La famille de feu Eugène Parent remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

11 rue St-Jean
H.W. McKenna
Fleuriste
Tél. 2-5535

J.-E. LEFEBVRE
FLEURISTE
54, du Palais, - Tél. 2-0472

MARCHE DES BESTIAUX

(Service de la Presse Canadienne)
Montréal, 24. — Il y avait 151 bêtes à cornes, 424 veaux, 1821 porcs et 10 moutons en vente hier matin sur les deux marchés locaux, y compris environ 70 mètes à cornes et 1000 porcs qui n'avaient pas pu trouver preneur la veille.

Un wagon de vaches de choix pesant en moyenne 1.150 livres, engraissées à Saint-Jean, P. Q., a rapporté $4.35 les 100 livres. Un wagon de bouvillons de qualité moyennement bonne et même bonne a rapporté $5.75 et les vaches communes ont été payées entre $2.25 et $2.50. Les taureaux de qualité commune ont surtout rapporté de $2.25 à $2.50.

Les veaux se maintenaient à peu près hier matin entre $6. et $6.50 (pour ceux de qualité commune ou juste passable). Un petit lot de veaux passables ou médium a rapporté $7. au plus.

Le marché des porcs a été instable. Environ 300 porcs ont été vendus entre $4.75 et $5. pour le bacon, la boucherie et les légers. Il n'y avait pas de demande pour les truies.

FANNIE FARMER CANDY

(Serv. de la Presse Canadienne)
Toronto, 24. — Les bénéfices nets de Fannie Farmer Candy Shops Inc. après le prélèvement du montant requis pour la dépréciation mais avant le paiement des taxes sur le revenu ont été de $278,721 durant l'année 1931. Ils avaient été durant l'année précédente de $407,808.

PERDU

Portefeuille en carton contenant documents. Généreuse récompense à la personne qui le rapportera à ANTONIO FISET, No 235, rue St-Joseph, Tel. 3-0200, 8351.

Logement à Louer

Dans la partie la plus fashionable de la ville. Beau logement au 1er étage très bien fini, foyer dans une grande pièce, eau chaude à l'année. 6 chambres et salle de bain. Enlèvement de la neige et des vidanges payé par propriétaire. Deux autres logements de 6 chambres avec salle de bain, plancher en bois franc, garage chauffé si désiré. Satisfaction garantie aux locataires. S'adresser tout de suite par téléphone à 7952.

QUELQUES PROBLEMES DE L'OCEANOGRAPHIE

(Suite de la page 3)

L'océanographie est une science presque nouvelle. Elle est née depuis 75 ans à peine. A venir jusqu'au milieu du dernier siècle, on ne connaissait à peu près rien de l'océan et l'on pensait encore que la présence d'êtres vivants dans le fond des mers était impossible. On réalisa pour la première fois qu'il y avait de la vie au fond de l'océan en 1861, lorsque le câble télégraphique établi entre la Sardaigne et l'Algérie se brisa. Depuis, grâce aux progrès de l'océanigraphie, la mer a été fouillée dans toutes ses profondeurs. Cependant, elle n'a pas encore livré tous ses secrets.

M. l'abbé Alexandre Vachon s'intéresse activement à l'océanographie. Depuis quelques années, il passe une grande partie de ses vacances à St. Andrews, N.-B., à la station de biologie marine du gouvernement fédéral. Des professeurs éminents se livrent là à l'étude biologique, physique et chimique de la mer. Quant à M. Vachon, l'objet de ses études est particulièrement de déterminer la température, la salinité et la densité de l'eau de mer. D'autres savants s'emploient à déterminer la profondeur des eaux, à étudier la faune et la flore de l'océan. C'est à démontrer l'importance de ces études et aussi leur intérêt que M. l'abbé Vachon a consacré la majeure partie de sa conférence.

La première grande expédition marine qui ait été faite a été celle du Charlenger. Ce vaisseau, sur lequel avaient pris place plusieurs savants et qui portait de véritables laboratoires, navigua pendant trois ans, du mois de décembre 1872 au mois de mai 1876, sur l'Atlantique, le Pacifique et les mers du Nord. Il parcourut ainsi 80,000 milles. Les explorateurs qu'il portait firent 370 sondages profonds, 255 mesures de température marine, 129 draguages et donnèrent 111 coups de sonde.

L'océanographie, fait remarquer le conférencier, est la plus vaste de toutes les sciences. L'eau, en effet, occupe les trois quarts de la superficie de la terre. Le premier objet de la science marine est de déterminer la profondeur de l'eau. Pour cela, on procède à des sondages, lesquels sont très difficiles à exécuter. Grâce aux progrès de la science, on a réussi à faire, jusqu'ici, un sondage de 32,000 pieds. C'est le plus important. La plus grande profondeur connue de l'océan dépasse donc la hauteur des plus hautes montagnes — les monts Hymalaia — soit 22,000 pieds.

Mais il ne suffit pas de connaitre le relief du fond de la mer. Il faut connaitre sa nature. L'étude de la distribution de la chaleur dans les océans est très importante dans l'étude physique du globe. C'est la chaleur, en effet, qui influe sur les courants maritimes. Il est très difficile de mesurer la température de l'eau profonde. La première difficulté est celle-ci : le thermomètre, une fois la température enrégistrée, passe par d'autres températures, en remontant à la surface, de sorte que l'on ne peut obtenir aucun résultat. Autre difficulté : à une profondeur de dix mètres seulement, la pression est d'une atmosphère, et cela va en augmentant à mesure que l'on descend. Il en résulte que la paroi du thermomètre devient comme écrasée et qu'il ne peut plus enrégistrer la température. Les savants ont donc dû inventer un thermomètre spécial, dit thermomètre à renversement. Ils ont alors constaté qu'à partir de 22,-000 pieds de profondeur, même à l'Equateur, la température de l'eau est de zéro degré centigrade, soit la température de la glace fondante. Les poissons supportent la température de l'eau dans laquelle ils vivent. Ils ne peuvent supporter un changement brusque de température, et d'ailleurs, ils sont soumis à un degré de température minimum et maximum au-dessus ou au-dessous duquel ils ne peuvent plus vivre.

L'océan contient en dissolution, explique ensuite M. l'abbé Vachon, tous les corps connus, soit à dose forte, soit à dose infinitésimale. C'est ainsi que la mer contient de l'or — 50 milligrammes par tonne d'eau. Le conférencier pose à ce sujet un problème très intéressant. La masse d'eau étant de 14 milliards de tonnes, si cet or était extrait, chaque habitant de la terre, en le divisant à parts égales, en recevrait un lingot de 40,000 kilogrammes, soit pour une valeur de $2,500,000. La crise économique se trouverait du coup réglée ! !...et que d'autres crises aussi !

Les mathématiciens, qui ne sont pas dépourvus d'imagination, ont voulu calculer l'âge de notre globe par la quantité de sodium que contient la mer. Ils se sont basés sur la quantité qu'elle absorbe chaque annee. La solution de leur problème a donné 89,222,900 années. M. l'abbé Vachon trouve que leur calcul est un peu audacieux !

La mer est habitée. Trois sortes d'êtres y vivent : les uns vivent au fond, les autres sont doués d'organes nageurs et les derniers, végétaux ou animaux, vont au gré des flots. Ces derniers constituent ce qu'on appelle le phankton. Le conférencier explique que l'étude du phankton est très utile. Tous les organismes de la mer, en effet, se détruisent les uns les autres. Le phankton est dévoré par les poissons, lesquels, on le sait, s'entre-mangent. (Comme partout, les gros mangent les petits). On peut donc déterminer la migration des poissons par celle du phankton, et celui-ci, à son tour, obéit à la salinité du courant.

Un dernier problème qu'étudie le conférencier est celui de la répartition de la lumière dans l'océan. Les profondeurs de la mer seraient dans les ténèbres continuelles, si les poissons n'étaient pourvus de lumière eux-mêmes. Certains poissons portent de véritables phares. Quelle est la nature de cette lumière? Est-elle électrique ou faut-il la chercher dans la radioactivité ? Le conférencier répond qu'on ne le sait pas encore.

Ce résumé, bien incomplet malheureusement, donne peut-être une idée de l'intérêt de la conférence de M. l'abbé Vachon. Cette conférence est l'une des plus captivantes qui aient eu lieu cette année à l'Université Laval. Monsieur Vachon est un conférencier agréable et que personne ne peut se lasser d'entendre. Il est maître de son sujet et sa haute culture lui permet de donner à son travail la forme la plus littéraire. — B.L.

L'HON. M. A. GODBOUT CHEZ LES ELEVEURS

(Suite de la page 3)

vateurs d'améliorer leurs produits. M. Godbout rappela entre autres choses que le gouvernement provincial avait voté cette année le plus gros budget encore octroyé à l'agriculture.

Les paroles, pleines de logique et émaillées de traits d'esprit, du ministre furent, il va sans dire, des plus goûtées.

L'orateur précédent, le Dr Charron recommanda au cultivateur, comme à l'éleveur, de pratiquer l'économie la plus stricte dans le coût de la production. Le Dr Charron donna une portée plus haute encore à ses paroles en invitant les cultivateurs à la pratique de la charité en ces temps de crise.

Le maire Lavigueur, qui fut au nombre des orateurs, parla spécialement de l'Exposition. Si l'Exposition n'a pas eu, l'an dernier, le succès financier que nous attendions, dit-il, en substance, elle n'a pas été si mauvaise, si l'on considère que la plupart des expositions ailleurs au Canada et aux Etats-Unis ont été une faillite.

Voici maintenant le rapport du banquet plus en détail:

Le Dr Charron, sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Ottawa, qui est le premier orateur présente les excuses de l'honorable M. Weir, ministre fédéral de l'Agriculture, et de son sous-ministre, M. Grisdale, qui n'ont pas pu venir à Québec. "Je suis heureux d'être de nouveau au milieu de vous", poursuit l'orateur. "C'est un pèlerinage que je fais ici. Je viens me retremper".

M. Charron voudrait apporter des promesses de secours, "mais la crise nécessite la plus stricte économie". "Nous, de la Province de Québec, toutefois, nous ne devons pas nous décourager", déclare-t-il plus loin, et il félicite les éléveurs de la Province de Québec, MM. Andréa Saint-Pierre et Adrien Morin en particulier.

Le Dr Charron parle ensuite des progrès accomplis dans l'élevage de la vache canadienne, puis il donne des conseils aux éleveurs. Il dit qu'il faut considérer avant tout le rendement moyen du troupeau. Il parle aussi de la nécessité qu'il y a de produire à bon marché, et produire ce qui est nécessaire pour la ferme.

Le Dr Charron félicite les jeunes éleveurs de leurs succès remportés à Toronto principalement.

L'orateur termine en disant un mot de l'économie et de la nécessité qu'il y a de faire de la charité, principalement de ce temps-ci.

Le Dr Charron est vivement applaudi.

L'honorable M. Godbout parle ensuite, répondant à la santé de la Province de Québec. Il est longuement acclamé.

"Le président a failli dire que j'avais laissé les éleveurs, mais il s'est repris en disant que j'étais resté avec eux", commence le ministre de l'Agriculture. "Mon plus grand titre de gloire est encore d'être resté habitant (le ministre a acquis une ferme dans le district de Bedford).

L'hon. M. Godbout remercie le Dr Charron et son chef, l'honorable M. Weir. Il fait du premier un vibrant éloge, puis félicite les éleveurs, qui "donnent l'exemple, même aux gens des provinces voisines." "Vous méritez d'autant plus de félicitations par les temps que nous traversons que vous ne semblez pas être découragés", poursuit l'orateur.

"A toutes les exposition tenues dans notre province l'an dernier, les éleveurs ont montré des animaux mieux préparés que jamais. Les cultivateurs de la Province de Québec sont les plus progressifs. Je ne dis pas cela seulement pour vous faire un compliment. Vous donnez non seulement un exemple de courage, de prévoyance, mais un exemple de bon sens surtout... Le sort des cultivateurs, je vous le répète, il est entre vos mains. l'habitant de la Province de Québec ne peut être égalé. On lui a reproché, dans le passé, d'être rétrograde. Mais cet esprit traditionnaliste, j'allais dire, conservateur, est celui qui fait votre succès. Je ne veux pas dégager la responsabilité des gouvernements : ils ont leur part à faire. C'est leur devoir d'appuyer le plus possible la classe sur laquelle repose la prospérité de toutes les autres. (appl.) Je crois que les gouvernements font leur part. En tout cas, je puis vous dire que le gouvernement de Québec a voté pour l'agriculture, cette année, le plus gros budget encore voté. (longs appl.) Nous ne dépenserons pas ce budget en octrois pour aider quelques-uns en particulier : nous le dépenserons pour vous aider à trouver des marchés... Nous ne voulons pas que l'instruction agricole soit retardée à cause de la crise. C'est en temps de crise surtout que l'on réalise la nécessité de l'éducation agricole.

"L'éducation agricole n'a jamais conduit un cultivateur à la banqueroute. La science agricole c'est le résultat de l'application pratique de l'agriculture que vous avez faite chacun chez vous. Nous voulons disséminer l'instruction agricole, et nous comptons sur vous pour cela". (appl.)

"Il ne s'agit pas seulement de produire", continue le ministre, "il faut aussi vendre ses produits. Or nous avons ici le plus grand marché, Montréal, et ce marché est encombré. Même à Québec, la vieille capitale, on est encombré de produits étrangers. J'ai déjà dit que s'il en dépendait de moi, il ne se vendrait que des produits québecois sur les marchés de Montréal et Québec. Il faut compter sur les citadins, eux ne pensent pas de demander des produits québecois ; le cultivateur non plus, n'y pense pas quand il va chez le marchand. Il ne faut pas être surpris que le citadin ne pense pas à la pomme de terre de Québec quand le cultivateur ne pense aux conserves de sa province. Je conduis une campagne auprès des citadins et je la continuerai.

"Pour garder le marché, il faut satisfaire aux désirs du client. Les clients de la ville ont raison de réclamer des produits de leur goût. Il faut classer nos produits, étudier les marchés. Cultivateurs, comprenons qu'il nous faut nous soumettre aux exigences du marché. Quand nous aurons, aux deux bouts de la chaîne, compris la nécessité qu'il y a de nous aider les uns les autres, je vous assure qu'il y aura un grand pas de fait dans le règlement de la crise chez nous". (appl.)

M. Godbout parle de la nécessité d'avoir des marchés extérieurs, celui de Londres en particulier. Là toutefois, le cultivateur québecois a contre lui la concurrence mondiale. Il doit donc envoyer sur ce marché des produits de première qualité. L'orateur parle du mauvais fromage. "Celui-là qui vend du mauvais fromage, dit-il, comme au scandaleux de l'Evangile on devrait lui attacher sa meule... de fromage al cou et le précipiter dans le lac". (rires et appl.)

L'honorable M. Godbout veut être invité au congrès des éleveurs l'an prichain. Il en fait le voeu en terminant. (appl.)

L'orateur suivant est M. le maire Lavigueur, qui répond à la santé de la ville de Québec.

"Je suis heureux d'être au milieu de vous", commence M. le maire, "pour vous souhaiter la plus cordiale bienvenue et pour vous dire lombien Québec est heureux de vous recevoir dans ses murs". (appl.)

"Votre travail", poursuit le maire, "est un exemple pour toutes les classes de la société. On a vanté vos bonnes qualités. Je n'ai rien à y ajouter. Seulement je vous félicite".

L'orateur remercie ensuite les cultivateurs et les éleveurs pour l'encouragement qu'ils ont donné, l'an dernier en particulier, à l'Exposition de Québec, et il les invite pour cette année. "Nous prendrons les mesures nécessaires pour donner aux cultivateurs de plus grandes commodités", ajoute-t-il. Et il dit plus loin : L'Exposition a fait des progrès considérables depuis deux ans, grâce àà la collaboration des deux gouvernements. L'an dernier nous avions avec nous l'honorable M. Godbout, qui nous a fait les plus beaux éloges. Si l'année dernière l'Exposition n'a pas été au point de vue financier le succès que nous attendions, elle n'a pas moins été trop mauvaise étant donné les circonstances".

M. l'abbé Honorius Bois répond ensuite à la santé de la Société des Eleveurs. "Je crois", dit-il, "que notre agriculture, malgré la crise, est en assez bonne santé. Il fait bon de sentir qu'il y a des cultivateurs courageux qui veulent faire prospérer quand même l'industrie agricole".

M. l'abbé Bois dit que M. l'abbé Pilote, qui s'est fait le défenseur du bétail canadien auprès du conseil d'agriculture, aura son monument en face de l'Ecole de Sainte-Anne, et qu'il sera glorifié en mai prochain.

Le directeur de l'Ecole de Sainte-Anne commente les conseils donnés par l'honorable M. Godbout et M. le Dr Charron. Il rappelle le concours de luzerne (182 acres de terre ensemencés avec cette espèce de graine). Il loue le ministère de l'Agriculture provincial, M. Byrne, M. Sainte-Marie, l'école de Sainte-Anne, les compagnies de Laval et Massey Harris, la maison Bélanger, la Fonderie de L'Islet, M. Tancrède Avard, etc., qui offrent des prix pour ce concours. "Nous avons des amis dans la Province", dit M. l'abbé Bois, qui demande aux cultivateurs d'aider leurs confrères qui sont dans une impasse financière.

On chante : "Sans la luzerne, pensez-y bien, tout ne vous servira de rien".

M. Frank Byrne, président du syndicat des éleveurs, est l'orateur suivant. Il rappelle la première exposition régionale du syndicat des éleveurs. Il souligne les succès obtenus dans la suite par les éleveurs du Québec, et il fait le plus bel éloge de M. Godbout. Il invite le ministre fédéral d'Ottawa à ne pas couper les octrois de la Province de Québec. "S'il le faut", dit-il, "nous monterons à Ottawa".

M. Adrien Morin répond ensuite à la santé de l'agriculture.

M. Morin rend d'abord hommage à MM. Denis et Thouin, "les pionniers de la Société Générale des Eleveurs". L'orateur dit aussi que la Sociét des Eleveurs se distingue par l'esprit de famille qui règne entre ses membres. Il parle ensuite de la nécessité qu'il y a d'améliorer les troupeaux.

Il est onze heures 30 lorsque les discours prennent fin.

Auparavant, on fait la distribution de coupes méritées par MM. Léon Boucher, de Joliette, les RR. FF. du Sacré-Coeur d'Arthabaska, Narcisse Labrie, de St-Pascal, J.-L. Dionne, de Saint-Pascal, Paul Coulombe, Jean-Baptiste Dorais, Vital Chaillon, de Verchères, et J.-B. Asselin, de Saint-Charles, comté de Bellechasse.

SEANCE DE L'AVANT-MIDI

Un grand nombre d'éleveurs de la société générale des éleveurs de la province et des sociétés-soeurs ont assisté aux premières séances du congrès annuel des éleveurs, qui se tient actuellement à l'Hôtel de Ville.

La première réunion a eu lieu à 10 heures, sous la présidence de M. Victor Sylvestre de St-Hyacinthe. Cette réunion était spécialement convoquée pour la Société des Eleveurs de chevaux canadiens. A 11 heures, la Société des Eleveurs de Chevaux Percherons a eu son assemblée annuelle sous la présidence de M. J.-A. Ste-Marie, régisseur de la Ferme Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière.

Au cours de cette séance de l'avant-midi, plusieurs travaux très intéressants ont été présentés par M. A.-T. Charron, sous-ministre adjoint de l'Agriculture, au Fédéral, M. Adrien Morin, Chef du Service de l'Industrie animale, M. A.-S. Chagnon, surintendant de la Ferme Expérimentale de Deschambault, M. l'abbé Honorius Bois, du Collège Ste-Anne de la Pocatière, M. le Dr Gustave Langelier, régisseur de la ferme de St-Joachim, et M. Andréa St-Pierre, secrétaire de la Société.

M. St-Pierre résenta les rapports de la Société des Eleveurs de Bovins pour l'année 1931, et de la Société des Eleveurs de chevaux canadiens pour la même année.

La Société des Eleveurs de Bovins comptait, en 1931, 413 membres; 897 enregistrements; et 515 transferts.

Ceci démontre que le nombre de membres de notre Société s'est à peu près maintenu, tandis que le nombre des enrégistrements et des transferts est inférieur à celui de l'année dernière. Seul le nombre de transferts est inférieur à celui de l'année 1929. Cette diminution du nombre des transferts et par conséquent du nombre de ventes pour l'année 1931 est générale, je crois, pour toutes les races bovines et doit, à mon sens, pour ce qui concerne la race bovine Canadienne, être attribuée à la diminution des revenus des cultivateurs qui avaient projeté d'acheter des sujets de cette race au cours de l'automne, après la vente de leurs produits.

Après avoir donné quelques statistiques, M. St-Pierre nota ce qui suit au sujet des cercles de jeunes éleveurs, et des cercles d'éleveurs de comtés.

Un nouveau Cercle de Jeune Eleveurs de bovins canadiens a été organisé à Montmagny au cours de l'année 1931, ce qui porte à 10 le nombre de cercles de ce genre organisés, dans la province jusqu'à date. Grâce au bon vouloir des jeunes éleveurs, au travail intense de M. Stéphane Boily et ses Instructeurs ainsi qu'au concours de messieurs les Agronomes intéressés, ces cercles fonctionnent activement, rendant des services très appréciables et contribuant très sensiblement à l'amélioration de la race bovine canadienne.

De nouveaux Cercles d'Eleveurs de Comtés ayant été organisés au cours de l'année 1931 dans les comtés de l'Islet, Bellechasse et Nicolet, 10 cercles de ce genre sont par conséquent en opération actuellement dans la province de Québec. Ces cercles organisés dans le but de grouper les éleveurs d'un même district afin de pouvoir diriger plus facilement un travail d'ensemble en rapport avec le développement. L'amélioration et l'expension de la race bovine canadienne atteignent d'une manière satisfaisante les résultats prévus, tout en ne produisant pas encore le maximum d'efforts qu'ils pourraient produire s'ils fonctionnaient avec plus d'activité. Toutefois, grâce à ce genre d'organisation, pour une large part, nos bovins canadiens reçoivent une meilleure alimentation et plus d'attention.

Le secrétaire fit remarquer ensuite les grands succès remportés par les différentes expositions de bovins à travers la province, et donna la liste des souscripteurs à l'exposition des bovins de Québec pour 1931. La voici:

Dr Gustave Langelier	$ 25.00
Adrien Marin	15.00
Ernest Sylvestre	50.00
Arsène Denis.	——
Hectance Charpentier . . .	——
Andréa St-Pierre	15.00
Stewart Atkinson	25.00
Victor Sylvestre.	15.00
L.-P. Villemaire	10.00
Albani Sylvestre	50.00
TOTAL	$205.00

Le rapport de la Société des Eleveurs de chevaux canadiens fut aussi écouté avec intérêt. Il fut présenté également par M. St-Pierre. En 1931, cette société comptait 27 membres, 31 enrégistrements et 39 transferts. Le secrétaire cita une partie du rapport du Dr Langelier qui comprend des suggestions intéressantes. Voici cet extrait:

"Permettez-moi de revenir sur les suggestions faites les années dernières au sujet des Syndicats d'élevage de chevaux canadiens. Vous savez sans doute que le gouvernement provincial vient d'importer dix juments Percheronnes et dix juments Belges qui ont toutes été achetées par des éleveurs, si l'on excepte les deux du Collège de Ste-Anne de la Pocatière. On peut emprunter 60 p. c. du coût des juments jusqu'à $4.000.00 par Syndicat, et l'argent est remboursable en quatre ans sans intérêts; le gouvernement donne aussi $200.00 par année pour l'entretien d'un étalon, et des prix s'élevant à $110.00 la première année jusqu'à $555.00 la quatrième année pour un concours entre les juments et entre leurs descendants.

"Si votre société n'est pas capable de former un Syndicat durant 1932, ce sera un signe évident que les chevaux canadiens ne sont pas appréciés à leur juste valeur ou que vos membres ne montrent pas l'énergie et la vitalité si caractéristiques de la race qu'ils préconisent. Permettez-moi de suggérer que la formation d'un nouveau Syndicat d'Eleveurs de Chevaux Canadiens devraient être le but principal de votre Société en 1932.

DANS L'APRES-MIDI

La séance de l'après-midi fut consacrée à l'assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens. La réunion fut présidée par M. Louis Thouin, Repentigny, L'Assomption. Deux discours d'un grand intérêt pour les éleveurs furent prononcés par M. David Kraig, représentant de la Bière Dow, et M. Rousseau, inspecteur pour l'est du district de Québec.

LE BILL DU TARIF

(Serv. de la Presse Canadienne)
Londres, 23. — La Chambre des Communes a adopté, hier soir, quatre autres clauses du bill ministériel du tarif, en comité, sans division, mais la politique du gouvernement ne fut pas moins l'objet de vives attaques de la part des libéraux libres-échangistes.

Les clauses passées sont les suivantes:

Clause 4, qui comporte la non application du droit "ad valorem" de dix pour cent aux marchandises des Dominions d'ici à ... la conférence économique impériale qui se tiendra a Ottawa en juillet prochain;

Clause 5, accordant la même préférence temporaire aux colonies;

Clause 6 et clause 7 exemptant certaines marchandises étrangères des stipulations du bill.

Le major Nathan provoqua la colère du T. Hon. J.-H. Thomas, secrétaire pour les Dominions, en proposant que le gouvernement n'accorde la préférence de dix pour cent aux Dominions, à l'Inde et à la Rhodésie-sud qu'à la condition que ces pays admettent en franchise les marchandises du Royaume-Uni. M. Thomas déclara que c'était une insulte que de suggérer que les Dominions soient considérés comme s'ils étaient des pays étrangers. "Les Dominions ne sont pas obligés", dit-il, "de négliger pour nous leurs propres industries". L'amendement proposé par le major Nathan fut rejeté finalement sans division.

LA REDUCTION SERA DE 10 ET 5 POUR CENT

(Suite de la 1ère page)

présenter un bill pour autoriser les réduction de dix pour cent des montants de certains traitements ou autres compensations ou indemnités que le Gouvernement du Canada doit payer durant l'année fiscale 1932 - 1933 ;

"Et pour décréter le paiement, à même le fond du revenu consolidé du Canada de toutes les contributions courantes payables en vertu les dispositions de la loi de retraite au service civil quant aux traitements payables durant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1933 à tous les employés qui ne reçoivent pas plus que mille deux cents dollars par année.

M. BENNETT. — "M. l'Orateur, je regrette qu'une indisposition du ministre des Finances (l'hon. M. Rhodes avait la voix enrouée lundi soir) nous empêche de prendre en considération aujourd'hui la résolution qui est sur le feuilleton".

M. KING. — "L'avis de motion devrait être adopté aujourd'hui pour que nous discutions la résolution demain".

M. BENNETT. — "Très bien".

M. J.-S. WOODSWORTH. — "M. Orateur, si le Premier Ministre veut me permettre de parler en cette Chambre..."

Clameur à droite. — "A l'ordre".

M. WOODSWORTH. — "Le Premier Ministre a déclaré hier soir qu'il reconnaissait qu'il n'aurait pas dû voter hier après-midi sur ma motion, vu son "pair" avec le Chef de l'Opposition, mais qu'il s'arrangerait pour que son vote ne soit pas compté contre l'Opposition. Je voudrais savoir comment il s'y est pris".

M. BENNETT. — "Je n'ai pas dit que je ferais changer mon vote mais qu'il ne devait pas compter contre l'Opposition vu mon "pair" avec le leader de la gauche".

M. WOODSWORTH. — "Je n'ai pas prétendu que le Premier Ministre avait fait changer son vote mais j'ai demandé quels arrangements il avait pris".

M. BENNETT. — "J'ai simplement vu à ce que mon "pair" soit respecté".

M. WOODSWORTH. — "Les "pairs" sont enregistrés dans le Hansard. Je ne savais pas s'il l'avait été après la déclaration du Premier Ministre".

Clameur à droite. —"A l'ordre".

M. KING. — "Je vois par le Hansard que, dans le vote d'hier après-midi, j'ai été "pairé" avec M. Smith (Victoria-Carleton). Je n'ai aucun doute sur l'honorabilité de l'hon. député de Victoria-Carleton mais nous n'avons jamais eu d'entente pour "pairer" ensemble. C'est sans doute la manière dont s'y est pris le Premier Ministre pour que son vote ne soit pas compté contre l'Opposition".

M. BENNETT. — "Les conditions de mon "pair" avec le Chef de l'Opposition m'ont fait croire que je pouvais voter hier après-midi bien qu'il fût absent. Après avoir conféré avec le Chef de l'Opposition hier soir, j'ai constaté que le vote était considéré comme un vote de parti et j'ai pris des arrangements nécessaires pour que mon vote ne comptât pas".

M. M.-F. HEPBURN. — "M. l'Orateur, je tiens à déclarer que j'ai un "pair" avec le député de York-Nord et que je l'ai respecté hier. Si j'avais voté j'aurais voté pour la motion du député de Winnipeg".

L'incident est clos.

Sur une motion de l'hon. M. Hugh Guthrie, pour que la Chambre se forme en comité des subsides, l'hon. M. Peter Heenan (ancien ministre du Travail) se lève et propose un amendement, qui contient la promesse du Premier Ministre actuel (M. Bennett), avant le 28 juillet 1930, qu'il mettrait fin au chômage.

Voici le texte de la motion de non confiance de l'hon. M. Heenan :

"Attendu que, nonobstant le fait que le gouvernement a demandé au parlement et obtenu des pouvoirs illimités pour se servir de toutes les recettes de la trésorerie du Canada jusqu'au point qu'il jugerait opportun afin de remédier au chômage, les dispositions que le gouvernement a prises pour diminuer le chômage ont été absolument insuffisantes et ineffectives ;

"Que les mesures adoptées par le gouvernement ont entraîné une dépense de deniers publics hors de toute proportion avec les emplois créés ;

"Que, vu le manque d'une surveillance et d'une organisation convenables, l'administration des deniers votés par le Parlement pour le bénéfice de ceux qui avaient le plus grand besoin de travailler a été entâchée d'esprit de parti ;

"Que, malgré la promesse que ces problèmes seraient résolus sur une base nationale, le gouvernement a éludé de sa responsabilité sous ce rapport, en rendant conditionnelle aux contributions par les provinces et les municipalités la plus grande partie de l'aide accordée pour remédier au chômage, rendant ainsi inefficace le secours qu'il avait solennellement promis d'accorder à titre d'obligation nationale ;

"Que le fait de donner ces promesses solennelles, de s'en servir pour obtenir des votes en temps d'élection, et de les violer après avoir obtenu le pouvoir relève un mépris patent de l'honneur politique et tend à abaisser le niveau de la vie publique ;

"Que la faillite du gouvernement à exécuter ses engagements et ses promesses a été la cause de privations, de misères et de souffrances parmi des milliers de citoyens canadiens ;

"Que, de l'avis de la Chambre, le problème le plus pressant du gouvernement actuel est de trouver des emplois pour notre peuple et le gouvernement, sans autre délai, devrait présenter au Parlement des mesures immédiates pour remédier effectivement au chômage grave qui existe actuellement".

L'hon. M. HEENAN. — "Le gouvernement actuel est un navire en péril, ballotté par les vagues..."

Des députés conservateurs. — "Comme le "Gypsum Queen" (rires).

L'hon. M. HEENAN. — "S'il n'y avait pas quelques bonnes âmes à bord, il serait une menace pour les autres navires".

Cris à droite. — "Parlez-vous du Gypsum-Queens ?"

L'hon. M. HEENAN. — "Nous sommes prêts à jeter une bouée de sauvetage au navire de l'état, mais voyons d'abord quelle est la situation. Le gouvernement n'a tenu aucune des promesses qu'il a faites à l'électorat. Aux abois, il réduit les salaires de tous les fonctionnaires du pays".

L'ex-ministre du Travail déclare que le chômage n'a jamais été aussi aigu.

L'hon. M. HEENAN. — "Sur une ligne de chemin de fer, là où il y avait neuf équipes qui travaillaient, il n'y en a plus qu'une. De vieux employés ont perdu leurs promotions. Des conducteurs ont été obligés de travailler comme serre-freins et des mécaniciens comme chauffeurs. Dans la distribution de l'argent du chômage, le fanatisme politique a prévalu. Dans ma ville de Kenora, des conseillers municipaux ayant prononcé des paroles qui ne plaisaient pas au gouvernement d'Ontario, le ministre de la Colonisation a déclaré que si les conseillers ne retiraient pas leurs paroles la municipalité serait punie.

L'hon. Dr MANION. — "L'hon. député de Kenora peut-il prouver cela ?"

L'hon. M. HEENAN. — "Oh, oui".

L'hon. Dr MANION. — "Eh bien, prouvez-le".

L'hon. M. HEENAN. — "Je vais le prouver en montrant au ministre les faits qui ont été racontés dans le journal que j'ai ici. (L'ex-ministre brandit un journal). La politique du gouvernement a ruiné des municipalités, nos amis d'en face avaient promis de payer toutes les pensions de vieillesse. Il n'ont pas tenu cette promesse plus que les autres. Le résultat est que les provinces paient encore 76 millions de dollars pour ces pensions. Le gouvernement fait maintenant appel au service civil. Les employés qui ont besoin de leurs salaires pour vivre, sont obligés de se sacrifier pour payer les revenus du gouvernement. Je demande au gouvernement de donner une politique au Canada pour remédier au chômage. Je demande à mes collègues de la province de Québec de prévenir leur chefs que c'est son devoir de tenir ses promesses de 1930". (appl. à gauche)

L'hon. M. W.-A. GORDON (ministre du Travail, qui est applaudi à droite en se levant). — "M. l'Orateur, je n'ai pas oublié les élections de 1930. Tout le monde reconnaissait que les affaires n'étaient pas aussi bonnes qu'elles avaient été. Je ne veux pas rappeler tout le passé mais le discours que nous venons d'entendre m'oblige à dire quelques mots. Je n'étais pas en Chambre durant la session qui a précédé les élections mais les journaux nous ont rapporté que le chef du gouvernement de l'époque avait déclaré : "Je ne donnerai pas cinq sous aux gouvernements provinciaux qui n'ont pas mes couleurs politiques". (appl. à droite) Quelle est la situation du Canada ? Nous avons trois transcontinentaux dont deux ont été conçus en 1903. Tout le monde admet que nous avons trop de chemins de fer. C'est là un seul de nos nombreux problèmes. Avec ces chemins de fer, il nous faut de la population (C'est le seul moyen de payer notre dette nationale). Notre devoir est de choisir des immigrants qui s'adapteront aux travaux agricoles. Or, qu'a fait l'ancien gouvernement ? Il a laissé entrer au Canada, dans une courte période de temps, 211,000 immigrants qui se sont lancés dans l'industrie. Le chômage est venu. L'ancien gouvernement n'a rien fait pour y parer. Mais qu'est-ce que le gouvernement actuel a fait ? Il a essayé d'enrayer cette déplorable immigration. Les chemins de fer n'ont pas aimé cela mais je dirai que nous avons réussi enfin à assurer une collaboration entre les compagnies de chemins de fer et de navigation et le ministère de l'Immigration pour corriger les erreurs de l'ancien gouvernement". (longs appl. à droite et rires à gauche)

L'hon. M. LAPOINTE. — "Le Premier Ministre approuve-t-il cela ?"

L'hon. M. GORDON. — "Notre mouvement de retour à la terre a assuré le placement de 44,000 colons. A propos du chômage, nos adversaires rappellent avec ironie les promesses électorales du Premier Ministre. Je déclare que le Premier Ministre et son gouvernement ont fait beaucoup. Le député de Kenora (M. Heenan) dit que nous n'avons rien fait. Notre loi de 20 millions de dollars de 1930 a assuré des travaux représentant une somme de $70 471,832 dont le gouvernement fédéral a payé $18,842,960. Notre loi a assuré du travail à 334,-300 ouvriers. Je crois pouvoir parler au nom des ouvriers avec autant de compétence que l'hon. député de Kenora. (appl. à droite) Ce sont les ouvriers qui m'ont envoyé ici. (appl. à droite) Ils savaient que je ne désirais pas entrer dans la politique. Mon honorable ami de Kenora (M. Heenan) a parlé de fanatisme politique à propos des travaux du chômage dans le nord d'Ontario. Il est venu prononcer un grand discours dans Ontario et a dénoncé le gouvernement fédéral et provincial comme il l'a fait cet après-midi. (le ministre saisit un journal) Tout à l'heure le député de Kenora citait un journal. Je veux citer ce même organe, commentant le discours de mon honorable ami. Il dit que M. Heenan a montré qu'il était jaloux du succès remporté par les gouvernements d'Ottawa et de Toronto dans leurs efforts pour remédier au chômage", (rires et appl. à droite) Le "Toronto Telegram", commentant le même discours, disait : "M. Heenan a l'habitude des déclarations extravagantes". Le maire de Kenora a fait la déclaration suivante après le fameux discours de mon honorable ami : "Dans le comté de M. Heenan, sur une population de 26,000 hommes, les travaux du chômage en ont employé 10,000. Nous regrettons beaucoup la déclaration de M. Heenan". La légion canadienne de Kenora a aussi protesté contre le discours de l'ancien ministre du Travail en disant : "Les paroles que le député de Kenora a prononcées aujourd'hui n'ont d'autre but que de semer l'anxiété, la crainte et de détruire la confiance du peuple dans les hommes qui dirigent le gouvernement en les faisant passer pour des politiciens qui ne pensent qu'aux prochaines élections".

L'hon. M. HEENAN. — "Puis-je poser une question ?"

L'hon. M. GORDON. — "Oui".

L'hon. M. HEENAN. — "Le ministre veut-il prétendre que..." (L'ancien ministre veut faire un discours mais les cris de la droite l'arrêtent)

L'hon. M. GORDON. — "Après le fameux discours de mon honorable ami (M. Heenan) j'ai voulu me renseigner et j'ai écrit à plusieurs personnes influentes et dont le jugement compte dans le nord de l'Ontario. Je leur ai demandé s'il y avait de la politique dans les travaux du chômage. J'ai écrit au maire de Timmins, Ont., que je ne connaissais pas. Il se nomme M. George Drew et est un des hommes les plus en vue de l'Ontario. On me dit qu'il est libéral. J'espère qu'il changera de parti. Il m'a écrit qu'il n'y avait aucune politique dans les travaux du chômage".

Le ministre du Travail lit des lettres de plusieurs maires de municipalités de diverses parties du nord de l'Ontario, qui disent la même chose.

L'hon. M. GORDON.—"La plupart de ces maires et de ces personnages influents qui m'ont répondu sont des libéraux."

M. S.-W. JACOBS (lib., Cartier). —"Il semble y avoir un bien grand nombre d'hommes influents dans le nord d'Ontario qui sont libéraux." (rires)

L'hon. M. GORDON.—"Je dirai à mon honorable ami de Cartier qu'ils sont libéraux mais votent conservateurs." (rires et appl. enthousiastes à droite)

Le ministre du Travail lit ensuite des lettres de protestations qui lui ont été adressées spontanément par d'autres citoyens du nord d'Ontario.

L'hon. M. GORDON.—"La Chambre peut être certaine que dans le nord de l'Ontario l'argent a été dépensé uniquement pour aider les chômeurs et ceux qui souffraient. Le maire de Cobalt m'a écrit. Je ne connais pas ses convictions politiques. J'espère qu'il vote pour moi. (rires et appl.) Le maire de Cobalt est satisfait."

L'hon. M. RALSTON. — "Il avait peur de perdre ses octrois."

CLAMEURS à droite.—"A l'ordre."

L'hon. M. GORDON.—"J'ai peut-être cité trop de témoignages. Nous avons l'habitude des citations en cette Chambre. Il vaudrait mieux offrir de l'inédit. Mais je devais à la vérité de montrer de quelle façon on a jugé les critiques du député de Kenora dans le nord d'Ontario. En terminant, M. l'Orateur, je déclare que le gouvernement entend continuer à secourir et aider ceux qui souffrent de la crise et veut que le Canada soit ramené aux conditions normales avant tous les autres pays du monde." (longs appl. à droite)

M. J.-S. Woodsworth se lève. La gauche applaudit le député de Winnipeg mais ces applaudissements sont enterrés par des cris et des vivats que l'on entend dans le "lobby" des députés ministériels, où l'on fait une ovation enthousiaste à l'hon. M. Gordon, qui vient de quitter la Chambre.

M. WOODSWORTH—"Nous avons à faire face à une situation très urgente. La loi du chômage ne sera plus en vigueur dans quelques jours. Je ne veux pas discuter les affaires du nord d'Ontario mais je déclare que le gouvernement ne peut continuer sa politique pendant une autre année. Les provinces n'ont pas les moyens de faire d'autres dépenses. Plusieurs d'entre elles sont sur le bord de la banqueroute. Au Manitoba, notre banque provinciale d'épargne a fermé ses portes. Il est vrai que cette banque a suffisamment d'actif pour faire face à la situation mais ses comptes ont été transportés aux banques privées. Le Premier Ministre d'une autre province de l'Ouest m'a dit: "Je ne veux pas être le premier à déclarer ma province en banqueroute." Les municipalités sont encore pire que les provinces. Un bon nombre de grandes villes sont soutirées à la banque et ne peuvent plus supporter le fardeau que le gouvernement fédéral leur a mis sur le dos."

Le député de Winnipeg expose la situation dans sa ville.

M. WOODSWORTH.—"A Winnipeg, on donne des secours aux sans-travail qui représentent 5 sous par repas. Personne ne peut vivre avec des repas de 5 sous, même au prix des produits agricoles. Au Parlement, on nous charge 75 sous et un dollar pour un repas. En ville, on fait payer un repas un dollar et un dollar et demi. (bruit à droite) Je ne vois pas pourquoi on rit de ce que je dis."

VOIX à droite.—"Personne n'a ri."

M. WOODSWORTH. — "Je parle d'une situation qui ne prête pas à rire et je ne laisserai rire personne sans protester. Pour remédier au chômage, il faudrait une assurance contre le chômage au Canada. La politique du gouvernement britannique est meilleure que la nôtre. Notre politique de secours au chômage est de la charité tout simplement. Il n'y a pas de politique plus démoralisante que la charité, le secours aux sans-travail. Quel est l'effet sur les pauvres femmes qui restent à la maison et sont obligées de se soumettre à l'inquisition des institutions de charité? Tout cela est démoralisant. De son côté, le gouvernement ne nous annonce rien. Tout ce qui nous a été dit, c'est qu'on augmente les dépenses de la gendarmerie à cheval. L'augmentation est peut-être nécessaire vu que la gendarmerie se chargera de la police d'une province des Prairies. Mais cette augmentation des crédits de la gendarmerie à cheval paraît mal. On dirait que le gouvernement se prépare à tirer sur les chômeurs."

L'hon. M. STEVENS.—"Quelle signification l'hon. député de Winnipeg donne-t-il au fait que les estimés de la milice sont réduits?"

M. WOODSWORTH.—"On a surtout baissé les estimés de l'aviation qui faisait du service civil."

M. Jean-François POULIOT.—"Le gouvernement devrait couper les griffes et non les ailes de l'armée." (rires)

M. WOODSWORTH.—"Je dis que le gouvernement a l'air de se préparer à tirer sur les chômeurs."

CRIS à droite.—"A l'ordre. Parlez bon sens. A l'ordre!"

M. WOODSWORTH.—"L'hon. M Hugh Guthrie a dit l'an dernier à Genève: "Au Canada nous ne gardons la milice nécessaire que pour maintenir la paix à l'intérieur du pays."

L'hon. M. STEVENS. — "Lisez le reste de son discours. Le ministre de la Justice (M. Guthrie) a fait à Genève un vibrant appel en faveur de la paix."

M. WOODSWORTH.—"Le ministre de la Justice a dit que le Canada n'a pas d'ennemis mais qu'il garde une armée pour maintenir la paix en dedans de ses frontières."

M. S.-W. JACOBS.—"L'hon. député a-t-il objection à cela?"

M. WOODSWORTH. — "Ce n'est pas la question. Je le dirai quand nous étudierons les crédits de la milice."

CRIS à droite.—"A l'ordre."

M. WOODSWORTH.—"Je discuterai avec le Premier Ministre et ses collègues. Car j'entends bien qu'il soit reconnu que j'ai le droit de parler en cette Chambre comme le Premier Ministre lui-même."

Le PRESIDENT (M. Lawson, qui remplace M. Black).—"Le temps de l'hon. député de Winnipeg est expiré."

M. Tom REID (lib., New-Westminster). — "Les municipalités de mon comté se plaignent amèrement de la façon dont le gouvernement les a traitées. Ainsi, une municipalité, à qui on avait promis $100,000 de contribution fédérale, avait dépensé $54,000 de son argent quand on l'a prévenue que son octroi fédéral était coupé à $50,000."

Le député de New-Westminster cite plusieurs cas semblables.

M. Tom REID.—"Les travaux du chômage sont affectés par le malentendu qui existe entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Colombie-Britannique. Le Premier Ministre Tolmie a déclaré que les travaux avaient été commencés avec l'approbation du fédéral. Le ministre des Travaux Publics de la Colombie est parti de Victoria avec un programme approuvé par les deux gouvernements. En arrivant à Ottawa il a appris que le programme avait été changé. Le gouvernement de la Colombie semble croire que l'argent envoyé d'Ottawa était pour d'autres fins que pour rembourser les municipalités de la contribution fédérale pour le chômage. Il l'a dit aux municipalités, qui attendent l'argent. En attendant, les banques refusent d'honorer les chèques des municipalités. Si le malentendu n'est pas réglé entre Ottawa et la Colombie, le gouvernement de Victoria emploiera peut-être le fonds du chômage à d'autres fins. Pour l'avenir on devrait nommer une commission."

A 6 heures, la séance est suspendue.

A 8 heures, la Chambre reprend le débat ajourné vendredi dernier sur le projet de loi de M. Onésime Gagnon (Dorchester) pour amender la loi du Service Civil.

M. E.-J. GARLAND (Bow River). —"L'hon. député de Dorchester (M. Gagnon) a critiqué l'administration du Service Civil. Il s'est plaint des examens, a ridiculisé les questions et a déclaré que l'un des examinateurs était le concierge de l'église St-Patrice de Québec. Je suis allé aux renseignements. On me dit que les examinateurs étaient M. B.-W. Kane, agent de la Marine, et le Rév. Frère Germain, directeur d'une académie des Frères des Ecoles Chrétiennes. Quant aux questions d'examens, j'en ai une série ici et elles ont trait à nos institutions parlementaires. On demande aux candidats combien il y a de membres de la Chambre des Communes qui siègent à droite et à gauche du Président et quel est le nom du Président actuel.

"L'hon. député de Dorchester a parlé du rapport de la Commission Beatty. Ce rapport recommande le système du mérite. Je reconnais qu'il peut y avoir des erreurs d'administration du Service Civil. Je crois que le gouvernement a raison de faire faire une enquête mais je m'oppose au sabotage complet qui résulterait de l'adoption de ce bill. Ce bill ferait disparaître également le système de promotion et, enfin, il détruirait presque complètement la préférence accordée aux soldats. Le projet de loi n'enlève pas la préférence aux soldats mais il la rend inopérante. C'est à Sir Robert Borden que nous devons notre loi du Service Civil. Dès 1907, il avait inscrit sur sa "plateforme de Halifax" la réforme du Service Civil. Sir Robert déclarait alors qu'une partie des employés devaient être nommés par l'exécutif (les ministres) mais qu'il fallait en finir avec le système du patronage qui prenait les trois quarts du temps des députés."

M. Wm DUFF.—"Qu'est-ce que le gouvernement de Sir Robert Bordan a fait en 1911?"

M. GARLAND.— "Mon honorable ami (M. Duff) a la même maladie que ses adversaires conservateurs. (rires) Je pourrais citer de nombreux discours de chefs conservateurs contre ce bill. J'en ai ici de M. Meighen, du Premier Ministre actuel, qui disait: "Je ne veux pas retourner au système de patronage mais je veux préserver l'intégrité de la Commission du Service Civil." Le ministre des Chemins de Fer (M. Manion) disait aux dernières élections: "La Commission du Service Civil peut errer mais elle vaut mieux que l'ancien système." Je m'accorde avec lui et j'espère qu'il n'a pas changé d'idée. Si la Chambre est fidèle à ses principes, elle rejettera ce projet." (appl. à gauche)

M. E.-R.-E. CHEVRIER (Ottawa). — "M. l'Orateur, je ne puis voter pour la 2ème lecture du bill car ce serait en consacrer le principe que je n'approuve pas. Si jamais il y eut une occasion d'établir le précédent qui a été créé hier (rejet de la motion Woodsworth qui demandait la permission de présenter un bill), ce serait celle-ci." (appl. à gauche)

L'hon. M. LAPOINTE (se tournant vers M. Chevrier).—"Très bien, très bien."

M. A.-A. HEAPS (Winnipeg).—"Je suis contre ce bill parce que je suis contre le patronage, qui n'est pas encore disparu complètement. Je vais en donner un exemple. Un criminel, condamné au bagne, ayant été nommé maître de poste, nous avons fait des démarches pour le faire destituer. Nous avons réussi mais sa fille a été nommée à sa place. Je propose donc que ce bill ne soit pas lu une deuxième fois, maintenant, mais dans 6 mois."

M. Henri BOURASSA (que le bill intéresse et qui tient à donner son opinion à la Chambre et au public qui est très nombreux dans les galeries). — "Je m'accorde avec l'hon. député de Dorchester (M. Gagnon) jusqu'à un certain point mais je ne suis pas prêt à remplacer la Commission du Service Civil par l'ancien système. Mon honorable ami de Dorchester dit que les députés sont mieux renseignés que n'importe qui sur la valeur des candidats. La nature humaine étant ce qu'elle est, il sait que les députés de l'Opposition ne pourront pas faire de recommandations en faveur de leurs amis. Je suis favorable à l'enquête suggérée par l'hon. Secrétaire d'Etat. Le poète Louis Fréchette répétait le mot de Talleyrand: "Pour une nomination je fais cent mécontents." Moi, j'ai toujours procédé de la façon suiposte, je choisissais l'endroit le plus poste, je choisissait l'endroit le plus approprié, je consultais les citoyens sur les mérites des candidats et je faisais une recommandation sans m'occuper du tout de la question politique."

M. W.-W. KENNEDY (cons., Winnipeg).—"Je suis contre le principe du bill et je voterai contre, avec regret, car j'ai beaucoup d'estime pour son parrain. Si ce projet devenait loi, après chaque changement de gouvernement, les députés ministériels pourraient faire des recommandations et le service extérieur subirait une transformation."

A 9 heures, l'heure des bills privés étant expirée, la Chambre met de côté le projet de loi de M. Onésime Gagnon et reprend le débat sur la motion de non confiance de l'hon. M. Heenan à propos du chômage.

M. Tom REID.—"Depuis 6 heures, j'ai reçu un nouveau télégramme m'informant qu'une autre municipalité de la Colombie a à se plaindre du malentendu entre les gouvernements fédéral et provincial."

M. H.-J. BARBER (cons., Fraser Valley, C.-A.).—"Le député de New-Westminster (M. Reid) a soulevé la question du chômage il y a quelque temps. Il a proposé l'ajournement de la Chambre en disant qu'il avait une question de grande importance à nous communiquer. Il nous a raconté alors que les ouvriers de Burnaby n'avaient pas reçu leurs salaires et que la ville était en mauvaises affaires parce qu'elle ne recevait pas l'argent du chômage. Or, un journal de Burnaby nous informe que deux jours avant ce discours la ville de Burnaby avait reçu $16,000." (appl.)

M. Tom REID—"L'hon. député me permettra-t-il une question?"

M. BARBER.—"Laissez-moi finir. Le maire de Burnaby, qui est un ami de l'hon. député (M. Reid), commentant le discours que nous avons entendu sur Burnaby, a dit: "Il y a deux côtés à cette question et il ne faut pas rendre un jugement trop vite."

L'hon. M. Ian MacKENZIE. — "Quel journal a publié cette déclaration du maire?"

M. BARBER. — "Le "Columbian". Je suis député depuis assez longtemps pour savoir que ça ne sert pas à grand'chose d'amener en cette Chambre des querelles locales." (appl. à droite)

L'hon. M. P.-J. VENIOT (ex-ministre des Postes). — "M. l'Orateur, les 70 millions de dollars du chômage représentent du travail régulier pour 25,000 hommes. Tout ce que le nouveau ministre du Travail (M. Gordon) a apporté comme preuve pour contredire l'ancien ministre du Travail (M. Heenan) c'est un article de journal, écrit par un candidat conservateur battu aux dernières élections."

L'ex-ministre des Postes félicite le ministre des Travaux Publics d'avoir mis fin à l'intervention des politiciens dans l'exécution des travaux dans son comté de Gloucester, N.-B.

M. R.-B. HANSON (York-Sunberry).—"Ça montre que nous avons un bon gouvernement."

L'hon. M. VENIOT.—"L'interrupteur officiel du gouvernement (M. Hanson) se trompe. Cela montre ce que peuvent faire des fanatiques." (murmures à droite)

M. SPENCE (cons., Parkdale).—"Ce sont vos compatriotes."

L'hon. M. VENIOT.—"Oui, et l'explication c'est que ce sont des conservateurs."

M. E.-J. GOTT (qui enlève souvent la pelure à M. Hanson comme interrupteur). — "Ce n'est pas une raison pour les attaquer."

L'hon. M. VENIOT.—"Mon honorable ami (M. Gott) devrait taire sa grande langue, qui est contrôlée par un si petit cerveau."

L'ex-ministre des Postes raconte des incidents provoqués par l'administration de la loi du chômage dans son comté.

M. HANSON.—"L'hon. député est-il certain de cela?"

L'hon. M. VENIOT.—"Oui, car cela se passait chez nous."

M. GOTT.—"Mais vous ne savez pas ce qui se passe dans Ontario."

L'hon. M. VENIOT.—"J'en sais assez long sur ce qui se passe dans Ontario pour savoir ce que vous êtes." (rires à gauche et murmures à droite)

L'hon. M. Ian MacKENZIE (à M. Gott par-dessus la table des greffiers).—"Maintenant, allez-vous être bon garçon?"

L'hon. M. VENIOT.—"Les citoyens se plaignaient de l'administration de la loi du chômage. Un télégramme fut envoyé au ministre du Travail."

L'hon. M. GORDON.—"Par qui?"

L'hon. M. VENIOT. — "Par moi. Deux enquêteurs sont venus, M. Carter et M. Trottier sont arrivés au bout d'une semaine. Il leur a été révélé que sur les listes de paie apparaissaient les noms de personnes qui n'avaient pas travaillé une heure."

L'hon. M. GORDON.—"Je regrette d'interrompre mon honorable ami, mais M. Carter n'a-t-il pas découvert que ces travaux étaient des travaux de voirie faits par la province du Nouveau-Brunswick?"

L'hon. M. VENIOT.—"Alors, cette liste de paie est fausse."

L'hon. M. GORDON.—"Non, non, une autre question. Quel était le coût de ces travaux provinciaux de voirie?"

L'hon. M. VENIOT (vivement).—"Je ne le sais pas. Les surintendants des travaux du chômage dans mon comté ont profité du prestige que leur donnait le fait de l'exécution des travaux."

M. R.-B. HANSON.—"Quel mal y a-t-il dans cela?"

L'hon. M. VENIOT (avec un accent d'indignation).—"L'hon. député est tellement fanatique qu'il ne peut pas voir le mal qu'il y a là-dedans." (rires)

L'ex-ministre des Postes cite le cas d'un garçon de 18 ans, employé aux travaux du chômage, alors que son père était employé lui-même à $7 par jour.

L'hon. M. VENIOT.—"Comme député, j'ai demandé une enquête parce que la loi du gouvernement actuel n'est pas respectée. Je suis surpris que le ministre du Travail, qui sait comment la loi est violée, n'ait pas annonçé comment le gouvernement va s'y prendre pour sortir de l'impasse au lieu d'attaquer l'ancien ministre du Travail." (appl. à gauche)

M. R.-B. HANSON. — "La raison pour laquelle nous venons d'entendre ce discours, c'est qu'au mois d'octobre dernier nous avons eu une élection partielle provinciale au Nouveau-Brunswick et que pour la première fois depuis vingt ans mon honorable ami (M. Veniot) et les libéraux ont été battus à plate couture. (appl. à droite) L'hon. député de Gloucester a accusé des citoyens du Nouveau-Brunswick. S'il y en a qui ont commis des erreurs, c'est lui qui les a instruits. (rires) 99 pour cent des déclarations qu'il a faites sont basées sur du ouï-dire."

L'hon. M. VENIOT.—"Non, c'est le résultat d'une enquête personnelle."

M. HANSON.—"Lorsque le député de Gloucester était ministre des Travaux Publics du Nouveau-Brunswick une enquête fut demandée sur son département. Qui voulut bloquer l'en)quête? Le ministre des Travaux Publics (M. Veniot) du temps. (appl. et rires) Il y avait sur les listes de paie, dans cette affaire, des garçons de 12 ans. Il y en avait un de 8 ans, qui travaillait dans le comté de Gloucester et gagnait le salaire d'un homme." (appl. à droite)

M. J.-A. BRADETTE (lib., Témiscamingue-Nord, Ont., le voisin de l'hon. M. Gordon, qui est député de Témiscamingue-Sud).—"Je ne veux pas rouvrir de vieilles blessures et parler des promesses faites à l'électorat. A la dernière session, nous avons donné un chèque en blanc au gouvernement fédéral. Les ministres provinciaux disaient, après la session, que le 1er septembre il y aurait du travail pour tout le monde. Or, il y a un grand nombre de chômeurs. Le ministre du Travail a dit que le gouvernement avait secouru ceux qui souffrent. Il y a une différence entre la prospérité et le confort."

L'hon. M. GORDON.—"L'hon. député prétend-il qu'il y a vingt ans, lorsqu'il est arrivé dans le Nord de l'Ontario, il y avait du confort comme il y en a aujourd'hui?" (appl. à droite)

M. BRADETTE. — "Nous étions certainement plus prospères qu'aujourd'hui. (appl. à gauche) L'hon. ministre du Travail nous a dit que 44,000 personnes avaient été placées sur des terres en 18 mois. Combien en a-t-il placé dans le comté de Témiscamingue-Nord?"

L'hon. M. GORDON.—"Je donnerai les chiffres à mon honorable ami."

M. BRADETTE. — "Je suis sous l'impression que ce mouvement de retour à la terre n'a rien coûté au gouvernement fédéral, car ce sont les compagnies de chemins de fer qui ont payé le transport."

Aux lettres lues par l'hon. M. Gordon, M. Bradette oppose des articles de journaux de son comté qui font certaines critiques de la loi du chômage.

M. Alphonse FOURNIER (Hull).—"Nous avons dépensé à Hull $75,000 en secours direct depuis le mois de septembre."

A 11 heures, la Chambre s'ajourne

UN VOTE DE CONFIANCE A M. TARDIEU

(Suite de la 1ère page)

ajoutant que les nouvelles élections françaises n'auront pas lieu tant qu'il n'y aura pas eu un vote sur le budget de la nation .

La séance fut assez bruyante et elle le devint de plus en plus au fur et à mesure qu'elle se prolongea dans la soirée.

A deux reprises, le président dut suspendre les procédures, la première lorsqu'un député communiste refusa de quitter la tribune, et la seconde quand M. Léon Blum, leader socialiste, prit la parole et que ses partisans s'engagèrent dans une mêlée avec des membres de la droite.

"L'attitude française à l'égard des réparations", dit M. Tardieu, "se résume dans la notion d'un contrat qui permet la discussion libre d'ajustements, mais prohibe la répudiation des signatures. Le seul gouvernement à avoir soumis à Genève un plan défini et praticable, sous le rapport du désarmement, est le gouvernement français. L'acceptation de notre plan de désarmement rendrait possibles d'immédiates et importantes réductions dans les dépenses militaires dans le monde entier".

M. Tardieu promit la neutralité du gouvernement dans les prochaines élections, recommanda l'adoption rapide du budget et ajouta que l'Agriculture doit être aidée.

UNE SEANCE TUMULTUEUSE AU REICHSTAG

(Suite de la 1ère page)

surannées de l'âge de pierre" et par les démocrates socialistes, "le parti des déserteurs".

Ici le tapage fut à son comble. Des députés en vinrent aux coups. Le président suspendit la séance pendant une demi-heure afin de permettre aux membres de calmer leurs esprits.

Lorsque la séance reprit, il fut annoncé que Herr Goebels avait été suspendu pour la journée.

Hitler, le chef des Nazis, a inscrit son nom comme candidat àla présidence avant hier, à la suite de Théodore Duesterberg, vice-président des Casques d'Acier ,et nationaliste. Les deux autres aspirants sont le président actuel, Von Hindenburg, et un communiste, Ernst Thaelmann.

Bien que les quartiers généraux des Nazis demeurent silencieux sur la question du droit de cité allemand de Hitler, des nouvelles de Brunswick mandent que le gouvernement de Brunswick a l'intention de confier une charge à Hitler dans la légation de Brunswick à Berlin, procédé par lequel Hitler deviendrait automatiquement un Allemand. Adolf Hitler est né en Autriche.

BIENVENUE A SON EXCELLENCE MGR VILLENEUVE

apostolique de l'Ontario-Nord; Alphonse-Emmanuel Deschamps, auxiliaire de Montréal; Alfred-Odilon Comtois, auxiliaire des Trois-Rivières; Omer Plante, auxiliaire de Québec; Joseph Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard; Joseph-Aldée Desmarais, auxiliaire de Saint-Hyacinthe; dom Severinus Gertken, abbé mitré des Bénédictins de Muenster, Saskatchewan; dom Pacôme Gaboury, abbé mitré de la Trappe d'Oka; Mgr A.-V.-J. Piette, P.A., MM. les chanoines Adolphe Sylvestre, Adélard Harbour, Jean-Archibald Mousseau, Emile Chartier, J.-Donat Binette, Albert Valois, le T. R. P. Bourassa, provincial des Oblats, etc.

La Basilique aura ce soir, pour la cérémonie d'intronisation, un air de fête inaccoutumé. De l'Archevêché, un cortège imposant se mettra en marche par le corridor intérieur, quelques minutes avant huit heures. Son Excellence Monseigneur Villeneuve, revêtu des ornements pontificaux, portant la mitre et la crosse, s'avancera jusqu'au maitre-autel. Il sera alors précédé de tous les archevêques et évêques et suivi du délégué apostolique. Du côté de l'évangile, Monseigneur Laflamme, P.D., Vicaire Capitulaire et curé de la cathédrale, recevra officiellement le nouvel archevêque. Immédiatement après aura lieu la lecture des bulles papales, en latin et en français. Une de ces bulles est adressée aux fidèles de l'archidiocèse, la seconde aux prêtres du diocèse et la dernière aux évêques suffragants. Son Excellence Monseigneur Villeneuve prêtera ensuite serment de fidélité au Saint-Siège. Le cortège reprendra sa marche et fera le tour de l'église. Le nouvel archevêque reviendra ainsi jusqu'au maitre-autel. On entonnera les antiennes de circonstance après lesquelles Son Excellence se tournant vers l'assistance donnera sa première bénédiction.

Le nouvel archevêque sera ensuite conduit à son trône par les deux doyens des évêques suffragants. Au nom du clergé et des fidèles du diocèse, Monseigneur Laflamme lui présentera ses hommages et ses voeux. Monseigneur Villeneuve répondra.

Au nombre des personnages civils qui assisteront à cette cérémonie on remarquera l'honorable M. H.-G. Carroll, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre, des sénateurs, des conseils législatifs, des magistrats, des députés, le corps professoral de l'Université Laval, le groupe des décorés du St-Siège et une foule d'autres citoyens.

LE SACRE DE MONSEIGNEUR A. TURQUETIL

(Suite de la 1ère page)

roisse du Verbe Incarné de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, tandis que lui-même exerce son ministère dans les postes les plus avancés du nord.

C'est la chorale du grand séminaire de Montréal, sous la direction de M. Ethelbert Thibault, P.S.S., qui a fait les frais du chant. L'organiste régplier, M. Arthur Letondal, touchait l'orgue. M. l'abbé Romuald Chayer agissait comme maitre de cérémonies et le R. F. Fernand Lamy, O.M.I., secrétaire de Mgr Turquetil, s'est occupé de l'organisation des fêtes.

Au nombre des archevêques, évêques, prélats et dignitaires ecclésiastiques présents au sacre, on remarquait, en plus de ceux déjà nommés: Son Excellence Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, Son Excellence Mgr Charles McGuigan, archevêque de Regina, Son Excellence Mgr Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque-élu de Québec, Nos Seigneurs les évêques J.-S.-H. Brunault, de Nicolet, E.-A. Leblanc, de St-Jean, J.-T. McNally, de Hamilton, J.-H. Prud'homme, de Prince-Albert, E. Limoges, de Mont-Laurier, F.-X. Ross, de Gaspé, A.-O. Gagnon, de Sherbrooke, J.-A. Langlois, de Valleyfield, J.-Omer Plante, auxiliaire de Québec, Georges Courchesne, de Rimouski, J.-A. Papineau, de Joliette, Joseph Hallé, de l'Ontario-Nord, A.-E. Deschamps, auxiliaire de Montréal, Mgr Eugène-C. Laflamme, vicaire capitulaire de l'archidiocèse de Québec, etc.

SUPERIEURS PROVINCIAUX

Les RR. PP. J.-E. Turcotte, O.M.I., de Lowell; F. Tressel, eudiste, Ferdinand Coiteux, délégué provincial des Franciscains; Robert, capucin, délégué; F.-X. Bellavance, S.J., Alfred Charron, congrégation de Ste-Croix, Philémon Bourassa, O.M.I., J. Pierre, de la Nouvelle-Orléans, J. Le Texier, Société missionnaire de Marie, Dorval; J. Magnan, O.M.I., de St-Boniface; U. Langlois, O.M.I., d'Edmonton; W. Smith, O.M.I., de Buffalo; Alphonse de Grandpré, assistant provincial des Clercs de St-Viateur; les supérieurs et curés: M. Olivier Maurault, P.S.S., supérieur de l'externat classique de St-Sulpice; M. Louis Bouhier, P.S.S., curé de Notre-Dame et représentant du supérieur de St-Sulpice; le R. P. J.-M. Cadieux C.S.V., supérieur de l'Institut des Sourds-Muets.

On remarquait en plus des dignitaires ecclésiastiques mentionnés: Mgr Georges LePailleur, P.D., curé de la Nativité; le chanoine Avila Roch, supérieur du séminaire des missions étrangères; les RR. PP. Thomas Pintal, rédemptoriste, supérieur et curé de St-Alphonse d'Youville; André-Marie Reeves-Gravel, O.S.M., Urbain Koval, O.M.C., curé des Slovaques, Fernand Lamy, O.M. I., qui a servi de secrétaire à Mgr Turquetil pendant ces dernières semaines; Mgr Georges-Léo Cassidy curé de la cathédrale d'Hamilton.

Le sacre de Mgr Turquetil fut souligné brillamment par un magistral sermon de Mgr l'évêque de Rimouski. Après avoir signalé la nomination de S. E. Mgr Rodrigue Villeneuve au siège archiépiscopal de Québec, Mgr Courchesne montra dans quel terre désolée le nouvel évêque de la Baie d'Hudson jetait la semence évangélique. "Ce matin, dit-il, l'Eglise entière de notre pays veut se trouver, dans ses chefs autour d'un autre fils de Mazenod, au moment où le Souverain Pontife élève son âpre champ d'apostolat au rang d'une chrétienté constituée et confère au Préfet Apostolique d'hier la plénitude du sacerdoce. Mgr le Vicaire Apostolique de la Baie d'Hudson, il vous est bien impossible de ne pas percevoir dans la vénération et la charité qui vous entourent ici, ainsi que votre famille religieuse, — encore plus souvent à la peine qu'à l'honneur — le sentiment de la présence morale qui unit tous les coeurs en cette basilique : celle du Souverain Pontife dont les Lettres apostoliques vous constituent le Vicaire auprès des habitants peut-être les plus deshérités de notre pays ; celle de la Mère de Dieu, inspiratrice de votre vocation de missionnaire pour avoir toujours été l'objet de votre piété ; surtout la présence de notre doux Christ Jésus, dont l'amour, plus fort que la mort, peut seul, en définitive, expliquer à notre faiblesse et à nos humaines admirations l'héroïsme de la faction que vous montez là-bas, dans l'attente parfois si longue des âmes, dans le dénuement si complet, dans l'affolante solitude et le blanc silence du nord."

A la suite de justes et éloquentes considérations sur le sacerdoce et l'épiscopat, Mgr Courchesne montra qu'en tout temps les fidèles ont été appelés à seconder l'apostolat et l'épiscopat, et qu'ils se sont, en général, bien acquittés de leurs devoirs.

LES NIPPONS ATTAQUENT DE NOUVEAU

(Suite de la 1ère page)

mis qu'il n'avait pas réussi à déloger les Chinois barricadés dans les ruines du village, et les observateurs militaires étrangers étaient sous l'impression que l'offensive japonaise avait pris fin.

"Nos hommes sont fatigués et ils réclament un repos", déclara un officiel aux quartiers généraux.

Mardi, les Japonais tentèrent plusieurs fois d'écraser la ligne des Chinois au nord de Shanghai, afin de pouvoir pousser plus loin et s'emparer de Tazang, en arrière du village et ainsi isoler la petite garnison chinoise qui depuis des jours bloque leur avance. Mais les Chinois tinrent bon, en dépit d'un bombardement d'enfer.

A bonne heure ce matin, les Chinois ont publié un communiqué disant que toute la journée de mardi leurs hommes avaient lutté énergiquement et sans reculer contre un adversaire beaucoup mieux équipé. Le bombardement de Tazang par les avions japonais n'a pas laissé une seule habitation debout, dit le communiqué.

En dépit de cette préparation, les mitrailleurs chinois manoeuvrèrent efficacement leurs machines chaque fois que les Japonais tentèrent d'approcher. Les soldats japonais qui purent traverser ce barrage de balles trouvèrent dans les tranchées chinoises des adversaires rompus au maniement de la baïonnette et ils y laissèrent leur peau.

"Etant donné l'arrivée prochaine de deux divisions japonaises additionnelles", dit le communiqué chinois, "le haut commandement chinois fait tous les préparatifs nécessaires pour résister à tiute offensive de la part d'un ennemi renforcé".

Ne pouvant rien gagner sur terre, les Japonais ont fait un meilleur travail du haut des airs. Leurs gros avions furent envoyés au-dessus de l'aérodrome de Hungjao, sur lequel ils laissèrent tomber 25 bombes. Les hangers sautèrent et les avions chinois furent détruits.

Aucun chiffre officiel des pertes sur le front de Kiangwan n'a été fourni, mais on croit que les morts et les blessés sont nombreux. Les Chinois admettent qu'ils ont perdu deux mille hommes en morts et blessés, durant l'engagement de lundi dans le même secteur.

Tous les hôpitaux sont remplis, et les nouveaux sont envahis au fur et à mesure qu'ils sont établis. Plusieurs des blessés sont affreusement mutilés par les shrapnels.

Des soldats japonais revenant du front disent que des femmes chinoises font aussi le coup de feu de derrière les fenêtres, dans le secteur de Kiangwan.

Les artilleurs chinois font maintenant preuve d'une plus grande habileté. Quelques-uns de leurs obus sont tombés près du vaisseau-amiral japonaisIdzumo, hier. Ceux qui dirigent le feu contre les avions japonais ont également l'oeil plus juste. Ils ont descendu deux machines japonaises lundi.

DRAME A UNE TRAVERSE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Macrobie, Sask., 23. — Deux hommes ont perdu la vie à un demi-mille d'ici, hier, lorsqu'un auto occupée par cinq personnes a été frappée par un convoi du Canadien National à une traverse à niveau. Deux autres sont sérieusement blessés. Le groupe se rendait à des funérailles.